

Université du Québec

**Thèse présentée à
l'Université du Québec à Trois-Rivières**

**Comme exigence partielle
du doctorat en études québécoises**

**Par
Guy Boisclair**

*Étude d'un mouvement de modernisation de l'agriculture:
Les premières années de l'Union catholique des cultivateurs
dans le diocèse de Joliette, 1924-1952*

Février 2002

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Résumé

L'essor du syndicalisme agricole dans la première moitié du XX^e siècle annonce une étape décisive de la modernisation de l'agriculture québécoise. Son implantation dans le diocèse de Joliette révèle l'existence d'un mouvement social de développement où sont engagés non seulement les agriculteurs impliqués dans l'organisation mais aussi les acteurs institutionnels importants que sont l'État et l'Église.

La modernisation dont il est question ici concerne le processus d'adaptation et de transformation des structures et des pratiques agricoles pour permettre leur intégration à l'économie de marché. Cela se traduit par une utilisation croissante du capital dans la production agricole, particulièrement pour le remplacement des facteurs principaux de production que sont la terre et l'équipement. Cette modernisation renvoie, aussi, à des changements fondamentaux des rapports sociaux, politiques et culturels.

Un examen du syndicalisme agricole au niveau local, près de ceux qui se sont impliqués dans ce mouvement, s'imposait car l'essentiel de la compréhension que nous avons de *l'Union catholique des cultivateurs* repose sur une historiographie qui, quoique riche et intéressante, ne

considère l'organisme que par sa tête et n'aborde trop souvent celui-ci que par le biais du discours idéologique.

La lecture proposée dans cette thèse, faite en marchant dans le champ, amène à reconsidérer le rôle des trois acteurs qui ont soutenu ce projet ainsi que les rapports qui les définissent. On verra en l'État québécois, plus spécifiquement en ses agents, ici les agronomes, l'inspirateur de la relance agricole et un partenaire de l'UCC. L'Église, dont la participation à l'organisme avait plutôt été perçue de façon négative, se montrera moins ombrageuse, plus ouverte qu'on ne l'avait entrevu. Par leur implication, des curés et vicaires se révéleront comme de véritables agents de la modernisation agricole. Enfin, il sera possible d'obtenir un portrait plus précis des agriculteurs qui s'engagent dans le mouvement et qui doivent apprivoiser cette institution nouvelle que représente pour eux le syndicalisme.



Remerciements

À Messieurs Normand Séguin et Roger Levasseur. Ce fut un privilège d'avoir pu vous côtoyer pendant de si nombreuses années. L'appui constant que vous m'avez accordé si généreusement, votre confiance, votre patience et, j'oserais dire, votre amitié, m'auront profondément marqué.

À Marguerite, sans qui ce projet n'aurait sans doute jamais vu le jour et n'aurait sans doute jamais été complété, merci pour tout ce que tu es.

Cette thèse a bénéficié du soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines, de l'Université du Québec à Trois-Rivières (bourse Intervention Spéciale) et de la Fondation universitaire du Centre du Québec (bourse Desjardins).



Table des matières

Résumé	i
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Liste des tableaux, cartes et graphiques	vii
Introduction	1
Chapitre 1: L'agriculture de Joliette	22
Un marché aux racines lointaines	25
Le premier quart du xx ^e siècle.....	26
Les temps de l'UCC.....	29
Une agriculture plus marchande.....	30
Chapitre 2: L'UCC, une organisation centralisée en quête d'enracinement	35
L'encadrement agricole avant l'UCC.....	37
Un démarrage difficile: les années 30	38
Le renouvellement de 1931	45
Le déploiement de l'organisation.....	48
Le recrutement des membres et l'établissement des cercles.....	52
Un membership ballotté par la conjoncture.....	58
Le rayonnement des équipes d'étude	62
Une démocratie bien encadrée.....	73
Chapitre 3: Trois acteurs, un projet commun: la modernisation de l'agriculture	88
La politique de 1929.....	90
Les forces, les faiblesses, le rôle du ministère	92
L'amélioration de la production agricole.....	93
L'action collective par l'association professionnelle et la coopération	95
Les nécessités nouvelles de l'information et de la formation	97
Les agronomes: un pouvoir technocratique en formation	99

L'organisation agronomique dans Joliette.....	101
Des vulgarisateurs de la science agricole	102
Des porteurs de valeurs nouvelles.....	107
En quête de légitimation	109
Des alliés	112
Un clergé entreprenant	118
Un discours modernisateur.....	120
Une présence qui s'affirme.....	123
Une action déterminante sur le terrain.....	128
Préparer la relève	131
Une élite d'agriculteurs engagés	137
Les dirigeants de l'UCC: l'emprise d'un groupe d'élite	139
Un groupe prééminent dans les réseaux locaux et régionaux	149
Chapitre 4: Le temps des semailles: la vie des cercles, 1924-1939.....	158
Les premiers balbutiements, les années 1920	159
La fondation des cercles: apprivoiser l'approche collective.....	164
Le syndicalisme, une innovation dans le monde agricole.....	166
Le contrôle de l'économie agricole par la coopération	169
La vie des cercles, les années 1930.....	174
Un nouveau lieu de représentation	177
Pour une agriculture mieux intégrée au marché.....	181
La coopération.....	197
Des nécessités nouvelles: l'éducation et l'information	212
La marginalisation des prises de position traditionnelles	214
Chapitre 5: Le temps de la moisson: la vie des cercles, 1939-1952.....	221
Le temps des initiatives, l'organisation syndicale.....	223
Pour des agriculteurs mieux informés.....	230
Vers une production résolument marchande.....	232
La diversification des services financiers	239
Prendre sa place dans la société nouvelle	241
De l'action coopérative aux conventions collectives	245
Chapitre 6: Les enjeux de la commercialisation de l'agriculture:	
l'exemple du tabac	252
Le tabac dans Joliette	254
L'enjeu et les pratiques en cause	256
Les tenants de l'industrialisation	259

Les opposants	261
La position de l'UCC.....	264
Conclusion.....	273
Bibliographie.....	282
Annexe A: Statistiques agricoles, diocèse de Joliette, 1851-1951	293
Annexe B: Membres du clergé ayant occupé des postes de secrétaire de cercle, 1924-1952	301
Annexe C: Fichier des dirigeants	304
Annexe D: Fichier des évaluations municipales	313
Annexe E: Thèmes des activités des cercles et intervenants, 1924-1952.....	319
Annexe F: Statistiques sur la production de tabac, diocèse de Joliette, 1930..	325
Annexe G: Compilation des évaluations municipales, N.D. Lourdes	
Annexe H: Compilation des évaluations municipales, St-Thomas	
Annexe I: Compilation du fichier des dirigeants	



Liste des tableaux, cartes et graphiques

Tableau 1: Nombre et superficie des fermes, diocèse de Joliette, 1901-1921	27
Tableau 2: Valeur des instruments aratoires, diocèse de Joliette, par comté, 1901-1921	28
Tableau 3: Membership des cercles UCC fondés avant 1930, par comté	40
Tableau 4: Évolution du membership de l'UCC et du nombre de fermes, diocèse de Joliette et Québec, 1931-1952.....	53
Tableau 5: Évolution du membership de l'UCC et du nombre de fermes, diocèse de Joliette et Québec, 1931-1941.....	60
Tableau 6: Évolution du membership de l'UCC et du nombre de fermes, diocèse de Joliette et Québec, 1941-1951.....	61
Tableau 7: Participation aux équipes d'étude, diocèse de Joliette, 1938-1940	68
Tableau 8: Pourcentage des chefs d'équipes d'étude qui ont assumé des mandats de direction à l'UCC ou dans d'autres institutions après leur passage comme chef, diocèse de Joliette, 1937-1945.....	71
Tableau 9: Les vicaires-secrétaires de cercle, diocèse de Joliette, 1924-1952	129
Tableau 10: Moyenne de mandats dans l'UCC des dirigeants ayant eu des mandats locaux, par nombre de mandats locaux, diocèse de Joliette, 1924-1952.....	139
Tableau 11: Moyenne de mandats dans l'UCC des dirigeants ayant eu des mandats diocésains, par nombre de mandats diocésain, diocèse de Joliette, 1924-1952.....	140
Tableau 12: Dirigeants et membres de l'UCC en 1938 et en 1950-52 selon les évaluations municipales de 1938 et de 1950-52, N.D. de Lourdes	142
Tableau 13: Dirigeants UCC en 1930 et en 1947-49 selon les évaluations municipales de 1930 et de 1947-49, Saint-Thomas	142
Tableau 14: Dirigeants et membres UCC de 1924 à 1952 et cultivateurs ni membre ni dirigeant de l'UCC apparaissant dans les évaluations municipales de 1938 et de 1950-52, Notre-Dame de Lourdes	144

Tableau 15: Dirigeants UCC de 1924 à 1952 et cultivateurs ni membre ni dirigeant de l'UCC apparaissant dans les évaluations municipales de 1930 et de 1947-49, Saint-Thomas	144
Tableau 16: Les fils dirigeants et membres UCC en 1949-1952 selon l'évaluation municipale de 1950-52, Notre-Dame de Lourdes	146
Tableau 17: Chefs d'équipes d'étude avec et sans mandats électifs dans l'UCC selon les évaluations municipales de 1930 et de 1947-49, Saint-Thomas	147
Tableau 18: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants UCC ayant eu des mandats locaux, diocèse de Joliette, 1924-1952	150
Tableau 19: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants UCC ayant eu des mandats diocésains, diocèse de Joliette, 1924-1952.....	151
Tableau 20: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants UCC, par institution, diocèse de Joliette, 1924-1952.....	153
Tableau 21: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants locaux de l'UCC par date d'arrivée dans l'UCC, diocèse de Joliette. 1924-1952.....	154
Tableau 22: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants diocésains de l'UCC par date d'arrivée dans l'UCC, diocèse de Joliette 1924-1952.....	154
Tableau 23: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants nationaux de l'UCC par date d'arrivée dans l'UCC, diocèse de Joliette 1924-1952.....	155
Tableau 24: Thème divers, 1931-1939.....	216
Tableau 25: Évolution des thèmes des réunions des cercles UCC, diocèse de Joliette, 1930-38 et 1939-52,	222
Tableau 26: Évolution des formes d'intervention lors des réunions des cercles UCC, diocèse de Joliette, 1930-38 et 1939-52.....	223
Tableau 27a: Organisation syndicale, évolution des sous-thèmes, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	224
Tableau 27b: Organisation syndicale, évolution des interventions, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	224
Tableau 28: Provenance des conférenciers, organisation syndicale, diocèse de Joliette, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette	230
Tableau 29a: Connaissances et information, évolution des sous-thèmes, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	231

Tableau 29b: Connaissances et information, évolution des interventions, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette	231
Tableau 30a: Techniques de production, évolution des sous-thèmes, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette	233
Tableau 30b: Techniques de production, évolution des interventions, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette	233
Tableau 31: Évolution du coût de la vie sur la ferme, augmentation en 1950, en pourcentage.....	234
Tableau 32a: Mise en marché, évolution des sous-thèmes, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette	237
Tableau 32b: Mise en marché, évolution des interventions, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette	237
Tableau 33a: Services financiers, évolution des sous-thèmes, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette	239
Tableau 33b: Services financiers, évolution des interventions, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	239
Tableau 34a: Défense auprès des pouvoirs publics, évolution des sous-thèmes 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	242
Tableau 34b: Défense auprès des pouvoirs publics, évolution des interventions 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	242
Tableau 35a: Mobilisation, évolution des sous-thèmes, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	246
Tableau 35b: Mobilisation, évolution des interventions, 1930-38 et 1939-52, diocèse de Joliette.....	246
Tableau 36: Nombre et pourcentage des fermes produisant du tabac, diocèse de Joliette et Québec.....	254
Carte 1: Seigneuries et cantons, diocèse de Joliette.....	23
Carte 2: Diocèse de Joliette, division par secteurs agronomiques et par comtés.....	34
Graphique 1: Évolution du membership UCC, diocèse de Joliette et Québec, 1931-1952	54
Graphique 2: Évolution des fondations de cercles, diocèse de Joliette, 1924-1952 ..	56
Graphique 3: Évolution du nombre de cercles actifs et du membership UCC, diocèse de Joliette et Québec.....	57

Introduction

Les rapports qu'entretiennent nos sociétés modernes avec le monde rural, plus particulièrement avec l'agriculture, ont connu au XX^e siècle des bouleversements profonds. Pendant des millénaires, pour la majorité des individus, l'activité agricole a constitué la presque totalité de l'horizon social, l'axe principal de leur rapport au monde. L'urbain d'aujourd'hui, par contre, ne maintient plus avec elle que des liens diffus et en ignore généralement les règles de fonctionnement. Ce trait culturel participe des changements qui ont modifié les sociétés occidentales depuis le XVIII^e siècle. Ces transformations s'inscrivent dans un long processus qui permet, aujourd'hui, à environ trois pourcent seulement de la population d'assurer la production alimentaire nécessaire à tous. Le Québec n'est pas étranger à cette évolution et c'est à une étape décisive de la modernisation de son milieu rural que nous conduit l'examen de l'implantation du syndicalisme agricole, de l'Union catholique des cultivateurs (UCC).

Mais qu'est-ce que la *modernisation* ? Sur ce point, notre approche s'inspire de la position définie par les auteurs du premier volume de l'Atlas historique du Québec, *Le pays laurentien au XIX^e siècle*. Courville, Robert et Séguin y appréhendent la socioéconomie

québécoise sous l'angle des rapports tradition-modernité¹. Pour eux, ces deux notions ne s'excluent pas mutuellement. La première se présente comme une accumulation de connaissances mémorisées puis transmises d'une génération à l'autre. La seconde renvoie à une vision du monde et à des pratiques inspirées des progrès de la science et des techniques. Pour eux, ces deux modes d'expression agissent plutôt l'un sur l'autre, s'interpénétrant et s'opposant tout à la fois; ils alimentent ainsi un mouvement incessant d'adaptation qui est, en fait, le changement.

Vue sous cet angle, la modernisation, c'est à dire le renouvellement des institutions, des structures économiques, des pratiques sociales et économiques, n'est pas un phénomène homogène et linéaire. Elle se présente, pour reprendre les termes des auteurs, «comme un mouvement tendanciel, résultante de la mise en rapport d'éléments de modernité et de tradition. Un mouvement qui, de surcroît, se diffuse inégalement dans le temps et l'espace»².

En somme, au-delà des faits repérables de changement, la modernisation est un processus qui trouve son sens dans la complexité de la dynamique sociale où s'unissent et rivalisent de nombreux acteurs, où se confrontent des croyances, des représentations, des manières de voir et d'agir. L'agriculture de la première moitié du XX^e siècle est de plus en plus marquée par ce processus qui traverse l'ensemble de la société québécoise selon des formes et des rythmes divers. La modernisation de

¹. Serge Courville, Jean-Claude Robert, Normand Séguin. *Le pays laurentien au XIX^e siècle - Les morphologies de base*. Ste-Foy, PUL, 1995. Les autres ouvrages de la série des *Atlas historiques du Québec* comprennent aussi: Serge Courville (dir). *Population et territoire*. Ste-Foy, PUL, 1996. Claude Boudreau, Serge Courville, Normand Séguin. *Le territoire*. Ste-Foy, Les Archives nationales du Québec et PUL, 1997.

². *Le pays laurentien. op.cit.* p. 127.

l'agriculture sera donc comprise ici comme un processus d'adaptation et de transformation des structures et des pratiques agricoles pour permettre leur intégration à l'économie de marché. La période étudiée, de 1924 à 1952, s'inscrit en fait dans un long processus de changement dont on peut retrouver des manifestations dès le début du XIX^e siècle.

Dans le secteur agricole, on peut retracer bien loin au XIX^e siècle des efforts visant à améliorer la productivité et à favoriser le regroupement des agriculteurs. Au XX^e siècle, le déploiement du service des agronomes par le gouvernement du Québec en 1913 signale encore cette évolution. Mais c'est en 1924, avec la volonté de groupes alors restreints d'agriculteurs de former une association professionnelle, après les contrecoups sérieux de la fin de la Première Guerre, qu'une impulsion définitive est donnée au syndicalisme agricole. Celui-ci prend appui sur la politique agricole que l'État québécois déploie à compter de 1929. Cette modernisation du Québec agricole - partie encore importante, faut-il le rappeler, d'une ruralité qui représente encore près de la moitié de la population totale - s'inscrit dans un mouvement social de développement porté par des forces locales représentées par des petits producteurs, des agents de l'État et des membres du clergé. Il traduit leurs efforts d'adaptation à la réalité économique et sociale du Québec du début du XX^e siècle marquée par l'industrialisation et l'urbanisation³. En ce sens, le syndicalisme agricole pourrait d'ailleurs très bien figurer aux côtés de deux autres institutions québécoises, le Mouvement Desjardins

³. Sur cette question, voir en particulier Roger Levasseur. *Mouvements sociaux et développement au Québec. L'expérience du Mouvement Desjardins de 1900 à la fin des années 60*. Texte reprographié, 18 p. 1996.

et Hydro-Québec, sur lesquelles une analyse récente projette un éclairage renouvelé.

Hydro-Québec et le Mouvement Desjardins partagent trois caractéristiques essentielles: 1- elles sont nées dans la mouvance des luttes antimonopolistes menées par la petite bourgeoisie francophone et ses alliés, lesquelles ont culminé au cours de l'entre-deux-guerres; 2- toutes deux ont été des lieux d'expression privilégiés du nationalisme économique québécois; 3- elles ont contribué, chacune à sa manière, à la modernisation de l'économie, qui s'est traduite par l'éclosion, puis l'affirmation d'un nouveau groupe dirigeant au sein de la société québécoise. L'essor de ces deux grandes organisations renvoie, de manière plus générale, à ce qu'Alain Touraine a nommé un mouvement social de développement, c'est-à-dire un mouvement pluriclassiste engageant à la fois des acteurs sociaux et des acteurs institutionnels (l'Église et l'État) dans un processus de modernisation et d'appropriation d'une économie dont d'importants secteurs paraissaient jusque-là contrôlés de l'extérieur⁴

La modernisation renvoie également à l'utilisation croissante du capital dans la production agricole, particulièrement pour le remplacement des facteurs primordiaux de production que sont la terre et l'équipement.

With land and labour as the two primary factors of production in agriculture, it is useful to decompose capital goods between those that substitute for land and those that substitute for labour. Land-saving capital is usually identified with biological, chemical, and water control investments, reflecting in particular the inputs of the Green Revolution (improved seeds, fertilizers, insecticides, and irrigation). This capital is land saving because it increases yields. Labour-saving capital is usually identified with machinery and equipment, most particularly tractors. This capital is labour-saving as it increases the land area per worker and

⁴. Claude Bellavance, Roger Levasseur, Yvan Rousseau. «De la lutte antimonopoliste à la promotion de la grande entreprise, l'essor de deux institutions: Hydro-Québec et Desjardins, 1920-1965. *Recherches sociographiques*, XL, 3, 1999, p. 551

the productivity of labour. Correspondingly, technological advances in capital goods can be classified as land-saving or labour-saving changes according to whether they increase the productivity of land-saving or labour-saving capital goods⁵.

Nous pourrions ajouter que le développement des techniques d'élevage s'insère aussi dans cette problématique en ce que les transformations qu'il suscite exigent un apport de capitaux (sélection et achat d'animaux de race, nouvelles techniques d'élevage, etc.) susceptibles d'augmenter la productivité.

La modernisation impose aussi une redéfinition du rôle et du statut de l'agriculture et de l'agriculteur dans ce paysage nouveau. Il faut repenser les moyens de représentation politique pour faciliter autant l'accès aux capitaux que pour s'assurer un certain contrôle sur le marché. Des objectifs qui, pour se réaliser, impliquent des transformations fondamentales des anciennes structures économiques, sociales, politiques et culturelles qui encadraient le monde rural. Le syndicalisme agricole contribuera au développement de ces rapports nouveaux où les acteurs tendent à susciter l'émergence d'institutions nouvelles. Transformer la socioéconomie agricole pour l'adapter au marché dans une société redéfinie par les processus d'urbanisation et d'industrialisation constitue la raison d'être de l'UCC. L'étude de son implantation dans Joliette vise à préciser les conditions qui, dans la réalité, permettent à un groupe d'imposer ses aspirations, sa *façon de voir*. En somme, comment l'UCC a-t-

5. Alain de Janvry, Elisabeth Sadoulet, and Marcel Fafechamps. «Agrarian Structure, Technological Innovations, and the State». In Pranab Bardham, ed. *The Economic Theory of Agrarian Institutions*. Oxford, Clarendon Press, 1989. p. 356-382 (ici, p. 358). Cette étude repose sur des thèses proposées par: Hayami, Y. and Ruttan, V.W. *Agricultural Development: An International Perspective*. Baltimore, John Hopkins Univ. Press, 1985 ainsi que: Sen, Amartya K. *Choice of Techniques: An Aspect of the Theory of Planned Economic Development*. Oxford, Basil Blackwell, 1968.

elle contribué à changer, d'une part, les rapports entre les agents et, d'autre part, les perceptions de ce qu'étaient l'agriculture et l'agriculteur.

Il y a bien sûr ici une idéologie, au sens de l'expression d'un projet de société porté par un groupe social. La présente étude en relèvera certes des éléments caractéristiques mais il n'entre pas dans notre propos d'en faire une analyse systématique ni d'en proposer une définition. Il reste toutefois que cette étude, *marchant dans le champ*, partage la vision plurielle, diversifiée de la société québécoise, à l'encontre de celle qui trouve encore beaucoup d'échos dans les interprétations que présentent certains analystes⁶. La perspective empirique adoptée ici a permis de retrouver cette diversité à l'intérieur même du monde agricole et de ses institutions. Les agriculteurs que nous y avons rencontrés ne sont pas ceux qui auraient été aveuglément soumis à la volonté d'un clergé soi-disant tout-puissant et réactionnaire. Et ce clergé ne s'est pas retrouvé, non plus, dans ces curés et vicaires dont nous avons pu constater la contribution au développement et à la diffusion d'une agriculture moderne dans les campagnes. De même, le plan agricole de 1929 révèle un État québécois conscient de son rôle de planificateur et d'instrument du développement collectif.

Si nous avons voulu entreprendre une lecture de l'implantation du syndicalisme agricole à partir du niveau local, près de ceux qui se sont engagés dans ce mouvement, c'est que l'essentiel de la compréhension

⁶. Fernande Roy a fourni une très éclairante analyse de l'historiographie sur les idéologies dans son ouvrage *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au début du siècle*. Montréal, Boréal, 1988. Voir en particulier p. 11-43. Pour d'autres interprétations, voir entre autres: R. Rudin. *Faire de l'histoire au Québec*. Septentrion, 1997, le chapitre 5 en particulier.

que nous avons de l'UCC repose sur une historiographie qui, quoique riche et intéressante, ne considère l'organisme que par sa tête et n'aborde trop souvent celui-ci que par le biais du discours idéologique. C'est sans doute ce qui explique la contradiction entre deux constats généralement acceptés de l'historiographie sur le syndicalisme agricole et qui nous situent à deux moments de l'histoire de l'UCC. D'une part, tous semblent s'entendre pour considérer que dès la Deuxième Guerre mondiale l'UCC est un organisme très bien structuré, contrôlé par les producteurs agricoles eux-mêmes, dédié à la promotion d'une agriculture moderne de marché et fer de lance d'un groupe de pression assez puissant pour infléchir les politiques de l'État. D'autre part, il y a ce consensus sur les premières années de l'existence de l'organisme: l'UCC serait issue, en 1924, de courants laïcs mais l'arrivée du clergé vers 1928 aurait provoqué un net ralentissement, voire un rejet, des orientations modernisatrices. L'UCC serait alors devenue un passif instrument de diffusion de l'idéologie clérico-nationaliste.

Si des nuances ont pu atténuer ce portrait de l'évolution du syndicalisme agricole, il reste que ces deux visions s'opposent radicalement. Ce qui incite à réexaminer sous d'autres angles le devenir de l'UCC. Quel sens faut-il vraiment donner à son évolution au cours des premières décennies de son existence ? Quel fut le véritable rôle du clergé ? Et que penser des rapports de l'UCC et de l'État au cours de cette période qui apparaît encore bien embrouillée ?

On retient plusieurs thèses et recherches sur l'UCC qui concernent la période postérieure aux années 1950. Toutes insistent sur le caractère moderne de l'organisme et sur le pouvoir qu'il détient dans la

sphère politique. Elles sont surtout le fait de sociologues et de politologues dont les travaux sont souvent ancrés autour de lois importantes telles la loi de mise en marché des produits agricoles de 1954 et la loi des producteurs agricoles de 1972, lois qui apparaissent comme l'expression tangible de la force de l'UCC⁷.

La période de 1924 à 1950 est absente de ces travaux mais elle n'en apparaît pas moins, le plus souvent implicitement, comme l'antithèse de celle qui suivra. Probablement parce qu'un ouvrage aura profondément marqué la représentation que nous aurons des premières années d'existence de l'UCC: la thèse de Robert M. Migner⁸. L'organisme y est dépeint comme réactionnaire et passéiste à compter de 1928, soit au moment où le clergé en aurait pris le contrôle. En fait, la décision du clergé d'appuyer activement le développement du syndicalisme agricole y est assimilée à un véritable coup de force, à un complot selon Migner, visant à récupérer le contrôle d'un organisme qui lui aurait échappé au moment de sa fondation par des agriculteurs progressistes en 1924.

7. Mentionnons ici: Gabriel Gaudette. *L'identité des cultures politiques de l'UCC et de l'UPA*. Laval, [s.é.], 1974. L'auteur analyse l'idéologie de l'organisme avant et après la loi 64 (loi des Producteurs agricoles de 1972) qui consacre le monopole de l'UPA dans le champ syndical. Il signale la force de l'organisme qui, dès les années 50, a réussi à s'accaparer du pouvoir de gérer les plans conjoints. Il reprend sur cette dernière question la même idée que Marc-André Ledoux. *L'UCC comme groupe de pression sous Duplessis, 1945-1959. Étude d'un processus de décision: la Loi des marchés agricoles du Québec (1956)*. Mémoire de maîtrise (sciences politiques), Université de Montréal, 1971. Toujours ancré sur l'analyse de l'idéologie et de la loi 64, Jean Rivêt propose que cette loi de 1972 marque un *éveil* (notre souligné) vers la modernité et s'il concède que ce renouveau est *l'aboutissement d'un long processus*, celui-ci ne remonte pas plus loin que la fin des années 50: Jean Rivêt. *L'idéologie de l'Union catholique des cultivateurs (Union des producteurs agricoles) 1950-1973*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Université de Montréal, 1974. L'analyse des étapes législatives entourant la création des plans conjoints amène Daniel Rivet à constater, comme M. A. Ledoux, la force du syndicalisme dans ce rapport de force: Daniel Rivet. *Les plans conjoints québécois: une approche historique 1953-1975*. Département d'économie rurale, Université Laval, 1977. Dans la même veine se retrouve Claude Forgue. *Le plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec*. Mémoire de maîtrise (relations industrielles), Université Laval, 1971.

8. Robert Maurice Migner. *Le monde agricole québécois et les premières années de l'Union Catholique des Cultivateurs (1918-1930)*. Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1975, 424 p. Une version de cette thèse fut publiée sous le titre: *Quand gronde la révolte verte*. Montréal, Les éditions La Presse ltée, 1980. 260 p.

Brusquement, les objectifs de modernisation auraient été écartés au profit d'une forme d'agriculture plus traditionnelle.

Cette interprétation repose en bonne partie sur le type de documentation utilisé, essentiellement une sélection des éléments les plus conservateurs du discours émanant du mouvement de *Restauration sociale* de l'époque, mouvement qui, dans son ensemble, faut-il le souligner, comportait à la fois des éléments de tradition et de modernité. Considérée comme le fer de lance du mouvement en milieu rural, l'UCC y est ainsi présentée de façon bien restrictive, Migner ne percevant dans l'UCC, dominée par le clergé dit-il, qu'un véhicule agrarien réactionnaire. Or, identifier l'UCC au discours agriculturiste des *Semaines sociales* semble, à tout le moins, excessif. Par exemple, «L'encerclement agriculturiste» est le titre évocateur du chapitre 18 de Migner dans lequel il tente de démontrer le caractère réactionnaire de la mainmise idéologique du clergé sur l'UCC. En fait, la presque totalité de la documentation utilisée fut puisée à des sources extérieures à l'organisme. Cette tendance était loin d'être dominante au sein du mouvement de *Restauration sociale* et prêter ce discours à l'UCC sans autre forme de critique apparaît pour le moins problématique.

Dans un autre ouvrage traitant de l'évolution de la ferme familiale au Québec, Michel Morisset abonde dans le même sens sur la question du rôle du clergé dans l'UCC⁹. Si l'analyse économique de la progression de l'utilisation du capital en agriculture peut y être dans l'en-

⁹. Michel Morisset. *Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XX^e siècle*. Thèse de doctorat d'État (sciences économiques), Université de Paris VIII (Vincennes), 1982. 592 p. Cette thèse fut publiée sous le titre: *L'agriculture familiale au Québec*. Paris, L'Harmattan, 1987. 206 p. Elle fut également présentée dans une collection de 50 articles dans *La Terre de Chez Nous* du 20 janvier 1983 au 19 janvier 1984.

semble convaincante, surtout pour la période qui suit 1939, celle des premières années de l'UCC l'est beaucoup moins. Se fondant surtout sur Migner, auquel il ajoutera quelques citations de type agriculturiste et certaines résolutions des Congrès généraux de l'UCC, Morisset avance, par exemple, par exemple que: «En 1925, elle [l'Église] commence à infléchir les revendications [de l'UCC] pour les tourner vers la consolidation de l'agriculture traditionnelle et de la colonisation»¹⁰. Ou encore: «On se souvient que l'Église avait pris le contrôle de l'UCC vers 1926 des mains des agriculteurs progressistes en proposant une politique agricole traditionnelle»¹¹. Et avec la crise de 1929 qui freine le développement capitaliste: «L'agriculture traditionnelle ou domestique reprenait donc le terrain perdu avec à sa tête l'Église, en en faisant un outil de revalorisation de son idéologie anticapitaliste réactionnaire»¹²

Nous retrouvons encore ici certaines parties de discours de quelques individus de tendance très conservatrice. Ainsi, ayant retrouvé le terme *colonisation* dans les résolutions du Congrès de l'UCC, Morisset conclut, trop rapidement, qu'il s'agit là d'une proposition qui manifeste une volonté de retour à une agriculture traditionnelle. Nous verrons plutôt que, même sur cette question de la colonisation, la conception que s'en font les cercles paroissiaux de l'UCC, agriculteurs et membres du clergé compris, diffère profondément.

Cette idée fortement ancrée d'un clergé présenté comme un groupe monolithique réactionnaire se retrouve d'ailleurs chez plusieurs auteurs, et non des moindres, notamment Jean-Charles Falardeau. Ce

¹⁰. Michel Morisset. *L'agriculture familiale au Québec, op.cit.* p. 34

¹¹. *Ibid.* p. 52.

¹². *Ibid.* p. 183.

dernier affirmait que «L'inspiration, les positions de problèmes, l'orientation de ces premiers mouvements [CTCC et UCC] sont d'origine cléricale et s'inscrivent dans une philosophie du *statu quo*»¹³. Précisons de plus ici que l'*origine cléricale* de l'UCC constitue une erreur de fait.

Soutenue la même année que la thèse de Migner, celle de Claude Beauchamp, parce qu'il utilise d'autres sources documentaires que le discours idéologique et qu'il s'attarde aux comportements économiques et sociaux des agriculteurs, permettait de cerner plus directement et plus précisément les conditions d'implantation du syndicalisme agricole¹⁴. Malgré le fait que le rôle du clergé semble toujours perçu, dans l'ensemble, comme conservateur, Beauchamp met toutefois en lumière la logique du comportement des acteurs économiques que sont les agriculteurs et le réalisme de l'analyse faite par le clergé de la situation.

Tout en s'appuyant sur l'idée de la vocation agricole du Québec, les leaders associationnistes allaient cependant plus loin. Ils ne pensaient pas que la seule idée d'une mission particulière à remplir réussirait à garder les gens à la campagne. Il fallait rendre l'agriculture économiquement intéressante pour enrayer l'exode rural et sauvegarder le caractère agricole du Québec¹⁵.

13. Jean Charles Falardeau. «Des élites traditionnelles aux élites nouvelles», in Richard Desrosiers, dir. *Le personnel politique québécois*. Montréal, Boréal Express, 1972. p. 13-35. La citation ci-haut: p. 26.

14. Claude Beauchamp. *Coopération et syndicalisme agricole au Québec (1900-1930)*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, École pratique des hautes études, Paris, 1975. Certains éléments de cette thèse en résumé dans: «Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricoles, 1900-1930: quelques éléments de la pratique», *Recherches sociographiques*, XX, 3, sept.-déc. 1979, p. 337-382. Voir aussi du même auteur: «Milieu rural et agriculture entre le rose et le noir», *Recherches sociographiques*, XXIII, 3, sept.-déc. 1982, p. 217-226.

15. C. Beauchamp. «Les débuts de la coopération....», *op.cit.*, p.378-379.

Un peu plus loin, il ajoutera, pour expliquer les difficultés de recrutement que connaît l'UCC dans ses premières années:

Est-ce que l'action collective pouvait avoir une grande signification pour des agriculteurs qui, dans la majorité des cas, pratiquaient encore largement une agriculture vivrière, pour des agriculteurs dont la mentalité portait encore les traces d'une longue période d'autarcie¹⁶ ?

Beauchamp veut porter son regard sur la réalité vécue plutôt que sur le discours. Mais la hauteur de ses prises de vue quantitatives - ses statistiques concernent l'ensemble du Québec - l'empêche, croyons-nous, de cerner cette réalité avec toutes les nuances nécessaires.

La dernière en date des synthèses sur l'histoire de l'UCC, ouvrage auquel nous avons collaboré¹⁷, bien que rompant avec la thèse de Migner, n'en reste pas moins marquée par la perception d'une influence plutôt réactionnaire de ce groupe. On continue de considérer l'arrivée des clercs à la fin des années 1920 comme le signal d'un recul par rapport aux objectifs initiaux de l'UCC. Mais on y adopte une perspective différente en situant ce soi-disant revirement dans un contexte de rapport de forces entre factions diverses d'agriculteurs.

Nous pensons que l'influence acquise peu à peu par l'Église sur les orientations de l'UCC s'inscrit dans la tension déjà évoquée entre les tenants de l'agriculture traditionnelle et ceux d'une agriculture plus marchande, plus spécialisée, plus capitalisée. De 1924 à 1929, le rapport de forces au sein du mouvement agraire se renverse, au détriment de ces derniers¹⁸.

16. *Ibid.* p.379.

17. Jean-Pierre Kesteman, en collaboration avec Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec. UCC-UPA, 1924-1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327 p.

18. *Ibid.* p. 55.

Un peu curieusement sans doute, la suite de l'ouvrage tend à démontrer que même pendant les années 1930, l'instance centrale de l'UCC s'activera à mettre en place divers moyens et mécanismes pour favoriser la modernisation de l'agriculture, moyens qui, en définitive, n'ont pas grand-chose à voir avec une agriculture dite traditionnelle¹⁹.

En somme, avec quelques nuances, un certain consensus s'établit dans l'historiographie concernant l'UCC. L'organisme serait né en 1924 de l'initiative d'agriculteurs aux prises avec les conséquences négatives de l'évolution marchande de l'agriculture. L'enthousiasme du début se serait rapidement émoussé, l'organisme ne paraissant plus viable trois ans plus tard. C'est l'occasion qu'aurait saisie le clergé pour s'emparer du mouvement, une prise de contrôle qui s'annonce en 1928 par l'appui officiel des évêques. Sous cette influence, l'UCC aurait renié ses premières orientations modernisatrices pour devenir un outil de valorisation de l'agriculture traditionnelle. Cependant, marquée par cette prémisse, l'interprétation des 20 années suivantes devient particulièrement obscure car l'examen des faits montre une UCC plutôt modernisatrice que tentée par un retour en arrière. La concordance entre la réalité et l'interprétation se rétablit ensuite à compter des années 1950 où l'UCC devient, sans transition, un organisme bien structuré, résolument au service des intérêts de l'agriculture moderne.

¹⁹. D'autres ouvrages que ceux mentionnés plus haut proposent des synthèses ou des études partielles de l'UCC. Elles sont le fait du mouvement lui-même ou de personnes qui en sont proches. Écrits souvent dans un but de propagande, ils fournissent des informations intéressantes mais demeurent relativement limités du point de vue de l'analyse. Entre autres: Gérard Filion. *Le syndicalisme agricole*. Québec, Action catholique, 1941. 124 p. Firmin Létourneau. *L'UCC*. Montréal, Imprimerie Populaire ltée, [s.d.]. 247 p. Dominique Beaudin. *L'UCC d'aujourd'hui*. Montréal, éd. de l'UCC, 1951. 159 p. Divers articles à caractère historique parus dans la *Terre de Chez Nous* à l'occasion d'anniversaires, particulièrement en 1949 et 1974.

changer la conception de leur activité économique, de leur place et de leur statut dans une société de plus en plus industrialisée et urbanisée. Nous constaterons qu'ils le font à travers des institutions qui sont elles-mêmes en voie d'adaptation à un contexte global changeant et où les pratiques coutumières de l'exercice du pouvoir et de la politique partisane arrivent mal à canaliser les nouvelles aspirations du monde agricole. C'est l'action conjointe et concertée de ces trois groupes qui nous amène à considérer l'implantation du syndicalisme agricole comme la manifestation d'un mouvement social de développement qui, dans le monde rural, prend la forme d'une adaptation à l'économie de marché.

Cette étude de cas porte sur un diocèse, sur des paroisses, sur des individus. Elle nous amène au coeur de ce vaste mouvement de modernisation où l'organisme syndical, malgré des débuts difficiles, réussira à devenir le point de ralliement privilégié des agriculteurs qui s'engagent dans cette voie.

Trois temps marquent l'évolution de l'UCC pendant la période qui nous occupe. La naissance prometteuse de l'organisme en 1924 sera suivie de six années extrêmement difficiles. La nouveauté de l'idée syndicale, les problèmes d'organisation et la forte réaction des milieux politiques au pouvoir font en sorte que l'UCC sera devenue presque moribonde en 1927. Cette dernière réaction est d'autant plus compréhensible que les premiers dirigeants de l'Union étaient très proches des milieux politiques d'opposition. Leur démission en 1926, dont on retrouve les échos dans Joliette, montre toute la difficulté d'organiser un syndicat d'agriculteurs dans le contexte des luttes politiques de l'époque. Mais l'appui officiel du clergé à l'UCC en 1928 et le plan de développement

agricole adopté par l'État en 1929 agiront comme les principaux éléments d'une relance du mouvement qui se concrétisera dans Joliette lors de la grande *Journée agricole* du 8 août 1931.

La crise économique impose ensuite ses conditions particulières au développement de l'UCC. Le ralentissement économique rend difficile le recrutement et le membership reste fragile. Mais cette période est aussi celle où se manifestent des efforts constants et originaux en terme d'éducation et d'organisation. Ils façonneront profondément la personnalité du syndicalisme agricole. C'est pendant cette période que les initiatives conjuguées des trois principaux acteurs poseront les bases du développement de l'agriculture québécoise pour les décennies à venir.

La grande réussite des années 1930 aura été de diffuser et de faire accepter l'idée de la formule syndicale, celle de la nécessité d'une union professionnelle pour les agriculteurs. Au début de la décennie suivante, la Deuxième Guerre mondiale redonne au processus de modernisation de l'agriculture l'impulsion que les années de crise avaient temporairement atténuée. Dans ce contexte économique nouveau où les caractéristiques marchandes deviennent déterminantes, l'UCC apparaît avec une personnalité distinctive et un dynamisme que l'historiographie avait déjà notés. Le cercle paroissial, instance la plus proche de l'agriculteur, semble mieux établi, plus solide et entreprenant. Il assume davantage de responsabilités et exprime nettement les intérêts et besoins des agriculteurs qui restent en production - rappelons que leur nombre chute abruptement après la Deuxième Guerre à la faveur de la forte poussée d'urbanisation que connaît alors le Québec. Cette dernière période prend fin en 1952, au moment où l'État s'apprête à légiférer dans le

domaine de la mise en marché des produits agricoles, législation originale qui marque le caractère maintenant résolument marchand de l'agriculture québécoise et qui signale la place importante qu'a prise l'UCC dans les rouages du pouvoir.



Les informations qui ont permis l'exploration de la vie des cercles paroissiaux de l'UCC et des individus qui les ont animés sont principalement tirées de rapports et de résumés de procès-verbaux des réunions des 45 cercles du diocèse de Joliette, des rapports annuels et d'autres documents des instances diocésaine et provinciale de l'UCC, de quelques documents d'organismes agricoles régionaux (cercles agricoles, sociétés d'agriculture, coopératives agricoles et caisses populaires), du rôle d'évaluation de quelques paroisses et d'une étude historique publiée par la Fédération UPA de Lanaudière²⁰.

À cause de la grande rareté des documents issus des cercles - nous n'avons retrouvé les copies des procès-verbaux de réunions de cercles que pour trois paroisses²¹ - l'essentiel de la documentation est constitué des rapports et résumés de réunions de cercles parus dans trois journaux: *La Terre de Chez Nous*, journal de l'UCC, ainsi que deux hebdomadaires régionaux, *L'Action Populaire* et *L'Étoile du Nord*. Ces journaux ont été systématiquement dépouillés de 1924 à 1952 pour y déceler

20. *Pour que vivent bêtes et gens*. Joliette, Fédération UPA de Lanaudière, 1984. 200 p. Ci-après: PQV.

21. *Cahier des séances de l'union catholique des cultivateurs de St-Liguori*, 1936 à 1950. *Journal des Assemblées et de la Comptabilité du cercle de l'UCC dans la paroisse de Ste-Marie Salomé*, 1940 à 1975. *Procès-verbaux des réunions du cercle UCC de Notre-Dame de Lourdes*, 1949 à 1975.

ce qui n'était parfois qu'un entrefilet isolé résumant le contenu d'une réunion de cercle.

Nous disposons ainsi de plus d'un millier d'articles de journaux qui fournissent soit un résumé plus ou moins étoffé d'une réunion d'un cercle de l'UCC, soit d'autres informations concernant les activités syndicales locales ou diocésaines. La quantité et la qualité des informations que l'on peut y trouver sont variables. Nous ne savons que peu de choses sur certains cercles alors que, pour d'autres, nous disposons des rapports de presque toutes les réunions. En supposant que les 45 cercles aient tenu, de 1924 à 1952, une moyenne de huit séances par année, nous disposerions d'un échantillon d'environ 10% des réunions. En réalité, ce pourcentage est beaucoup plus élevé parce que les 45 cercles n'ont pas tous existé ou n'ont pas été actifs pendant toute la durée de la période. De plus, une moyenne de huit réunions par année constitue, selon nos observations, une forte surévaluation, ce rythme n'étant atteint que par une faible minorité des cercles, et encore, de façon non soutenue. Nous estimons disposer d'un minimum d'environ 45% des résumés des réunions de cercles, base suffisamment fiable pour discerner la teneur des activités et des orientations majeures des cercles paroissiaux²².



Aborder ainsi l'étude d'un organisme par sa base implique le choix d'une région. Le diocèse de Joliette fut choisi parce qu'il offrait un éventail suffisamment représentatif de tous les types d'agriculture

²². En comparant les procès-verbaux officiels avec les résumés qu'en donnaient les journaux, nous avons pu, parfois, relever certaines omissions dans ces derniers. Toutefois, la fréquence de ces "oublis" reste faible et n'altère pas la valeur de l'ensemble des informations.

que l'on peut retrouver à cette époque, soit vivrière, marchande diversifiée et marchande spécialisée²³. Cette condition était essentielle pour retrouver à l'UCC l'écho des besoins et des intérêts divergents des divers groupes d'agriculteurs. Une brève analyse précisera d'entrée de jeu, au chapitre 1, le portrait agricole du diocèse pour la période.

Le chapitre 2 est consacré à l'examen du développement des structures de l'organisation. S'y révèlent les difficultés reliées à l'implantation de cette nouveauté que représente le syndicalisme pour les agriculteurs. La création et l'essor très irréguliers des cercles locaux jusqu'à la Deuxième Guerre s'accompagnent toutefois d'un déploiement très important de mécanismes divers d'information et d'éducation destinés à sensibiliser la population agricole aux exigences de la modernisation de l'agriculture. Si cette panoplie de moyens a pu être déployée malgré la croissance difficile des premières années, cela est dû en bonne partie à l'implication cléricale dans l'organisation, jusqu'à la fin des années 1930 surtout, et au fait que l'impulsion première du mouvement émane plutôt du haut de la structure, dans un contexte d'organisation démocratique que nous pourrions qualifier de *bien encadrée*.

Un portrait des trois groupes principaux d'acteurs et de leur rôle dans le mouvement fait l'objet du chapitre 3. La politique de modernisation agricole de l'État québécois en 1929 - étape dont l'importance est encore sous-estimée, croyons-nous, dans le développement de l'agricul-

²³. Cette classification repose sur celle élaborée par M. Morisset, *op. cit.* Chaque catégorie indique une tendance dominante. Les fermes vivrières sont celles n'ayant que peu ou pas d'activités marchandes significatives. Les fermes marchandes diversifiées, la majorité à l'époque, ont une production diversifiée et un rapport au marché qui peut être important. Produisant encore pour leur propre consommation, elles sont cependant suffisamment intégrées au marché pour en dépendre même si la diversification de leur production en tempère les effets. Les fermes marchandes spécialisées, bien que rares mais faisant leur apparition à l'époque, sont des fermes qui n'exploitent qu'une seule, ou deux, productions et sont entièrement intégrées au marché.

ture québécoise - nous mène au coeur de ceux qui l'auront élaborée et promue: les agronomes du gouvernement dont les rapports avec l'UCC bénéficieront d'un éclairage nouveau. De même, l'examen de l'implication de membres du clergé local et diocésain dans l'UCC permettra de mieux situer l'apport véritable de ce groupe à la modernisation de l'agriculture. Enfin, un portrait des agriculteurs eux-mêmes, des élus locaux et diocésains de l'UCC en particulier, sur lesquels nous ne disposons que de très peu d'information jusqu'à ce jour, permettra de préciser certaines caractéristiques socioéconomiques de ce groupe.

La vie, les activités et les prises de position des cercles locaux de 1924 à 1939 font l'objet du chapitre 4. À travers l'analyse des thèmes des réunions et des activités de cette unité paroissiale apparaissent les tendances et la volonté nettement modernisatrices véhiculées par l'organisme tout au long de la période. On peut aussi y déceler l'importance des impacts socioéconomiques qu'amènent avec elles les transformations reliées à cette modernisation de l'activité agricole. Une vaste pédagogie de l'action est développée pour convaincre les agriculteurs d'entamer le virage vers le marché et d'adhérer au syndicalisme.

Ces efforts semblent trouver une réponse favorable au cours de la période de 1939 à 1952 qu'aborde le chapitre 5. L'idée a fait son chemin. Les agriculteurs qui restent en production investissent maintenant plus volontiers leur cercle local. Ce dernier leur apparaît maintenant comme un véhicule crédible pour porter leurs revendications dans un contexte où le processus de modernisation de l'agriculture marchande reprend son élan avec la guerre.

Les transformations qui touchent la socioéconomie agricole ne concernent pas que les agriculteurs. Le développement marchand de l'agriculture rejoint aussi d'autres intervenants, des pans entiers en fait de l'économie régionale, qui seront affectés par ces changements. Dans Joliette, la crise qui secoue le secteur du tabac illustre ces tensions et ces enjeux nouveaux. Elle permet de mieux discerner l'ampleur des bouleversements qui sont provoqués et de mieux comprendre le jeu des différents acteurs qui y sont impliqués. Le chapitre 6 s'attardera à cette question particulière.



Chapitre 1

L'agriculture dans Joliette

Le diocèse de Joliette est constitué des trois comtés de Berthier, Joliette et Montcalm ainsi que d'une partie du comté de l'Assomption¹. Il offre à l'analyse une palette représentative des divers types d'agriculture que l'on retrouve au Québec dans la première moitié du siècle: une agriculture de subsistance ou vivrière, une agriculture marchande diversifiée ainsi qu'un début de spécialisation. Dans ce dernier cas, même s'il reste difficile d'en préciser le degré, nous pouvons à tout le moins déceler des amorces sérieuses de développement dans ce domaine. En raison de ces caractéristiques, la région offre un terrain propice à l'implantation du syndicalisme agricole. Elle propose un éventail suffisamment représentatif des groupes aux intérêts différents qui auront à répondre au mouvement de modernisation véhiculé par l'UCC.

Située au nord de Montréal, la région s'étend des rives du fleuve jusqu'au contrefort des Laurentides. Elle fut d'abord organisée sous la tenure seigneuriale dès 1637 et à ce vieux terroir longeant le St-Laurent s'est ajoutée, dès le début du XIX^e siècle, la partie nord de la région

¹. Il s'agit des 5 paroisses: St-Henri de Mascouche, St-Lin, Épiphanie, St-Roch et St-Joachim.

Les Basses-Terres, zone inondable longeant le fleuve, sont constituées de marécages, de savanes mais aussi de riches terres noires très fertiles de même que d'une zone sablonneuse, vers St-Thomas, très favorable à la culture du tabac.

C'est dans la deuxième zone, la Prairie, que l'on retrouve les meilleures terres de la région, les plus productives et c'est là aussi que l'on peut rencontrer le plus grand nombre de fermes dont la production est orientée vers le marché. Fait significatif, ce sont les paroisses situées dans cette zone qui s'engageront les premières dans l'UCC⁴.

La zone du Piedmont assure le relais entre la Plaine et la Montagne. L'agriculture y est encore viable grâce au climat de certaines vallées qui commencent ici à se dessiner mais elle est soutenue par une activité forestière qui prend une place significative à ses côtés.

Finalement la quatrième zone, la Montagne, est pratiquement déclassée du point de vue agricole sauf peut-être pour certains secteurs isolés de basses terres. La forêt ici supporte l'essentiel de l'activité économique⁵.

Au début de la période qui nous occupe, on peut retrouver dans la région les diverses formes d'agriculture que l'on pratique dans l'ensemble du Québec. Le diocèse se distingue par une présence plus prononcée du secteur de l'agriculture marchande diversifiée et par l'amorce

4. Voir la carte 2, à la fin de ce texte, où sont indiquées, en rouge, les paroisses qui ont répondu à l'appel de l'UCC avant 1928. Elles sont aussi, de façon générale, situées près du réseau de chemin de fer.

5. L'UCC aura plus de difficulté à implanter et maintenir ses cercles paroissiaux dans cette région quoiqu'elle eût un certain succès avec la syndicalisation des bûcherons dans les années 30. Sur cette question, voir J.-P. Kesteman et al. *op.cit.* p. 119 à 125.

de développement de certaines productions spécialisées. Ce canevas semble propice à l'analyse de l'implantation du syndicalisme agricole en ce qu'il offre, entre autres, la possibilité de vérifier comment et dans quel milieu l'organisme syndical a pu réussir à trouver une oreille attentive à son discours. Dans le diocèse, et ce depuis le XIX^e siècle, l'existence d'un lien significatif entre l'agriculture et le marché semble important à cet égard. Par la suite, ce caractère marchand de l'agriculture régionale continue de s'affirmer et de s'accroître à un rythme toujours sensiblement plus marqué que celui que connaîtra le Québec dans son ensemble. L'existence de ce secteur apparaît essentiel pour l'analyse, entre autres en ce qui concerne le rôle du clergé qui, selon l'interprétation courante qui s'est maintenue jusqu'à ce jour, aurait contribué à ralentir la progression.

Un marché aux racines lointaines

Nous retrouvons les traces d'une sensibilité au marché dès le XIX^e siècle. La région peut répondre à la demande découlant du traité de Réciprocité de 1854 et de la guerre civile américaine en accroissant de façon significative sa production dans le secteur des grandes cultures (voir le tableau 1 à l'annexe A). Cette croissance rapide se fit par «une expansion de 12,2% des terres en culture entre 1851 et 1861 [et par] les changements des pratiques agricoles et le perfectionnement des instruments aratoires»⁶.

À la fin du traité, la région peut répondre aux besoins nouveaux du marché qui imposent une réorientation vers la production laitière et

⁶. PQV, p.70.

l'élevage du mouton dont la laine était exportée vers les industries textiles de la Nouvelle Angleterre⁷. Après 1880 nous pouvons constater une croissance dans la production du porc, du foin et du tabac. Dans ce dernier cas la région avait réussi à s'accaparer du marché de Montréal au détriment des producteurs ontariens⁸. La paroisse de St-Jacques étant au centre du processus, la production de tabac croîtra de 800% entre 1871 et 1891. Ajoutés à l'augmentation régulière de la production de beurre et de fromage tout au long du siècle, ces signes indiquent une sensibilité certaine de la région au marché et ce, très tôt dans son histoire.

Par voie d'eau surtout ou par chemin de fer, le centre de la région bénéficie assez tôt de facilités de communications lui permettant un accès aux marchés (voir carte 2 à la fin de ce chapitre). Dès 1850 un chemin de fer relie Joliette à Lanoraie où se développe une activité portuaire assurant la liaison avec Montréal et Québec. En 1880 s'ajoute le tronçon du Canadien Pacifique qui, dit-on, ne bouleverse pas les habitudes des gens car «les fermiers de Joliette et de Berthier continuèrent à livrer leurs pois, patates et autres denrées au port de Berthier»⁹. En 1888 une autre ligne de chemin de fer traversait une partie de la région en reliant Montréal à St-Gabriel¹⁰.

Le premier quart du XX^e siècle

Du début du XX^e siècle jusqu'à la fondation de l'UCC, les tendances au développement de l'agriculture de marché et l'amorce de

⁷. *Id.*

⁸. *Ibid.* p.73.

⁹. *Id.*

¹⁰. *Ibid.* p.73, 148-150, 169.

spécialisation dans certains secteurs de production se sont accentuées. On peut ainsi remarquer que la région est en mesure de répondre rapidement aux sollicitations du marché mais qu'elle subira aussi les contre-coups de l'effondrement de la nouvelle économie agricole au lendemain de la Première Guerre. La chute des prix après 1920 surprend les agriculteurs endettés qui avaient investi dans la modernisation de leur ferme et le problème devient plus aigu pour ceux qui s'étaient le plus engagés sur la voie de la spécialisation.

Tableau 1			
Nombre et superficie des fermes			
Diocèse de Joliette, 1901 - 1921			
	1901	1911	1921
Nombre de fermes	8 992	8 997	7 479
Superficie totale	815 280	816 930	854 918
Acres en culture	311 881	338 188	353 974
Acres en pâturage	186 514	156 449	165 373
% exploité	61%	60%	60%
Source: <i>Recensements du Canada</i> , 1901 à 1921, tels que reproduits dans <i>PQV</i> . p.77.			

Entre 1901 et 1921 un mouvement de consolidation s'amorce avec la diminution de 17% du nombre de fermes. En 1901, la superficie moyenne des fermes est de 90 acres, dont 34 en culture et 20 en pâturage. En 1921, la taille moyenne est de 114 acres dont 47 en culture et 22 en pâturage. Cette croissance de la superficie moyenne de chaque ferme ne s'accompagne pas cependant d'un développement de la superficie exploitée, le pourcentage se maintenant à 60% pendant toute la période. La croissance de la production se fonde plutôt sur l'exploitation

mécanisée d'une plus grande superficie par agriculteur, ce qu'illustre le tableau 2 qui montre que les investissements en instruments aratoires ont presque triplé en certains endroits pendant cette période.

Tableau 2			
Valeur des instruments aratoires (en \$)			
Diocèse de Joliette, par comté, 1901 - 1921			
	1901	1911	1921
Berthier	526 904	862 365	1 717 368
Joliette	508 781	753 020	1 610 161
L'Assomption	718 688	780 561	1 465 915
Montcalm	296 167	569 656	1 033 548
Total	2 050 540	2 965 602	5 826 992

Source: *Recensements du Canada*, 1901 à 1921, tels que reproduits dans *PQV*, p.76.

De plus en plus mixtes, axées sur la production laitière et la production porcine, les pratiques agricoles et les activités économiques qui y sont liées se modifient tant bien que mal, les institutions nécessaires à une bonne intégration au marché tardant à s'établir. On assiste aussi à une forte tendance vers la spécialisation dans la production de tabac à pipe et à cigare (dans St-Jacques, St-Alexis et St-Esprit en particulier) et dans la production d'oeufs autour de St-Félix qui peut trouver un débouché sur le marché montréalais¹¹. Cette sensibilité plus forte au marché que dans l'ensemble du Québec permet à la région de bénéficier davantage des retombées économiques favorables provoquées par la Première Guerre. Mais elle en subira aussi plus fortement les contrecoups dans la crise qui suivra la fin de celle-ci.

¹¹. *Ibid.* p.76-77.

Les temps de l'UCC

Une petite enquête menée en 1927 par l'agronome régional révèle l'existence dans le diocèse d'endroits où l'agriculture marchande diversifiée serait déjà fortement implantée. Les résultats de cette enquête ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'agriculture régionale mais ils signalent à tout le moins qu'à l'aube des années 30, il existe des îlots où l'intégration au marché est très forte dans l'économie de certaines fermes. L'enquête fut menée auprès de 22 agriculteurs «presque tous voisins» de St-Thomas. Ils disposent, en moyenne, d'une terre de 85 arpents dont la valeur s'élève à 11 760\$ soit beaucoup plus que la moyenne régionale et québécoise (voir le tableau 2 à l'annexe A). Leur revenu brut annuel est de 1886\$, soit 27% de plus que l'ensemble de la région et il provient à 30% de l'industrie laitière, 19% du tabac, 13% du porc, 6% des produits de l'érable, 5% de l'aviculture et 27% d'autres productions¹².

Après la crise agricole qui suivit la Première Guerre, celle, générale, des années 30 frappe de plein fouet les agriculteurs marchands selon leur degré d'insertion dans le marché. L'effet de la baisse de 60% des prix agricoles entre 1929 et 1932 fut encore accentué par une baisse de seulement 33% du coût des intrants¹³. Cependant, c'est au cours de ces années de crise que, stimulée par les agronomes du gouvernement québécois et par l'UCC, l'adaptation au mouvement de modernisation de l'agriculture prend de l'ampleur et que certaines productions précisent

¹². Rapport de l'agronome régional dans: *AP* 20-2-30, p.7. Voir le tableau 2 à l'annexe A pour les données comparatives entre la région et l'ensemble du Québec.

¹³. *PQV*, p.92.

leur orientation vers la spécialisation comme dans le tabac à cigarettes, l'aviculture et l'industrie laitière¹⁴.

Les premières années de la Seconde Guerre provoquent une augmentation de 75% des prix agricoles, relançant la prospérité dans la région¹⁵. La concentration redémarre, après la pause artificielle du temps de crise. De 1941 à 1951, 1000 fermes disparaissent, leur nombre passant de 7397 à 6322¹⁶. Les conditions nouvelles dans lesquelles se façonne maintenant l'agriculture défavorisent davantage les secteurs les plus au nord de la région qui connaissent alors un taux plus important d'abandon de fermes.

Une agriculture plus marchande

L'agriculture de la région connaît une évolution semblable à celle du Québec dans son ensemble: augmentation de la production marchande et spécialisation avec prédominance de production laitière. Cependant, entre les années 30 et 50 elle se distingue toujours de l'ensemble de la province par une production marchande sensiblement plus importante et par le développement de secteurs spécialisés très marqués dans le tabac, la volaille et le porc, toutes conditions favorables à l'émergence d'un groupe d'agriculteurs susceptibles d'être réceptifs au discours des fondateurs de l'UCC¹⁷.

Ainsi les zones les plus fertiles, soit celles des Basses-Terres et de la Prairie, vieux terroir seigneurial, sont-elles presque entièrement oc-

14. *Ibid.* p.99.

15. *Ibid.* p.106.

16. Voir le tableau 2 à l'annexe A.

17. Pour la description qui suit, voir le tableau 2 à l'annexe A.

cupées et présentent un pourcentage de terres améliorées par ferme plus élevé de 10 à 15%. Ces fermes sont plus capitalisées que la moyenne des fermes québécoises: 12% de plus en 1931, 24% en 1941 et 9% en 1951. L'utilisation de machineries agricoles y est plus intensive. En 1931 par exemple, la proportion de fermes possédant un tracteur est le double de celle de l'ensemble québécois.

Cette capitalisation plus élevée se reflète d'ailleurs dans le taux d'endettement. En 1931 et 1941 la dette moyenne des fermes de la région est de 52% plus élevée que dans l'ensemble du Québec. En 1951, alors que le phénomène de l'endettement a progressé partout de façon significative, le pourcentage de fermes de la région déclarant une hypothèque reste encore supérieur avec 43% par rapport à 36% pour le Québec. En 1944, le diocèse reçoit 4,6% du nombre de prêts consentis par l'Office du crédit agricole, ce taux correspondant à celui du nombre de ses fermes. Toutefois, il accapare 6% des montants¹⁸. Autre signe d'une pénétration plus poussée de la production marchande, l'utilisation de la main-d'oeuvre extérieure à la famille y est aussi plus importante.

Quoique n'étant pas encore dominante au début de la période, la production marchande spécialisée est cependant une caractéristique de la région. Le tabac en particulier fait figure de spécialité régionale¹⁹. Soixante-quinze pourcent des acres plantés en tabac au Québec le sont dans la région. Cette production intéresse 40% des producteurs en 1931 et 23% en 1951 alors qu'ils y tirent respectivement 16,4% et 23,4% de

¹⁸. Le diocèse reçoit 902 prêts sur 19 749 et 2 275 862 \$ sur 37 949 227 \$. Voir *Rapport de l'Office du crédit agricole du Québec*, 1944.

¹⁹. Des différences intra-régionales notables sont toutefois perceptibles dans les trois secteurs du tabac, de la volaille et du porc, ce que laissent voir les tableaux 3 à 8 à l'annexe A.

leurs revenus. On peut remarquer aussi une concentration significative du nombre de volailles et de porcs dans la région de même que des revenus plus importants réalisés dans ces deux types de production que dans l'ensemble du Québec.

Le pourcentage des fermes joliettaines dont la moitié des revenus provient d'une seule production en 1941 est de 25% par rapport à 18% pour le Québec. Si on ajoute les fermes mixtes, celles dont la moitié des revenus provient de deux productions, le rapport passe respectivement à 60% et à 40%²⁰.

En 1951, le classement des fermes selon la valeur des produits vendus, montre des taux plus élevés pour les fermes de la région dans toutes les catégories de fermes commerciales²¹.

Le nombre de fermes comptant sur les revenus provenant du tabac, de la volaille et du porc est plus important dans la région qu'ailleurs et les revenus qu'elles en attendent sont aussi plus élevés. On peut aussi remarquer une consommation moindre, sur place, des produits de la ferme ainsi qu'un apport moindre de revenus provenant de l'extérieur²².

L'essor de la commercialisation et de la spécialisation pendant la période transparaît aussi dans la teneur des interventions de l'agronome régional à la lecture de deux conférences qu'il donne, à 14 ans de distance, faisant la revue des conditions régionales des marchés et des cultures. En 1936, il fait état des progrès des différentes cultures impor-

20. Tableau 3 à l'annexe A.

21. Tableau 4 à l'annexe A.

22. Tableaux 5 à 8 à l'annexe A.

tantes et des revenus qu'elles produisent mais il relève surtout les carences de la production et réaffirme la nécessité d'une meilleure articulation au marché. En 1950 par contre, le discours porte essentiellement sur les perspectives du marché. Le stade de l'apprentissage des techniques modernes de production semblait alors acquis²³.



Déjà au XIX^e siècle, l'agriculture de Joliette dénote une sensibilité certaine aux marchés. Dotée de bonnes terres, bien servie en voies de communication et située près des marchés urbains importants de Montréal et de Québec, elle se distingue à l'arrivée de l'UCC en 1924, par un développement de la production marchande un peu plus avancé que dans le reste du Québec en même temps qu'y persiste un secteur pauvre, proche de l'autosubsistance. Si la spécialisation, terme logique du mouvement de modernisation porté par l'État et l'UCC, est encore loin d'être dominante, Joliette n'en connaît pas moins une amorce sérieuse dans des secteurs comme l'industrie laitière, le tabac et l'aviiculture.

Ce fond de scène économique de l'agriculture régionale offre à l'analyse une perspective favorable à la saisie de la dynamique de l'implantation du syndicalisme agricole en région. La variété des types d'agriculture que l'on retrouve dans le diocèse de Joliette entre 1924 et 1952 se reflétera dans la situation, les besoins, les intérêts et les attentes des divers groupes d'agriculteurs et posera les conditions du développement de l'organisme syndical.

²³. Les conférences d'Anthime Charbonneau dans: *AP* 23-4-36, p.7; *EN* 23-4-36, p.9; *AP* 6-4-50, p.13; *AP* 13-4-50, p.9.

Chapitre 2

L'UCC, une organisation centralisée en quête d'enracinement

Depuis le XIX^e siècle, le milieu agricole régional s'était doté d'organismes variés d'encadrement. Les Sociétés d'agriculture, les cercles agricoles et les coopératives couvraient presque tout le territoire et pouvaient compter sur la participation significative d'une bonne part de la population. En 1924, une nouvelle forme de regroupement, celle du syndicalisme, naissait dans un fort courant d'optimisme mais les espoirs initiaux s'estompèrent rapidement après seulement deux ou trois années. Cette initiative d'agriculteurs pour mettre sur pied une association professionnelle fut cependant reprise et soutenue par l'Église au moment où l'État proposait un vaste plan visant à accélérer l'adaptation de l'agriculture québécoise au marché. Ce projet de modernisation prévoyait, entre autres, la mise en place d'une forme unique de regroupement des agriculteurs et manifestait le souhait de voir l'Église s'impliquer activement dans son organisation.

Après 1926, le nombre de cercles UCC est à la baisse et leurs activités sont en déclin. L'année 1931 marquera un redémarrage plutôt spectaculaire. Le clergé, l'évêque en tête, s'implique directement dans le

développement de l'organisme. La mise en place de l'union diocésaine, palier intermédiaire entre le cercle paroissial et la direction centrale de l'UCC, ainsi que la présence active de membres du clergé aux niveaux diocésain et paroissial contribuent beaucoup à résoudre les problèmes d'organisation qu'avait connus le syndicalisme dans ses premières années d'existence.

Sans changer les objectifs fondamentaux que proposait l'UCC au moment de sa fondation en 1924, le nouveau départ de 1931 vise cependant à les adapter aux besoins et aux intérêts de la majorité des agriculteurs de l'époque. Le discours des fondateurs semblait ne rejoindre qu'une minorité, le groupe le plus engagé dans le marché. C'est à la vaste majorité des agriculteurs que, dorénavant, l'organisme voudra maintenant s'adresser.

Bien que la fragilité du membership persiste jusqu'aux années quarante, l'UCC parvient tout de même à diffuser son message. Pendant cette période de crise peu propice à l'embrigadement syndical, elle s'active à sensibiliser la population rurale à la spécificité du syndicalisme agricole. Se faisant l'écho des stratégies de l'État, elle tâche de mieux faire connaître les méthodes modernes de production et de mise en marché des produits agricoles. Dans ce contexte, le cercle UCC des années trente apparaît comme un lieu de formation, de diffusion et de vulgarisation des pratiques agricoles modernes, un lieu de sensibilisation aux exigences de l'agriculture de marché. Il devient en quelque sorte le véhicule d'un projet social axé sur la coopération et l'action collective, l'instrument de formation d'une nouvelle élite rurale façonnée aux exigences de l'agriculture nouvelle et de l'action syndicale ainsi que le cata-

lyseur de multiples coopératives d'achat et de vente au service des agriculteurs marchands.

Pendant les années 30, la promotion des intérêts syndicaux relève moins des cercles que de l'organisation centrale. L'initiative des grandes orientations émane du palier supérieur et leur diffusion vers les cercles est favorisée par le relais que constitue l'union diocésaine. Après la Deuxième Guerre qui contribue à accélérer l'intégration de l'agriculture au marché, les agriculteurs restant peuvent bénéficier d'une structure syndicale dont les fondements sont bien en place. Le cercle, tout en restant le lieu de diffusion des orientations venues d'en haut, deviendra davantage un moyen d'expression des intérêts et des besoins de la base vers le haut de l'organisation.

L'encadrement agricole avant l'UCC

Avant l'arrivée de l'UCC en 1924, la région compte plusieurs organismes d'encadrement voués au développement du monde rural. Les Sociétés d'agriculture existent dans chaque comté depuis le milieu du XIX^e siècle et celui de l'Assomption bénéficie d'une école d'agriculture depuis 1867¹. En 1898, 39 cercles agricoles sont actifs dans la région; ils regroupent 3658 membres, soit 40% des agriculteurs². La fédération de ces cercles en 1875 sous le nom de l'Union agricole nationale aurait pu devenir la première organisation syndicale des agriculteurs; elle fut en bonne partie l'oeuvre d'un individu de la région, Louis Lévêque, di-

¹. PQV. p.63-65.

². PQV. p.66 et *Recensement du Canada*, 1901. Avec en moyenne 93 membres par cercle, ce niveau de participation représenterait le double de la moyenne québécoise, voir: J.P. Kesteman et al. op.cit. p.27.

recteur de la Société d'agriculture de Joliette et membre du Conseil d'agriculture³.

La formule coopérative semble aussi avoir reçu un accueil favorable au début du siècle alors que 11 coopératives paroissiales furent fondées entre 1913 et 1919. De ces 11 paroisses, 6 feront partie du contingent des 16 paroisses qui se doteront d'un cercle de l'UCC avant 1930⁴. Après 1930, l'action de l'UCC sera d'ailleurs déterminante dans la croissance très significative du nombre de coopératives dans la région⁵. C'est donc sur un territoire déjà relativement bien pourvu d'organismes agricoles variés que l'UCC tente de s'implanter.

Un démarrage difficile: les années 20

Joliette est une des régions qui répond à l'appel lancé par Noé Ponton dans le *Bulletin des agriculteurs* pendant l'année 1924 pour la création d'une association professionnelle. En septembre, une délégation du diocèse est choisie pour représenter la région à ce qui deviendra le congrès de fondation de l'Union catholique des cultivateurs le 1^{er} octobre 1924 à Québec.

Sous la présidence de M. Adélarde Chevette, maire de Saint-Ambroise, une autre assemblée des cultivateurs de Joliette fut tenue le 14 septembre 1924, afin de constituer une délégation diocésaine. À sa première réunion du 20 septembre suivant, le conseil de comté nomma Henri Majeau, Simon Desrochers et Henri Champagne, tous les trois originaires de St-Charles Borromée, Damien Neveu de Saint-Ambroise

³. *Gazette des campagnes*, 17 juin 1875, cité dans *PQV*. p.66.

⁴. Ce sont les paroisses de St-Thomas, St-Alexis, St-Ambroise, St-Charles Borromée, St-Jacques, Ste-Marie Salomé, St-Jean de Matha, Ste-Béatrix, Berthier, Lanoraie et St-Cuthbert. Les 6 premières auront leur cercle UCC avant 1930. *PQV*. p.75.

⁵. Nous étudierons plus loin ces liens entre l'UCC et les coopératives.

et Émile Mondor de Saint-Thomas pour représenter les cultivateurs de Joliette au congrès agricole de Québec⁶.

À ne considérer que la période 1924-1930, l'histoire de l'UCC apparaît comme un feu de paille⁷. Après un départ assez intéressant avec 310 membres en 1925, on estime qu'en 1929 il n'y avait plus dans la région que «96 ucécistes répartis entre 14 cercles locaux, la plupart inactifs⁸». Le tableau 3 qui suit, présente, pour les cercles mis sur pied avant 1930, le pourcentage des agriculteurs qui y adhèrent au moment de la fondation.

⁶. *PQV*, p.81. Pour les événements entourant le congrès de fondation de l'UCC, voir: J.P. Kesteman et al. op.cit. p.47 à 53.

⁷. Très peu de données existent pour cette période et leur fidélité n'est pas totalement établie. Nous utilisons celles de *PQV* qui auraient été colligées dans certaines archives de cercles locaux. Ces documents ont presque tous été perdus lors d'une inondation vers 1986. Nous les avons complétées avec celles tirées des journaux *TCN-Le Devoir*, *TCN* et *AP*. Après la création de l'Union régionale en 1929, les choses s'améliorent un peu même s'il reste certaines difficultés: nous retrouvons, par exemple, des différences, souvent minimes cependant, entre les chiffres provenant de l'UPA provinciale, de l'UPA régionale et des rapports annuels publiés dans les journaux. Ces différences pourraient tenir à la période au cours de laquelle ces chiffres étaient recueillis, en juillet au moment du congrès régional ou en décembre au moment du congrès provincial, de l'inclusion ou non des membres qui n'avaient pas payé leur cotisation et, à compter de 1934, de l'inclusion ou non des membres bûcherons. Nous considérons qu'après 1930 les données nous présentent une image sinon totalement exacte du moins suffisamment juste de l'évolution du membership.

⁸. *PQV*, p.89-90.

Tableau 3			
Membership des cercles UCC fondés avant 1930, diocèse de Joliette			
Paroisses (Comtés)	Membres UCC à la (fondation)	Nb. de fermes*	% des membres UCC
St-Ambroise (J)	127 (1924)	230	55
St-Chs Bor. (J)	? (1924)		
Épiphanie (A)	13 (1925)	148	9
St-Lin (A)	16 (1925)	259	6
St-Alexis (M)	70 (1925)	185	38
St-Esprit (M)	29 (1925)	206	14
St-Liguori (M)	? (1925)		
St-Jacques (M)	? (1925)		
St-Henri (A)	? (1925)		
Ste-Marie (M)	? (1926)		
Ste-Mélanie (J)	? (1926)		
St-Félix (J)	15 (1928)	229	7
St-Thomas (J)	14 (1928)	209	7
St-Gabriel (B)	38 (1928)	185	20
Mandeville (B)	15 (1929)	98	15
St-Barthélémy (B)	77 (1929)	280	27
<p>* Le nombre de fermes correspond à la moyenne du nombre des fermes en 1921 et en 1931.</p> <p>Sources: <i>PQV</i>. p. 84, 89, 152, 167, 171, 173, 174.</p> <p><i>TCN - Le Devoir</i>, 1-5-20.</p> <p><i>AP</i> 12-11-31, p.2</p> <p><i>EN</i> 3-9-25, p.1 et 18-11-26.</p> <p><i>Recensements du Canada</i>, 1921, 1931.</p>			

De façon générale on peut considérer que l'UCC n'aurait touché que 5% au maximum des agriculteurs de Joliette avant 1930 et ce, dans les meilleurs moments de l'organisme, soit surtout au début de la pé-

riode. Dans les paroisses ucécistes, 20% en moyenne des agriculteurs ont fait partie de l'organisme et ce, pour des périodes pouvant être très brèves étant donné le caractère éphémère de l'existence des cercles à cette époque. En considérant les variations importantes entre les paroisses, on peut considérer que le membership de l'UCC entre 1924 et 1930 reste très faible et fragile.

Les informations disponibles pour cette période ne permettent pas de discerner comment, alors, le syndicalisme était présenté aux agriculteurs ni quels groupes d'agriculteurs y ont adhéré. Nous pouvons cependant proposer que le discours tenu lors des réunions de fondation de cercles ne devait rejoindre qu'une minorité d'agriculteurs. Avant 1926, les cercles UCC sont presque tous fondés après une visite de Damien Neveu, le représentant régional, et de Laurent Barré, le président de l'UCC⁹. Or, d'une part, l'appartenance politique de ces deux personnes, clairement identifiées au parti conservateur, a peut-être contribué à freiner les ardeurs militantes d'une portion importante de leur auditoire potentiel, du moins celle constituée de leurs opposants politiques.

D'autre part, le discours des fondateurs de l'UCC est étroitement articulé aux besoins des agriculteurs déjà bien engagés dans l'agriculture marchande et sans doute en voie de spécialisation¹⁰, groupe qui, bien que présent dans Joliette, reste encore minoritaire parmi les agriculteurs marchands diversifiés. Cet aspect pourrait être confirmé par le fait qu'au départ de l'équipe des premiers dirigeants de l'UCC en 1926, une bonne partie des membres semblent avoir déserté l'organisme au profit

⁹. PQV, p.84.

¹⁰. J.P. Kesteman et al. op.cit. p.55.

de deux associations régionales de producteurs spécialisés dans le tabac et la volaille, mises sur pied en 1927 pour répondre aux besoins de mise en marché de ces productions¹¹. De plus, les 16 paroisses ayant fondé un cercle avant 1930 sont toutes situées dans la région où le potentiel agricole des terres est considéré comme le plus élevé. De même, leur proximité avec les voies ferrées pourrait suggérer qu'elles seraient susceptibles d'avoir connu une intégration plus marquée au marché¹².

Trois causes peuvent expliquer cet échec relatif des premières années: d'abord, les difficultés liées au développement et au maintien d'une structure organisationnelle à l'échelle du Québec; ensuite, la confusion probable entourant la spécificité de la nature et du fonctionnement du syndicalisme agricole, forme nouvelle de regroupement pour les agriculteurs de l'époque; enfin, la farouche opposition d'une partie de l'élite politique incarnée par le ministre québécois de l'agriculture, J.E. Caron.

À la différence du mouvement Desjardins dont la structure s'est élaborée tout d'abord par la création des Caisses paroissiales, l'UCC voit le jour sous la forme d'un organisme panquébécois. Il restait ensuite à fonder les cercles paroissiaux, processus qui s'avéra extrêmement difficile à maintenir après l'engouement relatif du début¹³. Jusqu'à la mise en place du niveau diocésain, au début des années 30, la structure à deux paliers de l'UCC ne parvient pas à assurer ni un encadrement efficace,

11. PQV, p.90.

12. Voir la carte 2 à la fin du chapitre 1. Ces dernières considérations restent toutefois très hypothétiques. Étant donné le très faible taux de participation à l'UCC, l'examen des caractéristiques de la production agricole de ces paroisses, dans le but d'en discerner le degré d'intégration au marché, ne serait pas significative.

13. Pour les circonstances entourant les débuts de l'UCC provinciale, voir: J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.50 à 90.

ni une circulation satisfaisante des informations nécessaires à la simple survie d'un organisme d'une telle ampleur. La tâche est considérable de vouloir relier les quelques 137 000 agriculteurs d'alors répartis sur un vaste territoire. La direction centrale n'est pas en mesure d'évaluer avec justesse l'étendue même du développement de l'organisme parce que trop de cercles ne produisent pas de rapports de leurs activités¹⁴. De même n'est-elle pas en mesure de faire parvenir ses informations aux cercles parce qu'elle ignore trop souvent le nom des personnes responsables¹⁵.

Ces difficultés de communication s'aggravent entre 1927 et 1929, entre le moment où *Le Bulletin des agriculteurs* cesse d'être le journal porte-parole de l'UCC et celui où *La Terre de Chez Nous* paraît pour la première fois. La voix de l'UCC ne peut alors se faire entendre, bien timidement, que par l'entremise d'une page, deux fois la semaine, dans le journal *Le Devoir*¹⁶. On s'efforce tant bien que mal d'aider les intervenants locaux par la publication d'articles expliquant le fonctionnement d'un cercle, par des exemples d'ordre du jour mais ce journal ne rejoint qu'une très faible proportion des agriculteurs¹⁷.

À ces difficultés d'organisation, il faut ajouter que la nature et la nécessité du syndicalisme agricole comme formule de regroupement ne s'imposent pas d'évidence à la majeure partie des agriculteurs. La fondation de l'UCC répondait sans doute aux besoins et aux revendications

14. *TCN-Le Devoir* 3-2-27, p.4.

15. *Id.* À cet effet, on précise dans l'article de «ne pas oublier, surtout, de nous donner le nom de leur aumônier».

16. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.80 à 84. Cette page portait déjà le nom de *Terre de Chez Nous*.

17. Cette explication des difficultés initiales d'organisation de l'UCC est proposée par Albert Rioux dans un «Historique de l'UCC» in *TCN* 13-10-43, p.23. Voir aussi, entre autres articles: *TCN-Le Devoir* 10-1-28 et 31-1-28.

des agriculteurs les plus engagés dans le marché¹⁸. Pour eux, la difficile intégration à ce marché, qui se manifeste par une spécialisation plus poussée d'un secteur de production, cela allant de pair avec une capitalisation plus élevée et des exigences plus aiguës de rentabilité, suscite une prise de conscience commune de leurs problèmes. Et l'association professionnelle disait-on, entre autres parce qu'elle a profité aux ouvriers et aux autres classes de la société, devait aussi permettre aux agriculteurs de faire entendre leur voix et de défendre leurs intérêts¹⁹. Mais pour la majorité des agriculteurs dont les pratiques ne sont pas encore bouleversées en profondeur par le marché, l'adhésion au syndicalisme peut sembler moins urgente. La nouveauté même de la formule en milieu agricole peut, de plus, susciter des réticences à y adhérer.

Aussi faut-il se familiariser avec cette nouveauté, avec son fonctionnement, après en avoir compris la spécificité. Même pour les premiers adhérents, laissés à eux-mêmes dans leur localité, manquant d'encadrement et d'information, la tâche sera presque impossible, leur motivation initiale s'usant rapidement au fil du temps²⁰.

Ce relatif flottement entourant la cause syndicale est mis à profit par le pouvoir politique pour tenter de déstabiliser l'organisme naissant. Le ministre québécois de l'agriculture, J.E. Caron, voit d'un très mauvais oeil la venue d'un syndicat indépendant représentant les intérêts des

18. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.55 à 70.

19. Cette comparaison avec d'autres groupes sociaux sera constamment utilisée comme argument, même jusqu'à la fin des années quarante, pour expliquer et justifier l'existence du syndicalisme agricole. Ce thème sera traité au chapitre 4.

20. Voir *PQV*, p.89 où l'on relève que «l'encadrement des dirigeants était insuffisant». À la fin des années quarante, les rapports des réunions de cercles UCC laissent encore voir que beaucoup d'énergie y est consacrée à expliquer la nature et la spécificité du syndicalisme agricole par rapport à d'autres formes de regroupement.

agriculteurs. Il a beau jeu de discréditer l'UCC et de semer le doute sur sa véritable nature en la présentant comme un regroupement caché d'opposants politiques du gouvernement libéral²¹. La tactique est d'autant plus efficace que les deux principaux artisans de l'UCC, J. Noé Ponton et Laurent Barré, sont clairement identifiés comme des opposants aux libéraux. Dans Joliette même, trois des principaux leaders du mouvement sont des conservateurs reconnus, dont Damien Neveu qui agit comme le représentant régional²².

Ajoutées aux faiblesses de l'organisation et aux difficultés de percevoir de façon positive la formule syndicale, ces craintes d'être identifié à l'opposition gouvernementale ont sans aucun doute tempéré ce qui pouvait rester de volonté aux agriculteurs de l'époque d'adhérer à l'UCC. On risquait de perdre les divers privilèges de l'État obtenus par l'entremise des cercles agricoles et, de surcroît, il fallait payer une cotisation pour être membre de l'UCC. En 1929, l'UCC de Joliette semblait moribonde.

Le renouvellement de 1931

C'est en août 1931 que l'UCC de Joliette connaît une renaissance assez spectaculaire qui, malgré certaines fluctuations de ses effectifs dans les années suivantes, détermine de façon définitive l'établissement de l'organisme dans la région. Deux facteurs auront favorisé cette re-

²¹. Sur cette question, voir les détails dans R. Migner, *op.cit.*

²². Tous les trois sont de St-Ambroise: Damien Neveu, candidat conservateur fédéral en 1926, 1929 et 1940 (*EN* 26-8-26, p.1; *AP* 5-8-26, p.1; *EN* 2-5-29, p.1; *AP* 7-3-40, p.1); Adélarde Chevrete sera régulièrement délégué du comté aux congrès des conservateurs fédéraux en 1925, 1926, 1932 et 1933 (*EN* 1-10-25, p.1; *AP* 5-8-26, p.1; *AP* 13-10-32, p.1; *EN* 28-9-33), en 1938, il présidera une assemblée de l'Union nationale (*AP* 1-9-38, p.1); Arsène Fitzpatrick sera aussi délégué du comté au congrès des conservateurs fédéraux en 1925 et 1926 (*EN* 1-10-25, p.1; *AP* 5-8-26, p.1).

naissance: d'une part, la nouvelle politique de l'État en matière d'agriculture et sa nouvelle attitude vis-à-vis le syndicalisme agricole et, d'autre part, l'implication active du clergé diocésain et paroissial dans la réorganisation de l'appareil syndical.

Au milieu de 1929, l'État québécois lance un vaste programme de rénovation de l'agriculture. L'événement prend place après le décès du ministre Caron. Cette politique nouvelle, qui vise à accélérer la modernisation de l'agriculture québécoise en fonction des besoins du marché, comporte, entre autres, un volet concernant le regroupement des agriculteurs en une association unique²³. L'État y manifeste sa volonté de ne transiger dorénavant qu'avec un seul interlocuteur représentant les producteurs agricoles. Sans préciser la forme de ce regroupement, il incite toutefois fortement le clergé québécois à soutenir et à appuyer activement ce projet. Or, il semble bien que cet appel de l'État ait trouvé chez le clergé une oreille attentive car c'est à compter de ce moment que ce dernier assumera la tâche de reprendre l'organisation du syndicalisme dans le milieu agricole. Le gouvernement facilitera cette opération en permettant l'incorporation de l'instance centrale de l'UCC en vertu de la 3^e partie de la loi des compagnies et en lui octroyant du même coup 4000\$ pour l'élaboration des *Cours à domicile*²⁴.

L'assemblée des évêques et archevêques du Québec avait officiellement donné son aval à l'UCC le 8 mai 1928²⁵. Quelques évêques l'avaient auparavant appuyée, individuellement et pour leur diocèse,

²³. Nous analyserons au chapitre suivant le contenu complet de ce programme agricole.

²⁴. *PQV*. P. 86. *TCN* 29-10-47, p.3. *TCN* 5-11-47, p. 3. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p. 105-106.

²⁵. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.85.

dont Mgr Forbes pour Joliette en 1925²⁶ mais ces appuis précurseurs n'avaient cependant pas entraîné une implication directe du clergé dans l'UCC. C'est après la diffusion de la politique agricole du ministre Perron que l'activité cléricale au sein de l'UCC aura des répercussions importantes sur son développement.

Le ministre présente son programme le 20 juin 1929, dont la première tranche est publiée dans *L'Étoile du Nord* de Joliette la semaine suivante, soit le 27 juin. Un mois plus tard, le 24 juillet, à l'invitation de Mgr Papineau, alors évêque de Joliette, se tient la réunion de fondation de l'Union diocésaine de l'UCC de Joliette²⁷. Peu après, l'évêque affecte deux de ses prêtres à la permanence de l'instance diocésaine: le chanoine Moïse Clermont comme aumônier et l'abbé Donat Héneault comme secrétaire²⁸. Ce qui se passe dans Joliette précède de quelques mois un mouvement qui touchera tous les diocèses. Une résolution adoptée au congrès provincial de 1929 demandait expressément aux évêques de nommer des aumôniers diocésains²⁹.

L'appui de l'évêque, l'existence du palier diocésain et la permanence assurée par le clergé à ce niveau et à celui des cercles paroissiaux allaient asseoir le développement de l'organisme syndical sur de solides bases. La présence cléricale aplanira les obstacles rencontrés depuis les débuts en fournissant à l'UCC une caution morale, en la dotant d'une

26. Archives de l'évêché de Joliette, section D, catégorie 1, *Lettre de Mgr Forbes à J. Damien Neveu*, 17-5-1925.

27. *PQV*, p.86, 89, 94-95; *EN* 27-6-29.

28. Le chanoine Clermont sera aumônier jusqu'en 1941; l'abbé Héneault qui aura été secrétaire jusqu'à ce moment, le remplacera comme aumônier jusqu'en 1943; rapports annuels de l'UCC diocésaine de Joliette; *TCN* 17-6-31, p.485; *PQV*, p.89, 100.

29. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.120.

structure organisationnelle efficace et fonctionnelle et en contribuant dans les années qui suivront à la formation syndicale du milieu agricole.

Le déploiement de l'organisation

Les cercles et les unions diocésaines n'ont pas d'existence légale avant 1946³⁰. Cette absence de statut juridique cause certains problèmes aux cercles particulièrement dans le développement de leurs activités à caractère économique. Ils doivent, par exemple, créer des entités séparées en vertu de la loi des syndicats coopératifs lorsqu'ils s'impliquent dans la création de coopératives locales.

Il faut huit membres pour fonder un cercle et les officiers du bureau de direction doivent être catholiques³¹. En plus de l'aumônier, qui est habituellement le curé de la paroisse, ce bureau est constitué d'un président, d'un vice-président, de cinq directeurs élus et d'un secrétaire-trésorier choisi par les directeurs. Le cercle doit tenir une assemblée annuelle de ses membres et produire un rapport au terme de son année financière, au 30 septembre, rapport dont le modèle est fourni par la direction centrale³². La cotisation, de 0,50\$ en 1924, est partagée par

³⁰. C'est à compter du milieu de 1946 que les cercles et les unions diocésaines pourront s'incorporer en vertu de la loi des syndicats professionnels. L'union diocésaine de Joliette effectuera la transition le 5-7-46 et la majorité des cercles suivront la même voie au cours de l'année suivante. (Voir *PQV*, p.105 et J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.106). Le niveau provincial de l'UCC fera de même l'année suivante alors que depuis 1929, à l'arrivée du ministre Perron, il était incorporé en vertu de la 3e partie de la loi des compagnies (voir *TCN* 29-10-47, p.3 et 5-11-47, p.3; J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.105-106).

³¹. *TCN* 30-12-31, p.208.

³². J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.56; *TCN* 27-9-33, p.804. Ce rapport devait mentionner le nom des dirigeants, le nombre de contributions remises au secrétaire-général ainsi que la somme transmise, l'encaisse, le nombre d'assemblées tenues par le cercle, le nombre d'assemblées du bureau de direction, les questions qui y ont été étudiées et le nombre et le nom des conférenciers invités.

moitié entre le palier central et le cercle local. Elle sera de 2\$ en 1929 et ce, jusqu'en 1942 où elle augmentera à 3\$³³.

Jusqu'en 1932 c'est le cercle qui désigne ses délégués au congrès provincial de l'UCC à raison d'un délégué par 25 membres. Après cette date, cette prérogative incombe à l'union diocésaine³⁴.

C'est véritablement au moment où le clergé s'implique directement dans le développement de l'organisation syndicale que l'UCC prend son essor dans Joliette. Répondant au désir du ministre Perron de collaborer à l'encadrement du milieu agricole, la présence cléricale contribue, entre autres choses, à tempérer les effets négatifs de la propagande politique menée antérieurement contre l'organisme. Il est intéressant de noter que cette caution morale avait été recherchée par l'UCC dès ses débuts. En effet, en 1925, après avoir accepté la demande de Damien Neveu de recommander l'UCC dans son diocèse, Mgr Forbes recevait une lettre de Firmin Létourneau, secrétaire-général de l'UCC, lui demandant la permission de publier cette recommandation dans *Le Bulletin des agriculteurs* en vue d'une campagne de recrutement dans Joliette³⁵. Trois années plus tard, en 1928, le président général de l'UCC sollicite de nouveau l'appui de l'évêque³⁶. Même les premières tentatives d'organisation syndicale qui avaient précédé l'UCC en 1918 et 1920,

³³. La répartition du 2,00\$ s'établissait comme suit: 1,00\$ pour l'abonnement à *La Terre de Chez Nous*, 0,65\$ au provincial dont 0,25\$ au service de propagande à compter de 1935, 0,15\$ au diocèse et 0,20\$ au local.

³⁴. *TCN-Le Devoir* 29-9-27; J.P. Kesteman et al. op.cit. p.108; *TCN* 31-10-33, p.66.

³⁵. Archives de l'évêché de Joliette, Section D, catégorie 1, *Lettre réponse de Mgr Forbes à Damien Neveu*, 17-5-1925; *Lettre de F. Létourneau à Mgr Forbes*, 25-8-1925, avec en marge «Permission accordée» avec les initiales de Mgr Forbes.

³⁶. Archives de l'évêché de Joliette, section D, catégorie 1, *Lettre de Aldéric Lalonde à Mgr Dugas*, 25-3-1928. Mgr Dugas était vicaire-général en attente de la nomination de Mgr Papineau comme évêque.

celle de l'Union des cultivateurs de la province de Québec en particulier, avaient suscité au préalable une demande d'appui au haut clergé³⁷.

C'est particulièrement au chapitre de la coordination que la présence cléricale et le palier diocésain apportent des bénéfices à l'organisation. Jusqu'en 1946, c'est essentiellement grâce à l'action de membres du clergé paroissial et diocésain - ces derniers affectés à temps plein par l'évêque non seulement à l'organisation syndicale mais aussi à toutes les formes d'encadrement rural - que la structure de l'UCC est dotée d'une permanence viable et ce, à un coût de fonctionnement plus que modeste³⁸.

Sans salaires à défrayer, l'organisation diocésaine peut aussi bénéficier des facilités matérielles mises à sa disposition par l'évêché. Ainsi, pendant toute la période qui nous occupe, le secrétariat diocésain est logé dans des locaux appartenant au clergé³⁹.

37. Archives de l'évêché de Joliette, section D, catégorie 1, *Lettre de J.L.H. Marcil, secrétaire de l'UCQ à Mgr Forbes*, 1-3-1919. Sur les tentatives d'implantation du syndicalisme avant l'UCC, voir J.P. Kesteman et al. op.cit. p.40-42; R. Migner, op.cit. p.18-27.

38. C'est en 1946 que le premier secrétaire diocésain laïc, l'équivalent d'un directeur régional, sera nommé et payé par l'UCC. Il s'agit de Cuthbert Brousseau, agronome de formation, enseignant à l'école d'agriculture de St-Barthélémy depuis 1933. Il fut actif au sein de l'UCC comme secrétaire du cercle UCC de St-Barthélémy en 1941 et comme directeur diocésain de 1942 à 1945 avant d'occuper le poste rémunéré de secrétaire diocésain en 1946. Archives de l'UPA de Lanaudière, *Journal de F. Mousseau*, lettre de Gérard Filion à F. Mousseau, 26-4-1946; *PQV*, p.105, 143; *TCN* 12-4-39, p.22; *TCN* 9-4-41, p.15; *TCN* 10-6-42, p.8; *TCN* 11-8-43, p.12.

39. Après la grande journée agricole du 4 août 1931, au lancement officiel de l'UCC de Joliette, le secrétariat diocésain se trouve au presbytère de St-Barthélémy dont le curé et le vicaire sont respectivement l'aumônier et le secrétaire diocésain de l'UCC (*AP* 9-6-32). En 1934, le secrétaire D. Héneault, avise que le secrétariat logera désormais au séminaire de Joliette où il emménagera en août (*AP* 30-8-34, p.3). Une année plus tard, c'est à la Maison Querbes, juste à côté du séminaire, que le secrétariat de l'UCC, de la JAC ainsi que celui d'autres organismes se retrouveront sous le chapeau du *Secrétariat des Oeuvres agricoles du Diocèse*. La Maison Querbes est un lieu de retraite qui appartenait aux Clercs de St-Viateur (*AP* 19-9-35, p.1). Cette situation semble prévaloir jusqu'en 1948 où Mgr Papineau défraiera le loyer d'un local dans Joliette pour loger les bureaux de la nouvelle Fédération diocésaine de l'UCC (Archives de l'UPA de Lanaudière, *Livre des comptes-rendus des réunions du bureau de direction diocésain*, 1946 à 1959, réunion du 8-12-48).

Cette permanence favorise la coordination efficace des activités diocésaines et facilite les rapports avec le palier central. Dans Joliette en particulier, vraisemblablement à compter de 1935, cette coordination s'étend à tous les organismes d'encadrement du milieu rural. *Le Secrétariat des oeuvres agricoles du diocèse* regroupe les secrétariats de l'UCC, de la JAC, de la Société de colonisation, des organismes féminins, du service de propagande pour les caisses populaires et les coopératives. Deux prêtres sont en permanence chargés de son administration et se partagent les tâches de secrétariat de ces organismes⁴⁰. Cette centralisation a sans aucun doute favorisé une diffusion plus constante et plus étendue du message véhiculé par l'UCC. Par exemple, lors de la retraite annuelle de groupes de retraitants à la Maison Querbes, on y prendra la résolution de s'occuper activement de l'action catholique sous toutes ses formes: UCC, coopératives, caisses populaires, etc. On profite alors de l'occasion pour fournir de l'information sur ces organismes⁴¹.

Le service de propagande de l'UCC, mis sur pied au congrès général de 1935, coordonne l'activité de propagandistes volontaires dans les diocèses. Leur travail de recrutement et de vente des assurances mutuelles de l'UCC et de *La Terre de Chez Nous*, devait compléter les efforts diocésains en ce domaine. Ils ne sont pas rémunérés directement par l'UCC. Leur salaire provient des commissions qu'ils tirent de la vente des assurances et des abonnements à la *TCN*⁴². Nous avons pu relever la présence de certains de ces propagandistes dans Joliette sans

⁴⁰. Entre autres, *AP* 19-9-35, p.1. Régulièrement par la suite, en fin d'année, le Secrétariat publiait dans les journaux locaux le rapport de ses activités.

⁴¹. Entre autres, les chroniques de N.D. de Lourdes, *AP* 22-2-40, p.2 et de Lanoraie, *AP* 8-2-40, p.2.

⁴². J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.113-114.

toutefois pouvoir apprécier l'impact de leurs activités sur le recrutement⁴³.

Ces efforts d'organisation ont donné à l'UCC une base solide qui lui permettra d'entreprendre son travail de regroupement et de sensibilisation du milieu agricole. Les premiers effets se révéleront dans la croissance, spectaculaire au début, du membership et du nombre de cercles créés.

Le recrutement des membres et l'établissement des cercles

Les variations du membership entre 1930 et 1952 répondent au développement de la structure organisationnelle, aux initiatives ponctuelles de recrutement consenties par le palier diocésain, aux conditions économiques particulières provoquées par la crise et la guerre et à la dynamique d'insertion de l'UCC dans le concert des associations qui sont impliquées d'une manière ou d'une autre dans l'agriculture à cette époque. Dans l'ensemble, et pour toute la période, le taux de participation à l'UCC reste sensiblement plus élevé dans Joliette que dans le reste du Québec.

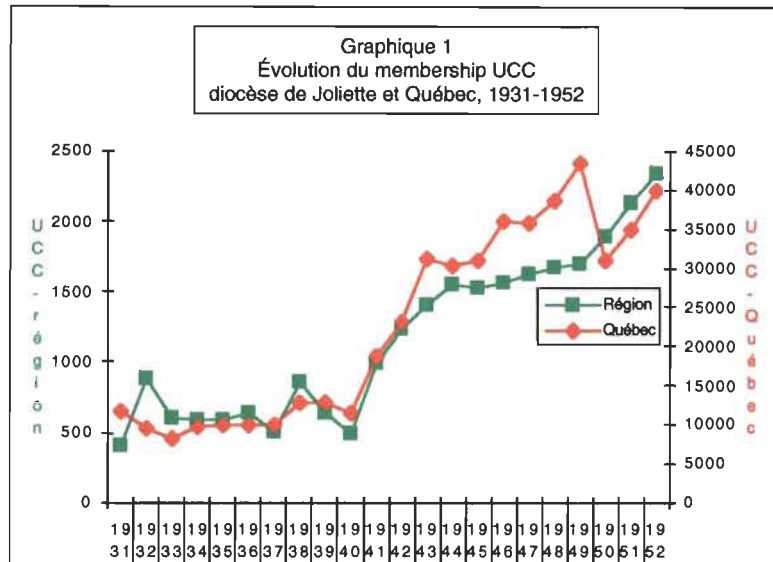
43. Ainsi: Joseph Reddy «propagandiste de l'UCC», *AP* 17-5-34, p.8 et *AP* 21-6-34, p.2; Eugène Sincerny, «propagandiste régional, premier vendeur d'assurances mutuelles de l'UCC en novembre 1937», *AP* 9-12-37, p.3 et *AP* 12-5-38, p.3; Joseph Harnois, «propagandiste des assurances mutuelles pour St-Thomas», *AP* 21-1-36, p.8, *AP* 21-1-37, p.8, *AP* 29-4-48, p.6; A. Côté, «propagandiste de l'UCC», *AP* 23-4-36, p.7; J.A. Sylvestre, «propagandiste des assurances», *AP* 12-5-38, p.3; Roland Marsolais, «propagandiste des assurances», *AP* 12-5-38, p.3; Luc Forest, «président diocésain de la JAC et propagandiste des assurances mutuelles de l'UCC», *TCN* 23-4-41, p.5.

Tableau 4
Évolution du membership de l'UCC et du nombre de fermes
diocèse de Joliette et province de Québec, 1931 à 1952

	nombre fermes région	membres UCC région	% UCC région	nombre fermes Québec	membres UCC Québec	% UCC Québec	% UCC région/ UCC Q.	% fermes région / fermes Q.
1931	6 557	413	6,3	135 957	11 826	8,6	3,5	4,8
1932		886	13,5		9 675	7,1	9,1	
1933		602			8 320		7,2	
1934		588			9 825		6,0	
1935		591			10 335		5,7	
1936		642			10 547		6,1	
1937		507			10 081		5,0	
1938		861			13 349		6,4	
1939		640			13 033		4,9	
1940		497			12 438		4,0	
1941	6 865	989	14,4	154 669	18 698	12,1	5,3	4,4
1942		1 234			23 067		5,3	
1943		1 404			31 229		4,5	
1944		1 550			30 351		5,1	
1945		1 524			31 068		4,9	
1946		1 565			36 309		4,3	
1947		1 630			35 448		4,6	
1948		1 672			38 575		4,3	
1949		1 694			43 569		3,9	
1950		1 888			31 031		6,1	
1951	5 857	2 135	36,4	134 336	34 900	26,0	6,1	4,4
1952		2 336			40 017		5,8	

Sources: *Recensements du Canada*, 1931 à 1951. TCN 27-11-29, p.32. TCN 11-12-30, p.818. TCN 11-11-31, p.88. Archives UPA-Confédération, *Rapports annuels*, 1931 à 1953. PQV p. 96 et 112. J.-P. Kesteman et al., *op.cit.* 112.

Alors que le membership connaît une croissance continue dans les dix dernières années, celui de 1931 à 1940, par contre, reste faible pendant presque toute la période.



Les pointes de 1932 et de 1938 correspondent aux efforts particuliers de recrutement consentis à ces moments par l'Union diocésaine et par le développement de la formule des équipes d'étude en 1938⁴⁴. Le résultat positif de ces efforts ponctuels disparaissent pendant rapidement. De 1932 à 1937, le membership baisse de 43%, reflet sans doute de la dure réalité économique qui frappe tous les agriculteurs. En 1933 d'ailleurs, au plus bas du membership et au plus fort de la crise, le secrétaire général mentionne lors d'une réunion des directeurs provinciaux qu'il est «inutile d'indiquer le nombre de membres» dans le rapport annuel⁴⁵.

La chute de 1938-39 est expliquée à la direction centrale de l'UCC par la mévente du beurre et du fromage qui aurait accru les dif-

⁴⁴. Il est possible que le nombre de membres UCC ait été surestimé en 1938 en y incluant les participants aux *équipes d'études*. Cette dernière formule sera étudiée plus loin dans ce chapitre.

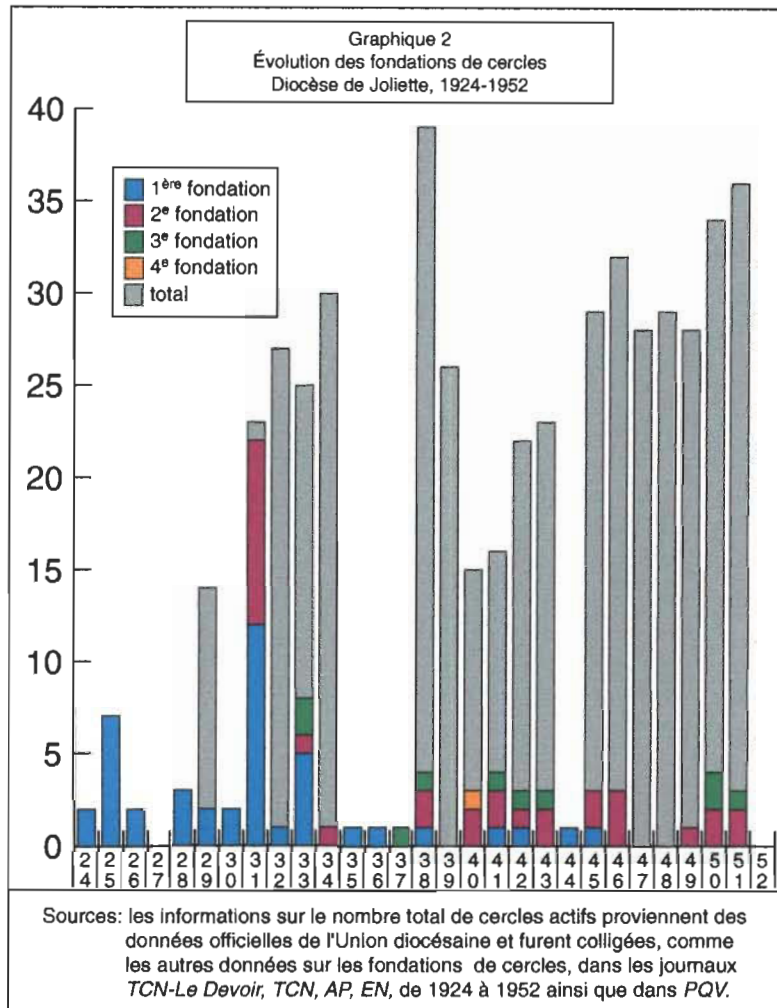
⁴⁵. *Procès verbal du Bureau de direction, UCC centrale, 7 novembre 1933, p.93.*

difficultés financières des agriculteurs, moins enclins alors à payer leur cotisation et par la fermeture, lors de l'entente avec la Fédérée, du Comptoir coopératif de l'UCC qui était un argument important de recrutement⁴⁶. Mais cette question reste ouverte car, selon certains, l'entente UCC-Fédérée aurait aussi pu favoriser la venue de nouveaux membres, ceux qui attendaient l'unification des organismes agricoles avant d'adhérer à l'UCC⁴⁷.

Parallèlement à l'évolution du membership, celle de la création des cercles, et de leur maintien, pourrait être révélatrice de la dynamique particulière des années 30. Le graphique 2 reflète les résultats des efforts consentis pour la fondation de cercles.

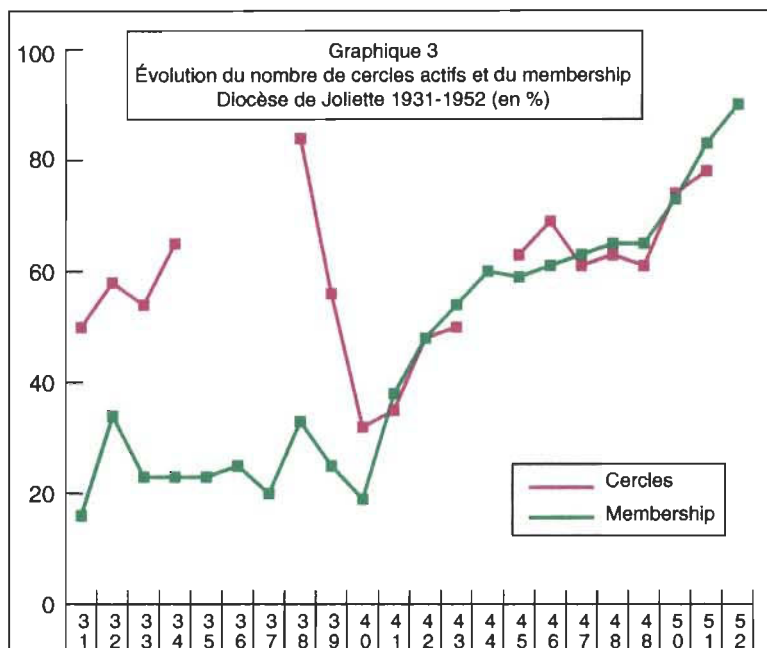
⁴⁶. *Rapport annuel*, UCC provinciale, 1939.

⁴⁷. Voir l'opinion de Gérard Filion dans: *TCN* 11-10-44, p.5.



Les années 1931 à 1933 répondent au dynamisme nouveau insufflé par l'arrivée du clergé et la consolidation de l'organisation. Presque tout le territoire est touché et les paroisses où les cercles UCC fondés avant 1926 s'étaient éteints, manifestent de nouveau leur intérêt en les réanimant rapidement. Un certain calme à ce niveau se prolonge jusqu'au moment où, en 1938, les équipes d'étude insufflent un nouveau dynamisme et, en 1940, lorsque la guerre change les conditions du marché. Cela favorise la fondation de nouveaux cercles et la refondation de la deuxième, troisième et même de la quatrième génération de cercles UCC dans les paroisses.

Le graphique 3 présente l'évolution du pourcentage de cercles actifs en rapport avec celui du membership.



De façon générale, avant 1940, le pourcentage de cercles actifs est constamment plus élevé que celui du membership alors qu'après cette date les deux semblent se rejoindre⁴⁸. On retrouve donc ici un nombre élevé de cercles qui ne regroupent cependant que très peu de membres. Cette situation reflète l'importance et le dynamisme de la permanence cléricale au sein de l'organisation mise sur pied en 1931. La coordination assurée par le palier diocésain et l'action du clergé dans les paroisses permettent avec relativement de facilité de créer et de maintenir des cercles même si le membership reste faible avant la guerre. Ce sont les effets de cette dernière sur les conditions du marché des produits agricoles qui permettent aux cercles après 1940 de combler leurs effec-

⁴⁸. Ici encore, le bond du nombre de cercles en 1938, à plus de 80%, pourrait toutefois être amplifié par une certaine distorsion: on a pu considérer que toute paroisse développant alors des équipes d'étude était dotée d'un cercle UCC, ce qui n'était pas nécessairement le cas. Cette surévaluation du nombre de cercles ne se serait pas produit par la suite, ce qui expliquerait la chute brutale des deux années qui suivent.

tifs avec les producteurs qui auront suivi l'évolution accélérée vers une agriculture plus marchande et plus spécialisée.

Un membership ballotté par la conjoncture

Lorsqu'en 1938, Léon Lebel s.j., aumônier général de l'UCC, lance le mouvement des équipes d'étude pour redonner un certain dynamisme à la vie des cercles, il identifie six causes de la faiblesse du membership qu'il relie à des comportements particuliers des agriculteurs et à l'organisation des activités des cercles: 1- la grande majorité des cultivateurs n'a ni le goût ni le temps d'étudier, surtout pendant le temps des travaux; 2- les trajets sont trop longs pour se réunir au village; 3- une certaine démotivation est provoquée par les réunions qui ne commencent pas à l'heure; 4- l'absence de participation d'agriculteurs, trop gênés pour parler en public, entraîne un manque d'intérêt aux réunions; 5- la partisanerie politique rend la collaboration difficile avec certains groupes; 6- le manque de préparation des dirigeants et des aumôniers rend difficile la tâche de faire vivre un cercle⁴⁹.

La formule des équipes d'étude qui fonctionne surtout de 1938 à 1941 est mise à l'épreuve pour répondre à ces types de problèmes⁵⁰. Au début, elle réussit effectivement à rejoindre et à intéresser une proportion intéressante des agriculteurs du diocèse et de leur famille mais ses effets sur le recrutement ucéciste ne seront que temporaires. Le diagnostic de L. Lebel n'était juste qu'en partie car il laisse dans l'ombre des considérations plus objectives reliées aux conditions économiques du marché agricole: la croissance du membership en 1938 s'effrite rapide-

⁴⁹. *TCN* 12-10-38, p.4.

⁵⁰. Nous examinerons plus loin le fonctionnement de ces équipes d'étude.

ment, comme celle de 1932 par ailleurs, jusqu'à ce que les conditions favorables de la production agricole du temps de guerre ne fassent leur effet en accélérant le processus d'intégration à l'agriculture marchande. Il en résulte alors une certaine uniformisation des conditions dans lesquelles se retrouvent les agriculteurs qui restent en production. Moins nombreux, ils sont plus spécialisés et leurs entreprises, plus capitalisées. Ces caractéristiques qui s'affirment davantage avec le temps favorisent chez eux la reconnaissance de leurs problèmes et de leurs intérêts communs, ce qui se traduira par une adhésion plus ferme à l'organisation syndicale.

De plus, en 1946, l'Union régionale obtient son incorporation sous le nom de la Fédération de l'UCC de Joliette. Elle crée un secrétariat permanent, dont la direction est confiée à M. Cuthbert Brousseau, «agronome et propagandiste de l'UCC depuis 1942»⁵¹. La reprise de l'activité économique, l'évolution plus rapide vers le marché et une organisation mieux assurée permettent au membership de l'UCC joliettaine de connaître une croissance continue après 1940.

De façon générale, la représentation du membership de la région dans l'ensemble de l'UCC varie peu. Elle reste en moyenne autour de 5,4%, soit un peu plus élevée que la proportion du nombre de fermes. De 1931 à 1941, le nombre de fermes au Québec augmente de 13,8% alors que dans la région cette croissance n'est que de 4,7%. Ce phénomène du gonflement artificiel du nombre de fermes lié à la crise, est donc beaucoup moins marqué dans la région, signe sans doute d'un terroir plus largement occupé et exploité. Il y a peu de terres disponibles

⁵¹. PQV, p.105.

ici, où l'on peut déverser le trop-plein des chômeurs urbains. Pendant la même période, le membership de l'ensemble de l'UCC croît de 58% et celui de l'UCC régionale de 139,5%.

Tableau 5		
Évolution du membership de l'UCC en fonction du nombre de fermes diocèse de Joliette et province de Québec, 1931 à 1941		
	Québec	Région
Croissance du nombre de fermes	+ 13,8%	+ 4,3%
Croissance du membership UCC	+ 58,1%	+ 139,5%
Nombre de fermes de moins de 10 acres:		
1931:	4413	442
1941:	6710	300

Il semble très probable, comme il a été mentionné précédemment, que certains producteurs plus spécialisés ont, du moins dans Joliette, quitté l'UCC entre 1926 et 1927. Mais cela ne veut pas nécessairement dire que le membership de l'UCC soit alors devenu représentatif des couches les moins marchandes d'agriculteurs⁵². Or, même en supposant que les 308 fermes qui s'ajoutent dans la région entre 1931 et 1941 soient toutes des fermes de "colonisation", elles ne pourraient expliquer à elles seules l'addition de 576 membres à l'UCC. En outre, le nombre de fermes de moins de 10 acres diminue pendant cette période, passant de 442 en 1931 à 300 en 1941. Entre l'agriculture traditionnelle et spé-

⁵². Il s'agit là du principal argument qui fait conclure à la majorité des auteurs qui ont traité de cet aspect que l'UCC des années 30 effectue un retour vers le passé et s'éloigne des intentions des fondateurs, voir entre autres, R. Migner, *op.cit.*, M. Morisset, *op.cit.*, J.P. Kesteman et al. *op.cit.*

cialisée se situe la grande masse des agriculteurs marchands diversifiés à qui s'adresse le discours de l'UCC de l'époque.

Tableau 6 Évolution du membership de l'UCC en fonction du nombre de fermes diocèse de Joliette et Québec, 1941 à 1951		
	Québec	Région
Croissance du nombre de fermes	- 13,1%	- 14,7%
Croissance du membership UCC	+ 86,6%	+ 115,8%
Nombre de fermes de moins de 10 acres:		
1941:	6710	300
1951:	2480	164

Entre 1941 et 1951, le nombre de fermes au Québec baisse de 13,1% et de 14,7% dans la région. Cette diminution, en bonne partie due à la disparition des fermes "accidentelles" du temps de crise, fait qu'au Québec on revient sensiblement à la situation de 1931 alors que dans la région on semble assister plutôt à un phénomène de remembrement, signe d'une présence plus importante de l'agriculture marchande. De 1931 à 1951 la décroissance du nombre de fermes au Québec est de 1,2% contre 10,9% dans la région où la superficie exploitée croît de 1% et la valeur moyenne des fermes de 57%⁵³.

Alors que Joliette semble présenter l'image d'une agriculture plus marchande que la moyenne québécoise, le membership de l'UCC s'y développe aussi de façon plus marquée: entre 1941 et 1951, malgré une chute plus importante du nombre de fermes, la croissance du member-

⁵³. Voir le tableau 2 à l'annexe A.

ship est de 116% par rapport à 87% pour le Québec. En 1951, 36,4% des agriculteurs de Joliette font partie de l'UCC contre 26% pour l'ensemble du Québec.

Si les conditions de l'économie agricole imposent leur poids sur l'évolution du membership, en même temps la présence active du clergé et la mise en place d'une structure diocésaine auront doté l'UCC d'une organisation fonctionnelle dont les effets se feront sentir à long terme. Mais à court terme, parmi les moyens déployés pour sensibiliser la population rurale, une formule nouvelle, les équipes d'étude, allait pendant quelques années relayer le cercle UCC dans son travail d'éducation et de formation.

Le rayonnement des équipes d'étude

À la fin de 1937, l'ambitieux objectif de promouvoir l'éducation, autant technique que sociale, du milieu agricole, semble trouver une avenue prometteuse. La formule des équipes d'étude, au fonctionnement plus souple que le cercle paroissial de l'UCC, permet à l'organisme de mieux faire entendre son discours à la population rurale. Elle favorise, sur une base élargie, la prise de conscience collective tout en confortant l'image du cercle UCC comme l'organisme principal de représentation des intérêts des agriculteurs. Concurrément, les équipes d'étude deviennent une pépinière de chefs ruraux, le lieu d'identification et de formation d'une nouvelle élite rurale façonnée selon le modèle ucéciste.

Lorsque l'abbé Alphonse Belzile, du diocèse de Rimouski, propose la formule des équipes d'étude en 1937, il soulève alors une vague de soulagement et d'optimisme intense au sein de la haute direction de

l'UCC⁵⁴. Depuis longtemps l'organisme cherchait des moyens de rejoindre la plus grande part possible de la population rurale. Le cercle local de l'UCC, considéré comme un lieu privilégié *d'enseignement mutuel*, montrait ses limites⁵⁵. La radio avait aussi été rapidement mise à contribution dès 1932 mais, selon un commentateur de la région joliet-taine, journaliste d'une publication locale, elle n'était sans doute pas la solution idéale pour «porter l'instruction de l'UCC» étant donné que seulement 10% environ des cultivateurs possédaient un poste⁵⁶. La formule des équipes d'étude, par sa simplicité - réunion de quelques voisins pendant les mois d'hiver, étude et discussions suivies d'une partie récréative - fournissait enfin au prosélytisme de l'organisme le moyen de s'exprimer de manière plus convaincante.

Dès 1932 on avait reconnu la période d'hiver comme la plus propice au nécessaire développement de l'éducation générale du cultivateur ainsi qu'à la formation des futurs dirigeants ruraux⁵⁷. Dans la région, à Saint-Félix, des *cercles d'étude sociale* réunissent dès 1932 certaines élites locales, président du cercle UCC, maire et autres, pour

⁵⁴. En font foi la très grande implication que susciteront l'organisation et la planification de cette formule à tous les niveaux de l'UCC pendant les années suivantes ainsi que le ton débordant d'optimisme que l'on retrouve dans la multitude de textes divers publiés sur le sujet. Ainsi, un exemple parmi d'autres, cet article de Léon Lebel aumônier général de l'UCC, *Allons-nous gagner la troisième manche ?*, qui considère les équipes d'étude comme le troisième élément devant permettre au mouvement de Restauration sociale de poursuivre sa marche conquérante après les succès que représentent déjà le développement des Caisses populaires et l'augmentation du nombre de coopérateurs. Voir *TCN* 21-12-38, p.3, aussi J.P. Kesteman et al. op.cit. p.145-146.

⁵⁵. Voir l'analyse qu'en fait L. Lebel dans *TCN* 12-10-38, p.4.

⁵⁶. L'UCC avait une émission hebdomadaire à CKAC le mercredi de 18h15 à 18h30, après les mercuriales du marché et une autre, quotidienne, de 12h45 à 13h00 pour «sensibiliser les urbains aux problèmes ruraux et diffuser l'information pour aider à sortir de la crise». *EN* 25-2-32, p.5; *AP* 3-3-32, p.7; *EN* 5-1-33, p.5; *AP* 12-1-33, p.6. Pour le commentateur: *EN* 22-12-32, p.3.

⁵⁷. Éditorial d'Albert Rioux, «Études durant l'hiver», *TCN* 21-12-32, p.161.

l'étude de certains problèmes sociaux et économiques, le tout se terminant par une partie récréative⁵⁸.

Issue d'une initiative du diocèse de Rimouski et expérimentée à l'hiver 1937-38 par quelques autres, dont Joliette, la formule des équipes d'étude s'étend l'année suivante à tout le Québec par une résolution du congrès général de l'UCC de 1938 après qu'on eût constaté que le membership avait augmenté cette année là de 32%⁵⁹. Bien que la formule semble avoir perduré jusqu'en 1945, dans Joliette tout au moins, après un certain engouement au début, elle semble perdre son attrait après 1942-43. Les informations concernant les équipes d'étude, abondantes jusqu'en 1940, diminuent progressivement par la suite. Un rapport de réunion du cercle UCC de St-Lin en 1945 mentionne qu'une seule équipe a fonctionné et que les membres préfèrent écouter l'émission *Le choc des idées* à la radio. On précise toutefois que les membres «n'ont jamais négligé de se cultiver»⁶⁰.

La simplicité de la formule permet de contourner certaines difficultés reliées à la faible participation aux activités des cercles UCC, comme l'obligation d'effectuer parfois de longs déplacements pour se rendre aux réunions et la gêne de s'exprimer en public. Ces aspects sont mis en relief dans les articles expliquant la nature et le fonctionnement des équipes d'étude.

Réunissez quatre ou cinq cultivateurs voisins pour discuter une question sérieuse et vous avez une équipe d'étude. [...]. Un moyen

⁵⁸. AP 3-3-32, p.8.

⁵⁹. Le lancement se fait par une série continue d'articles d'A. Belzile expliquant la formule dans la *TCN* de août 37 à octobre 37 ainsi que dans *AP* de septembre 37 à avril 38. Résolution du congrès provincial de l'UCC de 1938 dans *TCN* 26-10-38, p.2 et *AP* 17-11-38, p.5.

⁶⁰. *TCN* 14-2-45, p.1.

d'étudier vite sans trop se déplacer. [...]. Après les salutations d'usage dans nos familles, quelqu'un désigné par le plus vieux du groupe prendra le journal et lira l'article à étudier. Puis, la conversation portera tout naturellement sur ce sujet, dix, quinze ou vingt minutes selon les difficultés et l'importance que l'on y trouvera. Ensuite, une petite partie de cartes⁶¹.

On insiste aussi sur la qualité de la préparation de ces réunions hebdomadaires par les chefs d'équipe ainsi que sur la nécessité de susciter la discussion et la participation. La réunion mensuelle du cercle UCC devient le lieu de synthèse et cela, espère-t-on, augmentera l'intérêt envers l'organisme. Débutant après la fin des travaux d'automne, les équipes d'étude terminent leurs activités à l'approche du temps des sucres⁶².

Le Secrétariat des oeuvres diocésaines de Joliette, en la personne de l'abbé D. Hénault, assume la coordination de l'organisation des équipes d'études. Il publie plusieurs textes devant être utilisés lors des réunions et appuie les curés dans la préparation des équipes, curés qui jouent en cela un rôle important⁶³. La connaissance «de leur monde» les rend aptes à distinguer les chefs potentiels dans leur paroisse et à diviser les équipes selon les affinités de chacun et en fonction du voisinage. Mais une fois ce travail effectué, les curés ne doivent s'occuper que des chefs, lors de la rencontre hebdomadaire avec ces derniers, et ne pas assister aux réunions pour lesquelles cependant on souhaite la présence des agronomes. On veut susciter une responsabilisation plus effective des agriculteurs et favoriser ainsi l'émergence de leaders laïcs poten-

⁶¹. Extraits des articles d'A. Belzile expliquant la formule pendant 6 semaines consécutives dans *TCN* 11-8-37 à *TCN* 5-9-37.

⁶². *AP* 23-3-39, p.5.

⁶³. *TCN* 9-3-38, p.4; *AP* 2-2-39, p.5; *AP* 9-11-39, p.5.

tiels. Ce qui dégagerait les membres du clergé local des tâches de direction du cercle UCC tout en leur conservant le rôle de superviseur moral⁶⁴.

La présence des dames, jeunes filles et jeunes garçons est souhaitée dans les équipes d'étude. Les dames favoriseraient le bon fonctionnement général des équipes en avertissant leurs époux de la date de la réunion, en assumant la tâche de lire les textes, parce qu'elles lisent mieux, et en prenant part aux discussions. Les jeunes filles pourraient remplacer leur mère au besoin et les jeunes garçons y apprendre leurs responsabilités. De plus, ces deux derniers groupes trouveraient dans les équipes d'étude un «lieu de rencontre correct où on étudie»⁶⁵.

Joliette se démarque dans l'organisation des équipes d'étude en divisant le diocèse en secteurs, chacun regroupant plusieurs paroisses. Un prêtre et un laïc en sont responsables et demeurent en relation directe avec le Secrétariat des oeuvres diocésaines. Ce découpage fournira par la suite la base sur laquelle s'opérera la sélection des dirigeants diocésains de l'UCC. L'initiative fut publicisée par le palier central qui y voyait un moyen intéressant d'encadrement en particulier pour la levée des contributions à l'organisation et des abonnements à la *TCN*⁶⁶.

Bien que les paroisses puissent décider du contenu des thèmes abordés lors des réunions d'étude, les instances centrale et diocésaine de

⁶⁴. *AP* 17-11-38, p.5; *TCN* 16-11-38, p.1; *TCN* 4-1-39, p.3; *TCN* 26-4-39, p.3.

⁶⁵. *AP* 17-11-38, p.5; *TCN* 13-11-40, p.20. Une très forte proportion de la multitude de procès-verbaux de réunions d'équipes d'étude qui paraissent dans les journaux à cette époque sont le fait de secrétaires féminins. Les séances d'étude se terminaient par de véritables veillées avec parties de cartes, danses, chansons, théâtre. Dans Joliette, on a même composé une chanson spéciale sur le thème des équipes d'étude, voir: *AP* 15-5-39, p.5; *AP* 8-2-40, p.3.

⁶⁶. *TCN* 11-11-39, p.10.

l'UCC y sont aussi allés d'incitatives suggestions appuyées sur de nombreux écrits publiés dans les journaux⁶⁷. Les comptes rendus des réunions parus dans ces derniers laissent voir qu'en général, en plus «des parties récréatives très intéressantes», les thèmes abordés sont ceux que les instances supérieures suggèrent. Si les deux objectifs des équipes d'étude sont «la formation des chefs pour la profession et la vulgarisation de l'agriculture moderne», elles représentent aussi un véhicule qui, à l'instar des cercles UCC, contribuent à la diffusion du discours social prôné par l'organisme. L'organisation collective par l'association et la coopération constitue le fil conducteur des divers thèmes qui y sont abordés autant du point de vue théorique que pratique⁶⁸.

En plus du lot d'articles traitant des thèmes à étudier qui paraissent chaque semaine d'hiver dans la *TCN* et dans l'*AP*, ces journaux publient aussi les résumés des comptes rendus des réunions fournis par les secrétaires des équipes d'étude. En fait, dès décembre 1938, la presque totalité des *Chroniques paroissiales* que l'*AP* publiait depuis toujours, est occupée par les activités des équipes d'étude. La vogue semble telle que ce journal doit, en 1940, aviser ses lecteurs qu'il lui

⁶⁷. Par exemple, le sujet proposé pour 1938-39 est *La lettre collective des évêques sur le problème rural*. On ajoute qu'ensuite, au choix de la paroisse, on peut discuter d'autre chose comme, et on en fournit des exemples, l'organisation d'un syndicat d'achat ou de vente, *AP* 17-11-38, p.5.

⁶⁸. *TCN* 26-4-39, p.3. Les comptes rendus de réunions sont nombreux dans la *TCN* et dans l'*AP* pendant les mois d'hiver. Pour les directives des instances supérieures en 1937-38: les aspects théoriques de la coopération en regard des caisses populaires, des mutuelles, des coopératives d'achat et de vente: *AP* 30-9-37 à *AP* 14-4-38. Pour 1938-39: la *Lettre pastorale collective des évêques sur le problème rural*, la coopération, les caisses populaires: *AP* 17-11-38, p.5; *AP* 16-2-39, p.5; *AP* 23-2-39, p.6; *AP* 2-3-39, p.5; *AP* 15-5-39, p.5. Un mot d'ordre particulier du provincial d'étudier la Mutuelle-Vie de l'UCC dans *TCN* 22-2-39, p.2. Pour 1939-1940: les coopératives (théorie) de crédit, de production et de consommation, la *Lettre des évêques*, les caisses populaires (organisation), l'industrie laitière: *AP* 9-11-39, p.5; *AP* 16-5-40, p.4; *TCN* 22-5-40, p.6.

sera désormais impossible de publier tous ces rapports provenant de centaines de veillées d'étude⁶⁹.

Ce dernier aspect reflète un engouement qui, bien que réel, reste cependant quelque peu trompeur sur l'étendue véritable du rayonnement des équipes d'étude. La formule, certes, aura permis à l'UCC de rejoindre plus de gens mais dans une proportion moindre que ne le suggèrent l'envahissement des journaux par les comptes rendus des réunions et l'optimisme débordant manifesté par les instances supérieures de l'UCC. Les réunions fréquentes de plusieurs petites équipes ainsi que le dynamisme et l'entrain des participants masquent quelque peu la réalité du nombre véritable de personnes rejoint par les équipes.

Tableau 7: Participation aux équipes d'étude diocèse de Joliette, 1938-1940		
	1938-39	1939-40
Nombre de paroisses *	14	26
Nombre d'équipes	145	244
Nombre de soirées	1 665	2 400
Nombre de personnes	2 625	3 800 **
* Sur 48 paroisses dans le diocèse. ** Dont 2 350 hommes et 1 450 femmes. Sources: Rapports officiels du Secrétariat des oeuvres diocésaines dans: <i>AP</i> 15-5-39, p.5; <i>AP</i> 16-5-40, p.4; <i>TCN</i> 22-5-40, p.6. Nous n'avons pas retrouvé de rapports statistiques pour les autres années où des équipes d'étude ont fonctionné.		

⁶⁹. *AP* 14-3-40, p.8.

Alors que les 497 membres de l'UCC de 1940 représentent environ 7,2% des fermes de la région, les équipes d'étude en auraient rejoint près de 16,3%, une proportion, somme toute, encore modeste⁷⁰.

Il est difficile d'évaluer l'impact à court terme des équipes d'étude sur le membership de l'UCC. De 1937 à 1941, alors que s'organisent les équipes, le membership affiche des variations importantes. Ainsi, après la première expérience de l'hiver 37-38 marquée par une hausse de 507 à 861 membres, le membership baisse de façon continue jusqu'à la reprise en 1941. Peut-on attribuer aux équipes d'étude cette nouvelle remontée de 1941 ? Il est difficile de l'affirmer⁷¹.

S'il reste délicat d'évaluer l'impact des équipes d'étude sous cet aspect particulier du membership, il est plus aisé de constater leur apport dans la formation des chefs et l'affirmation du rôle du cercle local de l'UCC dans l'esprit des agriculteurs.

Une paroisse populeuse comme St-Jacques dispose de 25 chefs en 1938-39 pour animer les équipes d'étude qui, dit-on, regroupent 250 pères de famille⁷². Des centaines d'individus du diocèse sont ainsi sélectionnés et formés pour cette tâche par le curé et un dirigeant du cercle local de l'UCC. La formule des équipes exige un nombre important de ces animateurs mais le clergé y voit aussi un moyen pour faciliter son

⁷⁰. Pour le nombre de fermes: *Recensement du Canada* 1941, où le tableau 51 donne le nombre de personnes par sexe de plus de 14 ans sur les fermes. Ces données furent utilisées pour évaluer le nombre de fermes que pouvait représenter les 3 800 personnes ayant participé aux équipes d'étude. La moyenne de 3,4 personnes de plus de 14 ans par ferme fut utilisée pour établir la présente comparaison.

⁷¹. Il semble que les équipes d'étude ont pu avoir un effet positif sur le membership de certains cercles. Ainsi, le secrétaire diocésain note-t-il qu'elles ont raffermi le cercle de St-Roch en lui apportant 100 nouveaux membres et celui de St-Lin où elles auraient été à l'origine de la troisième fondation du cercle, tentative qui, cette fois, sera permanente. *TCN* 9-3-38, p.4.

⁷². *AP* 2-2-39, p.5.

remplacement par des laïcs dans les fonctions qu'il assume non seulement au sein de l'UCC mais dans d'autres organismes de type coopératif⁷³. Dans un article expliquant le fonctionnement des équipes d'étude, un dialogue fictif se tient entre un curé et un agronome. À une question de ce dernier qui lui demande s'il assiste aux réunions, le curé répond par la négative:

Non [dit-il]. J'ai confiance en mes paroissiens [...]. Je crois, moi, que nos cultivateurs sont capables de s'instruire par eux-mêmes et de se trouver des chefs. Il faut leur laisser un peu d'initiatives⁷⁴.

Le tableau suivant présente le pourcentage d'individus qui ont assumé, après leur stage comme chefs d'équipe d'étude, des responsabilités de direction dans l'UCC et dans d'autres organismes ou institutions locales ou régionales⁷⁵.

⁷³. Ces aspects touchant aux fonctions du clergé sera étudié en détail au chapitre suivant. Mentionnons ici que les curés, et surtout les vicaires, ont assumé dans une importante proportion les tâches de secrétaire de cercle UCC pendant presque toute la décennie trente et qu'ils manifesteront à plusieurs reprises leur désir de se faire remplacer par des laïcs.

⁷⁴. *AP* 9-3-39, p.5. Non signé, ce texte est très probablement de D. Hénault. Même idée dans *AP* 17-11-38, p.5.

⁷⁵. Ces données proviennent d'un fichier des dirigeants dont nous donnerons les détails de la constitution au chapitre suivant. Les 361 chefs d'équipe présentés ici sont ceux que nous avons trouvés dans les chroniques des journaux entre 1937 et 1945. Les "autres" organismes et institutions sont: les coopératives, les caisses populaires, les commissions scolaires, les conseils municipaux, les conseils de fabrique, les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles, les associations professionnelles autres que l'UCC. L'implication à un poste de dirigeant, à l'UCC ou ailleurs, n'est comptabilisé qu'une fois même si plusieurs ont assumé des responsabilités dans plusieurs de ces organismes et pour plusieurs mandats par la suite.

Tableau 8 : Pourcentage des chefs d'équipe qui ont assumé des mandats de direction à l'UCC ou dans d'autres organismes après leur passage comme chef. Diocèse de Joliette, 1937-1945					
Comtés Paroisses	Nombre de chefs	UCC seulement	Autres seulement	UCC et autres	%
Assomption	31	2	13	6	68
Mascouche	5	1	1	2	80
St-Roch	26	1	12	4	65
Berthier	116	7	33	11	44
Berthier	15	0	3	0	20
Lanoraie	12	1	5	0	50
St-Barthélémy	16	0	6	2	50
St-Cuthbert	22	2	4	4	45
St-Damien	14	3	3	3	64
St-Gabriel	15	0	5	0	33
St-Michel	5	0	1	1	40
St-Norbert	17	1	6	1	47
Joliette	114	6	34	27	59
Crabtree	5	0	0	4	80
St-Alphonse	5	0	0	0	0
St-Ambroise	18	0	5	6	61
St-Cléophas	6	1	2	0	50
St-Félix	16	1	1	4	37
St-Paul	2	0	2	0	100
St-Thomas	28	2	13	6	75
Ste-Béatrix	10	0	4	2	60
Ste-Élisabeth	1	1	0	0	100
Ste-Émélie	9	0	2	2	44
Ste-Mélanie	14	1	5	3	64
Montcalm	100	8	35	23	66
St-Alexis	19	2	7	7	84
St-Calixte	6	1	1	0	33
St-Esprit	14	3	3	2	57
St-Jacques	32	1	12	5	56
St-Liguori	20	1	9	4	70
Ste-Marie	9	0	3	5	89
Total	361	23	115	67	57

Au total, 57% des chefs d'équipe ont oeuvré comme dirigeants à l'UCC ou dans d'autres organismes locaux et régionaux, après qu'ils eurent été chef d'une équipe d'étude. Ce résultat est important à moyen et à long terme en ce qu'il a permis la constitution d'un noyau substantiel d'individus formés au même moule ucéciste et qui se retrouveront dans les années qui suivent dans le même réseau de pouvoir des organismes locaux et régionaux⁷⁶. Pour l'UCC en particulier, les équipes d'étude auront été l'amorce d'une prise en charge plus grande de l'organisme par les laïcs. Pas tellement par le nombre de postes détenus (en fait, les bureaux de direction des cercles étaient occupés majoritairement par des laïcs sauf pour le poste de secrétaire) mais surtout par le rôle qu'ils tiendront dans les débats, les initiatives et les orientations de l'organisme.

Aux dires de contemporains, les équipes d'étude auront aussi contribué à apprendre aux agriculteurs à *travailler ensemble*. Parlant des colons de Guyenne en Abitibi, un des leurs a pu dire:

Grâce à l'UCC, ils avaient pour la plupart pris l'habitude, depuis la première année, de participer à des cercles d'étude, de s'exprimer en public, parfois même de se dire de grosses vérités en pleine face... et de se rencontrer le lendemain sans rancune⁷⁷.

La réunion mensuelle du cercle paroissial de l'UCC devient le lieu de synthèse des délibérations tenues dans les équipes d'étude. La participation y est plus marquée et les agriculteurs y prennent une part plus

⁷⁶. Les chefs recevaient des leçons de pédagogie dans l'art de bien animer les réunions. Voir à ce sujet: *TCN* 30-11-38, p.2 et *TCN* 7-12-38, p.2.

⁷⁷. Marcel Desharnais. *Guyenne*. Mtl., 1983. p.85, cité dans J.P. Kesteman et al. op.cit. p.146.

active. C'est l'identité du cercle local qui prend ici des contours mieux définis dans l'esprit des gens. On discerne mieux sa spécificité et on commence à le reconnaître comme l'organisme qui pourrait bien remplacer les véhicules politiques plus partisans dans le travail de représentation des besoins et des intérêts des agriculteurs auprès des pouvoirs publics.

On ne pourrait certes attribuer aux seules équipes d'étude tout le crédit de la croissance continue du membership que connaîtra l'UCC après 1940. Mais elles ont sans aucun doute contribué à consolider les bases de l'Union en propageant son message auprès d'une population qu'elle n'aurait peut-être pas pu rejoindre autrement. Elles ont aussi permis le développement d'un bassin potentiel de futurs chefs ruraux laïcs tout en permettant de fixer dans l'esprit des gens une perception plus nette et favorable de la nature et du rôle du syndicalisme agricole dans leur localité.

Une démocratie bien encadrée

L'UCC naquit par le haut, au moment de la fondation de l'instance centrale en 1924. Cette caractéristique particulière, génétique pourrait-on dire, continuera de marquer le développement de l'organisme pendant la décennie des années 30 tout au moins. À cette époque, les rapports entre les trois paliers sont révélateurs du rôle de l'UCC dans le processus de modernisation de l'agriculture québécoise, processus qui s'accélère et dont l'orientation vers le marché se précise avec le programme de l'État de 1929. Les transformations que l'on propose alors à l'économie agricole sont profondes, fondamentales et doivent

s'effectuer dans un temps relativement court. Ces changements dans les méthodes de production et de mise en marché impliquent, en outre, que des transformations plus globales du monde agricoles soient aussi entreprises. Ce à quoi les agriculteurs sont conviés, c'est à un changement important de leur système de valeurs: changement dans la perception qu'ils ont d'eux-mêmes, de leur rôle et de leur place dans une société en voie d'urbanisation et d'industrialisation, changement dans la façon de concevoir leur principale activité qui sera progressivement soumise à des normes de productivité de plus en plus exigeantes. C'est à ce niveau que l'UCC locale des années 30 s'investit, par la mobilisation et la sensibilisation du milieu agricole à ces nouvelles réalités.

Pour propager efficacement cet ensemble de valeurs nouvelles sur un vaste territoire constitué de milieux différents, il fallait que l'unité du discours et la coordination soient assurées par le truchement d'une organisation fortement centralisée. C'est l'image que projette l'UCC des années 1930 à l'examen des rapports entre les trois niveaux de sa structure, celle d'une forme de démocratie, disons, fermement encadrée. Les objectifs, les mots d'ordre et les solutions viennent du haut de la structure, la tâche des cercles locaux étant de diffuser ces directives en les adaptant aux besoins particuliers des différents milieux, contribuant ainsi à façonner la nouvelle identité du milieu agricole⁷⁸.

Cependant, la volonté de l'instance centrale de conserver la maîtrise des orientations majeures du mouvement se bute, d'une part, à la

⁷⁸. Gabriel Gaudette note cette centralisation des décisions au niveau des dirigeants du palier central. Il suggère que la direction est très dépendante de la base mais qu'elle en oriente tout de même fortement la ligne de conduite. Voir: G. Gaudette. *L'identité des cultures politiques de l'UCC et de l'UPA*. Laval, [s.é.], 1974, p.40.

nécessité d'une décentralisation pour assurer une plus grande efficacité du recrutement et, d'autre part, à l'obligation de laisser aux intervenants locaux suffisamment d'autonomie pour maintenir leur motivation. La mise en place des unions diocésaines vient offrir une réponse à ce problème. C'est au moment de leur création que le secrétaire général de l'UCC s'emploiera à définir leur rôle et à éclaircir ce qu'il considérerait comme une contradiction apparente.

Deux textes de Paul Boucher s'attardent ainsi à expliquer la nature de ce nouveau palier intermédiaire⁷⁹. Considérant l'initiative individuelle comme la seule base susceptible de permettre à une association de se développer, le secrétaire général justifie l'existence du palier diocésain par l'effet décentralisateur qu'il opère sur l'organisme en permettant l'expression de ces initiatives⁸⁰. Soulignons que ce n'est pas le cercle local qui est identifié comme lieu d'expression des initiatives du milieu mais bien le palier diocésain, plus facile à contrôler. Le cercle, comme il sera vu plus loin, est un lieu où l'on étudie. De plus, l'arrivée au bureau de direction de l'UCC centrale de ce *nouvel état-major* constitué des chefs diocésains contribuerait sans doute à confirmer l'image de démocratie que l'organisme entend bien se donner: «N'aurait-on pas alors de nouvelles raisons de dire que l'UCC n'est pas l'oeuvre de X ni de Z, mais bien celle des agriculteurs de cette province ?»⁸¹.

⁷⁹. Paul Boucher fut secrétaire général de l'UCC de 1929 à 1933, J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.322. Les textes mentionnés ici sont: «La centralisation à outrance - Union diocésaine», *TCN* 9-10-29, p.1 et la reproduction d'une causerie radiophonique: «Importance des unions diocésaines de l'UCC», *TCN* 24-8-32, p.739.

⁸⁰. P. Boucher trouve ses références idéologiques chez Jules Méline, *Le salut de la terre*, qu'il cite dans *TCN* 9-10-29, p.1.

⁸¹. *TCN* 9-10-29, p.1.

Ce principe de base une fois posé, on s'empresse cependant d'en dresser les limites, celles du *bien supérieur de la collectivité* qui exige une *autorité suprême*, une *unité organique*. Les orientations majeures doivent donc venir d'en haut et la décentralisation trouve sa véritable justification dans l'efficacité avec laquelle elle permet de les diffuser.

Tout cela nous autorise à conclure en la nécessité absolue pour l'UCC d'une centralisation des coeurs, des volontés et d'une décentralisation réelle et effective des efforts et des responsabilités⁸².

Révélateurs de cette perception de la démocratie, les deux types d'organisation que l'on présente comme modèle à cet effet sont l'Église et l'armée⁸³.

Cette volonté de conserver aux paliers supérieurs la maîtrise des orientations se retrouve dans les statuts de l'organisme qui accordent au palier central la majeure partie des pouvoirs importants. C'est au comité exécutif de celui-ci qu'incombe la responsabilité d'accepter ou non la création d'une union diocésaine qui doit être proposée par au moins sept cercles paroissiaux⁸⁴. Les intérêts locaux et régionaux sont ici subordonnés à un certain contrôle. C'est un délégué du comité exécutif provincial qui doit présider à l'élection des premiers dirigeants diocésains⁸⁵. On précise les limites du pouvoir des unions diocésaines.

Le but, l'objet, les statuts et les règlements de l'Union diocésaine sont ceux de l'UCC [provinciale]. Le champ d'action de celles-ci

⁸². Cet extrait se retrouve dans les deux textes: *TCN 9-10-29*, p.1 et *TCN 24-8-32*, p.739.

⁸³. *TCN 24-8-32*, p.739.

⁸⁴. «Règlements qui régissent les unions diocésaines de l'UCC», articles 24 et 26, *TCN 10-8-38*, p.4.

⁸⁵. *Id.* article 28.

est limité au territoire assigné par le bureau central de l'UCC; leurs initiatives sont sujettes à la direction générale de l'Union⁸⁶.

On s'assure ainsi que des initiatives locales ou régionales qui se démarqueraient trop des orientations majeures ne puissent se répandre au point qu'elles pourraient mettre en cause la poursuite de ces objectifs par le palier central.

Un événement particulier survenu en 1937 projette un éclairage nouveau sur cette volonté centralisatrice et permet de la relier au programme agricole de l'État de 1929. Il s'agit d'un projet de loi sur l'association professionnelle préparé par une commission où siègent des agronomes, des hauts fonctionnaires du ministère de l'agriculture du Québec et des représentants de l'UCC⁸⁷.

Le programme de 1929 manifestait le désir de l'État de ne transiger qu'avec une seule organisation représentant les agriculteurs mais ne précisait pas laquelle. Qui des sociétés d'agriculture, des cercles agricoles, de la Fédérée et de ses coopératives ou de l'UCC remporterait le morceau ? Le projet de loi de 1937 apparaît comme une première tentative pour régler ce problème et sa facture suggère une forte inclination de l'État, du moins des membres de la commission, en faveur de l'UCC⁸⁸. L'année précédente, une résolution du cercle de St-Charles Borromée allait aussi dans le sens de l'unification des organisations agricoles, journaux, revues, associations, concours, coopératives, «pour

⁸⁶. *Id.* article 29.

⁸⁷. Le projet de 1937 fut abondamment publicisé dans la *TCN* et dans les journaux locaux. Le texte complet se retrouve dans: *TCN* 4-8-37, p.4-6; *TCN* 8-9-37, p.1-2; *EN* 23-9-37, p.6-7; *AP* 23-9-37, p.5; *AP* 30-9-37, p.5; *AP* 7-10-37, p.5.

⁸⁸. À tout le moins une inclination de la part des agronomes du ministère puisque les politiciens hésiteront encore quelques années sur ce sujet; voir J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.125-126.

que les efforts des techniciens agricoles et ceux des cultivateurs obtiennent meilleur rendement»⁸⁹.

Le projet prévoit, entre autres, qu'il n'y aurait plus qu'une seule organisation agricole, l'association professionnelle, pour négocier avec l'État; on y proposait la disparition des sociétés d'agriculture, des cercles agricoles et des coopératives de cercles agricoles; l'association professionnelle obtenait le droit de négocier des contrats collectifs; le projet concédait de plus à l'association professionnelle de vastes pouvoirs de gestion sur l'agriculture, par exemple, à l'article 17:

L'Union peut émettre des ordonnances applicables à ses membres, visant l'exploitation ou la production agricole, la police des champs ou des animaux domestiques, la vente ou la mise en valeur des produits agricoles, dans les limites d'un territoire donné ou de toute la province.

Le seul point qui ne correspondait pas aux exigences de l'UCC était que l'adhésion à l'Union restait libre. Même si le projet n'aboutit pas à ce moment, on en retrouvera plus tard l'esprit dans la loi de mise en marché de 1952 qui accordera à l'UCC des pouvoirs importants dans ce domaine et dans la loi de 1972 qui lui concèdera la formule Rand et la reconnaîtra comme la seule porte-parole des producteurs agricoles⁹⁰.

La tendance fortement centralisatrice de l'UCC apparaît ici comme une réponse aux objectifs de modernisation de l'agriculture que

⁸⁹. AP 1-10-36, p.1.

⁹⁰. Malgré le fait que ce projet n'eût pas de suite immédiate, l'intention de l'État de mettre de l'ordre dans les organisations agricoles continuera toutefois de se confirmer l'année suivante, en 1938, par le règlement des fortes tensions qui avaient existées jusqu'alors entre l'UCC et la Fédérée, voir J.P. Kesteman et al. op.cit. p.133-134.

les agronomes du ministère avaient élaborés en 1929⁹¹. Pour aboutir, ce projet doit être diffusé et vulgarisé de la façon la plus uniforme possible auprès de toute la population agricole, ce que n'aurait pu faire une UCC qui aurait laissé trop d'initiatives à une base qui, rappelons-le, est constituée de milieux et d'intérêts multiples. De même, les agronomes éprouvaient-ils des difficultés à coordonner leurs réformes à travers les cercles agricoles qui étaient des lieux reconnus de patronage politique.

La mise en place de la structure diocésaine allait consolider cette approche. Ce palier sera considéré comme un relais des directives du provincial aux cercles et comme un filtre des initiatives de ces derniers. Paul Boucher présente ainsi ce rôle.

Le Bureau de direction diocésain assure la cohésion entre les Cercles et la direction supérieure. À lui incombe la responsabilité de l'application des mots d'ordre de l'Association et la réalisation de ses initiatives. À lui revient le grand devoir d'assurer la permanence du recrutement⁹².

Au départ, l'initiative d'instituer un palier intermédiaire provient de quelques cercles qui avaient, en 1929, amorcé d'eux-mêmes la formation de regroupements régionaux informels. L'instance centrale réagira très rapidement en ramenant le contrôle de ces initiatives et de ces nouvelles structures sous sa houlette par une résolution de l'aumônier général au congrès provincial de 1929 demandant aux évêques de chaque diocèse d'assumer la responsabilité de la mise en place des unions diocésaines⁹³. Il faudra d'ailleurs quelques années avant que les

⁹¹. Nous aborderons dans un chapitre ultérieur ce qui apparaît comme une inclination de l'État, du moins de ses agronomes, en faveur de l'UCC.

⁹². Plusieurs textes publiés par l'instance centrale campent ainsi les rôles respectifs des deux paliers, ici: *TCN* 24-8-32, p.739.

⁹³. Rapport des activités de 1929-1930 dans: *TCN* 12-11-30, p.818.

rapports entre ces deux instances ne se précisent dans le sens souhaité par le palier provincial, le temps sans doute d'en polir les rouages.

C'est en 1937, avec le déploiement de la formule des équipes d'étude que l'instance centrale semble suffisamment confiante pour concéder aux unions diocésaines la responsabilité de la coordination de l'activité des cercles. C'est avec un article de Gérard Filion au titre évocateur: «Une vie nouvelle renaîtra bientôt de l'UCC», que la nouvelle tendance s'amorce⁹⁴. Après sept années d'existence, on reconnaît que les unions diocésaines connaissent mieux les besoins de chaque région et qu'elles sont aptes à gérer les équipes d'étude qui devraient permettre de rejoindre plus de gens. On n'oublie pas toutefois d'ajouter qu'elles devront le faire sur la base de thèmes communs, proposés par l'instance centrale, pour en arriver à une étude et une action plus cohérentes. C'est aussi à compter du même moment, en août 1937, que *La Terre de Chez Nous* consacre régulièrement deux pages aux nouvelles provenant des unions diocésaines. Les cercles avaient leurs chroniques depuis les débuts du journal⁹⁵.

Ce qui apparaît comme une période de probation aura permis à l'union diocésaine de trouver sa place dans la structure par la création de différents mécanismes qui lui auront permis de définir progressivement son rôle sous l'attentive supervision du palier central. Ainsi, à compter de 1933, les délégués au congrès provincial sont-ils choisis non plus directement par les cercles mais par le congrès diocésain⁹⁶. La part

⁹⁴. *TCN* 28-7-37, p.1. Gérard Filion fut secrétaire général de 1937 à 1947, voir J.P. Kesteman et al. op.cit. p.323.

⁹⁵. Annonce de la première parution des pages diocésaines pour le 11-8-37 dans *TCN* 21-7-37, p.3.

⁹⁶. *TCN* 31-10-33, p.66.

de la cotisation versée à l'union diocésaine passe de 7,5% en 1929 à 20% en 1942 alors que celle retournée aux cercles diminue progressivement de 50% en 1924 à 13% en 1942⁹⁷.

À cette époque, le congrès diocésain est présenté davantage comme une manifestation de solidarité, comme une source de fierté en ce moment privilégié où les agriculteurs peuvent rencontrer leurs *chefs*, que comme le lieu d'expression de leurs besoins et intérêts. Le congrès diocésain devient le lieu, en somme, où se forment une identité et une culture nouvelles⁹⁸.

Le diocèse de Joliette est l'initiateur d'une formule qui sera reprise et publicisée comme modèle par la *TCN* : l'organisation du territoire en secteurs, niveau intermédiaire entre le cercle et l'union diocésaine. Sans être reconnue dans les statuts, cette division supplémentaire dispose toutefois de pouvoirs bien réels. C'est sur leur base que sont choisis les directeurs du bureau diocésain, question d'assurer une représentation de tout le territoire mais aussi une façon efficace d'assurer un meilleur contrôle du choix de ces directeurs. C'est aussi par leur entremise que se déroulent les journées d'études sociales où sont invités les exécutifs des cercles locaux du secteur, ceux des coopératives locales et parfois aussi, des propriétaires de laiteries privées. On y présente et on y discute des thèmes prioritaires soumis par l'instance centrale et ces réunions servent d'étapes préparatoires au congrès diocésain dont la ma-

⁹⁷. Voir les notes précédentes sur la cotisation plus haut dans ce chapitre.

⁹⁸. Voir, entre autres, le texte d'un aumônier diocésain dans *TCN* 10-9-41, p.9.

jeure partie du programme est ainsi élaborée par un groupe sélectionné⁹⁹.

Située entre les cercles et l'instance provinciale, l'union diocésaine précise progressivement son rôle principal, celui d'assumer «la responsabilité de l'application des mots d'ordre» du palier provincial¹⁰⁰. L'autre volet de son identité, celui d'être le porte-parole de la base, se manifeste d'une façon particulière, du moins pendant les années 30, en ce qu'on aura tendance à y privilégier plutôt l'expression du discours officiel de l'organisme. Dans Joliette, on peut schématiser le processus de circulation des idées à l'intérieur de l'UCC de la façon suivante: le palier central fournit les interprétations, les orientations et les solutions, il émet des mots d'ordre. L'union diocésaine diffuse ce discours de diverses façons, entre autres par l'entremise de regroupements sélectionnés de dirigeants, comme les regroupements de secteurs, qui les transmettent à leur tour aux cercles. Sous forme de résolutions, ces derniers retournent au congrès diocésain le résultat de leurs délibérations sur ces thèmes, résolutions qui sont alors triées avant d'être acheminées de nouveau au palier central par le même groupe de dirigeants qui les avaient proposées aux cercles¹⁰¹.

⁹⁹. Nous verrons au chapitre suivant qu'au début de la période, au moment où l'organisme est encore fragile, les aumôniers paroissiaux et diocésain, entre autres, pouvaient disposer d'une latitude assez grande qui pouvait aller jusqu'à la désignation de certains dirigeants. Pour les informations sur les secteurs et les journées sociales: *TCN 22-4-36*, p.4; *TCN 13-5-36*, p.4; *TCN 20-5-36*, p.5; *TCN 28-7-37*, p.1; *TCN 13-10-37*, p.15.

¹⁰⁰. *TCN 24-8-32*, p.739.

¹⁰¹. Un exemple parmi d'autres de ceci: la réunion des dirigeants, préparatoire au congrès diocésain de 1932, propose une liste de thèmes et de sujets à être traités par les cercles, voir *AP 23-6-32*, p.3 et *TCN 22-6-32*, p.597. Ce programme sera accepté et voté, mot pour mot, dans une réunion du cercle de St-Roch quelques jours plus tard, pour être retourné au congrès diocésain; voir *AP 15-7-32*, p.6.

Dans ce contexte, le cercle local devient la dernière courroie de transmission, celle qui, sur le terrain, assure la tâche de diffuser le message auprès des individus. De nombreux textes expliquent ce rôle et de nombreux outils sont développés pour qu'il puisse mener à bien ce travail.

Le cercle est ainsi défini comme un lieu d'étude et d'action¹⁰². S'appuyant sur le fait qu'il n'y a pas encore de système généralisé d'enseignement agricole, le cercle de l'UCC est présenté comme le lieu où l'on fait l'apprentissage des techniques modernes de production agricole, des études pratiques précise-t-on, «pour faire plus d'argent»¹⁰³. On perçoit nettement dans ces textes la volonté de revaloriser le métier d'agriculteur. Dans un contexte de concurrence, il faut maintenant être très instruit pour pratiquer ce métier «très compliqué» avec avantage¹⁰⁴. Le cercle a donc pour fonction, avec l'appui des agronomes, de développer ces connaissances tout en «habituant les cultivateurs à s'occuper de leurs affaires», à s'en occuper collectivement pour favoriser la formation d'une «mentalité nouvelle»¹⁰⁵ chez eux.

Le contenu que les cercles doivent ainsi diffuser leur est fourni par divers moyens développés par l'instance centrale. La *TCN*, le

¹⁰². L'analyse qui suit est fondée sur les textes de: Paul Boucher, «Comment fonder un cercle de l'UCC», *TCN* 30-12-31, p.208; Paul Boucher, «Ordre du jour des assemblées de l'UCC» et «Assemblée d'un cercle de l'UCC», *TCN* 17-8-32, p.721-723; R.M. Pucet, «Le rôle du cercle UCC», *TCN* 6-9-33, p.45; R.M. Pucet, «Le travail du cercle de l'UCC», *TCN* 27-6-34, p.542; R.M. Pucet, sur la nécessité des cercles, *TCN* 30-10-35, p.4; Gérard Filion, «Pour mettre de la vie dans nos cercles - Voir, comprendre, agir», *TCN* 16-12-36, p.1-6 et *TCN* 23-12-36, p.8; Gérard Filion, «Une vie nouvelle naîtra bientôt de l'UCC», *TCN* 28-7-37, p.1; Léon Lebel, «Ce que doit être le cercle de l'UCC», *TCN* 11-8-37, p.1 et *TCN* 18-8-37, p.1-13 et *TCN* 1-9-37, p.10-16; Jean Blanchet, «Le cercle local», *TCN* 16-10-40, p.5-31; Jean Blanchet, «Le cercle local», *TCN* 15-10-41, p.6.

¹⁰³. *TCN* 11-8-37, p.1.

¹⁰⁴. *Id.*

¹⁰⁵. *TCN* 16-10-40, p.5-31.

*Service de Librairie de l'UCC, Le Guide*¹⁰⁶, les *Cours à domicile*, la radio fournissent d'abondantes ressources documentaires disponibles facilement et à coût très modique pour les cercles¹⁰⁷. Au début de la période, ils reçoivent des exemples d'ordre du jour de réunion où sont suggérés divers thèmes prioritaires à porter à l'étude¹⁰⁸. Pour la partie concernant spécifiquement l'enseignement des techniques agricoles, l'unité de pensée est assurée par la présence active des agronomes¹⁰⁹.

Le cercle est aussi défini comme un lieu d'action. On insiste pour que les réunions soient l'occasion de discuter de choses concrètes, reliées aux techniques agricoles ou à l'association professionnelle, en fonction des besoins et des caractéristiques locales. Le rayon d'action du cercle est la paroisse mais les solutions et les orientations sont abondamment suggérées par les paliers supérieurs de l'organisation. En plus des services de documentation et d'étude mentionnés plus haut, de la présence des agronomes et d'autres conférenciers invités aux réunions locales ou au congrès diocésain, le cercle reçoit régulièrement des directives de l'union diocésaine définissant les thèmes à aborder. Il répond aux enquêtes annuelles de l'instance centrale qui ont, comme effet secondaire, celui de cristalliser l'opinion sur certaines priorités. On leur soumet directement des résolutions qu'on leur demande de voter et de retourner aux instances supérieures, procédure qui, elle aussi, contribue à une définition commune des besoins et des orientations.

¹⁰⁶. Revue mensuelle publiée de 1929 à 1956 destinée aux dirigeants des cercles avec directives, suggestions de thèmes, etc.

¹⁰⁷. Pour un aperçu des moyens développés à ce niveau, voir J.P. Kesteman et al. op.cit. p.141 à 152.

¹⁰⁸. Entre autres: *TCN* 17-8-32, p.721-723; *TCN* 28-12-32, p.184.

¹⁰⁹. Voir le chapitre 3 et 4 sur la présence des agronomes dans les cercles.

En plus des agronomes que l'on retrouve régulièrement aux réunions de cercles, les congrès diocésains, les journées de secteur et les réunions de l'exécutif sont l'occasion pour des conférenciers prestigieux de véhiculer le discours de l'UCC. L'évêque de Joliette, Mgr Papineau, est présent à tous les congrès diocésains entre 1931 et 1939, aux réunions de l'exécutif diocésain et aux journées sociales de secteur. Il ne cesse de prêcher pour que tous les agriculteurs du diocèse s'impliquent dans l'UCC. Le palier central de l'organisme est toujours représenté au congrès diocésain soit par le président, soit par l'aumônier général, soit par le secrétaire général. Divers autres conférenciers prestigieux contribueront à donner à l'organisation diocésaine un caractère sérieux et respectable¹¹⁰.

Pendant les années 30, le cercle local de l'UCC apparaît ainsi comme le lieu de diffusion d'un modèle d'agriculture dont les paramètres, déjà nettement dessinés à la naissance de l'UCC en 1924, se re-

¹¹⁰. Rapports des congrès diocésains: *EN* 6-8-31, p.8; *AP* 6-8-31, p.1-2; *EN* 4-8-32, p.2-6; *AP* 4-8-32, p.1-4-6; *AP* 17-8-33, p.1-5; *EN* 10-8-33, p.1; *AP* 9-8-34, p.1-2; *EN* 9-8-34, p.2; *EN* 10-9-36, p.1-8; *AP* 10-9-36, p.1-5; *EN* 14-10-37, p.1; *AP* 14-10-37, p.5; *TCN* 20-10-37, p.6; *AP* 20-18-38, p.5-8; *AP* 7-9-39, p.1-4. Pour les directives diocésaines et les réunions de l'exécutif: *AP* 4-8-32, p.4; *TCN* 10-8-32, p.712; *EN* 9-8-34, p.2; *AP* 9-8-34, p.1; *TCN* 15-8-34; *EN* 6-6-35, p.1; *AP* 28-1-32, p.1; *AP* 10-8-39, p.1; *AP* 20-9-34, p.1; *AP* 21-3-35, p.1; *EN* 21-3-35, p.5; *AP* 21-8-30, p.1; *AP* 8-10-31, p.7; *AP* 20-2-36, p.5; *AP* 24-10-35, p.5; *AP* 19-12-35, p.11; *EN* 16-6-32, p.1; *AP* 23-6-32, p.3; *TCN* 22-6-32, p.597; *EN* 8-6-33, p.1; *EN* 15-6-33, p.5; *AP* 15-6-33, p.1; *TCN* 21-6-33, p.573; *EN* 21-12-33, p.1-2; *AP* 18-10-34, p.7; *EN* 18-10-34, p.5; *TCN* 30-11-36, p.6; *TCN* 12-10-38, p.35. Pour les enquêtes et requêtes du provincial adressées aux cercles: enquête de 1925 sur la situation de l'agriculture dans la paroisse, l'enquête révèle que les coûts de production sont trop élevés et les revenus trop faibles, *AP* 12-11-35, p.6; *AP* 19-11-25, p.3. Enquête de 1930 sur la coopération, *AP* 4-9-30, p.2; *TCN* 12-11-30, p.819. Enquête de 1931 sur l'association professionnelle, *EN* 1-10-31, p.8; *TCN* 11-11-31, p.83; *TCN* 2-12-31. Requête pour signer une résolution sur le crédit agricole, *AP* 3-12-31, p.7; *TCN* 9-12-31. Enquête de 1932 sur le retour à la terre, *TCN* 31-8-32, p.757; *TCN* 2-11-32, p.79; *TCN* 23-11-32, p.97-101-103. Enquête de 1933 sur les petites industries, *TCN* 19-7-33, p.640. Enquête de 1934 sur l'électrification rurale mentionnée dans l'enquête de 1935 sur le commerce des denrées agricoles, *TCN* 4-9-35, p.1; *TCN* 30-10-35, p.3. Autre enquête de 1935 sur le prêt agricole canadien, *TCN* 25-12-35, p.3. Enquête de 1936 sur les Caisses populaires, *TCN* 12-2-36, p.3; *TCN* 19-2-36, p.3. Enquête de 1937 sur la possibilité d'organiser des cours post-scolaires, *TCN* 15-9-37, p.3.

trouveront dans le projet de l'État de 1929. La structure et le fonctionnement de l'organisme assurent au palier central la part déterminante dans le choix des orientations majeures du mouvement et lui permettent de diffuser son discours d'une façon uniforme à travers tout le territoire.

Le début des années 40 marque un changement de l'allure de ces rapports. Dans une organisation maintenant mieux affermie, la présence des instances supérieures reste, certes, importante. Mais le cercle local montre qu'il a acquis ce qu'on pourrait appeler une certaine maturité. Il assume plus de responsabilités et fait preuve de plus d'initiatives. Il exprime plus fréquemment, et parfois plus vertement, les besoins de ses membres. Dans l'élaboration des objectifs et de la stratégie du mouvement, il n'hésite pas, même, à s'opposer ou à questionner sérieusement des directives émanant des instances supérieures.

Si le membership des années 30 restait relativement faible et son évolution plutôt aléatoire, celui des années 40 se raffermi et rassemble, de façon plus régulière et plus stable des agriculteurs qui apparaissent de plus en plus intégrés au marché. On peut remarquer qu'ils semblent s'être appropriés leur syndicat local, qu'ils sont beaucoup plus familiers avec son fonctionnement et qu'ils investissent maintenant beaucoup plus volontiers qu'avant ce moyen nouveau qu'ils ont appris à utiliser au service de leurs revendications¹¹¹



¹¹¹. Cette proposition sur la nature des rapports entre les instances et de la place plus grande qu'y occupent les cercles après 1940 repose sur l'analyse des activités des cercles qui fait l'objet du chapitre 5.

Les difficultés que connaît l'UCC de 1924 à 1930, difficultés dûes à la faiblesse de son organisation, à l'incertitude entourant sa véritable nature et au très faible taux de son membership trouveront le début de leur solution au moment où l'État québécois lance son programme de modernisation de l'agriculture. La création, au même moment, des unions diocésaines et l'implication importante du clergé permettent à l'UCC de se lancer dans une vaste entreprise d'encadrement du milieu agricole, vaste projet de sensibilisation de la grande masse des agriculteurs aux réalités nouvelles qu'impose l'agriculture de marché, opération nécessaire pour effectuer le virage vers une agriculture moderne telle que souhaitée par l'État.

La faiblesse relative du membership jusqu'en 1941 n'empêche pas l'UCC de consolider sa structure et de préparer le développement d'une élite laïque qui sera à même d'assumer le développement de l'organisme par la suite. Elle peut aussi diffuser son message qui, par-delà les aspects techniques reliés aux nouvelles méthodes de production et de mise en marché, véhicule aussi un ensemble de valeurs qui transforment profondément le milieu agricole.

Pour ce faire, l'UCC développe ce qu'on pourrait appeler sa propre *culture d'organisation*, fermement centralisée, qui réussit à conserver le cap de l'organisme sur les grands objectifs qui lui ont donné naissance en 1924 et dont on retrouve en 1929 l'esprit et la lettre dans le programme de modernisation de l'agriculture proposé par l'État. Les efforts de trois acteurs convergent pour soutenir ce mouvement. Il importe maintenant de porter le regard sur eux.

Chapitre 3

*Trois acteurs, un projet commun:
la modernisation de l'agriculture*

On peut dire sans risque de se tromper que le syndicalisme agricole figure aujourd'hui comme une des institutions importantes du Québec. Sa capacité réelle d'infléchir les politiques agricoles auprès des pouvoirs publics lui est enviée par la plupart des autres organismes du même genre. Il se démarque par une structure originale à deux volets¹ et par une conception toute particulière de l'organisation de l'économie agricole. Cette conception est marquée par une volonté constante de marier, parfois non sans heurts, certaines valeurs libérales reliées à l'individualisme et à l'entreprenariat à une approche collective des problèmes particuliers de ce secteur économique.

Cette source de tensions sur la forme à donner à l'organisation agricole est présente dès les débuts de l'UCC. Elle en est même l'élément fondamental; elle est inscrite au coeur même du processus de modernisation qui est à l'origine de la naissance du syndicalisme. Il y avait

¹. Rappelons ici brièvement que la structure à deux volets de la Confédération de l'UPA est maintenant constituée, d'une part, du regroupement des fédérations régionales fondées sur une base territoriale, rejets des Unions diocésaines de l'époque qui nous occupent ici et, d'autre part, depuis les années 50, des fédérations spécialisées, fondées sur la base des différentes productions.

une orientation cruciale à donner au développement de l'agriculture: il y avait un choix de société à faire. L'UCC se voyait dans ce contexte comme le porte-parole des agriculteurs. Mais au sein même de l'organisme, les intérêts n'étaient pas homogènes et un tel projet impliquait plus que les premiers intéressés eux-mêmes.

Avec les agriculteurs regroupés au sein de l'UCC, l'État québécois et le clergé ont aussi porté ce mouvement de modernisation et ont contribué à lui donner sa coloration particulière. Si l'agriculture et le syndicalisme agricole québécois d'aujourd'hui se distinguent des autres formes d'organisation que l'on trouve ailleurs, c'est à la convergence des intérêts et des actions de ces trois acteurs dans les années 1920 et 1930 qu'il doit sa spécificité. En ce sens, l'étude du syndicalisme agricole offre au chercheur une large fenêtre ouverte sur un pan important de l'évolution économique, sociale et culturelle de la société québécoise. L'analyse de l'identité de ces acteurs et de la dynamique de leurs rapports permettra de mieux comprendre le rôle de chacun dans la modernisation de l'agriculture.

Il faut d'abord s'arrêter à la politique agricole que l'État québécois lance en 1929, jalon dont l'importance reste, à notre avis, encore trop sous-estimée. Si nous considérons l'État québécois comme un acteur important, il faut cependant distinguer que des tendances parfois opposées s'y affrontent. On pourra ainsi mieux discerner entre le rôle, d'une part, des agronomes non seulement dans le processus de modernisation mais aussi dans l'évolution même de l'UCC et celui, d'autre part, des hommes politiques. Le regard que nous portons sur le clergé, dont l'historiographie a déjà beaucoup parlé, bénéficie de la perspective au

ras du sol que nous avons adoptée. Elle permet de saisir le rôle des membres de ce groupe par les actions qu'ils ont posées. Enfin, le portrait que nous proposons des agriculteurs laisse voir un ensemble de caractéristiques qui, pour la première fois selon nous, permet de mieux cerner le profil socioéconomique des artisans de l'UCC.

La politique de 1929

Sans doute à cause des tensions politiques partisans entre le ministre de l'agriculture Caron et les premiers dirigeants de l'UCC, les premières années d'existence de l'organisme syndical sont marquées par des rapports plutôt hostiles avec le gouvernement québécois². Cependant, à la mort du ministre Caron en mars 1929, les choses changent.

Son successeur Joseph-Léonide Perron, inaugure un nouveau climat dans les relations entre l'État provincial et le mouvement agricole. Soucieux d'établir un programme de restauration de l'agriculture québécoise, Perron, après avoir pris conseil auprès de Firmin Létourneau, donne ordre à ses fonctionnaires d'élaborer une liste de réformes³.

En fait, il s'agit de beaucoup plus qu'une *liste de réformes*. Dès le milieu de 1929, Perron énonce une véritable politique de développement de l'agriculture québécoise où sont exposés les principes sur lesquels repose la vision de l'État dans ce domaine, les lignes directrices à suivre, les objectifs à atteindre ainsi que l'inventaire des moyens qu'il faut mettre en oeuvre. Nous retrouvons en substance dans ce document tous

². Voir J.P. Kesteman et al. op.cit. p.73-74.

³. *Ibid.* p.74. Voir aussi: Firmin Létourneau, *L'UCC*. [s.l.], 1949. p. 124-125. Firmin Létourneau, agronome au MAQ, avait été le premier secrétaire général de l'UCC de 1924 à 1926.

les éléments qui façonneront l'évolution de l'agriculture québécoise dans les décennies qui suivront⁴.

Plusieurs des éléments de cette politique avaient déjà été, soit mis en oeuvre auparavant, soit, à tout le moins, proposés⁵. Mais pour la première fois, il semble y avoir ici, d'une part, une vision large, à long terme et surtout intégrée du développement de l'agriculture québécoise et, d'autre part, l'expression de la nécessité d'associer l'ensemble des agriculteurs au mouvement. L'objectif fondamental est d'en arriver à une agriculture qui soit rentable pour les producteurs et concurrentielle sur les marchés intérieurs et extérieurs. Il faut donc améliorer la qualité des produits et la productivité des exploitations par la diffusion des méthodes modernes de production, en fonction des possibilités et des exigences de chacune des régions. Pour ce faire, la collaboration des agriculteurs est non seulement souhaitée mais considérée comme essentielle. On privilégie la formule coopérative comme base organisationnelle qui doit permettre l'intégration au marché, autant pour la vente des produits que pour l'achat des intrants. Le programme définit de plus les rôles respectifs des principaux acteurs de ce projet, soit l'État, les cultivateurs, le clergé et les autres citoyens.

Il s'agit donc de moderniser la production, d'adapter l'agriculture au marché et de la rendre rentable, ce qui implique le développement

⁴. Le texte complet en fut retrouvé dans quatre éditions successives de *L'Étoile du Nord*: 27-6-29, p.11; 4-7-29, p.4; 11-7-29, p.4; 18-7-29, p.2.

⁵. Laurent Barré dira que «tout le programme Perron a été suggéré et expliqué par l'UCC en 1924, 1925 et 1926» (J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.74). L'impulsion donnée à l'industrie laitière, la création des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture, la formation d'un corps agronomique, entre autres, étaient déjà choses faites et plusieurs propositions mises de l'avant dans les discours politiques des années antérieures se retrouveront dans le programme Perron; à cet effet voir entre autres le discours du 22 janvier 1925 du député conservateur de Joliette à la législature provinciale, M. Joseph Dufresne, qui reprend les analyses et suggestions faites par son parti depuis 1910 en rapport avec l'agriculture dans: *EN* 29-1-25, p.3.

d'une socioéconomie agricole nouvelle. Or, la concordance entre ce programme, que nous résumons ci-dessous, et le contenu des activités des cercles UCC est, comme nous le verrons au chapitre suivant, presque parfaite !

Les forces, les faiblesses, le rôle du ministère

D'entrée de jeu, le constat est rapidement établi des répercussions néfastes de la crise agricole mondiale. Mais le Québec dispose de deux facteurs de succès qui lui permettent d'assurer son relèvement: sa population et l'existence de marchés. D'abord sa population rurale,

...saine, écrit le ministre, aimant le travail de la terre, économe sans mesquinerie et qui sent aujourd'hui la nécessité d'un changement complet dans les méthodes de production et de vente actuellement employées. Les cultivateurs et leurs représentants attirés qui ont été consultés admettent ce point sans ambages. Cette admission est importante parce qu'elle nous permet d'élaborer immédiatement une politique énergétique de rénovation de l'agriculture⁶.

Le cultivateur est considéré comme «le principal artisan du relèvement agricole», le rôle de l'État sera de l'aider. Il faut aussi que «les autres classes» de la société apportent leur appui; elles doivent considérer le cultivateur comme le principal soutien «de la survivance des nôtres en Amérique». Enfin, on fait un appel particulier et pressant au clergé rural pour soutenir les efforts de modernisation qu'entreprendront les cultivateurs, ce qui «faciliterait au-delà de toute expression le travail des pouvoirs publics».

⁶. Le résumé et toutes les citations proviennent du texte de *L'Étoile du Nord*, voir note 4 plus haut.

Le second facteur de succès est l'existence de marchés. Marché intérieur d'abord. Le document met en relief l'importance des importations de produits agricoles; il en dresse la liste et signale les coûts que cela représente. Cette démonstration permet au ministre d'affirmer que «ce ne sont donc pas les marchés qui manquent. Notre agriculture pourrait doubler sa production dans toutes ses branches» sans crainte de saturer les marchés. En fait, poursuit-il, «notre problème n'est pas tant un problème de marché comme un problème de productivité et d'organisation de la vente». Une fois que le marché intérieur sera occupé, il sera alors possible de s'attaquer aux marchés extérieurs⁷. Ces *problèmes de production et d'organisation de la vente*, ainsi que leurs solutions, seront ensuite définis aux points suivants du programme.

Les services du ministère seront réorganisés pour être plus fonctionnels. Il y aura aussi création d'un nouveau service, celui de l'économie rurale, qui sera chargé des diverses enquêtes nécessaires à la mise en place du programme proposé.

L'amélioration de la production agricole

Un diagnostic est d'abord posé: «Insuffisante en quantité, notre production agricole, prise dans son ensemble, manque de qualité et est trop éparpillée». À cela, trois remèdes sont proposés. Il faut d'abord améliorer la qualité des produits en fonction des besoins et des exigences des consommateurs. Ensuite, il faut concentrer la production, particu-

⁷. L'objectif d'une certaine autosuffisance alimentaire pointe ici sous ce thème de la conquête des marchés intérieurs comme à d'autres endroits de ce programme. Cela soulève des questions que nous ne pouvons pour le moment que poser comme, par exemple, celle de la dominance économique ou politique de la perception de cet objectif à l'époque. En soi cependant, et par les moyens que l'on proposera de mettre en oeuvre, il suggère, de la part de l'État, une attitude d'ouverture et une volonté d'intégration au système économique dominant.

lièrement en l'orientant selon les caractéristiques de chaque région du Québec, caractéristiques reliées au potentiel agricole et aux besoins du marché de chacune de ces régions. Le ministère s'occupera ici de dresser la carte de ces potentialités agricoles régionales de même que celle des marchés. Enfin, il faut procéder à la création de centres de production régionaux où le commerce local et régional pourra favorablement s'alimenter avec efficacité. Pouvant trouver sur place les volumes, la qualité et les facilités de transport qui les satisferont, les commerçants choisiront nos produits plutôt que de les importer.

Le gouvernement fera sa part pour favoriser la disponibilité du crédit en «la limitant à certaines avances consenties à des fins bien définies». Les critères seront ceux définis par le ministère en fonction des données relatives à une ferme moderne. «Nous ne voulons pas que les deniers publics soient employés à maintenir la routine». Rappelons que le crédit agricole québécois sera créé en 1936.

La base de notre agriculture devra être l'industrie laitière et la production porcine. Il faut donc intensifier notre système de culture mixte (végétale et animale, où la première sert à la seconde) et la compléter par le développement de productions spéciales selon les caractéristiques régionales (aviculture, fruits et légumes, tabac, érable, etc.) et selon les besoins du marché.

Le ministre souhaite que le cultivateur puisse faire un bénéfice net annuel de 400\$ à 500\$. Ce qui suppose qu'il réalise un chiffre d'affaires de 2500\$ à 3000\$, qu'il produise 12 mois par année dans les domaines

du lait, du porc et des oeufs et qu'il tire des productions spéciales un revenu brut additionnel d'environ 1000\$.

Bien que l'on définisse ici une forme d'agriculture marchande encore relativement diversifiée, l'impulsion est donnée pour une évolution vers la spécialisation.

Il faut améliorer la qualité et la productivité des récoltes de céréales et de foin pour assurer la qualité des élevages. Le ministre entend donc développer des programmes visant à faciliter l'amélioration de la qualité des sols par un bon égouttement, par l'utilisation des engrais naturels et chimiques et par celle de la chaux.

En produisant ici les graines de semences dans des centres spécialisés et en visant à une autosuffisance dans ce domaine, cela permettra d'améliorer la qualité, de diminuer le coût, et de stabiliser notre approvisionnement.

L'action collective par l'association professionnelle et la coopération

Pour aboutir à une entente plus étroite entre le gouvernement et les cultivateurs, il nous a été suggéré de modifier les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles pour en arriver à un type unique de société subventionnée par l'État. Cette question est encore à l'étude. Nous ne nous sommes pas encore arrêtés à une solution définitive. Cela ne saurait tarder. Il nous a été recommandé d'inviter les cultivateurs à s'unir et à se réunir dans les cadres d'une organisation uniforme ou à peu près par toute la province. Il vaut mieux traiter avec des groupes et ne pas perdre notre temps et notre argent à traiter avec des individus. Le cultivateur sera appelé à faire partie d'une société qui servira d'intermédiaire entre le pouvoir public et la classe agricole. La liberté de chacun sera respectée. Personne ne sera enrôlé de force. Mais il nous a été démontré qu'il était nécessaire pour savoir où nous allions de savoir

avec qui nous traitions. C'est pourquoi une organisation locale s'impose.

L'idée est claire: il ne devra y avoir qu'une seule association d'agriculteurs. Mais l'attente prudente sur la nature de cette association suggère que, par rapport à son prédécesseur qui refusait d'accepter l'idée même d'un organisme syndical autonome, le ministre Perron semble au contraire prendre acte de l'existence de l'UCC. Cette question de savoir si les agriculteurs devront s'associer dans un organisme régi par l'État ou dans un organisme autonome sera débattue encore pendant plusieurs années⁸.

Pour que l'agriculture puisse connaître un avancement rapide, il faut perfectionner les méthodes de vente et d'achat et cela se fera par la formule coopérative. «Nous voulons faire du Québec une province de coopérateurs», clame le programme. Il faut donc multiplier les organismes coopératifs «là où les conditions de production et de transport conviendront». Par la diffusion d'informations et par des programmes d'éducation, il faudra convaincre le cultivateur de l'intérêt de la formule, lui faire voir qu'étant suffisamment occupé par son travail, il pourra avec profit confier à sa coopérative le soin de vendre ses produits et «d'acheter en commun» ses intrants. Ce qui se traduira pour lui par des ventes plus rémunératrices et des coûts d'achat moins élevés.

Le programme fait ensuite état de «la nécessité d'avoir une bonne coopérative centrale capable d'attirer et de retenir à elle les coopératives

⁸. Il est tentant de considérer cette acceptation tacite de l'UCC comme un élément stratégique important du plan de développement de l'État. Pour embrigader les cultivateurs dans son mouvement, l'État souhaite ardemment la collaboration du clergé. Or, ce dernier aurait été pour le moins réticent à accepter un contrôle étatique sur une forme ou une autre d'encadrement de la masse paysanne, contrôle qui existait déjà, par exemple, sur les cercles agricoles.

locales». Il propose donc de réorganiser la Coopérative Fédérée en commençant par la formation d'un comité de représentants de «la classe agricole, les associations agricoles, appuyé par le ministère de l'agriculture» dont le mandat sera d'étudier le développement possible du commerce d'exportation, l'érection d'entrepôts à Montréal et l'organisation de la vente d'animaux vivants.

Comme dans le cas de l'association d'agriculteurs et des coopératives locales, l'UCC, bien que d'accord avec les objectifs fondamentaux, concurrencera néanmoins ici pendant un certain temps, les organismes de l'État en mettant en place son propre réseau de coopératives, les syndicats coopératifs paroissiaux et le Comptoir Coopératif de l'UCC comme organisme central⁹.

Les nécessités nouvelles de l'information et de la formation

Une «forte campagne de publicité s'impose». La parution plus fréquente du *Journal d'Agriculture* permettra d'informer les agriculteurs des prix du marché et de la demande probable des différents produits. De même faut-il vulgariser les résultats des expérimentations scientifiques et diffuser l'information sur les terres à vendre susceptibles d'intéresser les fils de cultivateurs.

Nos gens devraient songer tout d'abord à s'installer sur des terres convenables, situées à proximité des chemins de fer et des centres au lieu de penser uniquement aux régions éloignées et mal desservies par les voies ferrées¹⁰.

⁹. Cette concurrence se termine en 1938 par l'accord entre l'UCC et la Fédérée. Voir J.-P. Kesteman, *op.cit.* p. 129 et seq.

¹⁰. Cette conception de la colonisation, qui sera partagée entièrement par l'UCC, cadre mal avec l'analyse des auteurs qui ont avancé que l'UCC délaissa ses objectifs de modernisation de l'agriculture

«Le cultivateur doit s'aider lui-même». Il devra donc consentir des efforts au chapitre de sa formation. Le ministère coopérera avec le Conseil d'Instruction publique à la création de programmes pour «ruraliser l'enseignement primaire élémentaire et primaire complémentaire». On prévoit aider les institutrices à donner ce programme.

De même faut-il maintenir et développer *les cours abrégés* «tels qu'institués l'hiver dernier». On prévoit aussi améliorer les conditions matérielles des écoles d'agriculture qui devront former, par leur cours moyen, des agriculteurs instruits et, par leur cours intermédiaire, des professeurs et des propagandistes des méthodes modernes d'agriculture.

Le ministère verra à promouvoir le développement des fermes de démonstration et des concours de ferme. Sources d'exemples et de modèles, on incitera les cultivateurs à visiter les premières et à participer aux seconds.

Le programme continue en précisant les objectifs et détails techniques concernant divers types de productions. Dans tous les cas, il s'agit de développer ces productions là où les conditions de production et de marché le permettent de façon rentable. Nous n'en donnerons ici que les titres: le porc; le mouton; le cheval; les productions maraîchères; la mise en conserve; l'horticulture; l'aviculture; les jardins de familles; les pommes de terre; les industries domestiques; l'embellissement des fermes; le paiement par le ministère de 50% du salaire des agronomes qui seraient engagés par des cultivateurs.

avec l'arrivée du clergé. Elle cadre tout aussi mal avec l'interprétation générale que l'on a donnée du discours de l'État sur la question agricole pendant les années trente.

Comme il sera vu au chapitre suivant, à l'analyse des thèmes des activités des cercles UCC de 1931 à 1938, la concordance entre ce programme de développement de l'agriculture et les thèmes débattus dans les cercles UCC est pour le moins frappante.

S'il y a communauté de vue en matière agricole entre l'État et l'UCC, il y a aussi des tensions quant au contrôle des organismes de regroupement syndical et coopératif. Mais il s'agit de divergences temporaires. Si bien que le cercle UCC apparaît comme un des organes privilégiés par lequel sera diffusé le programme de modernisation de l'agriculture proposé par l'État québécois en 1929¹¹. Les agronomes établiront ce pont entre les deux institutions.

Les agronomes: un pouvoir technocratique en formation

En considérant les rapports entre l'UCC et l'État, il faut d'abord distinguer chez ce dernier le volet partisan de l'appareil d'État. C'est en cherchant à s'affranchir du premier que l'UCC trouvera chez le second, auprès des agronomes, un allié majeur.

Le corps agronomique représente sans aucun doute un des premiers pouvoirs technocratiques à se tailler une niche au sein de l'appareil d'État québécois. Les agronomes que l'on retrouve dans le sillage de l'UCC sont sans conteste des acteurs importants, des promoteurs en fait, de la modernisation de l'agriculture. Centrées sur les objectifs du plan Perron dont ils sont les principaux maîtres-d'oeuvre, leurs initiatives se-

¹¹. On peut de plus s'interroger sur la *coïncidence* de l'appel fait au clergé rural dans ce programme et le fait qu'au même moment, le clergé prend en main le relèvement de l'organisation syndicale des agriculteurs. Comme nous le verrons dans la partie suivante, ce clergé fut par la suite un des principaux promoteurs de la modernisation agricole au sein des cercles UCC.

ront déterminantes dans les transformations qui touchent le monde agricole québécois au cours des années 30 et 40. Mais leurs rapports avec l'organisme syndical débordent largement le champ de la seule diffusion des techniques nouvelles de production et de mise en marché.

Ces deux groupes nouveaux cherchent à affirmer leur présence et à imposer leur légitimité. Pour ce faire, ils doivent s'aménager une aire d'influence à même le territoire déjà occupé par les élites traditionnelles, en particulier par les politiciens. Pour les agriculteurs, il s'agit de faire entendre la voix de leurs besoins et de leurs intérêts sans qu'elle soit subordonnée aux aléas de la partisanerie politique. Les agronomes doivent aussi court-circuiter ces mêmes réseaux traditionnels de pouvoir en cherchant à assurer leur autonomie au sein de l'appareil d'État. Ils doivent légitimer leurs prétentions par la qualité des résultats que leur expertise particulière permet de faire miroiter, objectif pour lequel ils doivent obtenir la confiance et la collaboration des agriculteurs.

Tant au chapitre de la modernisation de l'économie agricole qu'à celui de l'affirmation de pouvoirs nouveaux, les agriculteurs et les agronomes constituent des alliés objectifs. Les agriculteurs ont besoin de la direction des agronomes pour les guider sur la voie d'une rentabilité plus grande de leur entreprise et les agronomes ont besoin des agriculteurs pour mettre en pratique leurs directives et pour qu'elles portent fruit. De même, les deux groupes ne peuvent que s'appuyer réciproquement dans leurs démarches respectives d'affirmation et de légitimation face aux mêmes pouvoirs traditionnels. Dans Joliette, après une certaine prudence dans les premières années, les rapports entre l'UCC et

les agronomes seront marqués par une active complicité, reflet de la poursuite d'objectifs communs.

L'organisation agronomique dans Joliette

L'organisation du corps agronomique au Ministère de l'agriculture du Québec remonte à 1913. Son développement jusqu'en 1952 est marqué par la présence grandissante de ces spécialistes dans l'appareil d'État et dans les régions. Progressivement, jusqu'en 1933, le Québec sera divisé en six districts agronomiques. Bien que des agronomes du gouvernement soient déjà installés dans tous les coins de la région depuis 1919, c'est en mars 1928 que les quatre comtés du diocèse de Joliette sont réunis au district de Trois-Rivières pour constituer le quatrième district agronomique provincial regroupant dix comtés et douze bureaux d'agronomes¹². Une réorganisation en 1933, alors qu'Adélarde Godbout, un agronome, est ministre de l'agriculture, fait passer à vingt le nombre de districts agronomiques avec chacun un agronome à leur tête¹³. Une autre réforme, sous le ministre Laurent Barré en 1946, remplace les «20 régions agronomiques actuelles qui d'ailleurs ne correspondent pas aux divisions économiques et agricoles de la province». Pour mieux répondre aux défis de l'après-guerre, il y aura dorénavant un bureau d'agronome par comté. On augmente aussi le personnel pour libérer l'agronome régional des tâches administratives afin qu'il puisse se consacrer davantage à la *propagande*¹⁴.

12. *Rapport du Ministère de l'agriculture, 1927-28*. Québec, L. Amable Proulx, 1928. p. 105.

13. AP 6-4-33, p.1. Le district de Joliette, sous la responsabilité d'Anthime Charbonneau, se subdivisait en 5 secteurs: Berthier Nord (St-Gabriel), Berthier-Sud (Berthier), L'Assomption, Joliette et Montcalm.

14. AP 14-11-46, p.11; TCN 13-11-46, p.5. Les comtés de Montcalm et de Berthier auront chacun 2 bureaux, à St-Jacques et à Rawdon pour le premier et à Berthier et St-Gabriel pour le second.

Dans le diocèse, les quatre comtés accueillent leur premier agronome entre 1919 et 1923¹⁵. Au moment de la réorganisation de 1945-46, la région peut compter sur trente-trois agronomes répartis comme suit: dix-huit sont à l'emploi du gouvernement provincial, six travaillent à la ferme expérimentale de l'Assomption, trois se retrouvent dans les coopératives ou les commerces, trois sont professeurs et trois sont des cultivateurs¹⁶.

Des vulgarisateurs de la science agricole

La tâche est importante. Par exemple, l'agronome du bureau de Rawdon a la responsabilité d'un territoire assez vaste, difficile pour l'agriculture et où la forêt représente un élément important de l'économie. Ce territoire recouvre sept paroisses regroupant 1360 familles dont 450 à 500 exploitent une ferme¹⁷. Au niveau du Québec, pour la seule année 1929, les 94 agronomes du ministère auraient effectué en moyenne quelque 1007 actes chacun comprenant des conférences, des démonstrations et des visites de fermes¹⁸.

15. Hector Piette dans l'Assomption en 1919; Louis Jos. Sylvestre dans Montcalm (St-Jacques) en 1920; Anthime Charbonneau dans Joliette en 1921 et Elphège Marseille dans Berthier en 1923. Joseph Bergeron occupera un second bureau dans Berthier, à St-Gabriel et Éli Quillemette fera de même dans Montcalm, à Rawdon, en 1939. *PQV*, p.99; *EN* 25-1-45, p.2; *TCN* 22-2-50, p.4.

16. Les 18 agronomes du MAQ: Anthime Charbonneau (agronome régional), Georges A. Landry (Assomption), Louis Jos. Sylvestre (St-Jacques), J.M.E. Blais (Joliette), Georges E. Foucher (Berthier), J.L. Albert (St-Gabriel), Roland Marsolais (Rawdon). Onze spécialistes et instructeurs complétaient ce personnel dans les domaines de l'aviculture, du tabac, du porc et du mouton, de l'industrie animale, de la betterave à sucre, de l'horticulture, l'inspection des beurreries, l'inspection des coopératives, un instructeur pour les jeunes. *AP* 8-2-45, p.2 et conférence d'Anthime Charbonneau à la Chambre de Commerce de Joliette dans *EN* 7-2-46, p.8.

17. *AP* 8-3-45, p.3-9.

18. Sous la direction de Narcisse Savoie, directeur du service des agronomes au MAQ, ces derniers tiennent une réunion à l'hiver 1929-30 pour planifier la mise en place du plan Perron. On y informe que les 78 agronomes, les 11 sous-agronomes et les 5 inspecteurs d'agronomes ont, pendant l'année 1929, tenu 2 122 conférences, organisé 739 démonstrations et 91 759 visites de ferme; *AP* 27-11-30, p.7.

Ces activités, essentiellement reliées à la promotion des méthodes modernes de production, ne constituent toutefois qu'un des volets de leur rôle dont toute l'orientation repose, pendant la période qui nous occupe, sur la réalisation du plan Perron. L'efficacité de leur travail se comprend en partie par cette unité de pensée qui les amène à s'attaquer méthodiquement à chacun des objectifs du programme de rénovation dont ils ont été les principaux auteurs¹⁹.

Ayant contribué à la définition de leur propre tâche, les agronomes se sont ainsi taillés un vaste espace dans lequel ils peuvent faire valoir leur expertise. Ils ont d'abord à vulgariser et promouvoir les techniques modernes de production animale et végétale, les *bonnes pratiques culturales* comme on disait alors. Ils ont aussi à orienter le développement agricole des régions selon les caractéristiques et les possibilités propres à chacune et en fonction des besoins du marché, direction qui, à long terme, favorisera la spécialisation. Ils doivent de plus voir à la création et au bon fonctionnement des divers organismes agricoles, les coopératives, les cercles agricoles, les sociétés d'agriculture, les cercles de fermières et de jeunes et organiser les concours et expositions²⁰. En fait, ils deviendront auprès des cultivateurs de véritables

¹⁹. Firmin Létourneau, premier secrétaire général de l'UCC de 1924 à 1926, aurait proposé au ministre Perron, à la demande de ce dernier, les noms des 3 agronomes qui rédigeront le programme de rénovation de 1929. Ce sont: Henri C. Bois (que l'on retrouvera au bureau de direction de l'UCC en 1939), Louis Philippe Roy et S. J. Chagnon, tous trois alors directeurs de service au MAQ. Voir: Firmin Létourneau. *Histoire de l'agriculture (Canada-français)*. s.l., 1959, p.290. Du même auteur: *L'UCC*. Institut agricole d'Oka, 1949. p.124-125. Aussi: J. Baptiste Roy. *Histoire de la Corporation des agronomes de la province de Québec. 1937-1970*. Ottawa, La Corporation des agronomes de la province de Québec, 1971. p. 29.

²⁰. *Rapport du MAQ 1927-28*. p. 3-4. Aussi, *EN 4-7-29*, p.4.

conseillers ayant, dans la paroisse, un statut sensiblement égal à celui du curé²¹.

Ils utilisent une grande variété de moyens pour véhiculer leur message auprès de la population rurale. Ils sont des conférenciers que l'on retrouve sur les tribunes de toutes les associations agricoles et à l'UCC²². Ils tiennent des chroniques régulières dans les journaux locaux²³. À compter de l'hiver 1929-30, ils forment le corps professoral des *Cours abrégés d'agriculture*, formule mise au point par le MAQ et qui concentre en une semaine une série de cours et d'activités portant sur la diffusion des pratiques agricoles modernes²⁴.

Ils obtiennent des succès certains par les *journées champêtres*, sorte de pique-niques où les agriculteurs sont invités sur la ferme d'un des leurs qui avait collaboré pendant quelques années de façon particulière avec l'agronome. C'est l'occasion de constater l'effet de l'intervention agronomique et de l'application des techniques modernes dont on

21. Dans un article de 1935 intitulé «Le rôle social de l'agronome», Gérard Filion souhaite que les agronomes soient mieux formés aux sciences économiques et sociales afin qu'ils puissent remplacer les curés dans leur rôle de conseiller sur les questions d'ordre matériel, *TCN* 7-8-35, p.1. À une époque où les lois et la réglementation touchant le monde agricole commencent à se multiplier, les agronomes auront aussi, par exemple, à conseiller sur «l'interprétation des textes juridiques», *PQV*, p.99.

22. Voir le chapitre suivant qui souligne leur présence importante à ce titre dans les réunions des cercles UCC. Ils effectuent le même travail dans les cercles agricoles, les sociétés d'agriculture, les cercles de fermières et de jeunes ainsi que dans toutes les associations d'éleveurs et d'agriculteurs.

23. Dans Joliette la chronique «Le Coin agricole» paraissait dans *L'Étoile du Nord* avant 1924. Comme d'autres journaux régionaux, l'*EN* deviendra le véhicule officiel du service agronomique du MAQ après que Duplessis eût fermé *Le Journal d'Agriculture* à son arrivée au pouvoir en 1936, *EN* 15-10-36, p.1.

24. Six cent cultivateurs sont présents à la première série des *Cours abrégés* tenue du 3 au 7 février 1930. L'inauguration s'est faite en grande pompe, avec la présence de l'évêque, des maires et des députés de la région. Les discours d'ouverture mettaient de l'avant le plan Perron et analysaient, sur fond de crise, les possibilités de développement de la région. Le MAQ défrayait, au taux de 1,00\$ par jour, les dépenses des agriculteurs participants étant donné que les cours se donnaient à Joliette. *EN* 19-12-29, p.12; *EN* 2-1-30, p.5; *EN* 9-1-30, p.1; *AP* 9-1-30, p.1; *AP* 6-2-30, p.1-4.

traduit les résultats en termes de coût / bénéfice avantageux²⁵. L'aide apportée par les agronomes aux agriculteurs désireux de participer aux divers concours agricoles des expositions locales ou régionales ou à celui du Mérite agricole leur fournit une occasion de plus de faire valoir leur expertise et de diffuser leur message.

Les changements importants qu'ils provoquent dans les pratiques agricoles ne sont pas sans susciter des résistances surtout chez les plus vieux agriculteurs, résistances dont nous reparlerons plus loin. Les agronomes n'hésitent donc pas à situer leurs interventions dans une perspective de long terme en étendant leurs activités d'enseignement aux plus jeunes. Avec la collaboration des commissions scolaires, ils organisent, par exemple, des concours de jardinage pour les enfants du primaire. Les agronomes fournissent les graines et enseignent les bonnes méthodes; des prix en argent, fournis par le MAQ, récompensent les plus habiles²⁶. Désireux d'assurer à ce niveau du système d'éducation public une permanence plus nette des questions touchant à la production agricole moderne, les agronomes établissent des journées d'étude spécialement organisées pour les institutrices²⁷.

À l'amélioration de la productivité et de la qualité de la production agricole doit aussi correspondre un développement semblable en rapport à la mise en marché de ces produits. Les agronomes favorisent la formule coopérative et sont à l'origine de nombreuses organisations du genre. On retrouve par exemple Anthime Charbonneau, l'agronome

²⁵. Le même genre d'activité pouvait aussi se tenir sur une ferme expérimentale du gouvernement. Voir entre autres: *AP* 16-8-28, p.1; *EN* 15-8-40, p.1; *EN* 22-8-40, p.1-2.

²⁶. Exemple des commissions scolaires de St-Félix et de St-Paul dans *AP* 1-10-25, p.5.

²⁷. *EN* 31-7-41.

régional, dans la fondation des plus importantes coopératives avicoles et de tabac de la région. Lorsqu'il reçoit l'Ordre du Mérite coopératif en 1950, on souligne sa contribution dans la fondation de plus d'une quarantaine de coopératives²⁸. Très tôt, et fidèles au plan Perron, les agronomes encouragent les agriculteurs à transiger avec la beurrerie coopérative locale plutôt que de tenter de vendre leur lait individuellement à Montréal, à leur détriment diront-ils²⁹.

La réalisation du plan Perron amène les agronomes à favoriser le développement de l'agriculture régionale selon ses caractéristiques les plus avantageuses du point de vue agronomique et marchand. Ce faisant, ils tracent la voie qui mène à moyen et à long terme à l'essor de la spécialisation. Les recherches et enquêtes diverses qu'ils effectuent permettent de discerner très tôt les lignes de force qui caractériseront l'agriculture joliettaine dans les années suivantes: l'industrie laitière, l'aviculture, le tabac, le porc et l'horticulture bénéficieront dès le début des années trente de l'appui particulier des agronomes³⁰.

Même si la spécialisation n'est pas encore le modèle dominant, ni même souhaité, de l'agriculture de l'époque³¹, les conseils des agronomes infléchissent inévitablement l'évolution en ce sens. On dira par exemple aux producteurs de tabac jaune que «la technique prouve que les grandes plantations de tabac jaune - d'au-delà de 25 arpents de su-

²⁸. *PQV*, p.99, 138; *TCN* 22-2-50, p.4. Entre autres textes expliquant et justifiant la formule coopérative et le rôle des agronomes dans ce domaine, voir: *TCN* 30-6-43, p.4; *AP* 20-2-41, p.3; *AP* 14-7-38, p.7; *TCN* 27-9-50, p.4; *TCN* 30-6-43, p.4.

²⁹. *AP* 24-3-32, p.8.

³⁰. Entre autres: *AP* 27-11-30, p.7; *AP* 9-1-30, p.1; *AP* 6-2-30, p.1-4; *AP* 11-4-29, p.7; *PQV*, p.138.

³¹. À examiner les types de ferme des gagnants du Mérite agricole de l'époque, on s'aperçoit que ce sont encore des fermes diversifiées avec toutefois une ou deux productions plus spécialisées orientées résolument vers le marché qui dominant.

perficie - ont plus de chance de succès que les plantations moindres de 10 ou 12 arpents»³². Une impulsion dans le même sens est donnée au début des années quarante quand les agronomes planifient le développement de la production pour les besoins de la guerre³³.

Des porteurs de valeurs nouvelles

Par leur travail axé sur la modernisation de l'économie agricole, les agronomes deviennent les véhicules de valeurs nouvelles qui sont disséminées dans tout le monde rural. Les pratiques qu'ils introduisent, aussi anodines en apparence que celle de la classification des produits pour le marché, sont porteuses de changements dans la façon de penser le métier d'agriculteur³⁴.

Ce sont les rapports entre l'agriculteur et sa ferme - qui deviendra progressivement son *entreprise* - qui sont profondément modifiés lorsque, par exemple, l'agronome insiste sur la nécessité du calcul du *coût de production* comme outil de rentabilisation de la ferme. Les agriculteurs apprennent qu'il leur faut désormais inclure dans ce coût la valeur du capital investi et de la main-d'oeuvre familiale, conception qui, auparavant, était étrangère à une bonne partie d'entre eux³⁵.

Avec l'UCC, les agronomes sont les principaux promoteurs de l'idée que l'éducation, autant générale que technique, est maintenant une

32. AP 21-10-37, p.2.

33. AP 28-1-43, p.2.

34. Lors d'une conférence au Congrès de la Coopérative des jardiniers-maraîchers en 1945, J.H. Lavoie, chef du service d'horticulture au MAQ, rappellera avec un brin de nostalgie le début des rapports entre ce groupe de producteurs et les agronomes: «Vous vous souvenez, dira-t-il, de la difficulté que nous avons eue à vous amener à faire la classification de vos produits». TCN 31-1-45, p.8.

35. AP 13-1-38, p.2.

valeur essentielle à la formation des agriculteurs³⁶. Les réunions champêtres, les concours et expositions pour lesquels les agronomes préparent les agriculteurs, sont sources pour ces derniers de modèles nouveaux qu'on leur propose en diffusant largement les mérites des lauréats par force publicé dans les journaux et lors de fêtes spéciales que l'on suscite pour l'occasion. Plusieurs membres de l'UCC se retrouvent d'ailleurs parmi ces agriculteurs exemplaires³⁷.

La rentabilité constitue la toile de fond de ce discours essentiellement libéral axé sur l'industrialisation de l'agriculture, son intégration au marché et la revalorisation du métier d'agriculteur. En tenant compte de certaines particularités, telle la place faite à la formule coopérative, ce discours rejoint celui véhiculé par les hommes d'affaires québécois du début du siècle avec les intérêts desquels, dans la région joliettaise, on peut percevoir une certaine tentative de rapprochement³⁸.

Dans leur poursuite résolue des objectifs du plan Perron, les agronomes doivent toutefois trouver un accueil favorable auprès des principaux intéressés. Les circonstances de l'époque ont fait en sorte que cette confiance a dû être conquise.

³⁶. Entre autres: *AP* 31-7-24, p.2; *AP* 17-8-33, p.1-3.

³⁷. Anthime Charbonneau cite un agriculteur de Ste-Élisabeth, Pierre Joly, comme un exemple d'agriculteur modèle parce qu'il «fait de l'argent», *AP* 4-2-26, p.5. Il cite comme exemple, avec chiffres à l'appui, trois agriculteurs qui réussissent à faire produire plus de lait à leur vache, deux d'entre eux, Paphnuce Bonin et J. Desrosiers, sont dirigeants de l'UCC, *AP* 20-2-30, p.7. Même scénario dans *AP* 30-10-30, p.7. Un autre membre de l'UCC, Adem Adam, proposé comme modèle lors d'une visite de sa ferme parce qu'il applique les données les plus récentes de la technique agricole» et dont le succès se mesure à sa réussite financière, *EN* 2-9-43, p.6. Même scénario dans *EN* 15-8-40, p.1; *EN* 28-8-40, p.1-2.

³⁸. Voir les articles et chroniques des agronomes, en particulier dans *EN*. On y trouvera aussi les comptes rendus de plusieurs réunions, organisées soit par les agronomes ou par l'UCC, entre les agriculteurs et les Chambres de Commerce locales ou régionales. Pour une analyse convaincante de l'idéologie des milieux d'affaires québécois au début du siècle, voir: Roy, Fernande. *Progrès, harmonie, liberté - Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*. Mtl., Les Éditions du Boréal, 1988. 301 p.

En quête de légitimité

Lorsque, en 1913, le ministère de l'agriculture lance sur le territoire ses premiers agronomes, ces jeunes, fraîchement diplômés des écoles d'agriculture, débordant de dynamisme et profondément convaincus d'entreprendre une croisade, se voient très souvent confrontés à la méfiance, au scepticisme et à l'antipathie même que leur réservent les agriculteurs. La reconnaissance de leur légitimité comme groupe ne viendra qu'avec le temps. Ils devront démontrer leur compétence et prouver que leur expertise est indispensable. Il faudra, de plus, que leur identité propre ait pu s'affirmer en se dégageant du contexte politique partisan dans lequel elle semble avoir baigné au début. Dans ce processus de légitimation, les agronomes trouveront un allié important dans l'UCC qui partage avec eux les mêmes objectifs de modernisation de l'agriculture et qui éprouve les mêmes difficultés d'affirmation d'une identité nouvelle.

L'accueil plutôt froid qui attend le jeune agronome qui débarque sur le territoire que vient de lui assigner le ministère tient, d'une part, au fait qu'on le soupçonne d'être un agent politique du parti au pouvoir et, d'autre part, à une certaine résistance aux changements qu'il symbolise. Il semble qu'une part des doutes entretenus par les agriculteurs au sujet des agronomes trouve ses racines dans la mémoire collective, dans ces souvenirs de l'échec des *conférenciers agricoles* de la fin du XIX^e siècle. Ces derniers avaient été dépêchés en hâte par le gouvernement dans les milieux ruraux dans une tentative de parer aux problèmes d'émigration. Mal préparés pour remplir cette fonction, leurs conseils nuisibles auraient causé la perte de plusieurs cultures. Or, ces *confé-*

renciers étaient reconnus comme des amis du pouvoir³⁹. Rien d'étonnant donc à ce que les agronomes de 1913 «qui étaient payés par le gouvernement, et pour plusieurs, cela voulait dire bien des choses», n'aient pas reçu l'accueil que leur enthousiasme leur aurait laissé espérer⁴⁰.

D'autres événements plus contemporains agissent dans le même sens au détriment des agronomes comme cette *affaire des fiches* à la fin des années 20. Par le biais de la Coopérative Fédérée, qui était à l'époque sous le contrôle direct du ministre libéral de l'agriculture J.E. Caron, les agronomes reçurent une lettre leur demandant de constituer des fiches d'information sur les individus qui, sur leur territoire, pouvaient être des opposants au parti libéral. Cette demande était assortie, semble-t-il, de menaces de perdre leur emploi⁴¹.

Les agronomes ont donc à combattre cette perception que ce qui vient de l'État est nécessairement partisan, au sens péjoratif du terme. Leurs efforts en vue de se tailler un espace d'autonomie au sein de l'appareil d'État s'inscrit dans un processus d'adaptation des moeurs et pratiques politiques qui doivent maintenant intégrer la présence de ces groupes nouveaux, de spécialistes et d'experts de toutes sortes qui constituent progressivement la technocratie moderne. La reconnaissance que confère aux agronomes leur charte corporative en 1942 va en ce sens⁴².

39. AP 18-11-26, p.3.

40. Article de L.P. Poulin relatant les difficiles débuts du travail agronomique, TCN 26-5-43, p.6-7.

41. EN 5-5-27, p.1. Autres témoignages de cette perception des agronomes comme agents du parti au pouvoir dans les premières années, TCN 6-11-46, p.2.

42. Avant 1937, les agronomes du Québec étaient affiliés à la Canadian Society of Technical Agriculturists (CSTA). Ils se regroupent dans une association professionnelle québécoise autonome en 1937 et obtiennent leur charte corporative le 29 mai 1942. Voir J.B. Roy, *op.cit.*, p.35, 183, 186 et aussi TCN 8-7-42, p.4 et TCN 14-10-42.

En se démarquant progressivement du pouvoir politique partisan, l'image de l'agronome s'améliore auprès des agriculteurs⁴³. Mais pour que son acceptation soit complète, le corps agronomique doit aussi vaincre une certaine inertie et une certaine résistance face aux changements qu'ils préconisent. Ce qui est perçu comme bouleversement et source d'insécurité pour bon nombre d'agriculteurs s'exprime de plusieurs façons. Qu'est-ce que «ces jeunes gens qui viennent de la ville» peuvent bien apprendre à ces expérimentés agriculteurs de métier, demandera-t-on ? Ou bien: «Il y a 10 ou 20 ans [...] que je fais mon jardin, ça toujours poussé !». Et lorsqu'on concède que les agronomes détiennent certaines connaissances, celles-ci sont trop théoriques et ne tiennent pas compte «des difficultés d'ordre pratique». Enfin, toutes ces techniques nouvelles coûtent trop cher: «Il faudrait être millionnaire pour mettre en pratique les conseils des agronomes», se plaindra-t-on⁴⁴.

Bien que réelle, il reste difficile toutefois d'évaluer l'ampleur de cette résistance au changement dans la population agricole ainsi que d'identifier les groupes particuliers où elle se manifeste. On peut toutefois constater que les agronomes du ministère réussissent à faire accepter leur présence auprès des agriculteurs que l'on retrouve dans le sillage de l'UCC, et que dès le début des années 30 la reconnaissance de l'expertise agronomique devait sans doute être un fait accompli dans

⁴³. L'UCC, comme il sera vu plus loin, agira positivement en ce sens. Comme quoi cette reconnaissance s'est faite graduellement, on retrouve régulièrement entre 1928 et 1951 plusieurs affirmations que *maintenant*, les agriculteurs font confiance aux agronomes, entre autres: AP 16-8-28, p.1; TCN 7-8-35, p.1; EN 16-12-41, p.7; AP 12-4-51, p.11. En certains endroits, la méfiance peut perdurer plus longtemps comme en fait foi cette résolution du cercle UCC de Causapsal sur le projet de loi avorté de 1937 concernant la fusion des organismes agricoles. On y proposait que les agronomes ne soient plus payés par l'État, qu'ils soient engagés par l'association professionnelle et «que les autres se taillent eux-mêmes leur propre clientèle comme le font les avocats, les médecins, etc.», TCN 8-12-37, p.4.

⁴⁴. EN 21-6-28, p.1; AP 16-5-40, p.3; TCN 5-2-41, p.3; AP 16-5-40, p.3.

certains milieux. En fait fut cette fondation par trois agronomes d'une entreprise privée à Montréal en 1931, la *Société d'expertise agricole*, qui offrait des services de gestion de ferme à contrat. Un des trois fondateurs, Robert Raynault, avait été le premier rédacteur de la *Terre de Chez Nous* de 1929 à 1931⁴⁵.

Des alliés

Ces problèmes de promotion d'une agriculture moderne et de légitimation face aux pouvoirs politiques sont partagés par l'UCC. L'alliance, pour ainsi dire naturelle, entre les deux groupes, s'inscrit dans le mouvement de développement que chacun d'eux contribue à façonner. En 1948, on pourra dire que «L'UCC, en libérant autant qu'elle a pu le cultivateur des servitudes politiques, a aussi contribué à rendre plus de liberté à l'agronome et à relever sa profession⁴⁶». Encore une fois, l'année 1929, marquée par le départ du ministre Caron et le lancement du plan Perron, inaugure des rapports nouveaux entre l'UCC et l'État et plus particulièrement avec les agronomes. Alors que de «1924 à 1929, l'autorité [le gouvernement du Québec] n'engageait pas les fonctionnaires [les agronomes] à prodiguer à l'Union les marques d'une bienveillante tendresse⁴⁷», la période qui s'amorce voit se nouer une collaboration de plus en plus étroite entre les deux groupes, collaboration qui semble déjà bien établie au début de la décennie 40.

Les portes de l'UCC sont toujours grandes ouvertes pour les agronomes. Ils trouvent dans le cercle UCC un véhicule de choix pour

⁴⁵. EN 5-3-31.

⁴⁶. TCN 26-5-48, p.3.

⁴⁷. TCN 18-8-48, p.2.

la diffusion et la vulgarisation de la science agricole. Ce lieu, où leur présence importante est recherchée, leur fournit de plus l'occasion d'établir progressivement avec les agriculteurs des rapports de confiance sur lesquels, à moyen terme, pourra s'établir la reconnaissance de leur légitimité⁴⁸.

L'implication des agronomes dans l'UCC s'étend aussi à son organisation locale et diocésaine. Ils occupent parfois des postes de dirigeant de cercle ou collaborent à leur organisation. Au niveau diocésain, quelques-uns seront dirigeants et ils seront les premiers à remplacer le clergé dans les postes permanents et rémunérés de direction des services qui se développent dans les années 40⁴⁹.

Leur présence est aussi manifeste au niveau national de l'UCC. Rappelons que les deux principaux fondateurs du syndicalisme agricole, J. Noé Ponton et Firmin Létourneau, sont agronomes et que ce dernier sera secrétaire général de l'organisme de 1924 à 1926. Albert Rioux sera vice-président et président général de 1930 à 1936 et Henri C. Bois sera vice-président en 1941. Dès le début de la *Terre de Chez Nous* en

⁴⁸. Leur présence aux réunions des cercles UCC est même utilisée comme argument pour augmenter les assistances, comme dans cette résolution du cercle de St-Charles qui souhaite la présence des agronomes à chaque réunion pour inciter les agriculteurs à y assister, AP 29-11-34, p.1; EN 29-11-34, p.2.

⁴⁹. Cuthbert Brousseau fut secrétaire du cercle de St-Barthélémy, TCN 9-4-41, p.15; il était membre du bureau de direction diocésain de 1942 à 1945 et fut le premier secrétaire-général rémunéré à partir de 1946, PQV. p.105. Raymond Lazure fut secrétaire du cercle de St-Jacques en 1950, *Lettre de R. Lazure à C. Brousseau*, 11-9-50 dans *Comptes rendus, de Cuthbert Brousseau*; il fut le premier responsable du service d'impôt de l'Union diocésaine en 1948, c.r. Brousseau, p.28 et PV de St-Liguori, 25-10-48. J. Albert aidait le clergé de St-Gabriel à constituer les équipes d'études, TCN 15-11-39, p.14. Léo Lafortune fut engagé comme propagandiste diocésain en 1948, c.r. Brousseau, p.37-38-43. Mastaï Dupuis, cas particulier d'agronome-cultivateur, fut vice-président et président du cercle de St-Jacques entre 1937 et 1939 et on remarque sa présence active au cercle en 1940 et 1941, TCN 23-11-38, p.4; TCN 7-6-39, p.15; TCN 27-3-40, p.14; TCN 4-6-41, p.8; il fut directeur diocésain entre 1938 et 1940 et on le retrouve comme membre de la commission diocésaine du lait en 1948, AP 20-10-38, p.5; AP 7-9-39, p.4; TCN 11-10-39, p.10, c.r. Brousseau, p.25.

1929, les agronomes fournissent au journal un fort contingent de ses rédacteurs⁵⁰. Dans un article de 1932 sur «Les collaborations nécessaires» à l'UCC, on y mentionne comme partenaires importants: l'Église, l'État, les écoles d'agriculture, les agronomes et le comité consultatif de l'UCC. Ce dernier comité était composé d'universitaires et spécialistes reconnus dans diverses disciplines, notamment Édouard Montpetit. Sans statut particulier dans l'UCC, ce comité avait accepté de conseiller l'organisme sur des questions économiques, agricoles, juridiques ou sociologiques. Or, parmi les 69 personnes oeuvrant dans 12 disciplines qui formaient ce comité, 45 (65%) étaient agronomes⁵¹.

Il semble bien qu'un nombre important d'agronomes ait considéré très tôt le cercle UCC comme un canal privilégié pour rejoindre les agriculteurs. Par rapport aux autres organismes d'encadrement du milieu agricole, le cercle UCC présente pour l'agronome l'avantage particulier de se situer en dehors du contrôle des politiciens. Dans les années 30 surtout, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles et les coopératives peuvent représenter d'intéressants outils de patronage pour les politiciens locaux, ce qui pouvait court-circuiter le travail des agronomes. Le cercle UCC, en revanche, s'est constamment débattu pour affirmer avec force son indépendance face à ce type d'ingérence et sa légitimité comme porte-parole unique des agriculteurs auprès de l'État⁵².

⁵⁰. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.148 à 152 et annexe p. 321 et seq. ainsi que *TCN* 9-3-49, p.14.

⁵¹. *TCN* 13-7-32, p.647.

⁵². Albert Rioux dira en 1936 qu'il ne faut pas se fier aux députés pour parler d'agriculture aux gouvernements, qu'il vaut mieux se fier à l'association professionnelle, *TCN* 11-3-36, p.1. Dans un article de 1948, on retrace trois étapes de l'évolution du mode de représentation des agriculteurs auprès de l'État: la première, par des députés non agriculteurs, n'a entraîné que des déboires; la seconde, par des députés-agriculteurs, n'a pas été meilleure parce que «devenu député ou ministre [il] est vite enclin à défendre son gouvernement plus que ses électeurs»; la troisième, par l'association

Plusieurs témoignages d'agronomes viennent appuyer cette volonté d'indépendance de l'UCC face au pouvoir politique. En 1950, on se remémorera cette époque désormais révolue où les agriculteurs avaient dû apprendre à collaborer entre eux et avec les agronomes contre la partisanerie politique pour faire avancer leur cause: «Le corps agronomique depuis 1913 et l'UCC depuis 1924 enseignent inlassablement aux cultivateurs qu'ils doivent accorder leur violon»⁵³. On retrouve déjà des manifestations de cet appui, assez timide toutefois, dès les débuts de l'UCC⁵⁴. Après 1930, par la proposition qui y est faite d'unifier les organismes agricoles, le plan Perron peut fournir aux agronomes qui s'engagent sur ce terrain glissant une justification de leur appui à l'UCC. Dans la région, les agronomes qui tiennent la chronique agricole dans *L'Étoile du Nord*, en particulier Armand Therrien, n'hésitent pas à fustiger les partis politiques qui tentent d'utiliser les associations agricoles dans des buts partisans et plaident en faveur de l'UCC comme le seul outil valable pour faire valoir les intérêts des agriculteurs⁵⁵.

Dans le débat qui s'instaure entre 1936 et 1939 sur l'unification des organismes agricoles, plusieurs agronomes appuient l'UCC dans sa proposition de faire disparaître les cercles agricoles et les sociétés

professionnelle, est la seule méthode efficace pour la classe agricole de faire valoir ses intérêts, *TCN* 3-3-48, p.3.

⁵³. Armand Létourneau, agronome, dans *TCN* 30-8-50, p.2.

⁵⁴. En 1926, certains politiciens locaux accuseront l'agronome régional Anthime Charbonneau de s'être, semble-t-il, ingéré dans le choix du président et du vice-président de la Société d'agriculture de Joliette, division A. Le premier geste de ces nouveaux élus, qui seront d'importants dirigeants de l'UCC, sera de revenir à la politique d'entrée gratuite des membres aux expositions agricoles, *AP* 30-12-26, p.1.

⁵⁵. Entre autres: *EN* 21-5-31, p.7; *EN* 17-9-31, p.7; *EN* 26-11-31, p.5; *EN* 28-1-32, p.5; *EN* 42-32, p.5. En 1933, le MAQ envoyait gratuitement le *Journal d'Agriculture* aux membres de l'UCC, *TCN* 27-9-33, p.804.

d'agriculture au profit de l'organisme syndical. Ces appuis se manifestent dans des discours où on plaide en faveur d'une organisation syndicale agricole libre et indépendante. Ils se concrétisent aussi par des actes tels l'élargissement aux cercles UCC de pratiques qui étaient auparavant des privilèges réservés aux cercles agricoles. Ainsi, le cercle UCC deviendra le point de demande et de distribution des divers octrois versés par le gouvernement à l'agriculture. Ces interventions des agronomes en faveur des cercles UCC semblent d'ailleurs marquer le début de la baisse de l'importance des cercles agricoles dont le nombre et le membership chutent à compter de 1940. À la fin de cette décennie, après, semble-t-il, que le corps agronomique ait pu atteindre un certain degré de consolidation, les manifestations d'appui à l'UCC se feront de plus en plus fréquentes et ouvertes⁵⁶.

Les agriculteurs et les agronomes sont considérés comme des compléments nécessaires. En 1941, en analysant les résultats obtenus depuis 25 ans, Anthime Charbonneau dira que «L'exécution en a été réalisée par les cultivateurs pratiquants qui reconnaissent que les agronomes sont leurs meilleurs amis et conseillers»⁵⁷. De part et d'autre on affirme que la collaboration est nécessaire entre les deux groupes, on émet des vœux et on se remercie à l'occasion des congrès de chaque organisation. L'appui que les agronomes fournissent à l'UCC leur est retourné lors-

⁵⁶. Les témoignages sont nombreux: *TCN* 24-11-48, p.1; *TCN* 18-11-50, p.6; *TCN* 28-11-34, p.113; *TCN* 13-7-49, p.7; *TCN* 6-7-49, p.7; *AP* 9-8-51, p.11; *TCN* 29-8-45, p.3. Pour les questions de fusions des cercles: *TCN* 3-8-38, p.4; *TCN* 10-8-38, p.4; *TCN* 12-7-39, p.14; *PV Ste-Marie*, 17-9-46, 12-11-46 et janvier 47; *AP* 1-4-43, p.7; *AP* 25-3-48, p.9; *EN* 10-9-36, p.1; *AP* 10-9-36, p.1; *TCN* 16-9-36, p.1; *AP* 21-8-41, p.1; *TCN* 23-12-31, p.131; *TCN* 17-8-32; *EN* 17-5-34, p.8; *TCN* 16-9-36, p.1; *AP* 1-10-36, p.1; *TCN* 4-8-37, p.1; *TCN* 1-2-39, p.3; *TCN* 19-4-39, p.1; *AP* 15-2-40, p.6; *AP* 22-2-40, p.2; *AP* 7-3-40, p.8; *TCN* 17-4-40; *TCN* 17-12-41, p.2; *TCN* 28-1-42, p.2; *TCN* 4-3-42, p.6. Voir aussi: J.P.Kesteman, *op.cit.* p.126.

⁵⁷. *EN* 16-12-41, p.7.

qu'ils entreprennent des démarches pour former leur corporation. De même reçoivent-ils le soutien de l'UCC lorsqu'ils prônent le développement de la recherche agronomique de haut niveau au Québec⁵⁸.

Le clergé de Joliette entretient aussi avec les agronomes une certaine complicité sur la nécessité de moderniser l'agriculture et de hausser le niveau d'éducation pour procurer aux agriculteurs les mêmes avantages de la vie moderne qu'aux urbains⁵⁹. Les vicaires et curés invitent les agriculteurs, jeunes et vieux, à faire confiance à l'agronome et nul doute que leur présence conjointe et régulière aux réunions des cercles UCC n'ait agi dans ce sens⁶⁰. On peut toutefois remarquer de la part du clergé une certaine volonté de limiter le contrôle que pourraient détenir les agronomes, qui restent tout de même des employés de l'État, sur les organismes agricoles. Ainsi, lorsqu'on s'interroge sur les responsabilités respectives des cercles UCC et des agronomes dans la fondation de coopératives, prend-on la peine de préciser que: «Le cercle UCC et le clergé doivent tendre à organiser toutes les coopératives. Une fois le travail préparatoire terminé, le cercle peut inviter l'agronome à fonder la coopérative, sauf celles de crédit»⁶¹.

Unis par les mêmes objectifs de promotion d'une agriculture moderne et devant s'affranchir des mêmes pouvoirs traditionnels dans leur

58. *TCN* 6-11-46, p.2; *TCN* 25-9-46, p.2; *TCN* 3-12-41, p.1; *TCN* 21-10-42, p.2; *AP* 20-8-42, p.2; *TCN* 26-5-43, p.6; *TCN* 21-9-49, p.3; *TCN* 26-5-48, p.3; *TCN* 18-6-47, p.1; *TCN* 25-6-47, p.3; *TCN* 8-10-47, p.8; *TCN* 14-6-44, p.7; *EN* 13-12-45, p.10; *TCN* 14-10-42; *TCN* 13-10-43, p.4; *TCN* 11-10-44, p.6; *TCN* 11-11-39, p.11; *AP* 17-8-33, p.1-3.

59. Entre autres, ce discours d'Anthime Charbonneau en 1924 «La crise agricole et ses remèdes» dans *AP* 9-10-24, p.1 dont on retrouvera les éléments dans un éditorial d'A. Lafortune dans *AP* 29-8-29, p.1. Le chapitre suivant sur les activités des cercles montrera l'unité de pensée qui règne entre les deux groupes sur ces sujets.

60. Entre autres: *AP* 22-9-32, p.6; *AP* 25-2-32, p.3; *AP* 16-8-28, p.1.

61. Rapport d'une réunion de l'exécutif diocésain dans *TCN* 12-10-38, p.35.

démarche respective d'affirmation et de légitimation comme groupes sociaux distincts, l'UCC et les agronomes se sont rapidement reconnus comme des alliés, particulièrement à compter de 1930. Leur alliance est manifeste autant par la présence continue des agronomes au sein de l'organisme syndical que par la constance des appuis qu'ils s'échangent pendant toute la période. Ce sont des acteurs importants du processus de modernisation de l'agriculture québécoise et dont les actions communes favoriseront la consolidation de l'idée syndicale dans le monde rural.

Un clergé entreprenant

Encore une fois ce sont des marchés, ce sont des débouchés qu'il faut au colon comme à l'agriculteur du voisinage pour les retenir ici, il faut leur donner les moyens de vendre leurs produits, de faire tous les jours un peu d'argent, et de rencontrer leurs affaires⁶².

Ces propos pourraient bien être ceux d'un agronome des années 1930 ou 40 mais ils sont plutôt le fait d'un curé qui les a tenus en 1888. Ils reflètent la volonté du clergé québécois d'alors, volonté déjà amplement relevée dans l'historiographie du XIX^e siècle, de *retenir* au sol une population rurale dont les structures se modifiaient. Mais ils révèlent aussi une compréhension réaliste des problèmes et des possibilités de solution qui gravitaient autour d'une adaptation de l'agriculture au marché afin que les agriculteurs puissent en vivre décemment. Cette tendance se manifeste au sein de l'Église québécoise au moins dès le milieu du XIX^e siècle. En font foi, entre autres, la fondation des écoles d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière en 1857 et de celle d'Oka en

⁶². Provost, Th. S. *Histoire d'un établissement paroissial de colonisation: St-Jean de Matha - Joliette*. 1888. p. 148 (ICMH # 12180).

1893 ainsi que le développement de la formule du missionnaire-agricole en 1894⁶³.

L'avènement de l'UCC en 1924 et la volonté manifestée par l'État québécois en 1929 de mieux maîtriser le processus de modernisation de l'agriculture provoquent au sein de l'Église une mobilisation importante. Elle saisit alors l'occasion qui lui est offerte d'influer sur le devenir de la socioéconomie agricole en s'impliquant directement, et avec beaucoup d'énergie dans le cas de Joliette, dans la mise en place, le maintien et le fonctionnement d'organismes d'encadrement du milieu rural.

Le point central de son activité sera l'UCC qu'elle considère comme le fer de lance du mouvement de rénovation qui s'amorce alors. Beaucoup d'énergie sera consacrée à l'élaboration d'une structure organisationnelle ainsi qu'à la formation d'une élite agricole nouvelle qu'elle voudra façonner au moule des valeurs définies par sa doctrine sociale. C'est pour atteindre cet objectif que l'action cléricale, bien que restant greffée à l'UCC, s'étendra aussi à l'encadrement d'autres groupes de ruraux, tout particulièrement les jeunes.

De l'évêque aux vicaires de paroisse, c'est une véritable armée qui, entre 1939 et 1952, déploie ses efforts dans Joliette. La période est ponctuée de trois moments qui marquent l'évolution de l'implication cléricale. La mise en place de la structure diocésaine de l'UCC, au tournant des années 1930, détermine la transition entre une simple attitude bienveillante et ouverte à celle d'un engagement concret. C'est dans les

⁶³. J. Hamelin et Y. Roby. *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Mtl., Fides, 1971. p.190-191.

quelque dix années qui suivent que l'activité du clergé est la plus intense du point de vue de l'organisation de l'association professionnelle. Par la suite, discernable au moment de la guerre, débute un processus de désengagement des postes de l'avant-scène. Certes, le clergé reste bien présent au sein des organismes qu'il avait contribué à créer mais il est progressivement remplacé dans les postes de direction par une nouvelle génération d'agriculteurs formés à l'action syndicale et porteurs d'une vision renouvelée de l'agriculture et de la place que celle-ci, et qu'eux-mêmes, devraient tenir dans la société industrielle et urbaine.

Un discours modernisateur

Le discours que tient le clergé sur l'agriculture et le monde rural demeure constant, que ce soit avant même la venue de l'UCC en 1924 ou comme il sera systématisé dans *La lettre pastorale collective des évêques sur le problème rural* de 1937. Dans Joliette, le journal *L'Action populaire*, propriété de l'évêché, propage l'idée de la modernisation des méthodes de production agricole avant et après le congrès de fondation de l'association professionnelle⁶⁴. C'est à compter de ce moment cependant que l'on peut percevoir un intérêt plus marqué à s'impliquer d'une manière plus précise dans la question agricole. Comme si la naissance d'un syndicat d'agriculteurs, dont l'initiative de fondation ne relevait pas du clergé, avait sonné pour ce dernier l'heure du branle-bas de combat: mieux valait s'y impliquer comme il l'avait fait pour le syndicalisme ouvrier.

⁶⁴. Voir les chroniques régulières sur l'agriculture avant 1924 ainsi que certains éditoriaux plaidant par exemple pour une participation accrue aux expositions agricoles régionales, sources d'informations et de motivation pour moderniser les pratiques des agriculteurs, entre autres: AP 11-9-24, p. 1.

En ce qui concerne la crise agricole, le diagnostic clérical est clair. Il repose sur la constatation d'un problème structurel: l'inadaptation de l'agriculture aux conditions nouvelles imposées par le marché appauvrit l'agriculteur et dévalorise son métier. Les solutions sont aussi clairement identifiées, entre autres par la voix de l'aumônier général de l'UCC.

Ils [les agriculteurs] augmenteront leurs revenus en produisant en plus grande quantité et à meilleur compte. Mais ce n'est pas tout de produire, il faut aux cultivateurs des marchés pour écouler leurs produits. Et ces marchés, ils les obtiendront en présentant aux consommateurs des produits uniformes, classifiés, présentés d'une manière attrayante⁶⁵.

La même voix qualifie de *charlatans* ceux qui n'ont d'autres solutions à proposer aux agriculteurs que d'économiser, que de *ménager*.

Pourquoi, en effet, nos cultivateurs seraient-ils les seuls à ne pouvoir jouir, dans de justes limites, du confort de la vie moderne ? Pourquoi l'agriculture serait-elle la seule profession condamnée à ne pouvoir profiter des découvertes de la science et de la marche du progrès ? Non, ce remède [celui de *ménager*] est une chimère. Il est inutile de demander à nos gens de la campagne de vivre comme vivaient nos grands-pères⁶⁶.

Cet objectif d'améliorer leurs conditions de vie par la modernisation et l'adaptation au marché, les agriculteurs ne l'atteindront que par l'action collective au sein de l'association professionnelle et de la coopération. Ce regroupement nécessaire élimine la concurrence entre eux et leur permet, comme pour les autres classes, de faire valoir leurs intérêts

⁶⁵. Conférence du père Lebel, aumônier général de l'UCC, rapportée et commentée dans l'éditorial du père A. Lafortune «Union et coopération - les planches de salut de l'agriculture», AP 29-8-29, p.1.

⁶⁶. *Id.*

comme groupe au sein de la société⁶⁷. Cette crainte de concurrence entre agriculteurs, de division entre eux, pourrait aussi refléter l'inquiétude du clergé de perdre son influence sur un groupe qui serait alors divisé par des intérêts opposés.

La lettre pastorale collective des évêques sur le problème rural, publiée en 1937, contient en substance les éléments du discours que tient le clergé joliettain depuis 1924⁶⁸. Les causes de la désaffection des campagnes, et particulièrement de l'exode des jeunes, sont identifiées: elles sont d'abord économiques alors que l'évolution de l'agriculture vers le marché laisse le cultivateur perdant face à *l'ennemi* que l'on identifie aux grandes entreprises commerciales, aux *trusts*: ce n'est pas à l'entreprise privée ou au capitalisme que l'on s'oppose mais bien plutôt aux abus et aux déviations de ce dernier. Ensuite, on signale le manque général d'éducation qui empêche le développement des méthodes modernes de production. Enfin, l'isolement des agriculteurs les laisse sans voix dans cette société nouvelle en émergence, isolement rendu d'autant plus évident quand on le compare aux unions ouvrières dont la force leur a permis d'obtenir de meilleures conditions de travail et de vie (paragraphe 10, 11, 14, 15).

Il faut donc remettre en lumière les avantages de la campagne, redonner aux agriculteurs la fierté de leur profession et rendre l'agriculture plus rentable par la diffusion des méthodes modernes de pro-

⁶⁷. *Id.* Mentionnons que ce même texte fait aussi référence à des propos similaires du ministre Perron qui, rappelons-le, avait lancé son programme de modernisation de l'agriculture quelques mois auparavant.

⁶⁸. Le résumé qui suit de *La lettre pastorale* est tiré de la version intégrale parue dans *TCN* 26-1-38, p. 1 à 4 et 21, 22. Ce document fut largement diffusé et commenté dans le milieu rural par l'entremise de la structure de l'UCC et par l'AP.

duction. Dans cette perspective, l'association professionnelle devient l'outil principal de cette relance en favorisant l'entraide au sein du milieu agricole et en permettant à ce dernier d'affronter les grosses organisations commerciales⁶⁹. L'État doit favoriser l'unification des divers organismes agricoles sous l'égide de l'association professionnelle pour qu'elle puisse jouer son rôle économique et éducatif et pour lui permettre de représenter efficacement la classe agricole auprès des pouvoirs publics (paragraphe 16). En fait, cette lettre pastorale représente la réponse positive à la demande faite par l'État au clergé dans sa politique de 1929.

Ces éléments constituent l'essentiel du discours qui guidera l'action cléricale dans Joliette pendant toute la période. Mais c'est à compter du 4 août 1931 que l'implication concrète du clergé devient décisive pour la mise en place et le maintien de l'organisation syndicale, pour la diffusion de *l'éducation* et pour la formation de la relève.

Une présence qui s'affirme.

Ce sont là, en substance, les lignes directrices - éducation et organisation - qui guident l'activité du clergé joliettain dans l'UCC et dans le milieu agricole pendant toute la période. Si cette implication devient systématique après la mise sur pied de l'instance diocésaine de l'association professionnelle, elle n'en est pas moins présente dans les six années qui précèdent cet événement. La prudence, sans doute politique, y aura

⁶⁹. Déjà en 1924, un éditorial de l'abbé A. Lafortune dans l'*AP* tenait le même langage: «Ce n'est que par l'association professionnelle que les agriculteurs parviendront à améliorer leur sort et tenir tête à la concurrence qui s'exerce autour d'eux et au-dessus d'eux.» *AP* 25-9-24, p.1. Coïncidence ? Cette idée d'*association professionnelle* dans l'éditorial d'un journal appartenant au clergé paraît 3 mois avant la fondation de l'UCC alors que les organisateurs du Congrès avaient tenu secret cet aspect jusqu'au jour même du Congrès de fondation.

alors marqué le rythme de la présence cléricale au sein de l'UCC, la temporisant, semble-t-il, dans cette conjoncture particulière où l'organisme naissant s'était vu quelque peu empêtré dans un contexte houleux de partisanerie politique⁷⁰. De même, l'Église a pu retarder le moment de son implication directe dans l'organisme pour bien s'assurer de son caractère catholique. Elle avait d'ailleurs manifesté quelques craintes concernant certains aspects des statuts de l'UCC au moment de sa fondation en 1924, dont la possibilité que des cultivateurs non catholiques puissent occuper des postes de dirigeants de l'UCC⁷¹. De fait, l'approbation officielle des évêques arrive après que les statuts de l'UCC sur cette question eurent été modifiés, excluant les non-catholiques des postes de direction, leur permettant seulement d'être de simples membres, comme le confirme d'ailleurs le second paragraphe du texte d'approbation des évêques: «Nous supposons que la direction de votre association catholique restera aux mains de catholiques et que le contrôle doctrinal de vos délibérations et de vos décisions sera assuré à l'aumônier»⁷².

Mais jusqu'au moment où ces conditions particulières s'effacent, soit lorsque l'État indique son intention d'accélérer le processus de modernisation de l'agriculture et qu'il souhaite le développement d'un organisme unique de regroupement des agriculteurs ainsi que la participa-

⁷⁰. Au sujet des rapports entre l'Église et l'État à cette époque, voir Antonin Dupont. *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis Alexandre Taschereau*. Mtl., 1973. 366p. et J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.84 et seq.

⁷¹. Voir: J. Papin Archambault. «Le syndicalisme agricole». *La vie nouvelle*. décembre 1924, reproduit dans AP 24-12-24, p.2.

⁷². Texte des évêques dans AP 24-5-28, p.1. Pour le changement des statuts de l'UCC: UCC. *Rapports de la fondation et de toutes les assemblées annuelles 1924-1927*. Mtl., 1928. p.204. Voir aussi J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.85.

tion du clergé à son organisation, le clergé joliettain ne reste ni muet ni inactif quant au développement de l'UCC dans la région.

Dès les débuts, Mgr Forbes, alors évêque du diocèse, avait clairement donné son appui à l'UCC⁷³. Quelques curés même ont, de leur propre initiative, amorcé la création de cercles paroissiaux de l'UCC ou se sont intéressés aux questions touchant à la modernisation de l'agriculture dans leur paroisse⁷⁴. De façon générale toutefois, la présence cléricale avant la création de l'Union diocésaine de l'UCC prend plus la forme d'un appui moral que celle d'une action directe. Toutefois, cela se fait tout de même de façon ostentatoire, par des appuis clairs en faveur de l'UCC qui sont clamés haut et fort par l'entremise surtout de *L'Action populaire*⁷⁵.

La présence cléricale s'accroît de façon significative avec l'appui officiel des évêques du Québec le 8 mai 1928 et après que le diocèse ait décidé de se lancer dans l'organisation de l'Union diocésaine à l'été 1929, un mois seulement après le lancement du programme de modernisation de l'agriculture du ministre Perron⁷⁶. Mais depuis le début le discours clérical sur l'association professionnelle reste le même et s'arti-

⁷³. Approbation datée du 17 mai 1925 Archives de l'évêché de Joliette, section D, catégorie 1, *Lettre de Mgr Forbes à J. Damien Neveu*, 17-5-1925 et publiée dans AP 3-9-25, p.1 et dans EN 3-9-25, p.1.

⁷⁴. Comme à St-Gabriel, *TCN-Le Devoir*, 1-5-28 et à St-Jacques, AP 31-1-29, p.3.

⁷⁵. Plusieurs articles expliquent et justifient l'existence de l'UCC entre 1924 et 1930 même si nous pouvons toutefois noter une relative accalmie pendant l'année 1926. Seulement pour les éditoriaux, habituellement rédigés par l'abbé Albini Lafortune, voir entre autres: AP 25-9-24, p.1; AP 24-12-24, p.2; AP 12-11-25, p.1; AP 7-4-27, p.1; AP 20-6-29, p.1; AP 27-8-29, p.1; AP 7-11-29, p.1; AP 14-11-29, p.1; AP 13-11-30, p.1.

⁷⁶. Texte des évêques dans *TCN-Le Devoir*, 22-5-28 et dans AP 24-5-28, p.1. La formation de l'Union diocésaine de Joliette a lieu le 24-7-29 sur une invitation de Mgr Papineau un mois après que le programme Perron eût été lancé le 20-6-29; *PQV*, p.86, 89, 94, 95; *EN* 27-6-29.

cule autour de deux thèmes principaux: le droit et la nécessité pour les agriculteurs de s'unir.

Dans les premières années de l'UCC, et aussi pendant les années trente, il semble que l'existence même d'un syndicat d'agriculteurs n'était pas une évidence aux yeux d'une bonne partie de la population et en particulier de la population agricole. Les remarques fréquentes au sujet de l'individualisme des agriculteurs, de leur caractère indépendant, du contrôle qu'ils sont habitués d'exercer en maître sur leur terre, laissent penser que l'idée de s'unir sur une base professionnelle pouvait leur paraître singulière. Cette attitude expliquerait en partie les difficultés du recrutement ucéciste jusqu'à la guerre. Et dans la perspective d'un agriculteur, pourquoi changerait-il ses pratiques tant que le poids du marché n'est pas encore décisif sur l'économie agricole familiale ? Même lorsque les réponses anciennes ne suffisent plus à assurer ne serait-ce que le maintien de cette économie, il restera toujours un contingent, notamment chez les plus âgés, qui refusera ou ne pourra pas effectuer ce qui devait constituer pour eux un difficile passage à un monde complètement différent, passage qui correspondait à un changement culturel profond⁷⁷.

Ainsi prend-on le temps de rappeler fréquemment que le droit pour toutes les classes de la société, incluant les agriculteurs, de s'unir sur une base professionnelle, est affirmé par le pape lui-même⁷⁸. Du

⁷⁷. Ces éléments se retrouvent dans les textes de l'AP mentionnés plus haut entre 1924 et 1929. Les discours de Mgr Papineau et la *Lettre pastorale collective des évêques sur le problème rural* font aussi état de cette problématique, ce qui amènera l'évêque de Joliette, comme il sera vu plus loin, à s'intéresser tout particulièrement aux jeunes, plus susceptibles de s'adapter à ce changement important.

⁷⁸. On réfère ici en particulier à l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, AP 24-12-24, P.2; AP 7-4-27, P.1.

même coup, on s'attaque aussi aux critiques, d'origine politique partisane dans les premières années, qui dénigrent l'UCC en mettant en cause la légitimité d'un syndicat d'agriculteurs⁷⁹.

Si le droit à l'association professionnelle est reconnu par le pape, sa mise en place est aussi voulue par l'Église et par l'État québécois⁸⁰. On fait valoir que la nécessité d'une telle forme de regroupement est ainsi cautionnée par les deux institutions les plus importantes.

Dans Joliette, la présence cléricale dans le syndicalisme agricole n'aurait sans doute pas eu la même ampleur ni la même efficacité si l'évêque Papineau n'avait pas constamment manifesté son appui à l'organisme. Que ce soit par l'affectation en permanence de prêtres à l'organisation, par la formation agronomique qu'il consent à leur faire acquérir ou par les avantages pécuniaires dont il fait bénéficier l'UCC en assumant les salaires des prêtres qui y travaillent et les frais de bureau du secrétariat, Mgr Papineau a toujours manifesté par des gestes concrets ses appels constants en faveur de l'organisme⁸¹.

Il plaide ainsi pour le développement de l'UCC dans presque tous les congrès diocésains de 1931 à 1952, lors de journées agricoles spéciales et lors des réunions du bureau de direction diocésain⁸². À maintes

⁷⁹. AP 25-9-24, p.1.

⁸⁰. On rappelle ici la politique de Perron de 1929 et la reconnaissance des évêques de 1928.

⁸¹. Mgr Papineau exigea de l'abbé Hénault en 1933 et de l'abbé Mousseau en 1934 qu'ils suivent une année de cours en agronomie, le premier à Ste-Anne de la Pocatière, le second à Oka, AP 25-8-32, p.1; AP 10-8-33, p.1. Voir le chapitre précédent pour les questions d'organisation et de financement.

⁸². Sauf à trois reprises où il était à l'extérieur du diocèse en 1942, 1947 et 1949, Mgr Papineau participe à tous les congrès diocésains de l'UCC. Ces informations et celles qui suivent ont été tirées des rapports de ces congrès dans: EN 6-8-31, p.8; AP 6-8-31, p.1, 2; TCN 12-8-31, p.613; EN 4-8-32, p.2; EN 25-8-32, p.6; AP 4-8-32, p.1, 4; AP 1-9-32, p.6; TCN 10-8-32, p.712; TCN 17-8-32, p.730, 731; EN 10-8-33, p.1; AP 17-8-33, p.1, 3; TCN 23-8-33, p.719; EN 9-8-34, p.1; TCN 15-8-34; EN 10-9-36, p.1, 8; AP 10-9-36, p.1, 5; TCN 16-9-36, p.8; EN 14-10-37, p.1; AP

reprises, il déplore le peu d'enthousiasme et le manque d'initiative des agriculteurs qui, dit-il, «attendent tout de Dieu et des politiciens»⁸³. Leur manque de fierté professionnelle et leur incompréhension de la valeur de l'éducation représentent pour lui les causes principales du peu d'engagement que connaît l'UCC pendant les années 30: «Si vous ne voulez pas vous convaincre, il est inutile de vous aider», dira-t-il⁸⁴.

Une action déterminante sur le terrain.

Il est difficile de trouver un cercle UCC actif pendant les années trente sans que le curé, le vicaire ou les responsables cléricaux de l'Union diocésaine n'en aient été à l'origine ou n'en aient assuré la survie. Disposant d'une tribune exceptionnelle, la chaire, et jouant de l'influence que leur confère leur statut, les curés et vicaires de paroisse, qui par ailleurs voient ainsi leur charge pastorale s'accroître de responsabilités nouvelles, répondent en général de façon positive à l'appel de leur évêque pour développer l'association professionnelle dans leur paroisse. Les curés sont très souvent à l'origine des initiatives qui amènent chez eux les représentants diocésains. Ces visites se concrétisent par la fondation d'un cercle UCC dont ils ont tous été l'aumônier. Les vicaires en particulier jouent un rôle essentiel dans le maintien et la survie des

14-10-37, p.5; TCN 20-10-37, p.6, 3; AP 20-10-38, p.5, 8; TCN 13-9-39, p.6; AP 7-9-39, p.1, 4; AP 21-8-41, p.1, 2; TCN 27-8-41, p.1-11; AP 13-8-42, p.1, 4; TCN 19-8-42, p.6, 16; AP 20-8-42, p.1, 2; TCN 26-8-42, p.8, 14; AP 12-8-43, p.5, 8; TCN 11-8-43, p.1, 12; AP 17-8-44, p.5; TCN 28-8-44, p.1, 13; AP 16-8-45, p.7, 2; TCN 22-8-45, p.8, 14; AP 15-8-46, p.1, 2; TCN 21-8-46, p.8, 14; AP 18-9-47, p.7, 9; TCN 29-9-48, p.1, 21; TCN 28-9-49, p.6, 27; TCN 27-9-50, p.9, 23; AP 28-9-50, p.15; TCN 26-9-51, p.24, 18; AP 27-9-51, p.5, 11; AP 18-9-52, p.1, 10; TCN 1-10-52, p.5, 18.

⁸³. EN 9-8-34, p.2; AP 9-8-34, p.1; TCN 15-8-34.

⁸⁴. EN 10-9-36, p.1, 8; AP 10-9-36, p.1, 5; TCN 16-9-36, p.8.

cercles par la place qu'ils y occupent à titre, surtout, de secrétaire. Le tableau suivant montre l'importance de leur participation à ce poste⁸⁵.

TABLEAU 9: Les vicaires-secrétaires, 1924-1952			
	nombre de cas	nombre de mandats	nombre de paroisses
1924-1939	37	73	17
1940-1952	15	26	10
total	52	99	

En moyenne, les vicaires sont secrétaires de cercle pendant environ deux ans et ce, particulièrement au cours de la période 1931 à 1937⁸⁶. Leur participation directe dans l'organisation et le maintien des cercles UCC se situe donc dans la période la plus difficile du syndicalisme agricole et leur désengagement progressif confirme aussi leur volonté de céder leur place aux laïcs, aux agriculteurs, le plus tôt possible⁸⁷.

En plus de leur rôle comme propagandistes de l'association professionnelle et des méthodes modernes de production⁸⁸, les curés-aumôniers et les vicaires-secrétaires ont particulièrement contribué au dé-

⁸⁵. Les données sont tirées d'un fichier dont les informations proviennent de: *PQV*, des archives de l'UPA de Joliette (*Journal de Ferdinand Mousseau et comptes-rendus de Cuthbert Brousseau*), des journaux *AP*, *EN*, *TCN*. Voir l'annexe B pour la liste des membres du clergé ayant occupé un poste de secrétaire de cercle. Les sources utilisées ne peuvent nous fournir un relevé systématique de l'implication cléricale au poste de secrétaire de cercle. Elles nous fournissent toutefois un sondage acceptable qui nous indique un niveau minimum de cette implication.

⁸⁶. Nous avons trouvé un cas où un membre du clergé fut président d'un cercle à Berthier en 1931 et 1932.

⁸⁷. Les témoignages sont nombreux de vicaires-secrétaires de cercle qui souhaitent céder leur place à des laïcs, entre autres: *AP* 15-6-33, p.1; *EN* 15-6-33, p.5; *TCN* 21-6-33, p.573; *TCN* 13-12-33, p.149; rapport annuel UCC de Joliette de 1949; réunion du cercle de St-Thomas en 1943 dans *PQV*, p.105; réunion du cercle de St-Damien en 1943 dans *PQV*, p.105; réunion du bureau de direction diocésain en 1953 dans *C.R. Brousseau*, 5-10-53.

⁸⁸. Voir la partie «La vie des cercles» au chapitre suivant.

veloppement et au maintien des structures organisationnelles pendant les années 30. La tribune privilégiée du prône dominical, le prestige de leur statut social dont ils font bénéficier l'UCC et le travail de *permanent* qu'ils assument, permettent à l'organisation de se maintenir pendant les années difficiles de sa mise en place. Le simple fait que la direction centrale de l'UCC peut maintenant rejoindre chacun des cercles de la province en s'adressant aux presbytères a permis de régler plusieurs problèmes de communication qui avaient été très importants avant 1930. Les membres du clergé paroissial ont été de véritables piliers syndicaux qui ont assuré la coordination nécessaire au développement et à la survie d'une organisation d'une telle ampleur. L'initiative cléricale est à l'origine de la presque totalité de la fondation des cercles dans Joliette pendant les années 1930⁸⁹.

Si la réponse du clergé local en faveur de l'UCC peut varier en fonction des conditions particulières de chaque paroisse, de la personnalité et des intérêts des individus, celle du personnel cléricol diocésain, par contre, est constante et décisive. De 1930 à 1944, il y eut toujours deux prêtres affectés à temps plein à la permanence de l'UCC diocésaine à titre d'aumônier et de secrétaire. Par la suite, les responsabilités ad-

⁸⁹. Les appels et les convocations faits du haut de la chaire sont nombreux, entre autres, *AP* 21-4-32, p.8. L'organisation diocésaine avise les *curés* qu'elle est prête à répondre à leurs demandes pour fonder des cercles, *TCN* 23-9-31, p.711. Un militant dira: «Heureusement qu'il y a le curé pour rappeler du haut de la chaire d'aller au Congrès diocésain», *AP* 9-8-34, p.3. Un curé qui plaide pour la 3e fondation du cercle de l'Épiphanie, *AP* 9-2-39, p.5. Un curé qui paie les dépenses de 4 dirigeants pour qu'ils puissent assister à une réunion diocésaine, *AP* 7-3-40, p.8. À partir de 1931, lorsqu'un curé invite, par exemple, les notables locaux à assister à la parade de la St-Jean Baptiste du balcon du presbytère, privilège honorifique, il y inclura désormais les dirigeants du cercle local de l'UCC à côté du maire, du marguillier en chef, contribuant ainsi à la reconnaissance du statut de ce groupe social nouveau, *EN* 30-6-32. La même influence peut opérer lorsque le curé félicite en chaire ceux qui ont assisté au congrès diocésain de l'UCC, *AP* 17-8-33, p.3. Les requêtes et questionnaires du palier provincial sont adressés aux curés à qui on demande de les faire circuler et de les expliquer, *AP* 3-12-31, p.7; *EN* 30-6-32; *TCN* 19-7-33, p.240; *TCN* 26-7-33. Voir aussi au chapitre précédent, le rôle important du clergé local dans l'organisation des équipes d'étude à compter de 1938.

ministratives du secrétaire seront progressivement prises en charge par un laïc et celles de l'aumônier seront de plus en plus circonscrites autour du seul rôle considéré comme essentiellement le leur, soit celui de conseiller moral⁹⁰. Jusqu'en 1941, l'aumônier et le secrétaire diocésains sont les principaux propagandistes et organisateurs du mouvement dans Joliette. La grande vague de fondations et de re-fondations de cercles de la fin de 1931 ne se fait pas sans que l'un ou l'autre, et souvent même les deux représentants diocésains, ne soient présents dans chaque paroisse. L'agenda de leurs visites, publiées dans les journaux, montre qu'une certaine activité ucéciste, qui peut toutefois n'être que temporaire, se manifeste partout où ils passent⁹¹. Ils assurent la mise en place et la consolidation de l'organisation diocésaine pendant toute la période où la réponse des agriculteurs au message de l'UCC reste mitigée⁹².

Préparer la relève.

Il semble d'ailleurs que Mgr Papineau ait pu considérer très tôt qu'il serait extrêmement difficile de convaincre une bonne partie des adultes, les plus vieux surtout, de la nécessité de l'association professionnelle. Leur résistance au changement lui fait dire en 1950: «[qu'il]

⁹⁰. Comme aumônier, l'UCC diocésaine eut le chanoine Moïse Clermont de 1929 à 1941, l'abbé Donat Hénault de 1941 à 1943, l'abbé Ferdinand Mousseau de 1943 à 1951 et l'abbé Jean-Marc Marsolais de 1951 à 1962. Le poste de secrétaire fut tenu par l'abbé Donat Hénault de 1929 à 1941 et par l'abbé Ferdinand Mousseau de 1941 à 1946, date à laquelle l'Union diocésaine engagea son premier directeur général laïc, Cuthbert Brousseau dont, pour la première fois, elle devait assumer le salaire. Entre 1944 et 1946, période pendant laquelle il occupait seul les deux postes, l'abbé Mousseau reçut l'aide d'un directeur diocésain, Eugène Aubin de St-Félix, pour l'assister dans la tenue des livres, *PQV*. p.89, 90, 100, 106, 110.

⁹¹. Entre autres, l'agenda des visites de 1932, *TCN* 3-2-32, p.277.

⁹². Même par la suite, la présence de l'aumônier diocésain reste constante. À sa nomination à ce poste, Ferdinand Mousseau tiendra son journal. Quoique illisible en partie, ce document nous permet toutefois d'apprécier l'ampleur du travail qu'il effectuait, en particulier des visites paroissiales qui, lorsque tenues en hiver, posaient parfois de sérieux problèmes de transport. Dans chacune des paroisses, il prêchait à l'église en faveur de l'UCC et de la JAC et présidait par la suite aux réunions de chacune de ces organisations. En 5 mois, de septembre 1943 à janvier 1944, il visite ainsi 21 paroisses du diocèse, Archives de l'UPA de Joliette, *Journal de Ferdinand Mousseau*.

n'est pas facile de convertir les adultes à l'idée de l'association»⁹³. C'est pour cette raison sans doute qu'il déploie beaucoup d'énergie, dès 1931, à favoriser le développement d'organismes d'encadrement des jeunes et la diffusion de l'instruction agricole et générale par le biais de ces organismes et par celui des institutions publiques d'enseignement. Cette stratégie, conçue dans une perspective de moyen et de long terme, il la concrétise par son appui et par les ressources qu'il consent à engager dans la Jeunesse agricole catholique (JAC), qu'il considère comme l'antichambre de l'UCC, dans la diffusion des Cours à domicile (CAD) de l'UCC, dans l'organisation, en collaboration avec les agronomes, de cercles de jeunes agriculteurs et de jeunes éleveurs et au développement de l'école moyenne d'agriculture de St-Barthélémy.

Conçus dans une perspective de relance du milieu rural, ces organismes d'encadrement de la jeunesse ont pour objectifs de «préparer une élite agricole», d'apprendre aux futurs agriculteurs à travailler en coopération et à se familiariser avec les techniques modernes de production et de mise en marché⁹⁴. Et comme pour l'UCC, on compte sur le clergé local et diocésain pour assurer le démarrage, le bon fonctionnement et la coordination de ces organismes, du moins au cours de leurs premières années d'activités. L'abbé D. Hénault sera l'aumônier diocésain de la JAC et on le retrouve avec les curés et les vicaires effectuant

⁹³. *TCN* 27-9-50, p.9, 23; *AP* 28-9-50, p.15. L'agronome régional Anthime Charbonneau abonde dans le même sens lorsque à la fondation du premier cercle de la JAC à St-Barthélémy en 1933, il affirme que «C'est sur les jeunes que nous comptons pour rénover l'agriculture», *AP* 3-8-33, p.1, 5.

⁹⁴. Discours de l'abbé D. Hénault à la fondation du premier cercle de la JAC à St-Barthélémy, *AP* 3-8-33, p.1, 5. Ces idées seront constamment rappelées par la suite.

le même travail auprès des jacistes et des cercles de jeunes éleveurs et agriculteurs que celui qu'ils font en même temps pour l'UCC⁹⁵.

Dans l'esprit du clergé, ces organismes de jeunes doivent être greffés à l'UCC qui est considérée comme le pivot de tout le mouvement de relance du milieu agricole. Ils les préparent à bien fonctionner à l'intérieur de l'association professionnelle et pour cette raison celle-ci doit aussi assumer une part de l'initiative de leur fondation et de leur développement⁹⁶. La place que tient le clergé dans tous ces organismes facilite ces efforts de coordination. *Le Secrétariat des oeuvres agricoles du diocèse* regroupait tous les secrétariats diocésains. Pour les curés et vicaires, il était ainsi facile, par exemple, d'amorcer la fondation d'un cercle de la JAC lors d'une réunion du cercle de l'UCC⁹⁷.

⁹⁵. La JAC et les cercles de jeunes éleveurs et agriculteurs étaient considérés comme complémentaires. La JAC tenait ses activités surtout pendant l'hiver et par elle, les jeunes se familiarisaient avec les exigences du travail de groupe au sein d'une organisation. Ils y recevaient aussi une formation technique reposant surtout sur les Cours à domicile de l'UCC dont les curés et les vicaires assuraient la diffusion et la correction des examens. L'été, ces éléments théoriques étaient mis en pratique avec l'assistance des agronomes dans les cercles de jeunes éleveurs et agriculteurs. On y organisait des concours et des visites de fermes expérimentales. AP 3-8-33, p.1, 5; AP 9-11-33, p.4; AP 16-11-33, p.2; AP 23-11-33, p.1; AP 26-1-34, p.10; AP 15-11-34, p.7; AP 15-2-34, p.8; EN 10-1-35, p.5; AP 19-12-35, p.2; AP 8-11-34, p.1; AP 29-11-34, p.2, 7; AP 6-12-34, p.2; AP 20-12-34, p.8; AP 26-12-35, p.5; AP 19-3-36, p.3; AP 28-3-37, p.9. L'abbé Hénault publiera régulièrement une chronique JAC dans les deux hebdomadaires régionaux, qui en explique les buts et le fonctionnement, entre autres: AP 27-12-34, p.3; EN 10-1-35, p.3; AP 31-1-35, p.5; EN 31-1-35, p.5; EN 21-3-35, p.5; AP 27-6-35, p.3; EN 19-9-35, p.3; AP 19-9-35, p.5; EN 17-10-35, p.6; EN 12-12-35, p.5; EN 23-1-36, p.5; AP 23-1-36, p.3; AP 30-1-36, p.3; EN 30-1-36, p.5; EN 27-2-36, p.5; AP 5-3-36, p.7; AP 26-3-36, p.3; EN 26-3-36, p.7; AP 24-12-36, p.11.

⁹⁶. «La JAC est greffée au Central de l'UCC (Cours à domicile et examens obligatoires), et repose, l'été, sur les *Sections de jeunes* du Provincial ou du Fédéral (Jeunes agriculteurs de M. Jean Chs Magnan ou Jeunes éleveurs de M. Stéphane Boily.», AP 26-2-34, p.10; EN 22-2-34, p.3. MM. Magnan et Boily étaient respectivement les responsables des cercles de jeunes pour les ministères de l'agriculture provincial et fédéral. Au congrès provincial de l'UCC en 1933, l'abbé Hénault y fera la promotion de la JAC en ces termes: « Elle doit diriger constamment ses membres vers l'association professionnelle. [...] Elle est l'Avant-Garde officiel de l'Association professionnelle». La structure décisionnelle des cercles jacistes était calquée sur celle de l'UCC, dans un but «d'éducation». AP 16-11-33, p.2; EN 16-11-33, p.5.

⁹⁷. Entre autres: AP 23-11-33, p.1; AP 26-1-34, p.10; AP 15-11-34, p.7; AP 22-11-34, p.6, 7; AP 6-12-34, p.3.

Il semble bien que ces efforts concertés du clergé joliettain pendant les années 30 aient porté fruit. Les années 40 nous font voir une association professionnelle bien organisée et dont les racines dans le milieu rural semblent bien implantées. Toutefois, si le clergé, par la voix de l'évêque entre autres, continue de manifester son insatisfaction à l'endroit du membership qu'il souhaite toujours plus élevé⁹⁸, on constate que les orientations majeures et les décisions émanent maintenant du milieu des agriculteurs qui assument progressivement les responsabilités du discours et des actions à mesure que s'estompe la présence cléricale dans ces domaines.

Même fragmentaire, la documentation dont nous disposons permet d'apprécier l'impact sur l'UCC des efforts consentis par le clergé dans les organismes de jeunes. La JAC, les cercles de jeunes éleveurs et de jeunes agriculteurs, les Cours à domicile et l'école moyenne d'agriculture de St-Barthélémy ont tous contribué non seulement à la diffusion des méthodes modernes d'agriculture mais aussi à la formation d'une nouvelle élite agricole. Celle-ci, par rapport à ses prédécesseurs, était maintenant bien au fait des problématiques de l'agriculture de marché et était porteuse des idées nouvelles, notamment celle de la nécessité de l'action commune dans l'association professionnelle⁹⁹.

⁹⁸. Mgr Papineau, jusqu'en 1952, continuera de plaider pour que tous les agriculteurs de son diocèse fassent partie de l'UCC, voir ses discours aux congrès diocésains mentionnés plus haut.

⁹⁹. La documentation permet de discerner certaines tendances. Elle provient d'un fichier dont les informations furent puisées dans les archives de l'UPA de Joliette, de *PQV.*, *AP*, *EN* et de la *TCN*. Ainsi, le *Comité des conquérants jacistes*, dont le but était de promouvoir la JAC à ses débuts, était constitué de 8 jeunes, *AP* 26-1-34, p.10. De ceux-ci, 5 occuperont des postes de dirigeants à l'UCC ou dans d'autres organismes. Maurice Granger de Crabtree Mills: sera de la JAC de 1934 à 1936; lauréat des Cours à domicile en 1935 et 1936; dirigeant local de l'UCC de 1940 à 1952 et dirigeant diocésain de l'UCC de 1942 à 1952; dirigeant de Caisse populaire de 1940 à 1943; dirigeant de coopératives: avicole, meunerie et de consommation en 1933, 1942 à 1945, 1947, 1949, 1950; lauréat de concours agricole en 1931, 1945 et du Mérite agricole en 1938; commissaire scolaire en 1948. Jean Paul Marsolais de St-Jacques: sera de la JAC entre 1934 et 1936; lauréat des Cours à domicile en 1931, 1932, 1935 et 1936; dirigeant de la Caisse populaire en 1938; dirigeant d'une

Une certaine historiographie a été éblouie par la couleur passéiste ou agriculturiste d'une partie du discours clérical sur le monde rural. L'examen de l'action du clergé dans la réalité économique et sociale des agriculteurs permet de nuancer fortement le jugement qu'on a porté sur son rôle. En situant le syndicalisme agricole comme partie intégrante d'un vaste mouvement social de développement qui émerge au Québec au début du XX^e siècle, le clergé y apparaît comme un des acteurs importants de l'adaptation des structures économiques et sociales du milieu agricole aux réalités du marché. La présence active du clergé fut sans aucun doute le principal élément qui assura la survie de l'UCC, du moins dans les années 30, dans les difficiles premières années de son implantation.

coopérative en 1931; chef d'équipe d'étude de l'UCC en 1939-1940; dirigeant local de l'UCC en 1941; lauréat de concours agricole en 1934. Alfred Mercier de St-Roch: sera de la JAC de 1934 à 1936; lauréat des Cours à domicile de 1934 à 1936; dirigeant d'une coopérative en 1947; dirigeant local de l'UCC en 1949. Grégoire Perreault de St-Ambroise: sera de la JAC de 1934 à 1936; conférencier au congrès diocésain de l'UCC en 1933. Georges Étienne Champagne de N.D. de Lourdes: sera de la JAC en 1933 et 1934; lauréat des Cours à domicile en 1935, 1936; conseiller municipal en 1947; dirigeant local de l'UCC en 1943, et de 1949 à 1951.

Sur les 16 participants à un concours de labour organisé par la JAC de St-Jacques en 1934, 8 seront dirigeants de l'UCC locale.

Sur les 8 membres du club de jeunes éleveurs de St-Norbert en 1931, 4 seront dirigeants de l'UCC. Les pères de 3 de ces derniers sont aussi dirigeants de l'UCC locale.

Sur les 3 lauréats du district des clubs de jeunes éleveurs pour l'année 1945, 2 ont un père dirigeant de l'UCC et ces deux jeunes étudient à l'école d'agriculture de St-Barthélémy.

Lors de l'exposition du club de jeunes éleveurs de St-Barthélémy en 1934, 13 lauréats sur 28 ont un père qui est dirigeant de l'UCC.

À la remise des diplômes du Cours à domicile de 1931 à St-Jacques, 5 sur 6 seront plus tard dirigeants de l'UCC. À celle de 1932, c'est 4 diplômés sur 5 que l'on retrouvera dans les années qui suivent comme dirigeants de l'UCC.

À l'école d'agriculture de St-Barthélémy, les mêmes tendances peuvent s'observer. On y retrouve un pourcentage significatif d'élèves dont le père est dirigeant de l'UCC ou qui le deviendront eux-mêmes plus tard, certains avec des curriculum aussi importants que ceux mentionnés plus haut pour les *Conquérants jacistes*, impliqués qu'ils seront dans presque tous les organismes économiques, sociaux et politiques de la région. Ainsi en 1933, sur 19 admissions, 4 deviendront dirigeants syndicaux et 9 ont des pères qui sont déjà des dirigeants. En 1938, sur 26 élèves, 7 occuperont divers postes dans les coopératives, seront lauréats du Mérite agricole et seront dirigeants de l'UCC. En 1946, 4 diplômés sur 18 seront dirigeants de l'UCC; de ces 18, 16 ont des pères dirigeants syndicaux.

Ce faisant, c'est un ensemble de valeurs nouvelles, issues de la doctrine sociale de l'Église, qui fut diffusé partout dans le monde rural et qui marqua profondément la culture particulière du syndicalisme agricole québécois. Axée résolument sur la nécessité de redéfinir et de revaloriser l'agriculture et l'agriculteur dans une société industrielle et urbaine, l'activité cléricale aura particulièrement contribué à l'élaboration d'une identité nouvelle du milieu agricole, identité fortement marquée par la nécessité d'une approche collective, coopérative, de *classe* si on utilise les propos des contemporains, aux problèmes auxquels ils sont confrontés et aux solutions qu'ils seront en mesure de proposer.

Comme un des groupes sociaux engagé dans un processus fondamental de changement, le clergé a contribué à l'orientation du devenir du milieu agricole québécois. Il permet au syndicalisme agricole d'asseoir solidement son organisation sur toute l'étendue du territoire et de porter son discours à la très grande majorité des agriculteurs de l'époque, ce qui n'avait pu être accompli pendant les six premières années de vie de l'organisme. Les valeurs que sa position dominante lui permet de diffuser au coeur du mouvement devaient pouvoir trouver un minimum de correspondance avec les besoins concrets des agriculteurs, au risque d'être ignorées. Dénonçant à la fois le communisme et les abus du capitalisme, l'Église saisira l'occasion qui lui était offerte au tournant des années 30 de diffuser son système de valeurs dans le milieu agricole tout comme elle l'avait fait pour le milieu ouvrier. Ainsi, l'originalité, et la force pourrait-on dire, du syndicalisme agricole québécois, doit une partie de ses caractéristiques à la doctrine sociale de l'Église, particulièrement en ce qui concerne la nécessité d'une approche collective

des problèmes. L'accélération rapide de l'évolution de l'agriculture vers le marché a pu se faire ici sans que les agriculteurs ne soient totalement évincés des structures décisionnelles mises en place durant la période.

Une élite d'agriculteurs engagés

Le clergé diocésain et les curés de paroisse ont largement contribué à la mise en place et à la consolidation de la base organisationnelle du syndicalisme agricole. Dans la poursuite des objectifs de la politique agricole de l'État ainsi que pour leurs propres intérêts corporatifs, les agronomes ont favorisé le développement de l'UCC par, entre autres, la crédibilité que leur présence a pu assurer progressivement aux cercles paroissiaux. Mais un organisme syndical ne peut espérer s'implanter ni survivre si les principaux intéressés eux-mêmes n'y adhèrent pas ou ne se reconnaissent pas dans l'élite dirigeante du mouvement¹⁰⁰.

Tous les efforts de l'UCC depuis 1924 et après sa renaissance de 1930 visent à accélérer l'intégration de l'agriculture québécoise au marché. En parallèle, se poursuit une campagne *d'éducation* pour convaincre le monde agricole que la formule syndicale est la plus apte à assurer la protection et la promotion des intérêts de ceux qui s'identifieront bientôt, non plus comme des agriculteurs, mais comme des producteurs agricoles. Une transition importante devait s'opérer qui provoquerait des transformations fondamentales du métier d'agriculteur et de sa perception dans la société. Ces objectifs n'auraient pu être atteints par la seule action du clergé et des agronomes. D'ailleurs, l'intérêt du clergé

¹⁰⁰. L'exemple des sociétés d'agriculture ainsi que celui des cercles agricoles fédérés dans l'Union agricole nationale en 1875 illustrent cette difficulté pour un organisme de regroupement de susciter l'adhésion des agriculteurs si ces derniers ne se reconnaissent pas dans l'élite dirigeante de ces organismes. Voir J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.25-27.

pour ce qu'on appelle alors la *formation des chefs* montre bien qu'il comprend la nécessité que la direction de l'organisme soit assumée par les agriculteurs eux-mêmes. On incite et on cherche à susciter la participation de leaders qui sauront trouver une oreille attentive chez leurs confrères agriculteurs et qui pourront donner au syndicalisme l'élan nécessaire pour s'affirmer.

Le portrait des agriculteurs qui assument la direction de l'UCC dans Joliette, nous révèle un groupe relativement homogène d'individus déjà insérés dans l'agriculture de marché. Ces agriculteurs font bénéficier l'organisme syndical d'une crédibilité déjà acquise à l'extérieur de l'UCC, soit dans la sphère économique, par la réussite de leurs entreprises agricoles, soit dans la sphère sociale, par le statut reconnu qu'ils ont acquis à la direction de divers organismes et institutions de leur milieu. À une époque où le syndicalisme agricole cherche tout d'abord à affirmer son identité propre, la présence de ce groupe d'individus déjà reconnus dans la communauté a sans doute contribué à en faciliter l'acceptation chez l'ensemble des agriculteurs.

Ce groupe, partie de l'élite rurale, investira l'organisme syndical et y concentrera progressivement son action. L'analyse du profil des dirigeants confirme que la formule syndicale s'affirme avec le temps et que la compréhension de son rôle et de son utilité s'est progressivement précisée dans l'esprit des agriculteurs. Au tournant des années 50, au moment où l'agriculture de marché accentue sa poussée et provoque, entre autres, une diminution rapide du nombre de producteurs, le rôle

de l'UCC semble maintenant mieux se dégager dans l'esprit de ceux qui demeureront en production¹⁰¹.

Les dirigeants de l'UCC: l'emprise d'un groupe d'élite

Être dirigeant de l'UCC dans Joliette entre 1924 et 1952 signifie que l'on fait partie d'un groupe qui représente environ, à chaque année, 3% des agriculteurs du diocèse¹⁰². Il s'agit d'un groupe restreint au sein duquel on peut, de plus, constater une certaine concentration de mandats chez ceux qui oeuvrent au niveau local, phénomène qui s'accroît nettement chez les dirigeants diocésains¹⁰³.

Tableau 10: Moyenne de mandats dans l'UCC
des dirigeants ayant eu des mandats locaux, par nombre de mandats locaux
Diocèse de Joliette, 1924 à 1952

	tous	1 m	2 m	3 m	4 m	5 m	6 m	7 m	8 m	9 m	10 m	11 m	12 m	13 m	14 m	15 m	16 m
ind	978	446	244	124	63	34	20	18	13	3	6	2	1	1		1	2
loc	2,3	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	9,0	10,0	11,0	12,0	13,0		15,0	16,0
do	0,3	0,1	0,1	0,3	0,6	0,4	0,3	2,0	2,8	0,0	1,2	1,0	6,0	0,0		0,0	6,0

ind.: nombre d'invidus
loc.: moyenne de mandats locaux annuels
dio.: moyenne de mandats diocésains annuels

¹⁰¹. L'analyse qui suit est fondée sur les données du *Fichier des dirigeants* et sur celui des *Évaluations municipales de Notre-Dame de Lourdes et de St-Thomas* présentés aux annexes C et D.

¹⁰². Le nombre de dirigeants par cercle, soit 7, multiplié par la moyenne du nombre officiel de cercles actifs entre 1931 et 1952, soit 27, donne 190 dirigeants en moyenne par année. Le nombre moyen d'agriculteurs possédant 11 acres et plus pour la même période est de 6635. *Recensements du Canada* 1931, 1941 et 1951; voir aussi le *Tableau des dirigeants nouveaux et réélus, par paroisse, 1924-1952* à l'annexe C.

¹⁰³. Le tableau qui suit sur les dirigeants locaux ainsi que le prochain sur les dirigeants diocésains, compile les données du *Fichier des dirigeants* présenté à l'annexe C.

En moyenne, les 978 dirigeants locaux assument chacun 2,3 mandats annuels. En considérant cette moyenne comme ligne de démarcation, on peut remarquer un groupe plus restreint de 288 dirigeants détenant trois mandats et plus dont la moyenne s'établit à 4,6 mandats. Les 690 autres assurent en moyenne 1,4 mandats.

En considérant le nombre de mandats, nous pouvons ainsi constater que 29% des dirigeants locaux de l'UCC ont détenu 59% des mandats de la période. Le même constat de concentration se révèle aussi chez les dirigeants diocésains avec toutefois plus d'ampleur.

Tableau 11: Moyenne de mandats dans l'UCC
des dirigeants ayant eu des mandats diocésains, par nombre de mandats dio.
Diocèse de Joliette, 1924 à 1952

	tous	1m	2m	3m	4m	5m	6m	7m	8m	9m	10m	11m	12m	13m	14m	15m
ind.	48	6	8	5	7	3	5	5	3	1	1	2	1			1
loc.	4,5	4,0	1,9	3,6	4,0	5,3	6,4	3,6	6,7	4,0	1,0	4,0	16,0			8,0
do.	5,0	1,0	2,0	3,0	4,0	5,0	6,0	7,0	8,0	9,0	10,0	11,0	12,0			15,0

ind.: nombre d'invidus

loc.: moyenne de mandats locaux annuels

dio.: moyenne de mandats diocésains annuels

Dans ce groupe déjà très restreint de quarante-huit dirigeants diocésains, chacun oeuvre en moyenne cinq ans au sein de l'organisme. Parmi eux, dix-neuf y sont six années et plus pour une moyenne de 8,3 mandats, alors que les vingt-neuf autres consacreront 2,8 années à l'Union diocésaine. En terme de mandats, 40% des dirigeants diocésains assument 66% des mandats de ce palier pour la période.

Groupe restreint d'agriculteurs, l'ensemble des dirigeants de l'UCC présente aussi certaines caractéristiques communes suggérant qu'ils sont plus avancés dans l'intégration à l'agriculture de marché et qu'ils sont plus intéressés par les questions touchant à l'amélioration des techniques agricoles. Ces caractéristiques se dégagent aussi plus nettement chez ceux dont le nombre de mandats à l'UCC est le plus élevé.

Il est extrêmement difficile de cerner avec précision le degré d'insertion au marché d'un agriculteur particulier à une époque où la production est encore majoritairement diversifiée avec un, parfois deux secteurs plus spécialisés. Nous n'avons pas accès à des informations qui pourraient nous renseigner sur son niveau de spécialisation, ni sur celui de sa capitalisation en animaux ou en équipement, ni sur le niveau ou la nature de ses dépenses en intrants divers. Un élément toutefois peut fournir un indice sur cette situation: le rôle d'évaluation municipale¹⁰⁴.

Même s'il n'indique qu'une partie de la valeur du capital immobilier, soit celle des terrains, des immeubles et des améliorations, le rôle d'évaluation peut être révélateur du niveau général de capitalisation d'un agriculteur donc, de son insertion dans l'agriculture de marché. À l'examen des rôles d'évaluation des paroisses de Notre-Dame de Lourdes et de St-Thomas, la constatation est la même: les dirigeants et les membres de l'UCC¹⁰⁵ présentent un taux de capitalisation immobilière de loin supérieur à l'ensemble des agriculteurs de leur paroisse.

¹⁰⁴. Voir la présentation et la critique du *Fichier des évaluations municipales de Notre-Dame de Lourdes et de St-Thomas* à l'annexe D.

¹⁰⁵. Les données sur les membres ne se retrouvent que pour Notre-Dame de Lourdes, voir l'annexe D.

Tableau 12: Dirigeants et membres UCC en 1938 et en 1950-52 selon les évaluations municipales de 1938 et de 1950 à 1952 Notre-Dame de Lourdes					
		Paroisse	Dirigeants UCC 1938	Dirigeants UCC 1950-52	Membres UCC 1949-52
Évaluation 1938	nombre	100	1		
	superf.moy.	95	290		
	valeur \$ moy.	2751	13 955		
	écart type	2759			
Évaluation 1950 à 1952	nombre	121		9	57
	superf.moy.	93		142	139
	valeur \$ moy.	2914		4842	5153
	écart type	2811		2227	3344

Tableau 13: Dirigeants UCC en 1930 et en 1947-49 selon les évaluations municipales de 1930 et de 1947 à 1949 St-Thomas				
		Paroisse	Dirigeants UCC 1930	Dirigeants UCC 1947-49
Évaluation 1930	nombre	235	7	
	valeur \$ moy.	4784	6229	
	écart type	3683	2221	
Évaluation 1947 à 1949	nombre	262		4
	superficie	102		91
	valeur \$ moy.	4190		4860
	écart type	3262		3367

Ces tableaux renvoient aux seuls dirigeants dont nous connaissons les mandats pour les années correspondant strictement aux années des rôles d'évaluation. À Notre-Dame de Lourdes, les dirigeants et les membres de l'UCC choisis pour référence, disposent respectivement

d'un capital immobilier de 66% et de 77% plus élevé que l'ensemble de leurs coparoissiens en 1950¹⁰⁶. La même situation se retrouve à St-Thomas, quoique les différences ont moins d'amplitude: un capital plus élevé de 30% en 1930 et de 16% en 1947-48 caractérise les dirigeants de l'UCC de cette paroisse.

Dans les deux paroisses, l'écart type de la valeur moyenne du capital immobilier, régulièrement plus petit chez les dirigeants et les membres de l'UCC, indique que ces derniers sont plus nettement regroupés dans les échelons supérieurs de l'évaluation municipale. L'UCC semble donc attirer plus particulièrement un groupe assez homogène d'agriculteurs qui se caractérisent par la valeur élevée de leur capitalisation immobilière.

En élargissant notre base de comparaison à tous les agriculteurs qui sont présents à la fois dans les deux rôles d'évaluation de chacune des paroisses, le constat établi plus haut apparaît de façon encore plus manifeste.

¹⁰⁶. Pour le rôle de 1938, le seul dirigeant "disponible" dans notre fichier est l'agriculteur qui semble le plus prospère de la paroisse. Au rôle d'évaluation suivant, en 1950-52, il fait toujours partie de l'UCC et est un des rares, sinon l'unique, agriculteur à avoir incorporé sa ferme.

Tableau 14: Dirigeants et membres UCC de 1924 à 1952 et cultivateurs ni membres ni dirigeants UCC apparaissant dans les évaluations de 1938 et de 1950 à 1952 Notre-Dame de Lourdes								
	Évaluation de 1938				Évaluation de 1950 à 1952			
	Paroisse	Dir. UCC	Membres UCC	Non UCC	Paroisse	Dir. UCC	Membres UCC	Non UCC
nombre	100	19	28	31	121	19	28	31
superficie	95	126	117	89	93	159	160	96
valeur \$	2751	5194	4760	2436	2914	6274	5996	2894
écart type	2759	3817	3538	2032	2811	4152	4246	2222

Tableau 15: Dirigeants UCC de 1924 à 1952 et cultivateurs ni membres ni dirigeants UCC apparaissant dans les évaluations de 1930 et de 1947 à 1949 St-Thomas						
	Évaluation de 1930			Évaluation de 1947 à 1949		
	Paroisse	Dirigeants UCC	Non UCC	Paroisse	Dirigeants UCC	Non UCC
nombre	235	26	77	262	26	77
superficie				102	131	111
valeur \$	4784	7003	4723	4190	5195	4294
écart type	3683	4995	3623	3262	3203	3609

À Notre-Dame de Lourdes, les agriculteurs qui dirigent l'UCC entre 1924 et 1952 ont un capital immobilier de 89% supérieur à l'ensemble de la paroisse en 1938 et de 115% en 1950-52. Pour ceux qui sont membres de l'UCC entre 1949 et 1952, ces pourcentages sont supérieurs respectivement de 73% et de 106%. Par contre, ceux qui ne fréquentent pas l'UCC pendant cette période présentent une valeur

moyenne inférieure de 11% à celle de la paroisse en 1938 et de 1% en 1950-52.

Même constatation à St-Thomas où ceux qui dirigent l'UCC présentent une valeur moyenne de 46% et de 24% supérieure respectivement pour chacune des évaluations alors que ceux qui n'auront pas d'intérêt pour l'UCC ont, en moyenne, une valeur inférieure à l'ensemble de 1% en 1930 et seulement 2% supérieure en 1947-49.

Les écarts types confirment aussi l'homogénéité plus marquée de ceux qui se joignent au syndicalisme, la valeur de leur capital immobilier se situant plus régulièrement dans les échelons supérieurs des évaluations.

La valeur des terrains et immeubles ne nous fournit qu'un indice du niveau d'intégration au marché puisqu'elle ne représente qu'une partie du capital qui peut être investi sur une ferme. D'autres informations cependant attestent de cette insertion plus poussée chez les ucécistes.

C'est à compter de 1948 que l'UCC investit le plus fort de ses énergies dans l'obtention de la formule des conventions collectives. Signe du temps, et des intérêts dominants au sein de l'organisme syndical, cet outil nouveau de mise en marché est tout particulièrement forgé pour répondre aux besoins des productions spécialisées. Dans Joliette, comme ailleurs au Québec, on assiste alors à une croissance du membership et du nombre de cercles qui s'accompagne d'une augmentation non seulement du nombre de dirigeants nouveaux mais aussi du nombre de dirigeants qui renouvellent leur mandat. À cette époque où l'agriculture marchande et spécialisée commence à manifester sa prépondérance, où

le nombre de producteurs chute sérieusement et où l'UCC peut très nettement être identifiée comme un acteur important de cette modernisation, il semble plus que probable de considérer que le groupe restreint de ses dirigeants sont parmi les producteurs les plus engagés dans ce mouvement.

Cette constatation est encore plus manifeste si on considère le sous-groupe des jeunes qui adhèrent à l'UCC entre 1949 et 1952. Ce sont les fils qui travaillent avec leur père sur la ferme familiale et qui, plus tard, en auront la propriété. Ils représentent donc la relève, celle qui depuis le début des années trente a pu se familiariser avec l'agriculture moderne par le biais des divers mécanismes d'éducation mis sur pied à leur intention soit par l'UCC, soit par l'État. Or, les 15 "fils" que l'on retrouve comme membres de l'UCC à Notre-Dame de Lourdes oeuvrent sur des fermes dont la valeur dépasse même celle de l'ensemble des autres membres et des dirigeants de l'UCC¹⁰⁷.

Tableau 16: Les "fils", dirigeants et membres UCC en 1949-52 selon l'évaluation municipale de 1950 à 52 Notre-Dame de Lourdes				
	Paroisse	Dirigeants UCC 1950-52	Membres UCC 1949-1952	"Fils" dans l'UCC 1949-52
nombre	121	9	57	15
superficie	93	142	139	158
valeur \$	2914	4842	5153	6224
écart type	2811	2227	3344	3486

¹⁰⁷. De ces 15 "fils" membres, 3 sont dirigeants.

Plus élevée de 115% par rapport à l'ensemble des agriculteurs de la paroisse, la valeur du capital immobilier des fermes représentées par ces "fils" l'est aussi de 21% par rapport à l'ensemble des membres UCC dont ils font partie.

Un autre groupe particulier à l'intérieur des dirigeants UCC est constitué par les chefs d'équipes d'étude qui apparaissent après 1938. Vingt-huit de ces chefs ont été identifiés dans la paroisse de St-Thomas. De ce nombre, dix-huit n'ont détenu qu'un seul mandat de chef d'équipe alors que les dix autres ont, par la suite, détenu un ou plusieurs mandats électifs dans leur cercle local. Choisis par le curé et parfois l'agronome, ces hommes devaient bénéficier d'une certaine reconnaissance dans leur milieu, du moins suffisamment pour susciter la participation aux équipes d'étude. En comparant la valeur en capital immobilier de ceux qui, par la suite, continueront à oeuvrer comme élus au cercle paroissial de l'UCC et ceux qui ne seront que chef d'équipe (en moyenne, une seule participation), on peut constater le même écart révélateur: ceux qui continueront leur engagement comme élus sont les plus capitalisés.

Tableau 17: Chefs d'équipes d'étude avec et sans mandats électifs dans l'UCC selon les évaluations municipales de 1930 et de 1947 à 1949 St-Thomas				
	Paroisse	Dirigeants UCC (2 évaluations)	Chefs d'équipe seulement	Chefs d'équipe et mandat électif
valeur \$ en 1930	4784	7003	6156	7734
valeur \$ en 1947-49	4190	5195	4000	5756

De ce contingent de nouveaux agriculteurs qui se présentent nombreux entre 1938 et 1941 pour remplir les fonctions de chefs des équipes d'étude, l'UCC réussira à intéresser et à retenir comme dirigeants ceux dont la valeur du capital immobilier est supérieure même à celle de l'ensemble des dirigeants. Ceux qui ne seront que chef d'équipe, sans poste électif à l'UCC, montrent une valeur supérieure en 1930 à l'ensemble de la paroisse mais se retrouveront sous la moyenne générale à la fin des années 40 alors qu'ils seront absents de l'UCC.

La participation et le taux de réussite aux concours agricoles pourraient aussi contribuer à préciser le profil d'un agriculteur, du moins en signalant son intérêt pour l'amélioration des techniques de production. Or, même s'ils ne constituent, en moyenne, que 3% des agriculteurs du diocèse, la représentation et les succès obtenus lors de différents concours par les dirigeants UCC dépassent largement ce pourcentage. Ainsi, dans les concours locaux tenus au tournant des années 30, ils peuvent constituer jusqu'à 45% des participants¹⁰⁸.

À un concours régional tenu par la Société d'agriculture division "A" du comté de Joliette en 1927, sur les 168 prix décernés dans toutes les catégories, 81, soit 48%, l'ont été à des individus qui seront dirigeants de l'UCC¹⁰⁹.

On retrouve les mêmes caractéristiques un peu plus tard chez les lauréats du concours du Mérite agricole de 1938. Des trois lauréats de la

¹⁰⁸. Entre autres, concours de récoltes sur pied à St-Paul en 1927: 1 lauréat sur 8 sera dirigeant UCC, *EN* 18-8-27, p.9. Concours de tabac sur pied à St-Thomas en 1929: 6 participants sur 19 (32%) sont ou seront dirigeants UCC, *EN* 3-10-29, p.4. Concours de tabac sur pied à St-Alexis en 1931: 13 participants sur 29 (45%) sont ou seront dirigeants UCC, *EN* 25-9-31, p.8.

¹⁰⁹. *EN* 27-10-27, p.3. Toutes les catégories de productions animales et végétales ont été considérées, le nombre de prix par catégorie pouvant varier de 1 à 5.

médaille d'or, deux sont de l'UCC. Des vingt-huit lauréats de la médaille d'argent, treize, soit 46%, sont ucécistes. Et parmi les neuf lauréats de la médaille de bronze, trois, soit 33%, sont de l'UCC¹¹⁰.

L'exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Montcalm tenue en 1943 accordera 85 prix, soit 53% de l'ensemble des 162 prix à des dirigeants UCC¹¹¹. Pour toute la période, la moyenne de prix remportés par les 281 dirigeants UCC qui participent à ce genre d'activités s'établit à un peu plus de trois. Près d'une vingtaine d'entre eux en gagneront plus de dix et le maximum atteint sera de quarante-six. La moyenne de mandats locaux détenus par ces lauréats est de trois, soit légèrement au-dessus de la moyenne générale. Il s'agit donc d'un contingent dont la présence est importante au sein de l'appareil syndical.

Un groupe prééminent dans les réseaux locaux et régionaux

Faisant en général partie des couches les mieux nanties de leur paroisse et portant un intérêt particulier à la modernisation des techniques agricoles, les dirigeants UCC sont aussi fortement engagés dans les divers organismes et institutions d'encadrement et de gestion de la vie rurale locale et régionale. Cette participation est d'autant plus manifeste à mesure que l'on s'élève dans la structure de l'UCC, les dirigeants qui oeuvrent aux niveaux diocésain et national étant ceux qui présentent les curriculum les plus étoffés¹¹².

¹¹⁰. EN 1-9-38, p.1. Les médaillés de bronze sont ceux du comté de Joliette seulement alors que les médailles d'or et d'argent couvrent tout le diocèse.

¹¹¹. EN 14-10-43, p.7. Il s'agit ici uniquement des prix accordés aux productions animales de chevaux, bovins et vaches laitières.

¹¹². Voir l'annexe du *Fichier des dirigeants* pour une présentation des données sur les organismes.

En général, chaque dirigeant local de l'UCC consacra 3,4 années à des mandats dans d'autres organismes et les dirigeants diocésains y consacreront 9,3 années¹¹³. Plus on est engagé dans l'UCC et plus ce taux progresse.

Tableau 18: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants de l'UCC ayant eu des mandats locaux, par nombre de mandats locaux Diocèse de Joliette 1924 à 1952															
		UCC		Organismes agricoles					Organismes non agricoles				Total agricoles et non agricoles		
	#	loc	dio	coo	cai	cer	aut	con	mun	sco	fab	pol	agr	nagr	tot
tous	978	2,3	0,3	0,4	0,4	0,1	0,2	0,9	0,9	0,3	0,2	-0,1	2,0	1,4	3,4
1 m	446	1,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,6	0,8	0,2	0,1	-0,1	1,3	1,2	2,4
2 m	244	2,0	-0,1	0,4	0,4	0,1	0,1	1,1	1,0	0,3	0,1	-0,1	2,1	1,5	3,6
3 m	124	3,0	0,3	0,4	0,3	0,1	0,2	0,9	0,9	0,4	0,2	0,1	1,9	1,6	3,5
4 m	63	4,0	0,6	0,8	0,7	0,2	0,3	1,1	1,0	0,4	0,2	-0,1	3,2	1,7	5,0
5 m	34	5,0	0,4	0,6	0,9	-0,1	0,3	1,5	0,9	0,4	0,2	-0,1	3,5	1,5	5,0
6 m	20	6,0	0,3	0,8	0,5	0,6	0,2	1,0	0,8	0,7	0,2	0,0	2,9	1,6	4,5
7 m	18	7,0	2,0	1,7	1,5	0,2	0,4	1,7	0,7	0,3	0,3	-0,1	5,6	1,4	7,0
8 m	13	8,0	2,8	0,4	1,4	0,2	0,3	2,5	2,5	1,8	0,6	0,6	4,8	5,6	10,4
9 m	3	9,0	0,0	0,3	2,3	0,0	0,0	0,0	0,3	1,3	0,0	0,0	2,7	1,7	4,4
10m	6	10,0	1,2	3,2	1,0	0,3	0,3	1,8	0,3	1,3	0,3	0,7	6,7	2,7	9,3
11m	2	11,0	1,0	2,0	0,0	0,5	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	5,0
12m	1	12,0	6,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	1,0	2,0	3,0
13m	1	13,0	0,0	1,0	0,0	1,0	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0	0,0	2,0	2,0	4,0
14m															
15m	1	15,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	1,0	0,0	3,0	0,0	0,0	3,0	3,0	6,0
16m	2	16,0	6,0	0,0	3,5	0,5	2,5	1,5	0,0	0,0	0,0	0,5	8,0	0,5	8,5

Coo = coopératives; cai = caisses populaire; cer = cercles agricoles et sociétés d'agriculture; aut = autres associations professionnelles; con = participation aux concours agricoles; mun = conseils municipaux; sco = commissions scolaires; fab = conseils de fabrique; pol = partis politiques.

¹¹³. Étant donné la représentativité plus faible dans notre fichier des informations concernant les organismes autres que l'UCC, ces taux d'implication pourraient être encore plus élevés.

Tableau 19: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants de l'UCC ayant eu des mandats dio., par nombre de mandats dio. Diocèse de Joliette 1924 à 1952															
		UCC		Organismes agricoles					Organismes non agricoles				Total agricoles et non agricoles		
	#	loc	dio	coo	cai	cer	aut	con	mun	sco	fab	pol	agr	nagr	tot
tous	48	4,5	5,0	2,1	1,1	0,6	0,7	1,5	1,8	1,0	0,2	0,4	6,0	3,3	9,3
1 m	6	4,0	1,0	0,8	1,3	0,0	0,2	1,0	0,3	1,3	0,5	0,0	3,3	2,2	5,5
2 m	8	1,9	2,0	1,3	1,3	2,6	0,6	0,9	2,6	0,4	0,3	0,3	6,6	3,5	10,1
3 m	5	3,6	3,0	6,2	0,4	0,2	0,4	0,8	0,2	0,6	0,2	0,0	8,0	1,0	9,0
4 m	7	4,0	4,0	2,6	0,1	0,3	1,7	1,9	2,9	1,7	0,0	0,1	6,6	4,7	11,3
5 m	3	5,3	5,0	1,3	1,0	0,7	0,3	3,3	1,0	1,7	0,0	0,7	6,7	3,3	10,0
6 m	5	6,4	6,0	2,0	1,4	0,4	0,2	2,0	1,0	1,8	0,6	1,0	6,0	4,4	10,4
7 m	5	3,6	7,0	0,4	0,2	0,2	0,4	1,0	1,4	0,2	0,0	0,2	2,2	1,8	4,0
8 m	3	6,7	8,0	0,3	2,7	0,0	0,3	0,0	2,0	0,7	0,7	0,3	3,3	3,7	7,0
9 m	1	4,0	9,0	9,0	8,0	0,0	1,0	6,0	1,0	0,0	0,0	0,0	24,0	1,0	25,0
10m	1	1,0	10,0	3,0	1,0	0,0	0,0	1,0	1,0	1,0	0,0	0,0	5,0	2,0	7,0
11m	2	4,0	11,0	4,5	1,5	0,0	0,5	2,5	0,0	0,5	0,0	0,0	9,0	0,5	9,5
12m	1	16,0	12,0	0,0	0,0	0,0	5,0	2,0	0,0	0,0	0,0	1,0	7,0	1,0	8,0
13m															
14m															
15m	1	8,0	15,0	0,0	0,0	0,0	1,0	2,0	18,0	1,0	0,0	5,0	3,0	24,0	27,0

Chez les dirigeants locaux, ce taux d'implication dans d'autres organismes monte à 4,8 pour ceux qui assument trois mandats locaux et plus et se situe à 2,9 pour les deux mandats locaux et moins. On retrouve toutefois chez les dirigeants diocésains un équilibre presque parfait entre ceux qui détiennent six mandats diocésains (moyenne de 9,4 mandats dans d'autres organisations) et les cinq mandats diocésains et moins (moyenne de 9,2). La *chose publique* intéresse davantage ceux qui, au sein de l'UCC, voudront se retrouver aux échelons supérieurs du

pouvoir syndical. Ce phénomène se confirme aussi par un taux d'implication de 12,1 mandats dans des organismes autres que l'UCC pour ceux que l'on retrouve au palier national¹¹⁴.

À l'inverse, les dirigeants de l'UCC pour lesquels nous n'avons enregistré aucun mandat dans des organismes autres que l'UCC ne restent au syndicat que pour 1,7 mandats locaux et détiennent moins de 0,1 mandat diocésain, palier d'où ils sont pratiquement absents¹¹⁵.

Le recrutement des dirigeants de l'UCC se fait donc au sein d'un groupe d'individus déjà fortement engagés dans les divers organismes du milieu rural. Alors qu'elle doit se démarquer et affirmer sa spécificité, l'UCC a sans doute bénéficié de cette présence d'agriculteurs déjà reconnus chez eux. Ces dirigeants semblent d'ailleurs s'investir de préférence au même niveau de l'UCC que celui qu'ils occupent dans les autres organismes.

¹¹⁴. Voir tableau des dirigeants nationaux plus loin dans ce chapitre.

¹¹⁵. Ils sont 317, soit 31% de l'ensemble des dirigeants.

		UCC		Organismes agricoles					Organismes non agricoles				Total agricoles et non agricoles		
	#	loc	dio	coo	cai	cer	aut	con	mun	sco	fab	pol	agr	nagr	tot
coo	182	3,2	0,7	2,3	0,8	0,2	0,3	1,7	1,0	0,5	0,2	0,1	5,3	1,9	7,2
cai	160	3,1	0,6	0,9	2,5	0,1	0,2	1,9	1,4	0,5	0,3	0,1	5,7	2,3	8,0
cer	84	3,4	0,5	0,9	0,6	1,8	0,3	3,4	1,9	0,9	0,4	0,2	7,1	3,4	10,5
aut	114	2,9	1,0	0,7	0,7	0,4	1,4	2,1	1,4	0,4	0,2	0,2	5,3	2,2	7,5
con	281	2,8	0,5	0,7	0,6	0,4	0,3	3,1	1,4	0,6	0,2	0,1	5,2	2,4	7,5
mun	332	2,4	0,4	0,5	0,6	0,2	0,2	1,4	2,7	0,5	0,3	0,2	3,0	3,7	6,7
sco	160	3,0	0,6	0,8	0,7	0,4	0,2	1,4	1,6	1,9	0,3	0,2	3,4	4,0	7,4
fab	117	2,6	0,3	0,9	0,7	0,4	0,2	1,8	1,5	0,6	1,4	0,2	3,9	3,7	7,6
pol	55	2,8	1,3	0,6	0,6	0,3	0,4	3,1	3,3	1,0	0,4	1,4	5,1	6,1	11,1

Ainsi, ceux qui assument le plus de mandats locaux dans l'UCC sont aussi ceux que l'on retrouve le plus souvent à la gouverne d'organismes paroissiaux: les coopératives, les caisses populaires, les commissions scolaires (qui étaient locales à l'époque) et les cercles agricoles. Et ceux que l'on rencontre plus fréquemment au niveau diocésain du syndicalisme sont les mêmes qui oeuvrent dans des organismes à caractère régional ou national: les autres associations professionnelles d'agriculteurs¹¹⁶ et les partis politiques provinciaux et fédéraux.

Le cumul de fonctions dans les différents organismes caractérise aussi le dirigeant-type de l'UCC. Il s'agit donc d'un noyau dont la présence est manifeste dans toutes les institutions du milieu rural, d'un véritable réseau capable de véhiculer un discours relativement uniforme sur

¹¹⁶. Nous n'avons que très peu d'informations sur ces associations qui sont établies sur la base d'une production donnée. Nous en retrouvons dans la volaille, le tabac, certains élevages.

le devenir agricole. Mais avec le temps, cette élite aura tendance à concentrer son action au sein d'une seule institution: le syndicalisme. Elle privilégie l'UCC comme moyen de représentation de ses intérêts et de ses besoins au fur et à mesure que celle-ci réussit à affirmer son identité propre. Les tableaux suivants montrent la régression du taux de participation de l'élite agricole dans les organismes autres que l'UCC à mesure que l'on se rapproche de la fin de la période.

Tableau 21: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants de l'UCC ayant eu des mandats locaux, par date d'arrivée dans l'UCC Diocèse de Joliette 1924 à 1952													
		Organismes agricoles					Organismes non agricoles				Total agricoles et non agricoles		
années	#	coo	cai	cer	aut	con	mun	sco	fab	pol	agr	nagr	tot
24 à 29	50	1,0	0,4	0,2	0,2	1,4	1,7	0,5	0,3	0,4	3,2	2,8	6,0
30 à 39	338	0,6	0,6	0,2	0,2	1,3	1,2	0,4	0,3	0,1	3,0	2,1	5,1
40 à 45	275	0,4	0,4	0,1	0,1	0,8	0,9	0,3	0,1	-0,1	1,8	1,4	3,2
46 à 52	315	0,1	0,2	-0,1	0,2	0,4	0,4	0,1	-0,1	-0,1	0,9	0,6	1,5

Tableau 22: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants de l'UCC ayant eu des mandats dio., par date d'arrivée dans l'UCC Diocèse de Joliette 1924 à 1952													
		Organismes agricoles					Organismes non agricoles				Total agricoles et non agricoles		
années	#	coo	cai	cer	aut	con	mun	sco	fab	pol	agr	nagr	tot
24 à 29	3	3,3	0,0	7,3	0,7	1,7	8,0	4,0	0,7	3,0	13,0	15,7	28,7
30 à 39	23	1,7	1,7	0,2	1,2	2,0	2,0	0,9	-0,1	0,3	7,0	3,2	10,2
40 à 45	13	3,1	0,6	0,0	0,2	0,7	1,0	0,3	0,4	0,2	4,5	1,8	6,4
46 à 52	9	1,3	0,4	0,2	0,1	1,1	0,3	1,0	0,3	0,0	3,2	1,7	4,9

Tableau 23: Moyenne de mandats dans diverses institutions des dirigeants de l'UCC ayant eu des mandats au niveau provincial entre 1924 et 29 et entre 1930 et 1952 Diocèse de Joliette															
		UCC		Organismes agricoles					Organismes non agricoles				Total agricoles et non agricoles		
années	#	loc	dio	coo	cai	cer	aut	con	mun	sco	fab	pol	agr	nagr	tot
24 à 29	7	3,4	3,6	1,4	0,1	3,3	0,4	1,9	6,0	1,7	0,3	1,6	7,1	9,6	16,7
24 à 52	7	4,6	4,6	2,0	1,6	2,9	0,4	1,4	1,3	0,4	0,1	0,0	8,3	1,9	10,1

Les premiers dirigeants de l'UCC se démarquent par un très fort engagement dans leur milieu. Cette caractéristique apparaît de façon très évidente pour ceux que l'on retrouve aux niveaux diocésain et national. Avec le temps, ils se désengagent des institutions et organismes de décision divers pour concentrer leur action à l'UCC. Particulièrement saisissante apparaît ici la désaffection à l'égard des cercles agricoles, des sociétés d'agriculture, des conseils municipaux et des partis politiques, organismes directement ou indirectement reliés au pouvoir politique partisan. Il est à noter que les seuls organismes en dehors de l'UCC au sein desquels les dirigeants nationaux en particulier augmentent leur présence sont les coopératives et les caisses populaires. Ce sont des organismes de contrôle économique qui complètent le travail de l'UCC alors que l'on semble considérer que les fonctions des autres organismes, en ce qui touche le développement agricole, peuvent être assumées maintenant plus efficacement par le syndicalisme. Les seuls autres organismes où ils maintiennent leur implication sont les associations professionnelles d'agriculteurs autres que l'UCC. Fondées sur la base d'une production particulière, ces associations répondaient à certains besoins des produc-

teurs spécialisés avant que l'UCC ne se dote de sa propre structure de syndicats et de fédérations spécialisés dans les années 1950.

L'implication dans l'UCC semble aussi une affaire de famille en ce sens que le mouvement de modernisation que l'organisme soutient rejoint non seulement les hommes, pères et fils, mais aussi les femmes. L'UCF, l'Union catholique des fermière, le *pendant féminin de l'UCC* comme on disait alors, est fondée en 1944 et Joliette figure comme un des diocèses qui répond très favorablement à ce nouvel appel d'encadrement syndical¹¹⁷. Rejoignant leurs époux sur le terrain d'une association capable de représenter les intérêts nouveaux de l'agriculture, les femmes qui dirigeront l'UCF ont, en très forte proportion, des conjoints qui sont aussi dirigeants de l'UCC. La moitié du bureau diocésain de 1944 est constituée de femmes dont les maris sont dirigeants UCC; cette proportion monte à sept sur huit en 1946 et à cinq sur sept en 1947¹¹⁸.



Alors que l'agriculture accélère son évolution vers le marché, le syndicalisme devient le lieu privilégié où l'élite agricole concentre son action. Délaissant les lieux traditionnels de pouvoir, où leur présence est manifeste, ils se dirigent progressivement vers l'UCC qui devient le porte-parole de leurs intérêts et besoins.

¹¹⁷. L'UCF comptait 1179 membres répartis dans 28 cercles paroissiaux en 1944 et 1485 membres dans 30 cercles en 1948: AP 12-10-44, p.1; AP 16-11-44, p.7; TCN 20-10-48, p.16. L'union diocésaine fut fondée en juin 1945: TCN 26-9-45, p.17. Sur l'UCF et les raisons de sa fondation, voir J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.115 à 119.

¹¹⁸. AP 12-10-44, p.1 et AP 16-11-44, p.7; TCN 11-12-46, p.12; AP 25-9-47, p.7. Ces femmes sont présentées par le nom de leur mari, ce qui a facilité leur identification. En 1946 et 1947, deux des trois personnes "sans époux dans l'UCC" ne sont, en fait, pas mariées. Elles sont présentées par leur nom de jeune fille de sorte que nous ne pouvions vérifier avec certitude qui était leur père.

La présence d'une élite déjà reconnue dans son milieu a sans doute contribué à faciliter la pénétration de l'idée du syndicalisme dans la population agricole au même titre que l'avait fait le clergé par son engagement et par la caution morale dont il a fait bénéficier l'organisme. C'est une UCC axée essentiellement sur les besoins et les intérêts de ceux qui s'orientent vers le marché, que l'agriculteur de l'époque peut percevoir quand il constate que les dirigeants syndicaux de sa paroisse sont ceux qui disposent déjà d'un statut économique et social élevé¹¹⁹. Et ces caractéristiques demeurent constantes pendant toute la période: l'UCC de 1924 comme celle de 1930 et de 1952, attire des dirigeants qui se distinguent nettement par une insertion plus grande dans l'agriculture de marché.

Les efforts convergents de l'État, représenté ici par les agronomes, ceux du clergé et ceux d'agriculteurs que l'on peut qualifier d'élite, ont contribué à la formation d'un véritable mouvement social de développement ayant pour but de moderniser l'agriculture québécoise. Avec leurs besoins et leurs intérêts propres, ils ont animé la vie des cercles UCC pendant deux décennies, façonnant ainsi la personnalité de l'organisme pour les années à venir.

¹¹⁹. Il faudrait aussi vérifier si l'effet contraire a pu se produire. Il se peut que la polarisation politique nationale qui caractérise aussi les lieux de pouvoir locaux et régionaux ait pu freiner l'adhésion de certains à l'UCC alors qu'à ses débuts elle semble avoir été fortement teintée du "bleu" des conservateurs. Si ce phénomène a eu un impact, il serait identifiable au niveau local car les informations que nous avons pu recueillir sur l'implication des dirigeants dans les divers partis politiques laissent voir une répartition globale mieux équilibrée entre les "bleus" et les "rouges" à mesure que l'on avance dans le temps. Sur les 35 mentions d'activités reliées aux partis politiques entre 1924 et 1929, les conservateurs y sont pour 32 et les libéraux pour 3. Après 1930, les conservateurs sont représentés 22 fois, l'Union nationale 5 fois, les libéraux 31 fois, l'ALN 3 fois et le Bloc Populaire 2 fois.

Chapitre 4
*Le temps des semailles:
la vie des cercles, 1924-1939*

L'analyse des activités des cercles paroissiaux de l'UCC nous amène au coeur des rapports qu'entretiennent les trois principaux acteurs avec le syndicalisme et la modernisation de l'agriculture. Tout y est orienté en fonction de la diffusion des méthodes modernes de production, de l'augmentation de la productivité, de la rentabilité, de l'organisation de la mise en marché et de la formation syndicale. Les aspects moraux ou religieux au sens réactionnaire du discours agriculturiste en sont absents. L'examen de la vie des cercles met en lumière l'élaboration progressive d'une culture nouvelle du monde agricole. On vise à mettre en place un système de valeurs où l'on tente d'articuler les exigences d'une agriculture moderne, spécialisée, performante et fortement capitalisée aux principes de la doctrine sociale de l'Église dont le fondement économique repose sur la coopération.

Les premières années de la vie de l'UCC sont clairement marquées par les objectifs modernisateurs de ses fondateurs. Les années 1930 le seront tout autant malgré un contexte économique difficile.

Cette décennie devient le théâtre d'une vaste stratégie pédagogique dont le but est de sensibiliser l'ensemble du milieu agricole aux exigences de l'agriculture de marché et d'en mobiliser les forces vives dans des institutions nouvelles de représentation, adaptées à cette réalité.

Les premiers balbutiements, les années 1920

Très peu d'informations ont été retrouvées concernant les activités des cercles UCC pendant cette période caractérisée par une grande fragilité de l'organisation. Malgré sa minceur, cette base documentaire nous permet tout de même de constater que le discours est constant et qu'il reste articulé sur l'analyse des problèmes agricoles cernés dès 1924 à la naissance de l'UCC.

La nécessité de l'union syndicale des cultivateurs et la spécificité de cette forme de regroupement constitue le thème le plus fréquent des délibérations. On insiste sur le fait que les cultivateurs, comme tous les autres groupes de la société, ont besoin de faire entendre leur voix et de faire valoir leurs droits¹. Pour la première fois sans doute, et encore de façon bien timide, on dit aux agriculteurs qu'ils peuvent exprimer leurs doléances par un autre canal que celui des institutions politiques partisans. Cela se concrétise, par exemple, par l'envoi au gouvernement de résolutions demandant une réduction de 50% du droit d'immatriculation des automobiles et des camions ou exigeant l'élimination des taxes sur l'essence².

¹. TCN. 25-9-29, p.4, Épiphanie; AP. 30-5-30, p.3, St-Félix.

². TCN. 23-10-29, p.4, St-Ambroise.

C'est aussi le rôle de l'organisation syndicale de promouvoir et diffuser "l'éducation" de ses membres pour que ceux-ci puissent s'adapter aux besoins du marché. En ce sens, *La Terre de Chez Nous* est utilisée comme un outil de promotion qui véhicule ce programme d'éducation exclusivement dédié aux besoins des agriculteurs³. L'UCC est ainsi présentée comme un lieu où les forces agricoles réunies pourront susciter la création des outils maintenant nécessaires pour s'adapter aux conditions nouvelles de l'agriculture.

Le regroupement des cultivateurs, soit de façon informelle, soit sous forme de coopératives pour l'achat des intrants ou pour la vente de leurs produits, est le deuxième thème en importance des réunions de cette période. On achète en groupe les engrais, la ficelle d'engergage ou la broche parce que, fait-on valoir, cela entraîne des économies⁴. À l'autre bout de la chaîne de production, le regroupement pour la vente des produits, soit de façon informelle, soit par la création de coopératives, permet aussi de générer des revenus supplémentaires parce qu'ainsi on élimine ces intermédiaires indésirables qui exploitent le cultivateur. Parce qu'aussi, l'organisation de la mise en marché par les cultivateurs eux-mêmes leur permet de mieux contrôler la préparation des produits, de mieux répondre aux besoins des marchés⁵.

Sur les huit intervenants que nous avons pu identifier, qui viennent prononcer les conférences et qui fournissent l'appui à la mise en place de ces mécanismes coopératifs, trois sont des permanents ou des dirigeants de l'instance centrale de l'organisme; il y aura aussi l'aumô-

³. TCN. 25-9-29, p.4, Épiphanie; TCN. 23-10-29, p.4, St-Ambroise.

⁴. AP. 23-10-30, p.8, St-Barthélémy.

⁵. AP. 23-10-30, p.8, St-Barthélémy; TCN. 23-10-30, p.3, Ste-Élisabeth.

nier provincial et deux aumôniers locaux (les curés de paroisse); un gérant d'une coopérative d'une région voisine et un cultivateur qui fera rapport d'une réunion à laquelle il a assisté à Nicolet en vue de l'organisation d'une structure diocésaine. Nous pouvons percevoir ici les effets de l'absence de ce palier intermédiaire, particulièrement lorsque l'on comparera avec la période suivante.

Les efforts initiaux d'organisation d'une structure syndicale à la grandeur du Québec ont buté sur de grandes difficultés pendant les six premières années de la vie de l'UCC. Il y a là sans doute une des raisons qui expliquent le peu d'informations dont nous disposons concernant les réunions de cercles entre 1924 et 1930. En l'absence d'une base documentaire plus consistante, nous ne pouvons affirmer avec une grande certitude que les tendances relevées reflètent bien l'ensemble des préoccupations ucécistes pour la période. Mais elles permettent tout au moins de nuancer une perception qui veut que le départ des fondateurs du mouvement en 1926 et l'arrivée subséquente du clergé aient marqué un recul des objectifs initiaux.

... les thèmes soumis à la réflexion et à l'action des membres par les dirigeants se modifient, au point qu'on peut identifier ceux qui font partie de l'époque Barré-Ponton [avant 1926] et ceux de l'époque Lalonde-clergé. [...]

De 1924 à 1926, l'UCC parle beaucoup de crédit agricole, de commerce des denrées, de revenus des cultivateurs, de taxes, de rotation, de production et de vente à profit et un petit peu de colonisation, d'enseignement, d'éducation. De 1927 à 1929, l'UCC discute peu de crédit, de commerce, d'adaptation au marché mais s'intéresse plus à l'encadrement des campagnes, au recrutement, au journal, au rôle des

aumôniers, aux cercles d'étude, aux syndicats coopératifs, à la colonisation, au maintien des traditions⁶.

Nous ne croyons pas que l'arrivée de l'équipe "Lalonde-clergé" marque un recul des orientations majeures de l'UCC. Si les informations que nous avons pu retrouver sur la période reflètent adéquatement la réalité d'alors, nous voyons que la moitié des thèmes se rapportent à la mise en marché et à la résolution de problèmes reliés au transport. Ces interventions répondent aux conditions imposées par le marché et reposent davantage sur une argumentation économique réaliste, soit l'amélioration du niveau de revenu des cultivateurs, que sur le maintien obstiné de quelques traditions.

L'autre moitié des thèmes renvoie à des activités reliées à l'encadrement syndical. Elle ne marque aucun "recul" par rapport aux objectifs initiaux formulés par les fondateurs. Les premières années avaient montré toute la difficulté d'expliquer la formule syndicale au monde agricole d'alors. De 1925 à 1928 «l'Union était en perte de vitesse; les cercles ne se réunissaient plus, [...]. L'Union était dans une situation périlleuse⁷». Dans Joliette, des 14 cercles fondés entre 1924 et 1928, 10 ont été "refondés" en 1931 après ce qui semble n'avoir été qu'une très courte vie. Sur les quatre qui restent, nous n'avons relevé aucune activité pour deux d'entre eux entre le moment de leur création en 1924 et ce qui apparaît comme une reprise de leurs activités en 1931⁸.

⁶. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.89. La même idée est exprimée par M. Morisset, *op.cit.* p.33-34.

⁷. M. Morisset, *op.cit.* p.34. De 1924 à 1928, le nombre de membres cotisants de l'UCC passe de 11577 à 7 613, voir J.P. Kesteman et al. *op.cit.* tableau 2 p.60.

⁸. Voir le tableau sur le relevé des fondations de cercles et sur les dirigeants à l'annexe E.

Cet échec initial devait convaincre les dirigeants de la nécessité de recommencer le travail d'implantation du syndicalisme sur des bases mieux adaptées à la situation réelle des cultivateurs. Pour inciter ces derniers à adhérer à l'organisme, il fallait tout d'abord qu'ils en comprennent la spécificité. Ce qui signifiait: intensifier les efforts d'organisation, mettre en place des mécanismes qui favoriseraient la formation d'une couche d'agriculteurs susceptibles d'assumer la direction du mouvement, préparer en somme le monde agricole à l'action syndicale collective. Il fallait surtout adapter l'approche en fonction des besoins précis de la majorité des agriculteurs qui vivaient déjà, mais à des degrés divers, les conséquences d'une intégration difficile au marché.

Il n'y a pas là, comme d'autres l'ont vu, l'expression d'un repli réactionnaire. D'autant plus que les actions entreprises pour mettre sur pied ce programme sont fondées, non sur quelques justifications d'ordre moral mais plutôt sur des perspectives de développement économique: amélioration de la qualité de la production, augmentation de la productivité, adaptation aux besoins du marché, plus grande rentabilité. Loin d'être réactionnaire, ce programme vise au contraire à intégrer une majorité du monde agricole à la société nouvelle en voie d'émergence.

Ces caractéristiques sont déjà perceptibles avant l'implantation de la structure diocésaine. Elles le seront encore davantage dans la décennie qui suivra, au moment où les initiatives cléricales joueront pour beaucoup dans l'essor de l'organisme.

Avant de poursuivre l'examen de l'activité des cercles pendant la décennie des années 1930, il importe de s'arrêter brièvement sur un

moment particulier, celui de la fondation de nombreux cercles au tournant des années 1931 et 1932.

La fondation des cercles: apprivoiser l'approche collective

Après le lancement de la grande journée agricole du 8 août 1931, lancement qui suit de deux ans la création de l'instance diocésaine, le chanoine Clermont, aumônier diocésain, parcourt tout le territoire dans le cadre d'une campagne de recrutement. Il s'arrête dans chacune des paroisses pour y prononcer une conférence expliquant la nature de l'UCC et ses objectifs. Cette réunion est bien publicisée par des annonces du curé, en chaire le dimanche, pendant les semaines qui précèdent sa venue. Les assistances sont nombreuses et le chanoine contribue ainsi directement à la fondation de plusieurs cercles paroissiaux de l'UCC.

On met tout en oeuvre d'ailleurs pour créer un événement de ces conférences de fondation. En plus de l'annonce en chaire et d'une couverture soutenue dans les journaux locaux, on s'assure aussi de la présence d'invités prestigieux de l'extérieur et de l'intérieur de la paroisse. Ainsi, l'évêque lui-même viendra-t-il parfois cautionner de sa présence la fondation d'un cercle. Des membres des conseils exécutifs de l'UCC centrale et diocésaine, de même que des notables (on verra même un conseiller législatif) donnent à ces réunions un caractère d'importance et un certain panache.

Nous avons retrouvé vingt-trois comptes rendus de ces réunions, la grande majorité d'entre elles se situant dans les trois mois qui suivent

la journée du 8 août 1931⁹. Leur intérêt réside dans le fait que nous y retrouvons, dans une structure qui varie peu d'une fois à l'autre, un tableau complet des arguments utilisés pour expliquer et justifier la création d'un organisme syndical auprès de la masse des agriculteurs de l'époque. Elles sont donc révélatrices des bases sur lesquelles l'UCC fut présentée à ces derniers dès 1931¹⁰.

On y fait évidemment valoir la nécessité de l'UCC. On énumère ses "bienfaits", on dresse le bilan des "bénéfices" qui découlent de la cotisation de 2\$ dont il faut démontrer la pertinence aux cultivateurs. Toute l'argumentation repose ici sur deux constats révélateurs des préoccupations des groupes qui véhiculent ce discours. D'abord la place, ou plutôt l'absence de place, du monde agricole dans la nouvelle société en émergence dont on accepte toutefois l'irréversibilité du développement urbain et industriel. On parle de la "classe" agricole qui doit prendre sa place à côté des autres classes de la société. Découleront de ce constat les actions visant à revaloriser le statut d'agriculteur et à doter la "classe" agricole d'organismes et d'institutions d'encadrement et de représentation. Ensuite, second constat, la nécessité de relever l'économie agricole en crise, relevement qui passe par une adaptation aux exigences d'une agriculture marchande concurrentielle. Cette transformation doit s'ef-

⁹. Ces 23 comptes rendus couvrent la fondation de 18 cercles: Mascouche, *AP* 12-11-31, p.2; St-Joachim, *AP* 22-10-31, p.8; St-Lin, *AP* 22-10-31, p.3-8; St-Roch, *AP* 5-11-31, p.8; Christ-Roi, *AP* 10-9-36, p.2; St-Alphonse, *AP* 17-9-31, p.8; *TCN*, 23-9-31, p.708; St-Charles Borromée, *AP* 10-9-31, p.1; *AP* 3-12-31, p.1; *TCN* 16-12-31, p.165; St-Félix, *AP* 24-9-31, p.1; *AP* 21-7-32, p.4; St-Thomas, *AP* 3-9-31, p.1; *TCN* 9-9-31; Ste-Béatrix, *AP* 17-9-31, p.8; Ste-Élisabeth, *AP* 15-10-31, p.8; Ste-Mélanie, *AP* 27-10-31, p.8; St-Alexis, *AP* 22-10-31, p.1; St-Calixte, *AP* 1-10-31, p.1-8; St-Esprit, *AP* 29-10-31, p.3; St-Liguori, *AP* 8-10-31, p.5; Ste-Julienne, *AP* 1-10-31, p.1; Ste-Marie Salomé, *AP* 15-10-31, p.8. Comme l'analyse qui suit est fondée exclusivement sur ces comptes rendus, nous n'indiquerons l'origine des informations que lorsqu'elles proviendront d'une autre source ou lorsqu'il s'agira de citations.

¹⁰. Ces arguments seront constamment repris même dans les années 40.

fectuer au profit des agriculteurs par la mise en place de mécanismes leur assurant le contrôle de la production et de la mise en marché. De ce second constat naîtront diverses initiatives de formation et d'éducation aux pratiques agricoles modernes et la mise en place d'organismes permettant le contrôle par les agriculteurs de la production et de la mise en marché de leurs produits. Ce discours veut s'adresser à la vaste majorité des agriculteurs de l'époque.

Le syndicalisme, une innovation dans le monde agricole

La représentation de la société québécoise que l'on propose aux agriculteurs lors des conférences de fondation de cercles n'a rien en commun avec la vision traditionnelle d'une société rurale bucolique et socialement uniforme, bien à l'abri dans ses campagnes. On constate plutôt, et on accepte, que la société soit maintenant fortement marquée par l'urbanisation et l'industrialisation et qu'elle ne soit pas uniforme mais fragmentée en groupes aux intérêts divergents, toutes caractéristiques dont on prévoit l'accentuation dans l'avenir. Dans ce Québec qui a changé, le monde agricole n'a plus de place, dit-on. Le discours veut donc refléter la situation d'isolement du milieu agricole dans la société nouvelle et lui propose d'y prendre sa place. C'est pourquoi les orateurs insistent constamment sur la nécessité pour la classe agricole (c'est le terme utilisé) de s'organiser comme le font les autres classes, ouvrières ou des professions libérales. On rappelle que les syndicats ouvriers, que les associations de médecins, de notaires et d'avocats réussissent à obtenir des gains auprès des pouvoirs publics, parce qu'ils sont regroupés et peuvent ainsi faire entendre fortement et légitimement leur voix. La volonté de revaloriser le statut de l'agriculteur est ici nettement percep-

tible. Du "seul maître à bord" qu'il était dans un monde rural majoritaire, l'agriculteur doit maintenant transiger avec d'autres intervenants, sur des questions touchant à sa terre, dans une société urbanisée où il se retrouve minoritaire.

L'insistance avec laquelle on revient sur cette question suggère que l'idée même d'une association de type professionnel pouvait sembler étrangère aux yeux des agriculteurs. Mais on leur rappelle qu'ils sont déjà familiers avec certaines formes d'union qui ont fait la preuve de leur efficacité: leurs ancêtres n'ont-ils pas montré la force de l'union par l'institution des corvées d'entraide ? Les organisations religieuses, paroissiales, municipales et familiales ne sont-elles pas aussi des formes d'union avec lesquelles ils sont déjà familiers ? Alors pourquoi ne pas transporter cette idée dans le domaine de la profession¹¹ ?

Pour justifier l'union professionnelle des agriculteurs, on fait valoir que l'UCC est voulue et souhaitée par l'Église et par l'État. Ainsi le président diocésain, Arthur Valois, dira-t-il à St-Joachim qu'adhérer à l'UCC c'est «répondre à la demande des pouvoirs publics et marcher à la suite de tout notre clergé de la province»¹². À d'autres moments, on ajoute qu'une telle association est aussi voulue par le pape, en faisant référence aux encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Une année plus tard, soit le 20 octobre 1932, lors d'une réunion du cercle de St-Roch, on avancera que l'association professionnelle des agriculteurs est soutenue par Adélarde Godbout, alors ministre de l'agriculture.

¹¹. Le terme "profession" est utilisé plutôt que celui de "métier". Cela, semble-t-il, s'inscrit dans l'atmosphère de revalorisation de l'agriculteur et de l'agriculture dans laquelle baigne ces réunions de fondation.

¹². St-Joachim, AP 22-10-31, p.8.

L'union¹³ est donc nécessaire et souhaitée par les autorités. Les agriculteurs doivent comprendre qu'elle seule offre la possibilité de lutter contre les maux qui rongent le monde agricole, soit l'apathie des agriculteurs, la baisse d'intérêt pour l'agriculture et, surtout, les dissensions politiques partisans qui les divisent et les affaiblissent comme groupe. Car il faut parler d'une voix unique et forte pour faire valoir et protéger ses droits auprès du gouvernement dont on présente toujours le rôle comme celui de l'arbitre décisif des enjeux entre les diverses "classes" de la société.

La force du nombre permet aux agriculteurs unis d'être entendus pour lutter contre la concurrence étrangère et promouvoir l'achat chez nous. On n'hésitera pas à ridiculiser les efforts d'un petit groupe isolé de St-Alexis dont la requête pour faire élever les tarifs sur le tabac américain venait d'être refusée par le gouvernement.

On rappelle alors les "bienfaits" de l'UCC qui, à ce jour et même si elle ne regroupe encore que peu de membres, a réussi à porter auprès des gouvernements les causes du crédit agricole, de la réduction des taux d'électricité et des coûts de l'immatriculation des automobiles. Enfin, le cercle local est présenté comme le moyen idéal pour chaque agriculteur de se faire entendre car, avance-t-on, les résolutions des cercles iront directement à Ottawa ou à Québec.

En proposant aux agriculteurs de porter leurs intérêts communs par une voix unique qui se ferait entendre auprès des gouvernements dans le concert des intérêts divergents de la société nouvelle, cette partie

¹³. Le terme "union" désigne parfois le lien moral entre les membres, parfois l'organisme syndical.

du discours véhiculé dans les réunions de fondation, hautes en apparat, rejoint sans doute les préoccupations des agriculteurs. Mais elle peut, somme toute, rester quelque peu éloignée de ces derniers, un peu abstraite, en ce sens qu'elle cerne des problèmes de société globale, de structure de représentation, d'institution. Une autre partie du discours vise par contre à toucher la majorité des agriculteurs dans leur réalité quotidienne: l'UCC est nécessaire parce qu'elle permet de relever l'économie agricole et d'en redonner le contrôle aux producteurs. La nécessité d'une force de représentation unique trouvait ainsi sa raison d'être dans le portefeuille de l'agriculteur. Ainsi le chanoine Clermont conclue-il ses discours par cet appel: «Cultivateurs ! vous avez le droit de parler. Unissez-vous ! Vos intérêts sont en jeu: ensemble défendez-les; contrôlez vos marchés: c'est votre marchandise¹⁴.»

Le contrôle de l'économie agricole par la coopération

L'union permet de donner aux agriculteurs un outil de contrôle sur toutes les étapes du processus économique qui va de la production à la mise en marché des produits agricoles. Il faut apprendre à répondre aux besoins du marché, à éliminer les intermédiaires et à développer des moyens de contrer la concurrence étrangère.

Le contrôle qu'assure l'achat et la vente en coopération¹⁵ permet de contrer les effets néfastes du ciseau des prix alors que les moyens d'éducation et d'information mis en place par l'UCC favorisent l'ap-

¹⁴. Ste-Mélanie, AP 22-20-31, p.8; TCN 23-12-31, p.192; TCN 30-12-31.

¹⁵. Comme pour le terme "union", celui de coopération est utilisé autant pour désigner le lien moral unissant les membres que l'organisme coopératif comme tel. De plus, les termes d'achat ou vente en coopération ne réfèrent pas toujours à l'existence d'une institution coopérative. Il s'agira souvent, surtout dans les premières années, de regroupements informels organisés ponctuellement pour l'achat d'intrants ou pour la vente d'animaux vivants par exemple.

prentissage des mécanismes du marché et l'amélioration de la qualité de la production.

Les conférences de fondation deviennent ici moins théoriques et rejoignent directement la masse des agriculteurs en ce qu'elles fournissent l'occasion d'expliquer et de démontrer l'utilité de l'Union par la mise en place des mécanismes d'achat et de vente qui produisent des résultats rapides et tangibles. Les trois types d'actions sur lesquels portent la plupart des efforts lors de ces conférences sont la création de coopératives paroissiales de beurre, la vente d'animaux vivants par l'entremise du Comptoir coopératif de l'UCC¹⁶ et le regroupement des achats d'intrants.

L'incitation à créer sur une base paroissiale des beurreries ou des crémeries coopératives représente la quintessence du discours véhiculé lors des assemblées de fondation. Elle invoque les fondements idéologiques de la nécessité de l'union, du contrôle économique des producteurs, de l'élimination des intermédiaires, de l'augmentation des revenus en les situant dans la réalité concrète des agriculteurs¹⁷. On démontre ainsi que l'UCC n'est pas qu'un lieu où l'on discute mais qu'elle est aussi un outil pour générer des actions. Constamment, le chanoine Clermont blâme l'ancien système où le patron (l'agriculteur) apporte son lait au fabricant (le propriétaire privé d'une laiterie), sans plus de contrôle. Il y oppose le système que l'UCC veut mettre en place dans la paroisse.

¹⁶. Coopérative centrale de l'UCC provinciale qui, concurrençant la Coopérative fédérée, centralisait les commandes d'achat et les ventes des produits provenant des cercles UCC.

¹⁷. Nous verrons plus loin l'importance de cette question lors de l'analyse du thème sur la mobilisation.

Utiliser la fabrique existante et en soumettre le contrôle absolu à un bureau de direction choisi parmi les patrons. Ces directeurs s'engagent à payer le salaire convenu au fabricant, à vendre eux-mêmes leur produit au plus offrant pour recevoir eux-mêmes les «retours» (chèque et classification) et répartir l'argent reçu aux patrons¹⁸.

Ce contrôle de toutes les étapes de la production à la mise en marché permet aussi au producteur d'assainir les rapports avec le marché et d'augmenter la confiance des consommateurs dans les produits d'ici¹⁹. Il est en effet dans l'intérêt commun des producteurs et des consommateurs que le système soit transparent, que la classification des produits, entre autres, soit juste et uniforme. Les intermédiaires, eux, ne sont pas soumis à ces exigences. Si, par exemple, du beurre de qualité inférieure est classé frauduleusement comme du beurre de première qualité, ce sont les producteurs qui en subissent les conséquences directes par la difficulté de vendre leur produit alors que les intermédiaires peuvent toujours s'approvisionner ailleurs.

Alors que la création d'une coopérative de beurre peut prendre un certain temps avant de se réaliser, la vente regroupée d'animaux vivants peut, par contre, s'organiser rapidement, lors même des réunions de fondation. Elle représente de plus un bon argument de promotion pour l'UCC. Nous avons noté à plusieurs reprises la présence d'un représentant du Comptoir coopératif de l'UCC aux côtés du chanoine Clermont. Sa conférence consiste, d'une part, à expliquer les avantages pour les agriculteurs de vendre leurs animaux par l'entremise de l'UCC et, d'autre part, à organiser les premiers "voyages". La réunion se ter-

¹⁸. St-Alphonse, AP 17-9-31, p.8, entre autres, car ce plaidoyer en faveur de la création de coopératives de lait se retrouve dans toutes les conférences du chanoine Clermont.

¹⁹. À noter, encore, la concordance de cet objectif d'occuper le marché intérieur avec celui proposé dans le plan Perron.

mine par la nomination d'un responsable paroissial, souvent un officier du cercle UCC nouvellement élu, qui assumera la responsabilité du transport des animaux par chemin de fer de la paroisse jusqu'à Montréal. De là, le Comptoir coopératif de l'UCC s'occupera de la vente à l'encan. Le système est simple et efficace et semble avoir reçu une réponse favorable des agriculteurs.

L'autre élément qui obtient un succès rapide est l'achat collectif d'intrants par le cercle UCC. Avant que les cercles ne fondent leurs syndicats coopératifs, et même après, ces achats regroupés de façon informelle semblent avoir répondu aux besoins d'une bonne partie des agriculteurs. Au moment opportun, un officier du cercle recueille les commandes d'achat d'engrais chimiques, de graines de semence, de broche et de corde de lieuse. On procède ensuite par soumission et les économies d'échelle ainsi réalisées figureront toujours en bonne place dans les bilans des cercles au chapitre des "avantages que procure l'UCC".

Ces activités, promues lors de la fondation des cercles mais qui se sont poursuivies et étendues par la suite, rejoignent les besoins de la majorité des agriculteurs de l'époque. Ces petits producteurs dont une partie seulement de la production est écoulée sur le marché, peuvent ainsi par la mise en commun de leurs ressources, contrer certains effets négatifs d'un système où, individuellement, ils sont sans pouvoir.

Ces mécanismes constituent aussi, en eux-mêmes, des moyens d'éducation dont l'importance est constamment relevée lors des assemblées. Ils permettent d'apprendre à répondre au marché, de s'y sensibili-

ser. La lecture de *La Terre de Chez Nous*, dont l'abonnement est compris dans la cotisation de 2\$, constitue aussi un moyen privilégié de s'éduquer et de s'informer. La source d'information qu'elle représente se traduit en dollars, dira-t-on. La *TCN* offre des conseils pratiques et gratuits comme la chronique des consultations légales, des moyens de développer ses connaissances en agriculture par les cours à domicile, de l'information sur les prix du marché, etc. Enfin le cercle, par ses réunions, est aussi un moyen d'améliorer ses connaissances par la mise en commun des expériences de chacun²⁰.

L'UCC répond ainsi aux besoins de l'État en ce qu'elle mobilise la classe agricole en fonction de ses objectifs²¹. Elle permet aussi à l'Église d'adapter son oeuvre sociale aux nouvelles réalités en lui offrant un espace où elle peut concrétiser son projet coopératif. Aux agriculteurs, elle propose une formule nouvelle susceptible de répondre à leurs besoins.

Dans ce cadre, qui caractérise toutes les réunions de fondation des cercles, l'UCC apparaît comme l'élément stratégique qui doit favoriser la mobilisation de la classe agricole. En tant que promoteurs de ce discours, l'État et l'Église ne sont pas sans savoir, et sans accepter, que ce processus amènerait avec le temps la disparition d'un nombre important de producteurs. Or, pour mener à bien ce projet de modernisation, il

²⁰. La présence importante des agronomes qui feront des cercles UCC un véhicule privilégié de diffusion des pratiques modernes d'agriculture, ne se fera que quelques temps plus tard.

²¹. Ces enjeux fondamentaux dépassent selon nous, et sont plus importants, que les antagonismes apparents qui opposeront encore l'État à l'UCC jusqu'en 1938. Jusqu'à cette date en effet, la concurrence que se livrent la Coopérative fédérée et le Comptoir coopératif de l'UCC laisse suggérer une opposition entre les deux. Malgré son importance, cette tension conjoncturelle ne met pas en cause la nature des rapports État-UCC décrits ici et fut d'ailleurs résolue, en 1938, par la fin des activités du Comptoir et par l'abandon des prérogatives de l'État sur la Fédérée au profit d'un contrôle de celle-ci par les producteurs.

semble que l'on ait compté sur la mise en place de moyens permettant à la majorité des agriculteurs de l'époque de s'adapter aux nouvelles conditions tout en laissant les forces productives faire leur oeuvre de sélection.

Ce discours de fondation a été porté sur presque tout le territoire par le chanoine Clermont et ce, dans un temps relativement court. Il contient l'essentiel de ce qui sera véhiculé dans les années qui suivent. L'examen des réunions des cercles pendant la période de crise permettra maintenant de mieux distinguer comment il fut patiemment diffusé auprès de la population agricole.

La vie des cercles, les années 1930

La structure diocésaine est créée en juillet 1929²². Ce n'est qu'à partir d'août 1931 cependant que l'influence de cette nouvelle instance se fait sentir de façon durable sur le développement du syndicalisme agricole dans Joliette.

La nomination par l'évêque d'un aumônier diocésain à temps plein, en la personne du chanoine Clermont, marque le début d'un élan nouveau qui se manifeste de façon éclatante par le lancement d'une grande campagne de recrutement, la grande journée agricole du 8 août 1931. Annoncée à grand renfort de publicité dans tous les journaux locaux dès le mois de juillet, cette journée marque le début du véritable décollage de l'organisation syndicale dans la région. L'encadrement clérical cautionnera l'existence de l'organisme auprès des agriculteurs et

²². PQV. p.94-95.

cette permanence au niveau diocésain ainsi qu'au niveau paroissial assurera désormais la solidité de la base organisationnelle.

Trois thèmes dominant, représentant 68% des sujets abordés dans les réunions de l'UCC: l'organisation syndicale elle-même (21%), la coopération (23%), les techniques et les procédés de production (24%)²³. Nous retrouvons ici le reflet des préoccupations qui animent les principaux porteurs du discours nouveau sur l'agriculture, l'État et l'Église. D'abord moderniser la production agricole pour la rendre apte à répondre aux besoins croissants d'un marché en expansion par la diffusion de techniques nouvelles visant à l'augmentation de la productivité et de la rentabilité. Ensuite, la mise en place d'organismes permettant aux agriculteurs de conserver un certain contrôle économique en amont et en aval du processus de production. Ces organismes reposent tous sur le principe de la coopération, sur une approche collective plutôt qu'individuelle des problèmes à résoudre. Enfin, cette approche collective se fonde sur la nécessité d'une union syndicale des agriculteurs. Il faut une voix unique exprimant les besoins et les intérêts de la classe agricole face aux besoins et intérêts des autres classes.

Les objectifs sont clairs. Ils reflètent ceux de l'État tels qu'ils sont formulés dans la politique de développement agricole du ministre Perron en 1929. Ils répondent à ceux de l'Église qui seront publiés, plus tard il est vrai, en 1937 dans la *Lettre pastorale collective des évêques sur le problème rural* mais dont on retrouve déjà toutes les pièces dès le début des années 1930. Ils reflètent aussi, sans doute, l'expérience acquise de l'échec de l'implantation de l'UCC entre 1924 et 1930: pro-

²³. Voir l'annexe E.

blèmes d'organisation, qui seront résolus par la présence massive et active du clergé et, surtout, problème d'ajustement entre les objectifs de modernisation de l'agriculture et la situation réelle des agriculteurs. C'est pourquoi on consacra tant d'énergie à expliquer et à justifier l'existence du syndicalisme et de la coopération de même qu'à inculquer les rudiments des techniques de base de la production agricole moderne.

Ce discours avait plus de chance de rejoindre la masse des agriculteurs là où ils étaient que celui de la première période de l'UCC. C'est un vaste projet d'éducation, au sens large du terme, qui est amorcé en 1931 et qui se poursuivra tout au long de la décennie. Par-delà la diffusion des techniques agricoles modernes, ce sont aussi des valeurs nouvelles, des attitudes et des comportements nouveaux, des rapports sociaux renouvelés en somme, que le cercle de l'UCC diffusera progressivement dans l'ensemble de la masse paysanne.

Les principaux personnages qui véhiculent ce discours et que rencontre le plus souvent l'agriculteur qui assiste à la réunion de son cercle UCC sont ceux de l'aumônier et de l'agronome²⁴. Soixante-sept pour cent des intervenants qui prononcent des conférences se retrouvent dans ces deux catégories. Dans le cas d'un dirigeant local, il s'agira à 78% du curé qui est aumônier du cercle ou, moins fréquemment, du vicaire lorsqu'il agit à titre de secrétaire du cercle. Le tandem curé-agronome apparaît ainsi comme le vecteur principal du discours nouveau qui rejoint l'agriculteur. Seuls l'aumônier diocésain et quelques agriculteurs trouvent aussi une place significative, le premier, surtout sous le thème de l'organisation syndicale et les seconds, pour des exposés sur les tech-

²⁴. Voir le tableau 3 à l'annexe E.

niques nouvelles de production. Mais quel que soit l'intervenant, le discours reste le même, puisé à la même source, fondé sur la même analyse et proposant les mêmes objectifs.

La vue d'ensemble des thèmes abordés dans les cercles paroissiaux de l'UCC et des activités de ces derniers repose sur l'analyse des comptes-rendus de 401 réunions tenues par 35 cercles²⁵. Le contenu de ces divers comptes-rendus a été répertorié sous huit thèmes; 1- le développement de l'organisation syndicale; 2- le développement des moyens de connaissance et d'information; 3- l'amélioration des techniques de production; 4- l'accessibilité aux services financiers et de gestion; 5- l'amélioration des conditions de mise en marché; 6- la défense de la cause agricole auprès des pouvoirs publics; 7- les stratégies de mobilisation autres que syndicale; 8- thèmes divers²⁶. S'ajoute à cette compilation celle des divers intervenants qui, d'une façon ou d'une autre, animent les réunions des cercles²⁷.

*Un nouveau lieu de représentation*²⁸

La nécessité de l'union professionnelle des agriculteurs se justifie, entre autres, par le besoin de définir un lieu nouveau d'expression des intérêts agricoles auprès des pouvoirs publics. C'est un apprentissage que les cercles UCC auront à effectuer.

²⁵. Comté de l'Assomption: 90 réunions de 5 cercles; comté de Berthier: 79 réunions de 8 cercles; comté de Joliette: 132 réunions de 14 cercles; comté de Montcalm: 100 réunions pour 8 cercles.

²⁶. Voir l'annexe E pour les détails concernant ces thèmes ainsi que les tableaux présentant les résultats de la compilation.

²⁷. Voir le tableau des intervenants à l'annexe E.

²⁸. L'analyse présentée ici concerne le thème "Représentation auprès des pouvoirs publics" de notre grille.

Le discours de l'UCC rejoint ici un des éléments du plan agricole de l'État de 1929 où on exprimait le souhait, la volonté même de ce dernier, de ne plus transiger qu'avec un seul interlocuteur représentant la classe agricole. Mais l'atteinte de cet objectif se heurte aux pratiques coutumières bien ancrées de faire transiger les revendications du milieu agricole par l'intermédiaire des organisations politiques partisans. Il faudra un certain temps avant que le syndicalisme puisse s'identifier à cette fonction nouvelle. Il semble que ce sera chose faite dans la décennie des années 40, comme nous le verrons au chapitre suivant. Pendant les années de crise, c'est à un long apprentissage, parfois bien timide, que s'astreint le cercle paroissial dans ce domaine. On s'attaque à des sujets très précis, souvent des réglementations, qui touchent directement l'agriculteur dans ses activités quotidiennes. Par le biais essentiellement de résolutions, on *apprend* progressivement qu'il est possible de faire entendre sa voix aux plus hauts échelons de l'État et ce, sans le filtre souvent déformant des canaux partisans traditionnels.

Plusieurs discussions et résolutions portent sur un projet de loi rendant obligatoire le port de phares sur les voitures hippomobiles. Face au refus des agriculteurs, le cercle UCC agit ici à la fois comme un intermédiaire du gouvernement expliquant au monde rural la nécessité d'une réglementation dans ce domaine mais se fait aussi le porte-parole de ses doléances en suggérant un compromis, soit l'obligation pour les voitures d'être équipées simplement de réflecteurs rouges, moins coûteux²⁹. Pour donner le bon exemple, un aumônier paie de sa poche

²⁹. St-Barthélémy, AP 28-1-32, p.8; AP 24-3-32, p.8; St-Charles Borromée, EN 1-3-34, p.1; AP 8-3-34, p.3; St-Jacques, AP 21-1-32, p.8; TCN 24-5-33, p.511; St-Liguori, TCN 25-11-31, p.116; AP 21-1-32, p.8; TCN 3-2-32, p.281; Ste-Marie Salomé, TCN 21-10-31, p.41.

l'achat d'un tel réflecteur qui sera décerné par tirage lors d'une fête, dans le but d'en faire l'essai³⁰.

D'autres types de réglementation fournissent l'occasion au cercle UCC de dire bien haut sur la place publique que le monde agricole a des particularités et des exigences propres que la société dans son ensemble doit prendre en considération. Ainsi plaide-t-on pour diminuer le coût d'immatriculation des automobiles et des camions, considérés comme des outils de travail, ou encore les annuler lorsqu'on ne s'en sert pas en hiver ou lorsque l'auto est «remisée et démontée»³¹. On s'oppose à l'heure avancée parce qu'elle est très «incommode pour les achats des cultivateurs»³².

Lorsqu'un maire est aussi membre du bureau de direction du cercle local de l'UCC, ce dernier peut devenir le promoteur de résolutions prônant que la construction et l'entretien des ponts et chemins devraient relever du gouvernement provincial plutôt que de la municipalité³³.

Face aux programmes gouvernementaux de colonisation élaborés en cette période de crise, les cercles UCC sont critiques. On véhicule bien sûr chez les agriculteurs les informations sur ces projets, on répond aux questionnaires élaborés par l'instance centrale de l'UCC sur le sujet mais on ne semble pas dupe de l'efficacité de ces tentatives. Tout au plus tente-t-on d'orienter le développement de ces programmes en fonction

³⁰. Ste-Mélanie, *TCN* 3-5-33, p.469.

³¹. St-Ambroise, *TCN* 12-4-33, p.421; St-Jacques, *TCN* 18-11-31, p.101; Ste-Marie Salomé, *TCN* 21-10-31, p.41.

³². St-Liguori, *AP* 24-5-33, p.1; *TCN* 14-6-33, p.563. Aussi: St-Charles, *AP* 11-5-33, p.1; *AP* 1-6-33, p.1; *EN* 1-6-33, p.1; *EN* 1-3-34, p.1; *AP* 8-3-34, p.3; *AP* 28-2-35, p.8.

³³. Ste-Marie Salomé, *TCN* 21-10-31, p.41; *AP* 24-12-31; *TCN* 30-12-31, p.197.

d'une aide à l'établissement des jeunes agriculteurs plutôt que de lancer n'importe quel urbain sans compétence dans le défrichage de nouvelles terres³⁴. Sur un sujet connexe, on s'oppose et on demande la suppression de «l'immigration subventionnée»³⁵.

Même si ces types d'intervention ne semblent pas prédominants dans l'ensemble des activités des cercles, et quels que soient les résultats obtenus, ils ont toutefois eu une fonction pédagogique significative sur le monde agricole. Ce type d'activités a sans aucun doute contribué à un changement fondamental d'attitudes et de comportements traditionnels des ruraux: progressivement, on apprend qu'il y a maintenant, à côté des députés, une autre avenue par laquelle les agriculteurs peuvent faire entendre leur voix.

Aussi, une autre fonction du syndicalisme agricole commence ici à se dégager et qui marquera sa personnalité dans les années futures: celle d'intermédiaire que joue l'UCC non seulement comme porte-parole des agriculteurs auprès de l'État mais aussi, dans le sens inverse, comme interprète, parfois, du bien-fondé de certaines lois ou réglementations touchant le monde agricole. Ce que nous voyons se façonner ici est cette caractéristique particulière du syndicalisme agricole québécois qui fait de l'instance supérieure de son organisation un rouage essentiel du processus de décision politique touchant l'agriculture. Dans les années 30, l'UCC doit convaincre les agriculteurs que son indépendance face au pouvoir politique leur assure une représentation efficace de

³⁴. Mascouche, *TCN* 2-11-32, p.79; St-Barthélémy, *AP* 28-1-32, p.8; St-Damien, *AP* 29-3-34, p.2; *AP* 21-2-35, p.2; *TCN* 13-3-35, p.5; *TCN* 25-2-37, p.6; Ste-Mélanie, *TCN* 16-11-32, p.84; St-Jacques, *AP* 18-2-32, p.3; St-Liguori, *PV* 25-1-37; Ste-Marie Salomé, *AP* 10-11-32, p.2; *TCN* 16-11-32, p.85.

³⁵. St-Jacques, *TCN* 18-11-31, p.101; Ste-Marie Salomé, *TCN* 21-10-31, p.41.

leurs besoins et intérêts. Mais elle doit aussi convaincre l'État qu'elle peut être l'interlocuteur et le partenaire que celui-ci recherche pour la mise en application de sa politique agricole³⁶.

La période de crise économique qui s'amorce au début des années 30 a ralenti le processus d'intégration à l'agriculture marchande, ce qui explique, en partie sans doute, que l'attrait du syndicalisme reste relativement faible et fluctuant pendant cette décennie. Cependant, des efforts considérables d'organisation et d'éducation sont alors consentis, tous dans le sens des lignes directrices énoncées lors des réunions de fondation de cercles. Le résultat de ce travail concerté sera double et montrera sa vigueur au moment où le développement de l'économie marchande agricole reprendra avec la guerre. Les années 1930 auront permis la formation d'un groupe d'agriculteurs solidement imprégnés des principes ucécistes et capables maintenant d'entretenir et de perpétuer le discours syndical. Ces petits producteurs seront alors en voie rapide de spécialisation et subiront d'autant plus fortement les conséquences de ce processus. Ils devront accélérer le rythme de leur adaptation et l'UCC, qui aura pris dix ans à labourer son terrain, leur apparaîtra progressivement comme l'instrument tout désigné pour véhiculer leurs préoccupations et leurs aspirations.

Pour une agriculture mieux intégrée au marché³⁷

Avec près de 40% des interventions relevées lors des réunions des cercles UCC, ce thème en est le plus important. Il formalise un des ob-

³⁶. Cette double contrainte s'ajoute aux éléments qui caractérisent les rapports au sein de la structure syndicale, rapports discutés à la fin du chapitre 2.

³⁷. Sont regroupés ici les thèmes de notre grille portant sur la production (24%), la mise en marché (7%) et les services financiers (8%).

jectifs véhiculés dans le discours sur le syndicalisme, celui de redonner à l'agriculteur le contrôle de son économie. Celui-ci doit s'adapter aux techniques modernes de production et le cercle UCC devient un des principaux agents de cette transformation. Tout l'arsenal de la production agricole moderne y sera inlassablement expliqué et présenté comme le moyen de rendre l'agriculture "payante".

Des discussions au sein des cercles, où on traite de "l'agriculture ancienne versus l'agriculture nouvelle", identifient les problèmes et les solutions à apporter. Les méthodes archaïques et l'apathie des agriculteurs sont mis en cause³⁸. Un peu plus tard, la surproduction sera aussi mise au banc des accusés³⁹. À ces maux, les solutions passent, d'une part, par la formation d'agriculteurs plus "éclairés", ce qui se fera par le développement de leurs connaissances techniques et économiques et, d'autre part, par une meilleure connaissance des conditions nouvelles de mise en marché.

Cette modernisation des pratiques agricoles doit cependant tenir compte de la relative stagnation du marché en ce temps de crise. En ce moment donc, la forme d'agriculture dont il faut privilégier le développement, celle qui permet aux agriculteurs de vivre le mieux possible, c'est, aux dires même d'un aumônier, une agriculture performante surtout, et mixte, basée sur l'industrie laitière et la culture générale "pas trop spécialisée"⁴⁰.

³⁸. St-Félix, *TCN* 20-1-32, p.244; *AP* 21-1-32, p.8.

³⁹. St-Charles Borromée, *AP* 29-5-35, p.8; *EN* 29-5-35, p.1.

⁴⁰. St-Jacques, *TCN* 24-5-33, p.511.

Le premier élément de cette stratégie consiste à améliorer les techniques de production. Cette vaste opération de transfert technologique se fait principalement par le biais de conférences parfois agrémentées de projections de films⁴¹. En plus de leur intérêt pédagogique, ces films constituent aussi d'excellents moyens publicitaires qui incitent à la participation aux réunions des cercles. Mais le principal appât pour stimuler cette participation semble être la présence même des agronomes qui jouent ici un rôle prépondérant comme principaux diffuseurs des techniques modernes de production. Il semble d'ailleurs que leur présence soit utilisée comme argument publicitaire lors des annonces de réunions des cercles. On fait même parfois une résolution à son bureau de direction du cercle local pour demander que la prochaine réunion comporte une conférence par un agronome sur un sujet particulier⁴².

Avec le temps, les agronomes utilisent de plus en plus le cercle UCC comme relais des transformations technologiques. À ce point que, vers la fin de la période, le cercle UCC en vient à jouer un des rôles traditionnellement dévolu aux cercles agricoles, soit celui de répartiteur de subventions gouvernementales⁴³.

41. Ces films, dont la majorité semble produite par le ministère de l'agriculture, touchent divers sujets: la production laitière et avicole, la gestion des troupeaux, les maladies des plantes, les engrais, les pesticides, etc. Voir entre autres: Mascouche, *AP* 14-2-35, p.3; St-Lin, *AP* 15-5-32, p.8; St-Roch, *TCN* 27-2-35, p.4; St-Barthélémy, *AP* 12-5-32, p.2; *AP* 15-2-34, p.3.

42. Entre autres: St-Barthélémy, *TCN* 23-12-31, p.180.

43. Le MAQ versait des primes, entre autres à l'élevage de reproducteurs de race pure de porc à bacon. À quelques reprises, dont à St-Damien, *TCN* 17-8-38, p.5, nous avons pu constater que ces sommes étaient versés au cercle UCC qui s'occupait de la gestion de ce projet: choix de l'éleveur et versement de la prime. Ces reproducteurs servaient ensuite aux besoins des éleveurs de la région ou de la paroisse. Cette fonction particulière du cercle de l'UCC n'était pas sans influencer sur la perception que les agriculteurs avaient de l'organisme. Certaines réticences à joindre les rangs du syndicalisme provenaient du fait que certains agriculteurs hésitaient à délaissier le cercle agricole pour le cercle UCC, de peur de perdre les subventions qu'ils pouvaient recevoir du gouvernement par l'entremise du cercle agricole. Comme pour la diffusion des connaissances nouvelles en agriculture, cette activité de répartiteur des subventions dans le cas du porc à bacon relevait traditionnellement du cercle

La présence et l'activité des agronomes dans ce secteur d'activité des cercles sont prépondérantes mais il ne faudrait pas négliger de noter aussi la présence substantielle d'autres intervenants, en particulier celle d'agriculteurs et celle de membres du clergé, surtout les prêtres qui avaient acquis certaines connaissances agronomiques. Les agriculteurs-conférenciers font toujours partie de ceux qui ont réussi, qui sont reconnus pour la qualité de leur production et qui peuvent vivre décemment de leur travail. Ce sont des modèles dont, d'ailleurs, la réussite avait souvent été attestée par l'ordre du Mérite agricole⁴⁴.

D'autres figures viennent aussi plaider la cause d'une modernisation des techniques de production agricole dont des jeunes élèves des écoles d'agriculture (celle de St-Barthélémy surtout), futurs chefs ruraux en perspective. Des vendeurs aussi, de graines de semence, d'engrais ou de pesticide qui, accompagnant souvent l'agronome lors de sa conférence, ne manquent pas d'expliquer comment l'utilisation de leurs produits modernes améliore le coût de production et augmente par le fait même le revenu des agriculteurs⁴⁵.

Les conférences représentent le type le plus fréquent d'activités reliées à l'amélioration des pratiques agricoles mais le cercle de l'UCC en organisait aussi bien d'autres dans la poursuite des mêmes objectifs: des concours, des expérimentations, des démonstrations.

agricole. Nous traiterons ailleurs des rapports entre cercles UCC et cercles agricoles. Ils sont révélateurs selon nous des objectifs généraux de l'État dans le domaine agricole et de sa perception du rôle de l'UCC dans ce projet.

⁴⁴. Plusieurs exemples dont entre autres: St-Lin, *AP* 15-5-32, p.8; St-Damien, *AP* 24-5-34, p.3; St-Charles Borromée, *EN* 29-6-33, p.5; *AP* 6-7-33, p.1; *TCN* 12-7-33, p.620.

⁴⁵. St-Barthélémy, *AP* 20-4-33, p.8; St-Charles Borromée, *EN* 22-3-34, p.3; *AP* 22-3-34, p.1; St-Jacques, *AP* 14-7-32, p.2; *TCN* 20-7-32, p.660.

Remplaçant parfois les cercles agricoles, les cercles UCC organisent des concours sur une base paroissiale. Toutes les productions végétales et animales sont concernées. Des prix sont attribués aux gagnants qui acquièrent ainsi une certaine notoriété⁴⁶.

Le cercle UCC offre de plus à ses membres la possibilité de se préparer à participer aux grands concours agricoles régionaux ou nationaux organisés par l'entremise des sociétés d'agriculture ou par le ministère, dans le cas du Mérite agricole entre autres. On diffuse l'information, on y explique les critères et l'agronome se fait un devoir de collaborer en aidant ceux qui manifestent le désir de se présenter à ces foires prestigieuses⁴⁷.

Le cercle UCC expérimente aussi en créant, par exemple, un comité qui vérifie sur une terre de la paroisse la valeur des graines de semence certifiées de pommes de terre. Ou encore, en créant un regroupement d'agriculteurs qui s'initient aux nouvelles pratiques de contrôle laitier (sélection des troupeaux, gestion alimentaire, hygiène, vérification, etc.). Les résultats, qui démontrent évidemment la supériorité des méthodes modernes, sont toujours publicisés dans le sens des avantages pécuniaires qu'ils procurent aux agriculteurs. Ceux qui ont participé à l'expérience se font un plaisir d'accueillir avec fierté chez

⁴⁶. Il est parfois difficile de relever dans les comptes rendus de journaux si un concours est organisé par le cercle agricole ou le cercle UCC. Nous avons pu toutefois identifier avec certitude l'origine ucéciste d'un nombre suffisant de ces concours pour considérer qu'ils faisaient partie des activités normales des cercles UCC. À titre d'exemple: Mascouche, *AP* 21-3-35, p.3; St-Barthélémy, *TCN* 29-6-32, p.612.

⁴⁷. Entre autres: St-Barthélémy, *TCN* 27-4-32, p.468.

eux leurs homologues dans le cadre de journées spéciales de démonstration, tout ceci dans une atmosphère de fête, évidemment⁴⁸.

Ces questions relatives aux techniques de production peuvent aussi fournir l'occasion d'une démonstration de l'utilité des cercles UCC tels qu'ils sont présentés dans leurs deux volets d'organisme de représentation et d'éducation. L'exemple suivant en donne une belle illustration. Dans la paroisse Saint-Charles Borromée, le creusage d'un ruisseau fut envisagé pour régler certains problèmes d'égouttement et de récupération de sols au potentiel intéressant. Ce projet naquit de discussions au sein du cercle UCC après quelques conférences de l'agronome sur les nouvelles techniques d'aménagement et de gestion des sols. Lieu de sensibilisation aux méthodes modernes, le cercle UCC devint aussi, par la suite, l'outil par lequel ce projet fut porté auprès des pouvoirs publics, ici la municipalité, par le biais de résolutions et de pressions diverses⁴⁹.

Ces conférences et activités concernent tous les aspects des pratiques modernes de la production agricole, pratiques aujourd'hui devenues choses courantes. Qu'il s'agisse de l'aménagement des sols, des bâtiments, de l'équipement, des productions végétales et animales, de l'utilisation des engrais et pesticides, tout fut abordé à un moment ou à un autre dans le cadre des activités des cercles UCC. Les agronomes ont ainsi posé, dans le diocèse de Joliette des années 1930, les bases techniques et les orientations des productions qui caractérisent encore largement aujourd'hui l'agriculture de cette région. L'industrie laitière, l'aviculture, la production porcine, le tabac et les produits maraîchers

⁴⁸. St-Charles Borromée, *AP* 28-9-33, p.4; *EN* 28-9-33, p.5; St-Liguori, *AP* 27-7-33, p.3; St-Félix, *AP* 25-2-32, p.6; *TCN* 2-3-32, p.341.

⁴⁹. St-Charles Borromée, *AP* 28-9-33, p.4; *EN* 28-9-33, p.5.

constituent les thèmes les plus souvent rencontrés dans les réunions des cercles UCC de l'époque. Le haut degré de productivité que la région a atteint trouve ainsi les origines de son développement à cette époque de crise.

Pour réaliser ce vaste projet de moderniser l'agriculture et de l'adapter aux possibilités agronomiques de la région, il faut mobiliser les agriculteurs. Pour justifier les efforts qu'ils doivent consentir, un leitmotiv: rendre l'agriculture plus payante. Se développe alors un vocabulaire nouveau exprimant les concepts et les idées propres à une agriculture marchande qui se doit d'être de haute qualité, productive et concurrentielle. "Coût de production", "qualité", "gestion" feront désormais partie de la langue de tous les jours.

Par-delà les aspects strictement techniques, ce vocabulaire se rapporte aussi à des attitudes et des comportements nouveaux. Le cercle UCC permet à l'agriculteur d'apprendre comment améliorer la qualité de son tabac. Mais on lui montre aussi qu'il peut ainsi en produire moins, à meilleur coût, tout en augmentant ses revenus. Il apprend à répondre aux besoins du marché en organisant sa production pour satisfaire à ces besoins et conserver ces marchés. Il apprend à produire de l'orge à malt parce que des représentants de brasseries sont venus, avec l'agronome, le rencontrer à sa réunion de l'UCC pour lui vanter les possibilités de revenus que lui procurerait cette production⁵⁰.

⁵⁰. À titre d'exemples: Mascouche, *AP* 19-4-34, p.12; St-Ambroise, *AP* 28-1-32, p.3; St-Roch, *TCN* 16-3-32, p.372-373; *AP*, 17-3-32, p.2; *AP* 14-4-32, p.3; *TCN* 20-4-32, p.452; *AP* 16-3-33, p.8; *AP* 19-3-36, p.3; *TCN* 23-5-34, p.410; *AP* 21-6-34, p.2; *AP* 26-12-35, p.2; Ste-Mélanie, *TCN* 3-5-33, p.869; St-Jacques, *AP* 14-7-32, p.2; *TCN* 20-7-32, p.660; St-Liguori, *AP* 2-2-33, p.4; *TCN* 8-2-33, p.279; *AP* 24-3-32, p.8; *TCN* 30-3-32, p.405; *PV* St-Liguori, 25-2-37.

On n'est pas loin de vouloir stigmatiser ceux qui refusent de se joindre au mouvement ou qui manifestent peu d'entrain à entreprendre des changements. Ainsi, à la suite d'une conférence présentée par un jeune agriculteur sur les techniques modernes et les avantages pécuniaires de l'aviculture, l'agronome reproche-t-il à la majorité présente de ne pas poser de questions, de ne pas sembler s'intéresser⁵¹. Significatives aussi, ces tensions parmi les producteurs de tabac, entre ceux qui entendent moderniser leur production et améliorer la qualité de leurs produits pour conserver et développer leur marché et ceux qui continuent les vieilles pratiques d'écouler du tabac de mauvaise qualité au risque de perdre leur marché⁵².

Redonner aux agriculteurs le contrôle de leur économie constitue un des deux thèmes principaux du discours véhiculé par l'UCC. L'adaptation aux techniques modernes de production marchande représente un des volets de cet objectif que les cercles de l'UCC ont constamment poursuivi pendant la période 1931-39 et pour lequel ils ont consacré le plus d'énergie. La capacité de production accrue par le développement des techniques modernes doit cependant trouver sa justification dans une intégration efficace au marché.

Même si ce thème est présent partout, sous-jacent à tous les autres abordés lors des réunions de cercles, nous avons regroupé ici certains aspects du fonctionnement de l'économie agricole qui sont discutés et diffusés par l'entremise des cercles UCC.

⁵¹. St-Charles Borromée, *AP* 14-4-32, p.1; *TCN* 20-4-32, p.453.

⁵². Cette question du tabac sera traitée au chapitre 6.

Ce sont des aptitudes et des attitudes nouvelles que l'on cherche à développer. Il faut d'abord apprendre à connaître et à s'adapter aux besoins changeants du marché. Cela signifie aussi qu'il faut mettre en place des mécanismes nouveaux de classification des produits. Comme ce phénomène prend de l'ampleur et qu'il suscite l'élaboration de réglementations diverses, il faut de plus apprendre à jouer sur ce terrain en faisant valoir son point de vue auprès des instances décisionnelles, les gouvernements en particulier⁵³.

Ce sont les agronomes surtout qui viennent sensibiliser les agriculteurs aux besoins du marché mais le clergé local n'est pas étranger à ces préoccupations. On insiste d'abord sur la nécessité pour les agriculteurs de connaître les besoins du marché pour pouvoir s'y adapter⁵⁴.

On donne l'exemple de ce nouveau type de comportement et d'approche de l'économie agricole en effectuant certaines expérimentations sur la base paroissiale. Ainsi un aumônier, après enquête sur la production de volailles dans sa paroisse, suggère de l'augmenter afin « d'ouvrir un marché stable pour la vente d'oeufs »⁵⁵. Cette suggestion fut mise en pratique par le cercle UCC et fut suivie, peu de temps après, par la création d'un cercle d'aviculteurs et par l'achat, en groupe, d'une couveuse⁵⁶.

Dans une autre paroisse, on fait un inventaire de toutes les productions, une petite étude de marché en somme, dont les résultats sont

⁵³. La question des taxes et de la réglementation de la mise en marché du tabac occupe une place importante ici (voir le tableau 18). Comme mentionné précédemment, nous traiterons de cette question de façon spécifique ailleurs.

⁵⁴. Conférence de l'aumônier, Mascouche, *AP* 17-5-34, p.8; *TCN* 25-3-34, p.481.

⁵⁵. St-Barthélémy, *AP* 28-1-32, p.8.

⁵⁶. St-Barthélémy, *TCN* 24-2-32, p.328.

communiqués à la réunion du cercle UCC. On conclut qu'un «excédent» pourrait très bien être écoulé par une bonne mise en marché⁵⁷.

Nous retrouvons les agronomes effectuant la même tâche de sensibilisation mais dans un cadre plus large que celui de la paroisse. On fournit de l'information sur l'état du marché de certaines productions et on incite, le cas échéant, les agriculteurs à s'y adonner. Ainsi, après une conférence de trois agronomes sur l'état et les perspectives du marché du lait, de la volaille et du porc, on conclut que ces trois productions remplaceraient avantageusement «l'ancienne culture du foin et aideront au progrès de chez nous»⁵⁸.

La question du prix est aussi évidemment un des sujets importants des séances d'information tenues sous l'égide de l'UCC. On se prépare, par exemple, à intervenir lors de la prochaine visite de la Commission de l'industrie laitière, organisme qui établira le prix du lait⁵⁹. Ou encore, l'aumônier résume les délibérations de la dernière Conférence impériale et des effets possibles des décisions qui y seront prises sur les prix des produits agricoles⁶⁰.

Il faut aussi apprendre à mieux préparer ses produits, concurrence oblige, pour une mise en marché plus efficace. L'éventail des moyens et techniques proposés à cet égard va de la suggestion de «louer des bancs chauffés» au marché pour éviter que les produits ne gèlent, à

⁵⁷. St-Ambroise, *AP* 25-11-37, p.3; *AP* 23-12-37, p.5.

⁵⁸. St-Barthélémy, *AP* 24-12-31, p.5. Plusieurs autres exemples, dont: incitation de l'agronome à augmenter la culture des patates et de l'orge à malt, pour les brasseries, parce qu'il y a un marché, St-Roch, *AP* 16-3-33, p.8. Aussi St-Barthélémy, *AP* 22-10-31, p.8; St-Charles Borromée, *AP* 27-2-36, p.1; *EN* 27-2-36, p.1.

⁵⁹. St-Charles Borromée, *EN* 29-11-34, p.1; *AP* 29-11-34, p.2; *AP* 29-5-35, p.8; *EN* 27-5-35, p.1; *EN* 31-10-35, p.5.

⁶⁰. Ste-Marie Salomé, *TCN* 14-9-32, p.780.

la manière de produire le porc pour répondre aux besoins des consommateurs, en passant par la préparation des animaux pour la vente, la manipulation hygiénique du lait destiné aux beurreries ou des techniques sanitaires de mise en conserve. Ces conférences et discussions prennent parfois appui sur des films produits par le ministère de l'agriculture⁶¹.

Une des conséquences du développement du marché agricole est celle de l'établissement de normes de classification et d'étiquetage de ces produits. Les cercles UCC sensibilisent les agriculteurs à la nécessité de ces normes et fournissent l'information pour s'y adapter⁶². On y discute aussi des meilleures méthodes de classification des produits. Ainsi, lorsque l'on passe d'un classement du lait, non plus selon le poids global mais selon son pourcentage en gras, un cercle UCC organise un débat entre le président de la Chambre de commerce de la ville de Joliette, qui s'oppose au projet, et l'agronome, qui est en faveur. Ce dernier aura alors l'occasion de justifier le changement en faisant valoir que le nouveau système est plus juste pour le producteur et le consommateur et qu'il avantage les producteurs en leur donnant plus de contrôle sur la classification que n'en auront les marchands⁶³.

On veut évidemment conserver aux mains des agriculteurs le plus de contrôle possible dans ce domaine. Mais l'essor du marché des produits agricoles, en élargissant le nombre des intervenants dans ce domaine (producteurs, transformateurs, transporteurs, marchands en gros

⁶¹. Entre autres: St-Charles Borromée, *AP* 1-2-34, p.1; *EN* 1-2-34, p.3; Mascouche, *AP* 22-6-33, p.4; St-Barthélémy, *AP* 15-2-34, p.3; *AP* 8-10-31, p.5; *AP* 3-3-32, p.2; *AP* 24-3-32, p.8; *AP* 7-4-38, p.3; St-Roch, *AP* 4-4-35, p.2; St-Damien, *TCN* 15-4-36, p.5; *AP* 16-4-36, p.7; *TCN* 10-6-36, p.4; *AP* 11-6-36, p.2; St-Ambroise, *AP* 15-10-31, p.2.

⁶². St-Damien, *TCN* 15-4-36, p.5; *AP* 16-4-36, p.7; Ste-Marie Salomé, *AP* 28-2-35, p.4; St-Roch, *TCN* 25-3-34, p.480; *AP* 21-6-34, p.2; St-Charles Borromée, *AP* 30-1-36, p.3; *EN* 30-1-36, p.7.

⁶³. St-Charles Borromée, *AP* 1-6-33, p.1; *EN* 1-6-33, p.1.

et au détail d'ici et de l'extérieur du pays ainsi que les consommateurs) entraîne la nécessité d'imposer un cadre pour régler les rapports conflictuels entre ces divers intérêts. Le cercle UCC privilégie l'État comme principal arbitre et il s'emploie, d'une part, à en justifier le rôle dans ce domaine et, d'autre part, à devenir auprès de lui le principal porte-parole des agriculteurs. Il s'ensuit diverses manifestations des cercles visant à demander à l'État de prendre en charge certains secteurs et d'accorder des conditions favorables aux producteurs d'ici face à la concurrence étrangère⁶⁴.

Le développement d'une agriculture de marché s'accompagne de l'augmentation de la capitalisation des fermes et de la nécessité pour les producteurs d'apprendre à gérer ce qui deviendra progressivement une véritable entreprise. Pendant la période qui nous occupe, le cercle UCC s'emploie surtout à diffuser ce nouveau modèle d'exploitation agricole par la voix de l'aumônier qui traite particulièrement des questions de crédit, de gestion et de comptabilité, par celle du président local qui s'attarde surtout aux questions d'assurances et de faillites et par celle de l'agronome qui concentre ses interventions sur la nécessité de la gestion et de la comptabilité.

⁶⁴. L'agronome qui vient expliquer et justifier l'existence d'une loi de mise en marché, «l'Office des débouchés», St-Roch, *AP* 25-10-34, p.3; *TCN* 31-10-34, p.64. Résolution pour que le gouvernement prenne à charge, par des experts, la classification et l'entreposage des produits laitiers pour éviter des partialités: St-Jacques, *TCN* 18-11-31, p.101; Ste-Marie Salomé, *TCN* 27-1-32, p.269; *AP* 28-1-32, p.8. Résolution pour augmenter ou maintenir la prime au beurre et au fromage d'exportation et résolution pour l'établissement de tarifs saisonniers à l'importation des produits étrangers «avant que les nôtres soient prêts»; St-Jacques, *TCN* 18-11-31, p.101; Ste-Marie Salomé, *TCN* 21-10-31, p.41. Sur la loi de la graine de mil, résolution pour que l'inspection aux champs et le scellage des sacs soient gratuits pour le producteur et payés par le MAQ: Ste-Mélanie, *TCN* 20-9-33, p.780. Résolution pour que la vente des oeufs se fasse au poids: Ste-Mélanie, *TCN* 20-9-33, p.780. Résolution pour prohiber la vente du sucre et du sirop d'érable falsifiés: Ste-Mélanie, *TCN* 20-9-33, p.780. Résolution contre une taxe de la ville de Montréal aux cultivateurs qui vendent leur crème au marché: St-Roch, *AP* 26-1-33, p.4; *TCN* 1-2-33, p.265.

Il faut convaincre l'agriculteur de l'urgente nécessité d'apprendre à gérer sa ferme. Les conférences, pendant lesquelles on distribue des brochures du gouvernement sur le sujet, reflètent toutes ce besoin impératif auquel doivent répondre les agriculteurs s'ils veulent persister dans la production⁶⁵.

Une gestion efficace est celle qui permet à l'agriculteur de faire les choix les plus judicieux pour ses investissements et ses dépenses. Adopter une meilleure gestion constitue la solution principale proposée par l'agronome lors d'une conférence intitulée: *Le sort des cultivateurs en 1932*, d'où il conclut au sort peu enviable de ces derniers⁶⁶. Dans cette agriculture marchande concurrentielle, il faut apprendre à «répartir proportionnellement ses capitaux» dans le but premier de contrôler les coûts de production en les abaissant⁶⁷.

Ce concept relativement nouveau de *coût de production* prend alors forme dans le langage quotidien de l'agriculteur. Il deviendra la base sur laquelle s'élaborera toute l'architecture des revendications futures de l'UCC en ce qui concerne, entre autres, les conventions collectives et les assurances-stabilisation. C'est sur ce coût de production que les prix doivent être réglés. Dès 1933, nous retrouvons une revendication en ce sens alors qu'on demande de fixer un prix minimum pour le tabac, qui couvre au moins le coût de production. La résolution du

⁶⁵. De multiples exemples, entre autres: St-Barthélémy, AP 3-3-32, p.2; AP 23-3-33, p.3; St-Damien, TCN 1-4-36, p.5; St-Charles Borromée, AP 12-5-32, p.1; TCN 18-5-32, p.516; AP 28-2-35, p.8; Ste-Mélanie, TCN 3-5-33, p.469; TCN 26-8-33, p.588; St-Jacques, AP 21-1-32, p.8; Ste-Marie Salomé, AP 24-12-31, p.5; TCN 30-12-31, p.197; TCN 27-1-32, p.269; AP 28-1-32, p.8.

⁶⁶. St-Charles Borromée, AP 14-4-32, p.1.

⁶⁷. St-Roch, AP 26-1-33, p.4; TCN 1-2-33, p.265.

cercle s'accompagne d'une autre visant à créer un comité d'enquête pour fixer le prix minimum⁶⁸.

Mais à cette époque, le membre de l'UCC entend surtout des conférences, parfois présentées par des agriculteurs, sur la façon de *baisser le coût de production*. On fait voir la possibilité de diminuer les dépenses tout en augmentant la qualité des produits ou on expose les résultats d'une expérience culturale en termes de coûts / bénéfices⁶⁹.

L'élément de base d'une gestion efficace est la comptabilité. C'est avec beaucoup d'insistance que les intervenants incitent les agriculteurs à s'adonner à cette pratique, nouvelle pour la majorité d'entre eux⁷⁰. Ils apprennent qu'il faut contrôler leurs opérations, qu'ils doivent connaître l'utilisation de toutes les sommes d'argent qui entrent et sortent de leur entreprise.

Le cercle UCC fait des enquêtes sur cette pratique dans la paroisse. Les résultats montrent que peu d'agriculteurs s'y adonnent: 5% y ont recours méthodiquement et 20% d'une manière moins assidue. C'est en aviculture que la pratique comptable a le plus d'adeptes. L'annonce de ces résultats servira d'amorce à une discussion sur le sujet⁷¹. L'agronome qui informe les agriculteurs des critères d'admission aux concours de ferme organisés par le ministère, précise que la tenue de la comptabilité est une condition essentielle pour participer à ces

⁶⁸. Ste-Marie Salomé, *TCN* 25-10-33, p.54.

⁶⁹. St-Roch, *AP* 16-3-33, p.8; St-Barthélémy, *AP* 22-2-34, p.3; St-Charles Borromée, *AP* 28-2-35, p.8; *AP* 12-12-35, p.5; *AP* 1-10-36, p.1.

⁷⁰. Entre autres: St-Barthélémy, *TCN* 27-4-32, p.468; St-Charles Borromée, *AP* 14-4-32, p.1; St-Liguori, *TCN* 22-3-33, p.372. De façon générale, toutes les conférences portant sur la gestion traitent aussi de la nécessité de la comptabilité.

⁷¹. St-Roch, *TCN* 16-3-32, p.372-373; *AP* 17-3-32, p.2.

concours⁷². Un aumônier, dans une conférence sur l'optimisme à conserver en ce temps de crise, considère qu'une «meilleure gestion» est le moyen privilégié pour s'en sortir. Les agriculteurs devraient tenir leur comptabilité, «essentielle aujourd'hui», précise-t-il. Il s'offre d'ailleurs pour tenir la comptabilité de ses paroissiens⁷³.

En cette période de crise, le cercle UCC devient un lieu de diffusion d'informations concernant les faillites, nombreuses, et les lois qui s'y rapportent comme celle du Concordat et sera le porte-parole des doléances du monde rural sur ce sujet⁷⁴.

La question du crédit agricole se retrouve évidemment dans les réunions de cercle. Cependant, comme pour certains autres thèmes, cette question ne semble pas avoir au niveau local la même amplitude que l'on retrouve au palier central de l'organisation où, à cette époque, du moins jusqu'à la mise sur pied du crédit agricole provincial en 1936, elle constituait un débat d'importance⁷⁵. De façon générale aussi, le cercle UCC agit ici moins comme un émetteur que comme un receveur; il exprime assez peu les visées des agriculteurs vers le haut de la structure. La majorité des interventions sont des conférences où est exposée l'évolution des débats et des projets de loi relatifs à cette question⁷⁶. De même, la majorité des résolutions des cercles sur ce sujet ne vient la

⁷². St-Barthélémy, AP 21-4-32, p.8.

⁷³. St-Jacques, AP 18-2-32, p.3.

⁷⁴. St-Roch, TCN 27-1-32, p.361; St-Charles Borromée, AP 31-1-35, p.8; St-Jacques, TCN 18-11-31, p.101; St-Liguori, AP 31-1-35, p.7.

⁷⁵. Voir J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.75 et seq.

⁷⁶. St-Roch, TCN 16-3-32, p.372-373; AP 17-3-32, p.2; St-Barthélémy, AP 24-3-32, p.8; AP 23-3-33, p.3; St-Damien, TCN 23-1-35, p.5; St-Charles Borromée, AP 30-11-33, p.1; EN 30-11-33, p.1; TCN 13-12-33, p.146; AP 31-1-35, p.8; St-Jacques, AP 10-3-32, p.8; Ste-Marie Salomé, TCN 27-1-32, p.269; AP 28-1-32, p.8.

plupart du temps qu'appuyer des requêtes formulées par l'UCC centrale demandant un crédit agricole provincial à taux réduit⁷⁷.

Le rôle des Caisses populaires est évidemment discuté dans ce contexte de crédit agricole et cela fournit l'occasion d'une implication plus spontanée des cercles UCC dans ce débat. Pour évaluer l'ampleur des besoins en crédit de la paroisse et vérifier la pertinence de fonder une Caisse, le cercle UCC confie, souvent à l'aumônier, le soin d'enquêter sur le nombre d'emprunteurs potentiels et sur les sommes nécessaires «afin de connaître approximativement le montant»⁷⁸. Dans une grosse paroisse, Saint-Jacques, le cercle UCC prend l'initiative d'amorcer le processus de discussion avec la municipalité sur l'opportunité d'avoir une deuxième banque. C'est une Caisse qui sera fondée quelque temps plus tard⁷⁹.

La capitalisation des fermes augmentant, il devient plus important de protéger ce capital par le moyen d'assurances. Parce que les compagnies répondaient mal aux besoins des agriculteurs dans ce domaine, et fidèle à ses principes visant à éliminer les intermédiaires, l'UCC fonde en 1936 sa société, *La Mutuelle-Vie de l'UCC*. Le cercle se fait le promoteur de l'assurance mutuelle, forme d'organisation coopérative qui était déjà connue depuis longtemps dans les paroisses⁸⁰. Avant 1936, on

⁷⁷. St-Roch, *AP* 24-12-31, p.3; St-Ambroise, *TCN* 1-11-36, p.4; Ste-Mélanie, *TCN* 30-12-31; St-Jacques, *TCN* 18-11-31, p.101; St-Liguori, *TCN* 25-11-31, p.116; Ste-Marie Salomé, *AP* 24-12-31, p.5; *TCN* 30-12-31, p.197. Cette relative timidité des initiatives des cercles en ce domaine pendant cette période pourrait bien être le reflet d'un écart entre les intérêts du palier central de l'UCC où se retrouverait la partie la plus *modernisée* des agriculteurs et ceux de la base où ces besoins de crédit seraient plus dilués. Lorsque la nécessité plus urgente du crédit se fera sentir au plus grand nombre, le crédit agricole provincial aura déjà été mis en place.

⁷⁸. Ste-Mélanie, *TCN* 30-12-31.

⁷⁹. St-Jacques, *TCN* 27-12-33, p.180; *TCN* 27-2-35, p.4.

⁸⁰. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.137 à 139. Voir aussi: Yvan Rousseau. «Essor et déclin d'une formule d'organisation économique: la coopération et la mutualité paroissiale.» dans Serge

y étudie sa nature et son fonctionnement en faisant valoir la supériorité de cette formule; on discute aussi de l'opportunité pour l'UCC de fonder sa propre société⁸¹.

La fondation de *La Mutuelle-Vie de l'UCC* fournit aux cercles un argument de plus pour susciter l'adhésion de nouveaux membres. Et il est particulièrement intéressant de voir, lors d'une réunion, un président de cercle vanter les mérites de *La Mutuelle-Vie de l'UCC* alors qu'il en est en même temps l'agent dans sa paroisse⁸².

Cette question des aspects financiers, intimement reliée au développement de l'agriculture marchande, permet de constater que l'action des cercles UCC dans ce domaine tend à l'adaptation des agriculteurs aux techniques et méthodes de gestion rendues nécessaires pour la survie des entreprises agricoles qui se modernisent. Encore ici, c'est de culture, d'un changement des attitudes et des comportements face aux pratiques traditionnelles qu'il s'agit.

La coopération

Les promoteurs de l'UCC la considèrent comme le fer de lance du mouvement de reconquête économique en milieu rural. L'ennemi extérieur principal est identifié: ce sont les intermédiaires qui grugent les profits des agriculteurs en amont et en aval de la production agricole. La solution est simple: les éliminer et les remplacer par des organismes

Courville et Normand Séguin, dir. *La paroisse*. Ste-Foy, P.U.L., Fonds Gérard Dion, coll. «Atlas historiques du Québec», 2001. p. 190-218.

⁸¹. St-Barthélémy, *TCN* 28-12-32, p.180; *AP* 23-3-33, p.3; Ste-Mélanie, *TCN* 26-7-33, p.652; St-Liguori, *TCN* 22-3-33, p.372; Ste-Marie Salomé, *TCN* 4-1-33, p.199.

⁸². Ces agents, que l'on appelait *propagandistes*, étaient payés à commission et on les retrouvait souvent au bureau de direction des cercles, ici: St-Liguori, *PV* 29-3-38.

coopératifs contrôlés par les agriculteurs. L'UCC sera très active dans ce domaine et ses initiatives sont à l'origine de la création de plusieurs coopératives et mécanismes divers tendant à donner aux agriculteurs un certain contrôle sur l'achat d'intrants et la vente de leurs produits⁸³.

La décennie est marquée par une forte détermination de la part de l'UCC dans le domaine de la coopération. Cette attitude repose en partie sans doute sur le besoin et la volonté, pour un organisme encore tout jeune et pressé d'augmenter son membership, de démontrer son dynamisme et de justifier son existence. Elle tient aussi aux fondements idéologiques qui ont inspiré les promoteurs du syndicalisme agricole qui ont trouvé, entre autres, dans le Boerenbond belge un exemple qu'ils tenteront de transplanter ici⁸⁴. De façon générale, ce que le cercle de l'UCC manifeste ici rejoint les intentions de «divers groupes et mouvements [qui] définissent au cours des années trente des programmes de rénovation sociale teintés de nationalisme, d'anti-étatisme et de corporatisme»⁸⁵.

On s'y oppose aux excès capitalisme symbolisés par les *trusts*, qui «par ses abus, monopoles, spéculations, profits exagérés, étrangle les possibilités économiques de la petite bourgeoisie» comme le dit Jean-Pierre Kesteman⁸⁶. Dans le langage des membres des cercles, le *capitalisme* deviendra les *intermédiaires*. On s'oppose aussi au *socialisme* qui amène «la suppression de la propriété et l'étatisation de l'économie»⁸⁷.

⁸³. Est présenté ici le thème "Idéologie et stratégie de mobilisation autres que syndicale".

⁸⁴. Le Boerenbond, forme syndicale du regroupement des agriculteurs belges, contrôlait presque tous les éléments touchant à l'économie agricole, autant en amont qu'en aval.

⁸⁵. J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.95.

⁸⁶. *Id.*

⁸⁷. *Id.*

Cette attitude ne sera pas sans créer certains paradoxes, sans soulever certaines tensions, entre d'une part, l'UCC et l'État et, d'autre part, avec d'autres groupes visés par le discours de rénovation sociale, dont les intérêts sont en conflit avec ceux des agriculteurs. L'État est vu tantôt comme une instance menaçante, tantôt comme l'arbitre suprême des rapports entre les divers groupes. En plus de confronter l'État par la mise en place de coopératives concurrentes de la Fédérée, l'UCC heurtait de front les intérêts de marchands ou de fabricants qui subissaient aussi les assauts du développement capitaliste et à qui s'adressait aussi le discours de rénovation sociale.

La formule coopérative permet de répondre relativement bien aux besoins de groupes importants de petits agriculteurs marchands diversifiés. Elle leur offre un certain contrôle sur le prix de leurs intrants tout en éliminant certains intermédiaires jugés indésirables⁸⁸. Pour la vente des produits, l'efficacité d'une coopérative tient en partie au degré de cohésion volontaire de ses membres. Cette contrainte de solidarité n'impose pas encore tout son poids de conséquences dans une économie où domine encore la production marchande diversifiée. La diversité des sources de revenus, les exigences moindres en terme d'investissement et l'apport important que constitue la main-d'oeuvre familiale permettent de compenser pour un contrôle plus ou moins aléatoire sur les prix. À mesure toutefois que la spécialisation de la production agricole gagne du terrain, les limites d'une coopérative deviennent de plus en plus évidentes, surtout en ce qui concerne la mise en marché. Il devient néces-

⁸⁸. Ces «vendeurs de mauvaises semences ou d'engrais falsifiés» entre autres, comme le notera Anthime Charbonneau, agronome régional, dans un article sur l'histoire des coopératives de la région, *Étude abrégée des activités des coopératives agricoles de la région 10*, 2 février 1970, non publiée, cité dans *PQV*, p.75.

saire alors, pour des petits producteurs spécialisés, de détenir un meilleur contrôle sur le prix des produits agricoles. L'essor de la spécialisation ne s'accéléra qu'après la Seconde Guerre mais les cercles UCC des années trente manifestent déjà ces inquiétudes. À quelques reprises y sera présentée la notion de *convention collective*, définie comme un moyen plus efficace de contrôle des prix, plus près des intérêts et des besoins des producteurs spécialisés.

La coopération trouve d'abord une justification de son existence en amont de la production agricole. Régulièrement, tout au long de la période, le cercle UCC propose des conférences sur la nécessité et les avantages d'acheter ses intrants en groupe. Il ne se contente pas que d'en parler et c'est d'ailleurs une des activités qui est mise en pratique très tôt, souvent même au moment de la fondation du cercle⁸⁹. Cela se fait facilement, de façon informelle, par le simple regroupement des commandes que note un dirigeant du cercle concerné, lequel se charge ensuite de l'achat⁹⁰. Les économies d'échelle ainsi réalisées figurent toujours en bonne place des *avantages* que procure l'UCC⁹¹.

Cette pratique simple s'est poursuivie pendant toute la période. Toutefois, vers 1934, on incite à la fondation de syndicats coopératifs contrôlés par le cercle UCC. Le cercle n'ayant pas encore de personnalité juridique, la formule du syndicat coopératif permet d'effectuer les transactions d'achat et de vente sur des bases juridiques plus sécuritaires

⁸⁹. Voir les discours de fondation du chanoine Clermont plus haut.

⁹⁰. Ces pratiques semblent d'ailleurs exister depuis longtemps. Voir Yvan Rousseau, «Essor et déclin...» dans *La paroisse, op.cit.* Voir aussi Gaston Deschênes. «Associations coopératives et institutions similaires au XIXe siècle». *RHAF*. vol. 29, #4 (mars) 1976. p. 539 à 557.

⁹¹. Entre autres: St-Roch, *TCN* 16-3-32, p.372-373; *AP* 17-3-32. p.2.

et plus fiables⁹². Le syndicat coopératif peut transiger avec le Comptoir coopératif de l'UCC qui regroupe à ce niveau les achats et les ventes des cercles. On concurrence ici directement la Coopérative Fédérée qui sera encore, jusqu'en 1938, sous la tutelle de l'État.

Des 87 interventions concernant les achats, 51 sont directement reliées à la mise en place de mécanismes et à l'organisation de ces achats⁹³. On y fait maintenant l'acquisition de tout ce qui devient de plus en plus nécessaire à la production: graines de semence, engrais chimiques, pesticides, fongicides, broche, ficelle. Signe des besoins des agriculteurs de l'époque, on discute de l'achat en groupe de machinerie agricole⁹⁴. Le syndicat coopératif de Saint-Liguori se porte acquéreur d'un crible qui sert à toute la paroisse avec, recrutement de l'UCC oblige, criblage gratuit des 100 premières livres de grain pour les membres UCC, le cercle remboursant 0,15 \$ par membre au *syndicat du crible*⁹⁵.

Il est relativement facile de justifier cette pratique nouvelle auprès des agriculteurs puisque les résultats qu'ils obtiennent de l'achat regroupé sont rapidement mis en évidence. Les meilleures conditions d'achat, les possibilités de profiter de prix avantageux obtenus par le Comptoir UCC, la plus grande stabilité des prix font que les économies ainsi réalisées permettent, en définitive, d'augmenter le revenu des agri-

⁹². Plusieurs cercles ont fondé de tels syndicats coopératifs, à titre d'exemples: à St-Roch, *AP* 4-4-35, p.2 où l'ex-président provincial Aldéric Lalonde en suggère la fondation en avril 35; le syndicat coopératif de l'UCC est fondé 7 mois plus tard, St-Roch, *AP* 7-11-35, p.2. Un agronome les félicitera d'ailleurs, St-Roch, *AP* 19-3-36, p.3. Aussi à St-Barthélémy, *AP* 15-3-34, p.8.

⁹³. Le tableau 2 à l'annexe E indique bien le caractère très pratique de cette activité.

⁹⁴. St-Damien, *TCN* 9-8-36, p.4; St-Liguori, *AP* 31-1-35, p.7.

⁹⁵. St-Liguori, *PV* 14-3-37; *AP* 18-3-37, p.8; *TCN* 31-3-37, p.6.

culteurs⁹⁶. Sans compter que l'achat en groupe permet, dit-on, d'éliminer de la circulation ces vendeurs *fraudeurs* qui circulent dans les campagnes en proposant des produits trop chers et de piètre qualité⁹⁷.

L'abbé Paquin, secrétaire diocésain et bras droit du chanoine Clermont, vante les mérites de l'achat regroupé au sein des syndicats coopératifs. Il insiste sur les avantages matériels que les agriculteurs en retirent et souligne que cette formule s'apparente plus à la charité chrétienne, leur évitant deux dangers que représentent, d'une part, un trop grand individualisme et, d'autre part, le communisme⁹⁸.

Par le biais de ces activités d'achat, le cercle UCC poursuit en même temps sa mission d'éducation à l'approche coopérative en général. En plus de l'expérience que les agriculteurs y acquièrent, de nombreuses activités d'information et de formation à la coopération sont proposées à cet effet. Ce rôle incombe souvent à l'aumônier et au président du cercle. Ainsi, on apprend comment acheter en groupe. L'aumônier donne d'abord les prix de la Fédérée. Ensuite, les vendeurs présents qui ont été invités à la réunion du cercle annoncent leurs propres prix. On leur demande ensuite de soumissionner pour une quantité donnée d'un bien particulier. Le choix définitif d'un fournisseur se fera à la réunion suivante⁹⁹. Une génération d'agriculteurs est ainsi amenée, pendant la

⁹⁶. Entre autres: St-Ambroise, *AP* 15-10-31, p.2; *AP* 10-9-31, p.2; Mascouche, *AP* 7-7-32, p.2; *AP* 17-5-34, p.8; *TCN* 23-5-34, p.481; St-Liguori, *PV* 22-11-36; St-Roch, *TCN* 16-3-32, p.372-373; *AP* 17-3-32, p.2; St-Damien, *TCN* 15-5-36, p.4; *TCN* 10-6-36, p.4; *AP* 11-6-36, p.3; *TCN* 12-8-36, p.4.

⁹⁷. St-Charles Borromée, *AP* 3-10-35, p.1; *EN* 3-10-35, p.5.

⁹⁸. St-Alphonse, *AP* 14-5-36, p.5.

⁹⁹. Voir entre autres: St-Charles Borromée, *EN* 18-2-32, p.1; *EN* 13-4-32, p.1; *AP* 22-2-34, p.1; *EN* 22-3-34, p.3.

décennie des années trente, à penser collectivement la représentation et la solution de leurs besoins.

Les achats regroupés ne sont pas sans soulever quelques tollés chez les marchands de la région lorsqu'ils sont effectués par l'entremise du Comptoir coopératif de l'UCC à Montréal. Le clergé, qui incite les agriculteurs à l'élimination des intermédiaires, doit composer avec les doléances de ces mêmes intermédiaires, qui sont aussi leurs ouailles, et à qui s'adresse également le discours de reconquête économique. Pour tempérer cette contradiction, on insiste sur la *nécessité* d'acheter *chez nos marchands* après, bien entendu, que ces derniers soient passés par le processus de soumission¹⁰⁰.

La volonté de développer des mécanismes qui permettent aux agriculteurs de contrôler l'économie agricole passe aussi par les secteurs en aval de la production, soit ceux de la transformation et de la mise en marché. Dans ce contexte, presque tous les types de production agricole sont, à des degrés divers, abordés lors des réunions des cercles. Mais les efforts sont surtout consentis dans les domaines principaux de la production laitière, de l'aviculture et du tabac¹⁰¹. Nous pouvons noter aussi des efforts particuliers faits dans les domaines de la production porcine et de la mise en conserve de fruits et de légumes. Ces secteurs constituent la partie spécialisée de la production des agriculteurs, celle qui leur fournit la presque totalité de leurs revenus monétaires. Que ce soit simplement par la vente regroupée, par l'organisation de coopératives

¹⁰⁰. St-Charles Borromée, AP 3-5-34, p. 1; EN 3-5-34, p.3-10; AP 28-3-35, p. 1; EN 28-3-35, p. 1; St-Félix, AP 17-12-31, p.4; TCN 23-12-31, p. 131.

¹⁰¹. L'industrie laitière, que l'on nommait déjà ainsi à l'époque, de même que l'aviculture, étaient organisées sur des bases de coopératives paroissiales alors que celle du tabac le fut sur une base régionale.

ou, déjà à cette époque, par l'idée de convention collective, on insiste sur le fait que l'agriculteur doit récupérer à son profit la place que détiennent les intermédiaires dans les domaines de la transformation et surtout de la mise en marché.

L'origine des voix qui veulent convaincre les agriculteurs du bien fondé de l'organisation coopérative est ici plus diversifiée que pour les autres thèmes¹⁰². Il est à noter que la place des agronomes ne se limite pas à l'aide technique pour la mise sur pied de coopératives. Ils contribuent aussi, directement, au même titre que l'aumônier local par exemple, à la justification d'un tel type d'organisation dont ils sont d'ardents promoteurs. Les cercles accueillent aussi divers invités spéciaux, des agriculteurs déjà membres de coopératives, des gérants, qui viennent expliquer le fonctionnement de leur coopérative et tenter de convaincre de ses bienfaits¹⁰³.

Les arguments utilisés pour promouvoir la formule coopérative relèvent du contrôle des marchés par une meilleure connaissance de ceux-ci, du contrôle de la qualité des produits et du pouvoir plus grand de négociation sur les prix. Ainsi un inspecteur gouvernemental des fabriques de lait incitera les agriculteurs à former une coopérative parce que le contrôle dont disposeraient alors ces derniers représente un gage

¹⁰². Voir le tableau 3 à l'annexe E.

¹⁰³. Divers exemples dont: agronomes qui insistent sur la nécessité de fonder une coopérative de lait, St-Charles Borromée, *EN* 1-3-34, p.1; *AP* 8-3-34, p.3; *EN* 31-10-35, p.5; St-Barthélémy, *AP* 21-10-37, p.4; St-Thomas, *AP* 8-3-34, p.5. Visite de représentants de la Fédérée avec l'agronome, Mascouche, *AP* 19-4-34, p.2. Cultivateurs membres de la coopérative de lait de St-Ambroise qui viennent à St-Liguori en expliquer le fonctionnement, St-Liguori, *AP* 17-8-33, p.4. Autres cultivateurs-conférenciers, St-Thomas, *TCN* 7-10-31.

de meilleure qualité du produit, donc, d'un meilleur contrôle du marché¹⁰⁴.

La façon la plus simple pour le cercle UCC d'être actif dans ce domaine consiste en la vente regroupée de certains produits, sans organisation formelle. Cela se fait surtout pour la vente d'animaux vivants ou pour la vente de beurre et de fromage par le biais du Comptoir coopératif de l'UCC. L'organisation est sensiblement la même que pour celle des achats regroupés. On peut simplement aussi passer une annonce dans *La Terre de Chez Nous* pour la vente de miel ou de graines de trèfle, la coordination étant assumée par un dirigeant du cercle¹⁰⁵.

Parce que la mise en place de coopératives peut susciter une certaine insécurité et aussi parce qu'elle risque de heurter certains intérêts locaux, les discussions sont vives parfois au sein du cercle sur la faisabilité ou la pertinence de tels projets¹⁰⁶. La méthode privilégiée dès le début pour l'implantation d'une coopérative laitière paroissiale est celle du rachat des laiteries privées¹⁰⁷. Plusieurs fabriques de lait sont ainsi rachetées et transformées en coopératives sous l'initiative du cercle UCC. Les propriétaires de ces fabriques ont, bien sûr, protesté auprès du clergé mais sans grand succès. Ils ont parfois tenté de temporiser en

¹⁰⁴. St-Félix, AP 24-3-32, p.3; TCN 30-3-32, p.404; St-Lin, AP 17-9-36, p.8.

¹⁰⁵. Plusieurs activités du genre ont été mises sur pied, entre autres: Mascouche, AP 18-4-35, p.2; St-Lin, AP 29-10-31, p.3; TCN 4-11-31, p.69; St-Damien, AP 28-3-35, p.2; TCN 3-4-35, p.4; TCN 1-4-36, p.5; St-Ambroise, AP 15-10-31, p.2; Ste-Mélanie, TCN 25-1-33, p.245; St-Liguori, AP 22-10-31, p.2; AP 3-3-32, p.2.

¹⁰⁶. Entre autres: St-Liguori, AP 21-9-33, p.3; TCN 11-10-33, p.20.

¹⁰⁷. Un exemple entre autres: Mascouche, AP 19-4-34, p.2. Le chanoine Clermont lui-même préconisait cette méthode dans ses conférences de fondation de cercles.

nommant par exemple un bureau de direction composé des agriculteurs qui y vendaient leur lait¹⁰⁸.

Une autre question est celle de l'affiliation: doit-on se joindre à la Fédérée ou rester avec le Comptoir coopératif de l'UCC ? Les discussions à ce sujet sont longues, nombreuses et les réponses, variées. On reporte le projet en l'absence d'un consensus: on considère que la Fédérée offre certains avantages mais on refuse de voir la coopérative locale devenir indépendante de l'UCC¹⁰⁹. On prend parti et on affirme que l'UCC doit poursuivre son activité économique d'achat et de vente par son Comptoir coopératif¹¹⁰. On peut aussi souhaiter qu'il n'y ait qu'une seule coopérative centrale dans la province, sans toutefois préciser laquelle¹¹¹.

Avant 1938, la volonté des dirigeants des cercles UCC de contrôler les coopératives est manifeste. Très souvent d'ailleurs on retrouve les mêmes individus aux bureaux de direction des deux organismes¹¹². Les liens sont étroits. Par exemple, à certains endroits, la coutume veut qu'à chaque réunion du cercle UCC, la crèmerie coopérative locale y fasse rapport de ses activités¹¹³.

À côté des coopératives laitières et avicoles, les cercles UCC consacrent des efforts significatifs à la promotion des Caisses populaires

¹⁰⁸. St-Roch, *AP* 4-4-35, p.2. Nous ne savons pas ce qu'il est advenu de cette formule d'un bureau de direction d'agriculteurs dans une laiterie privée.

¹⁰⁹. St-Charles Borromée, *AP* 28-2-35, p.8; *AP* 28-3-35, p.1; *EN* 28-3-35, p.1.

¹¹⁰. Ste-Marie Salomé, *TCN* 21-10-31, p.41.

¹¹¹. St-Jacques, *TCN* 18-11-31, p.101.

¹¹². Un exemple entre autres à Mascouche, *AP* 19-4-34, p.2, où sur les sept directeurs qui forment le bureau de direction de la toute nouvelle beurrerie coopérative fondée après le rachat de la laiterie privée, cinq sont des dirigeants du cercle UCC.

¹¹³. St-Jacques, *AP* 17-11-38, p.3; *TCN* 23-11-38, p.4.

et des coopératives de mise en conserve de fruits et de légumes¹¹⁴. Les années 1934 à 1936 surtout voient les cercles déployer de constantes initiatives dans la diffusion d'informations sur la nature et le fonctionnement des Caisses et dans la création de celles-ci. On met alors de l'avant que la Caisse offre aux agriculteurs un moyen d'échapper aux intermédiaires bancaires dans le domaine du crédit¹¹⁵. Les discussions sont vives ici aussi: on doute qu'une Caisse paroissiale puisse soutenir le crédit à long terme qu'exige l'activité agricole¹¹⁶. Par contre, on fera valoir qu'elle peut fort bien appuyer l'implantation et le fonctionnement d'une beurrerie coopérative locale¹¹⁷.

Inspirées par le cercle UCC, certaines paroisses créent de petites coopératives de mise en conserve de fruits et de légumes¹¹⁸. C'est en 1933 surtout que nous avons pu relever un certain intérêt pour cette question, qui se manifeste par plusieurs discussions au sein des cercles et par une demande d'informations de leur part auprès des agronomes sur les octrois que donne le gouvernement aux conserveries¹¹⁹.

114. Le sous-thème des Caisses aurait pu figurer sous le thème de l'accessibilité aux services financiers abordé plus haut. Nous l'avons toutefois classé ici, sous le chapiteau des stratégies de mobilisation, parce que la teneur fondamentale des discussions et activités qui se rattachent aux Caisses tient plus aux aspects de regroupement, de mise en place de mécanismes et d'organismes sous le contrôle des agriculteurs qu'à ceux de l'utilisation de services financiers.

115. Plusieurs exemples dont: St-Jacques, *AP* 10-3-32, p.8.

116. Ste-Mélanie, *TCN* 22-2-33, p.311.

117. St-Alphonse, *AP* 14-5-36, p.5.

118. Entre autres à St-Liguori et à Ste-Marie Salomé dont nous reparlerons plus loin.

119. Entre autres: Ste-Mélanie, *TCN* 14-9-32, p.710. On lit des articles du *Guide* sur les coopératives de conserve et on fait venir des brochures du gouvernement: Ste-Mélanie, *TCN* 22-2-33, p.311; St-Liguori, *AP* 23-2-33, p.3. On répond au questionnaire de l'UCC provinciale sur les petites industries: Ste-Mélanie, *TCN* 20-9-33, p.780. On envoie une résolution au Congrès de l'UCC provinciale pour qu'elle envoie toutes les informations sur les octrois du gouvernement pour la création de conserveries: St-Charles Borromée, *EN* 2-11-33, p.1. On achète en groupe 100 000 boîtes de conserve: St-Liguori, *AP* 14-9-33, p.4.

Les agronomes semblent cependant plus réticents ici à favoriser le développement d'organismes qui déborderaient des cadres paroissiaux. Ils favorisent plutôt la fondation de conserveries paroissiales¹²⁰, mais s'opposent à la fondation d'une conserverie régionale comme dans l'exemple qui suit de Saint-Charles Borromée.

Ce cercle avait demandé à l'agronome des informations sur la possibilité d'octrois gouvernementaux pour la création à Joliette d'une usine de conserve de fruits, légumes et viandes et sur la possibilité de l'organiser sur une «base commerciale rémunératrice»¹²¹. À la réunion suivante, l'agronome s'oppose au projet et explique son attitude par les cinq arguments suivants: une telle usine devrait être très grosse et centralisée, donc très près des gros marchés; dans ce domaine, l'avenir est aux compagnies privées; il y aurait des problèmes pour trouver de la main-d'oeuvre qualifiée; il y aurait des problèmes pour la vente des produits; le capital minimum de 100 000\$ serait difficile à recueillir auprès des agriculteurs. Ceux qui étaient présents ont tout de même réitéré leur demande de leur fournir les informations sur les octrois gouvernementaux¹²².

Nous manquons d'informations pour bien comprendre les motifs à la base de cette décision des agronomes de s'opposer à un projet d'entrevue dans le domaine de la conserverie alors qu'ils en supporteront un autre, tout aussi important sinon plus, dans le domaine du tabac par la création de grosses coopératives régionales. Mais que les raisons soient économiques ou politiques, elles semblent cependant indiquer que

¹²⁰. Comme à Ste-Marie Salomé, *TCN* 7-2-34, p.276, pour un centre de production de patates.

¹²¹. St-Charles Borromée, *EN* 30-11-33, p.1; *AP* 30-11-33, p.1; *TCN* 13-12-33, p.145.

¹²². St-Charles Borromée, *AP* 1-2-34, p.1; *EN* 1-2-34, p.2.

le gouvernement québécois suivait une ligne précise de développement de son secteur agricole, qu'il avait un plan dont les grands objectifs avaient été formulés dans la politique de 1929 énoncée par le ministre Perron. Tout au plus, ici, pouvons-nous avancer l'hypothèse d'un parti-pris favorable de l'État en faveur du développement de l'industrie privée à un certain stade de la mise en marché des produits agricoles, celui de la transformation et de la distribution aux consommateurs: la coopérative régionale de tabac, promue par l'État, ne transforme pas le produit pour la vente aux consommateurs ni ne vend directement à ces derniers; son seul marché est celui de l'entreprise privée industrielle (les grandes compagnies manufacturières de tabac). Par contre, comme dans l'exemple ci-dessus, l'État s'oppose à une coopérative de conserverie (contrôlée par les producteurs) qui ferait la transformation et la vente directe aux consommateurs.

Les agronomes n'éprouvent aucune réticence par contre à fonder des clubs de jeunes agriculteurs, le cercle UCC servant de plate-forme de lancement pour leur organisation. Ce sont des clubs de jeunes éleveurs de veaux, de porcs, de producteurs d'oeufs, etc., par lesquels sont transmises les techniques modernes de production et qui permettent en même temps de sensibiliser cette partie de la population aux objectifs de modernisation¹²³.

À cette époque, la mise sur pied de coopératives apparaît comme le moyen privilégié de redonner aux agriculteurs un certain contrôle sur leur économie. Par contre, et cela semble caractéristique de l'attitude

¹²³. Entre autres: St-Roch, *AP* 19-5-32, p.6; *TCN* 25-5-32, p.532; St-Barthélémy, *TCN* 24-2-32, p.328; *AP* 23-2-33, p.6; St-Félix, *AP* 21-7-32, p.4; *TCN* 15-5-36, p.4.

des cercles UCC des années 30, ces derniers expriment déjà, même en cette période de crise profonde, la volonté de certains agriculteurs de détenir un moyen de contrôle plus efficace de leur mise en marché, soit les conventions collectives qui deviendront réalité après 1952. Dans Saint-Charles Borromée, l'idée est déjà présente et discutée dès 1933, chez les producteurs les plus spécialisés, soit ceux du lait nature. Ils soumettent une résolution au Congrès de l'UCC pour que les producteurs de lait nature aient leur propre association afin «d'être au même niveau que les autres classes de la société» et de disposer d'un moyen d'influencer le prix du lait¹²⁴. Quelques mois plus tard, ils proposent à la même instance que l'adhésion à cette association soit obligatoire pour tous les producteurs de lait nature¹²⁵. L'idée d'uniformiser le prix du lait par une réglementation issue d'une négociation où tous les producteurs seraient obligatoirement représentés par une association unique est donc déjà exprimée clairement dès cette époque¹²⁶.

À ce moment, l'interlocuteur visé est régional, comme la Chambre de commerce¹²⁷. Mais très rapidement, on conçoit que cette forme d'organisation de la mise en marché doit se situer au plus haut niveau, provincial ou national. Ainsi appuie-t-on par une résolution, un projet de loi fédéral visant à créer le *Marketing Board*, un organisme de contrôle de la mise en marché¹²⁸. Un peu plus tard, dans une autre paroisse, après une campagne de recrutement réussie, on saisira l'occasion pour faire voir que «l'union fait la force», l'union de la classe agricole

124. St-Charles Borromée, AP 1-6-33, p.1; EN 1-6-33, p.1.

125. St-Charles Borromée, EN 2-11-33, p.1.

126. St-Charles Borromée, EN 30-11-33, p.1; AP 30-11-33, p.1; TCN 13-12-33, p.145.

127. *Id.*

128. St-Charles Borromée, AP 3-5-34, p.1; EN 3-5-34, p.3-10.

face «aux autres classes qui sont organisées». On fait valoir que les revendications des ouvriers organisés réussissent à leur donner des «salaires raisonnables» mais que cela fait augmenter les coûts des cultivateurs (pour l'achat des vêtements par exemple) qui ne peuvent, eux, vendre leurs produits plus chers. Il faut donc s'unir pour demander une loi de mise en marché¹²⁹.

Ce type de discours reste encore, semble-t-il, peu répandu à l'époque parce qu'il s'adresse à une fraction seulement des producteurs agricoles, ceux dont la spécialisation plus poussée les rend plus fragiles aux soubresauts du marché et au mouvement des prix sur lesquels ils ont peu de contrôle. Mais ce discours s'exprime tout de même par la voix des cercles. Si l'UCC des années 30 parle plus de coopératives que de conventions collectives, c'est que cela reflète les besoins de la majorité des agriculteurs de l'époque. Lorsque leur situation changera, après la Deuxième Guerre, lorsque la spécialisation deviendra chose commune, l'UCC continuera de développer une idée qu'elle avait déjà semée depuis vingt ans: les conventions collectives. Cette idée, elle en fera alors une des pierres d'assise de son évolution.

L'action de l'UCC peut se mesurer ici par le nombre très important de coopératives de toutes sortes dont elle est, soit la fondatrice, soit l'instigatrice directe. Mais cette activité doit aussi être considérée à un autre niveau. Pendant plus de 10 ans, elle aura été un lieu où une génération d'agriculteurs aura appris à discuter de ses problèmes, à confronter des intérêts parfois divergents. Ils auront appris à se recon-

¹²⁹. St-Roch, AP 27-1-38, p.6.

naître et à élaborer des stratégies communes fondées sur l'action collective.

Des nécessités nouvelles: l'éducation et l'information

Pour soutenir la modernisation de l'agriculture, il faut convaincre les agriculteurs que l'éducation et l'information sont désormais des outils essentiels. Les diverses instances de l'organisation développeront beaucoup d'efforts dans ce domaine. L'éducation, au sens large, devient une des conditions fondamentales de l'émergence du producteur moderne.

Un des moyens, simple, est de lire *La Terre de Chez Nous*. L'agriculteur y retrouve des informations générales sur l'actualité agricole et les marchés mais aussi une source importante d'articles éducatifs sur tout ce qui le concerne. On insiste constamment sur la nécessité de lire la *TCN*¹³⁰. Un président de cercle avancera que «c'est un devoir de lire la *TCN*»¹³¹. Pour rejoindre les jeunes, groupe-cible particulièrement visé par ce type d'activité, on propose d'envoyer gratuitement la *TCN* aux institutrices¹³².

C'est sur les jeunes que les cercles portent surtout leurs efforts lorsqu'ils s'impliquent dans la diffusion des *Cours à domicile* de l'UCC¹³³. Le cercle informe et explique la nature et le fonctionnement des *Cours*, il en facilite aussi la promotion et l'organisation en incitant

¹³⁰. St-Roch, *TCN* 16-3-32, p.372-373; *AP* 17-3-32, p.2; *AP* 26-1-33, p.4; *TCN* 1-2-33, p.265; St-Liguori, *AP* 21-1-32, p.8; *TCN* 3-2-32, p.281.

¹³¹. St-Damien, *TCN* 15-4-36, p.5; *AP* 16-4-36, p.7.

¹³². Résolution de St-Charles Borromée, *EN* 2-11-33, p.1.

¹³³. Les *Cours à domicile* sont «l'équivalent d'un système complet de cours d'agriculture par correspondance, accessibles à tous les cultivateurs du Québec pendant près de quarante ans, de 1929 à 1968», J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.148. Voir aussi sur les *CAD*: *id.* p.147 à 151.

les institutrices à en parler et à les utiliser avec les enfants. Ou encore, il organise lui-même la session d'examens¹³⁴.

Pour bien marquer que l'éducation est maintenant une valeur à promouvoir, certains cercles saisissent l'occasion de la remise des diplômes des *Cours à domicile* pour en faire un événement solennel, bien publicisé dans la paroisse et cautionné par la présence de notables, mettant à l'honneur les participants¹³⁵.

L'organisation des équipes d'étude, sujet abordé au chapitre 2, considérées à l'époque comme un bon moyen de relancer le dynamisme de l'organisme, figure aussi comme un véhicule éducatif important.

Le cercle UCC devient aussi le promoteur du développement de l'enseignement agricole à l'intérieur du système public d'éducation. La nécessité de promouvoir l'instruction agricole se retrouve à tous les niveaux des interventions¹³⁶. On émet le souhait que l'agriculture et les techniques modernes soient enseignées dans les écoles rurales¹³⁷. En d'autres occasions, on diffuse l'information sur les écoles d'agriculture, sur le contenu des cours qu'elles dispensent et sur leur utilité¹³⁸.

Les cercles sont aussi actifs dans la promotion et l'organisation des cours post-scolaires. Ces programmes de cours, financés conjointe-

¹³⁴. St-Damien, *TCN* 28-10-36, p.4; St-Jacques, *AP* 24-11-32, p.3; *TCN* 30-11-32, p.117; Ste-Marie Salomé, *TCN* 4-1-33, p.199; *AP* 20-7-33, p.4; St-Barthélémy, *TCN* 28-12-32, p.180; Mascouche, *AP* 15-2-34, p.3.

¹³⁵. Ainsi, une cérémonie de remise de diplômes présidée conjointement par le secrétaire diocésain de l'UCC et de la JAC, par le curé et par l'agronome: St-Roch, *AP* 6-12-34, p.3; St-Jacques, *AP* 24-11-32, p.3; *TCN* 30-11-32, p.117.

¹³⁶. St-Damien, *AP* 30-11-38, p.4; St-Jacques, *AP* 24-11-32, p.3; *TCN* 30-11-32, p.117; *TCN* 27-12-33, p.180; Ste-Marie Salomé, *AP* 30-11-33, p.6.

¹³⁷. St-Jacques, *TCN* 18-11-31, p.101.

¹³⁸. St-Charles Borromée, *AP* 28-9-33, p.4; *EN* 28-9-33, p.5; St-Damien, *AP* 24-3-38, p.8; *TCN* 30-3-38, p.7.

ment par les gouvernements fédéral et québécois, se donnent en dehors des cadres établis du système public d'enseignement. Les cours, surtout ceux donnés par des agronomes, portent sur l'agriculture en général, sur quelques spécialités comme l'aviculture et peuvent comporter l'enseignement du français¹³⁹. L'inauguration est faite à grand renfort de publicité dans les journaux et en chaire, et la remise des diplômes donne l'occasion de mettre à l'honneur les réussites¹⁴⁰.

Ce discours de l'UCC sur l'éducation risque toutefois de rencontrer quelques résistances chez les agriculteurs adultes ou plus âgés. On peut sans doute convaincre la majorité d'entre eux de la nécessité de l'éducation générale ou plus particulièrement agricole mais de faire revenir ces adultes sur les bancs de l'école relève d'un autre type de défi. En s'attardant plutôt aux jeunes, dans la mise en place de mécanismes revalorisant le rôle de *l'instruction*, le cercle UCC reste fidèle à son rôle premier, celui de promouvoir le développement d'une culture rurale adaptée aux besoins d'une société moderne. Cet aspect de son activité nous permet de plus de constater que le cercle ne considère pas son action seulement à court terme. Le long terme ne l'effraie pas et fait aussi partie de ses considérations stratégiques.

La marginalisation des prises de position traditionnelles

Nous retrouvons ici une variété d'interventions dont les objectifs moraux et religieux, nationalistes et politiques semblent déborder des

¹³⁹. Ste-Marie Salomé, *TCN* 9-3-38, p.5; St-Liguori, *PV* 29-3-38; St-Barthélémy, *AP* 23-2-33, p.6.

¹⁴⁰. Ainsi publiera-t-on dans le journal régional la photographie des 30 jeunes d'une paroisse qui avaient réussi le cours: Ste-Marie Salomé, *TCN* 2-3-38, p.10; *TCN* 9-3-38, p.5.

fondements essentiellement économiques sur lesquels les autres thèmes trouvent leur justification¹⁴¹.

En fait, sont regroupées ici les interventions qui, par leur caractère idéologique particulier, ont amené certains auteurs à considérer la venue de l'Église dans l'UCC comme la cause du recul de celle-ci par rapport à ses objectifs initiaux. Or, avec seulement 8,8% du total des interventions de ce type, nous pouvons difficilement considérer qu'à l'arrivée du clergé dans l'UCC, l'Église «commença à infléchir les revendications pour les tourner vers la consolidation de l'agriculture traditionnelle et de la colonisation»¹⁴².

Nous ne voulons pas dire que les autres thèmes ne véhiculent pas d'idéologie et qu'ils n'expriment pas à leur manière certains aspects de la doctrine sociale de l'Église. Nous voulons plutôt mettre en lumière que le discours dominant de l'UCC porte essentiellement sur la situation matérielle des agriculteurs et sur les moyens d'action adaptés à leurs besoins. Sûrement, le groupe porteur de cette idéologie le fait aussi en fonction de ses intérêts propres. Mais il y a un fossé entre ce qui nous apparaît ressortir de l'analyse de l'activité des cercles et ce qu'a laissé entendre l'historiographie sur le rôle uniquement idéologique du clergé véhiculant des valeurs passéistes essentiellement moralisatrices et religieuses, se montrant ignorant de la réalité économique des agriculteurs et proposant des moyens d'action inadéquats qui auraient ralenti la nécessaire modernisation de la socioéconomie agricole.

¹⁴¹. Il s'agit du thème "Divers" de notre grille.

¹⁴². M. Morisset, *op.cit.* p.34.

TABLEAU 24: Thème "Divers", 1931-1939		
	% du thème "Divers"	% de tous les thèmes
Strictement religieux	29	2,5
Morale syndicale - Église et UCC	27	2,4
Responsabilité paroissiale	15	1,4
Anticommunisme	13	1,2
Éloge de la vie rurale	11	0,9
Nationalisme	4	0,4
Total	100	8,8

Des 97 interventions relevées sous ce thème, 29% ont un caractère strictement religieux au sens où ces *conférences* sont en fait de véritables sermons qui auraient pu tout aussi bien trouver leur place à la messe dominicale. Prononcées par le même orateur, le curé qui est aumônier du cercle, on y retrouve les condamnations habituelles du sacre, du blasphème et de l'alcoolisme; on y prône l'apostolat de la prière et l'observance du dimanche; on y soumet que la crise économique est aussi une crise morale et qu'on en sortira par une soumission aux lois divines, par la confiance en la divine Providence, par une vie en général plus proche de la religion. Ces interventions représentent 2,5% du total de toutes les interventions pour la période¹⁴³.

Suivent ensuite les interventions qui, cette fois, définissent la moralité des comportements du membre de l'UCC et celles qui justifient le rôle de l'Église dans l'organisme. La vertu chrétienne de charité doit, par exemple, constituer le fondement des rapports au sein de l'organisme, elle doit être à la base du changement de mentalité souhaité dont

¹⁴³. Entre autres: St-Roch, *TCN* 27-1-32, p.261; *TCN* 16-3-32, p.372-373; *AP* 17-3-32, p.2; St-Barthélémy, *AP* 28-1-32, p.8; St-Damien, *AP* 25-4-34, p.3; *TCN* 2-1-35, p.4; St-Liguori, *AP* 9-11-33, p.4; St-Jacques, *TCN* 24-5-33, p.511; St-Thomas, *TCN* 3-2-32, p.281.

un des buts est de développer la coopération entre agriculteurs. Le curé n'hésite pas à féliciter les ucécistes qui font preuve de charité et de solidarité en s'unissant par-delà les vieilles querelles et les vieilles divisions politiques partisans. L'Église se présente évidemment comme la gardienne de la morale de cet organisme nouveau. Le rôle du prêtre, comme conseiller et guide moral y est expliqué. Mais on incite aussi les membres à accorder leur confiance à un autre personnage important, l'agronome dont on définit le rôle en terme de serviteur et de guide de l'agriculteur qui doit se moderniser¹⁴⁴.

Quelques interventions incitent les membres de l'UCC à assumer certaines responsabilités paroissiales, telle par exemple, celle de participer avec d'autres organismes locaux à des collectes de fonds. Mais surtout, nous retrouvons ici la formation de *Comités de bonne entente* dont la désignation varie parfois en *Comités d'arbitrage local* ou encore en *Tribunal d'équité*. Sous l'instigation du curé et par l'entremise du cercle UCC, ces comités regroupent des membres de l'élite locale qui tentent de régler certains problèmes paroissiaux sans recourir aux procès dispendieux¹⁴⁵.

Un autre sujet marginal concerne les cris d'alarme lancés contre le danger communiste et socialiste, dont celui du CCF, et contre le matérialisme que ces idéologies véhiculent. On y oppose évidemment la

¹⁴⁴. Entre autres: St-Roch, *TCN* 30-12-31, p.196; *AP* 22-9-32, p.6; *TCN* 23-5-34, p.480; *AP* 21-6-34, p.2; St-Damien, *TCN* 28-11-34, p.113; *TCN* 3-11-36, p.4; St-Liguori, *TCN* 17-1-34, p.229.

¹⁴⁵. St-Félix, *AP* 24-3-32, p.3; *TCN* 30-3-32, p.404; St-Roch, *TCN* 30-12-31, p.196; Ste-Marie Salomé, *AP* 30-11-33, p.6.

morale chrétienne et la nécessité de s'unir dans des unions catholiques pour affronter les communistes qui, eux, sont unis et organisés¹⁴⁶.

On retrouve, de façon marginale, les éloges de la vie rurale et de l'attachement au sol qui ont fait dire à certains que l'arrivée du clergé à l'UCC représentait un retour à une vision traditionnelle de l'agriculture. Il est à remarquer qu'une bonne partie de ces interventions ne sont pas le fait du clergé mais plutôt de notables locaux. C'est un avocat qui vient vanter les beautés de l'agriculture ou encore cet étudiant en droit qui, de passage à son village natal pendant la période estivale des vacances, vient y faire l'éloge de la vie rurale. Ce sera ce cultivateur qui prononcera une conférence sur les avantages d'épouser une fille de la campagne plutôt qu'une fille de la ville¹⁴⁷. Au contraire de ce qu'on a cru comprendre jusqu'à ce jour, l'agriculteur de l'époque ne devenait pas membre de l'UCC, ne payait pas sa cotisation, ne participait pas aux réunions locales pour s'y faire raconter les beautés bucoliques de sa vie alors qu'il était aux prises avec des problèmes concrets qui menaçaient constamment sa survie même sur sa terre.

La question nationale est à peu près absente de la vie des cercles. Des appels aux marchands locaux pour vendre des *produits de chez nous*, des instigations à participer activement et avec beaucoup de visi-

¹⁴⁶. Entre autres: St-Damien, *TCN* 15-4-36, p.5; *AP* 16-4-36, p.7; St-Jacques, *AP* 24-9-31, p.1; *TCN* 24-5-33, p.511; St-Liguori, *AP* 2-2-33, p.4; *TCN* 8-2-33, p.279; *AP* 24-5-33, p.1; *TCN* 14-6-33, p.563; *AP* 18-3-37, p.8; *TCN* 31-3-37, p.6; *PV* 14-3-37; Ste-Marie Salomé, *AP* 24-5-33, p.4; *AP* 28-3-35, p.2.

¹⁴⁷. St-Lin, *AP* 17-9-36, p.8; St-Ambroise, *AP* 27-2-36, p.5; St-Jacques, *TCN* 27-12-33, p.180; Ste-Marie Salomé, *AP* 6-4-33, p.8; *TCN* 12-4-33, p.426; *AP* 20-7-33, p.4.

bilité à la parade de la St-Jean Baptiste constituent les principales préoccupations nationalistes des cercles¹⁴⁸.



Ce regard sur la vie quotidienne des cercles de l'UCC laisse voir que l'organisme poursuit des objectifs de modernisation de la vie agricole. Cette orientation, formulée par les fondateurs de 1924, est maintenue lorsque l'organisme est relancé par la venue du clergé au début de la crise des années 30. Un vaste plan est mis en oeuvre pour transformer le monde agricole en fonction des besoins d'une agriculture marchande dont l'essor est suscité par l'urbanisation du Québec et dont on retrouve les grandes lignes dans la politique agricole mise de l'avant par le gouvernement québécois dès 1929.

Le cercle de l'UCC, par l'entremise des curés et des agronomes, devient un des relais privilégiés de ces changements. Il contribue à la diffusion dans le monde agricole non seulement de techniques de production et de mise en marché mais aussi à l'élaboration progressive d'une culture nouvelle, de valeurs et de rapports sociaux adaptés aux conditions de l'économie et de la société en voie de transformation profonde.

La décennie des années 1930, malgré les conditions difficiles qu'impose la crise, aura tout de même permis à l'UCC de s'implanter et de sensibiliser une partie significative du milieu agricole à son discours. Lorsque la guerre activera de nouveau la croissance économique, l'UCC

¹⁴⁸. St-Liguori, AP 15-6-33, p.2; TCN 21-6-33, p.572; St-Barthélémy, TCN 23-12-31, p.180; TCN 29-6-32, p.612; EN 30-6-32; St-Damien, AP 23-6-38.

apparaîtra aux yeux des agriculteurs comme un acteur important, crédible et apte à les représenter dans une société en changement rapide.

Chapitre 5
*Le temps de la moisson:
la vie des cercles, 1939-1952*

La Seconde Guerre mondiale redonne au processus de modernisation de l'agriculture québécoise l'impulsion que les années de crise avaient temporairement atténuée. Dans ce contexte économique nouveau où les caractéristiques marchandes deviennent déterminantes, le cercle UCC s'affiche aussi par une personnalité et un dynamisme différents de la période précédente. Les efforts d'encadrement de la décennie de crise semblent avoir porté leurs fruits. Entre 1939 et 1952, le cercle apparaît plus solide, assume plus de responsabilités, exprime plus souvent et de façon plus nette les besoins, les intérêts et la volonté des agriculteurs qui restent en production. Cette autonomie plus grande s'affirme même parfois dans l'opposition à des projets émanant des instances supérieures.

La grande réussite des années 30 aura été de diffuser et de faire accepter la formule syndicale, l'idée de la nécessité d'une union professionnelle pour les agriculteurs. Tous, évidemment, ne sont pas convaincus et il reste encore des paroisses où le travail reste à faire ou doit être repris. Mais dans l'ensemble, à l'aube des années 40, l'UCC bénéficie d'une base qui, si elle n'est pas encore majoritaire dans la population

agricole, semble toutefois constituée de producteurs dont la conviction et le dynamisme sont suffisamment soutenus pour qu'ils s'imposent comme des acteurs importants de la socioéconomie locale et régionale.

Si le projet ucéciste a pu sembler abstrait à certains cultivateurs des années 1930, il apparaît maintenant comme une réponse possible aux problèmes des producteurs confrontés à la reprise et au rattrapage rapide de l'évolution marchande de l'agriculture.

Le tableau suivant montre l'importance relative, en pourcentage, de chacun des thèmes traités lors des réunions de cercles pour les deux périodes¹.

Tableau 25: Évolution des thèmes de réunions des cercles UCC Diocèse de Joliette, 1930-38 et 1939-52, en pourcentage.		
Thèmes	1930-38	1939-52
Organisation syndicale	21	28
Connaissances et infos.	5	10
Tech. de production	24	14
Services financiers	7	7
Mise en marché	8	9
Défense vs pouv. publics	4	8
Mobilisation (non-synd.)	23	18
Divers	9	6

Si les problèmes de production semblent moins aigus, ceux de la mise en marché, de l'organisation professionnelle et de la représentation auprès des pouvoirs publics préoccupent davantage les producteurs marchands en voie de spécialisation qui utilisent maintenant le cercle UCC

¹. Voir l'annexe E. La comparaison avec la période 1930-1938 constitue le fondement de l'analyse de la présente période.

comme canal privilégié de leurs doléances. Cette volonté touche presque à l'hégémonie lorsqu'on va jusqu'à considérer que le cercle UCC devrait devenir l'institution paroissiale décisionnelle la plus importante, supplantant même le conseil municipal ou la commission scolaire.

Le temps des initiatives - l'organisation syndicale

La marge plus grande d'initiatives prises par le cercle apparaît d'abord dans l'évolution des formes d'interventions lors des réunions. Le tableau suivant présente, en pourcentage, ce mouvement entre les deux périodes².

Tableau 26: Évolution des formes d'intervention lors des réunions des cercles UCC Diocèse de Joliette, 1930-38 et 1939-52, en pourcentage.		
Formes d'intervention	1930-38	1939-52
Conférences	68	36
Discussions et étude	8	20
Résolutions	11	28
Autres	13	17

Les conférences, où le cercle *reçoit* des informations ou des directives, diminuent presque de moitié et sont maintenant remplacées par des manifestations, discussions, étude et résolutions, où le cercle *exprime* directement les besoins et les intérêts des producteurs eux-mêmes³.

². Voir aussi à l'annexe E la compilation en chiffres réels des thèmes et des formes d'interventions.

³. La catégorie "Autres" rassemble surtout diverses actions générées par les cercles. L'augmentation, plus faible en apparence que pour les deux autres formes d'intervention, recèle cependant des caractéristiques révélatrices quant au contenu de cette évolution qui apparaîtront lors de l'analyse de chaque thème.

À ce déplacement global des formes d'intervention suggérant un niveau plus élevé d'initiative de la part des cercles, se superpose une évolution significative de la représentation des thèmes abordés lors des réunions. Au chapitre de l'organisation syndicale, le cercle manifeste une présence beaucoup plus active que pendant la période précédente.

Thèmes	1930-38	1939-52
Part dans l'ensemble	21	28
Fonctionnement et structure	18	23
Financement	3	8
Recrutement	7	10
Rel. avec autres	16	20
Idéologie	55	32
Formation des chefs	1	8

Formes	1930-38	1939-52
Conférences	80	45
Discussions et étude	4	10
Résolutions	5	22
Autres	11	23

S'il est moins souvent l'hôte de conférenciers qui viennent expliquer la nature et le mérite de l'union professionnelle, il assume par contre des responsabilités plus grandes. Il fait preuve de plus d'initiatives et s'implique directement dans le financement et dans le recrutement des membres, activités dont l'initiative était autrefois plus souvent qu'autrement assumée par le niveau diocésain. Ce sont des soirées récréatives de toutes sortes qu'il organise, parfois en collaboration avec

d'autres cercles, pour des levées de fonds. On peut même parfois restreindre l'accès à des services offerts par le cercle en obligeant maintenant ceux qui ne sont pas membres à en assumer les coûts⁴. Par résolution, on exige des directeurs du cercle qu'ils s'impliquent dans le recrutement en dressant des programmes annuels de visites obligatoires de toutes les familles de la paroisse. Il en est de même pour la formation des chefs, domaine où le cercle renforce sa présence en choisissant ceux qui reçoivent une formation et en défrayant celle-ci. On peut noter aussi à ce chapitre une volonté plus manifeste de préparer la relève par des mesures diverses incitant les jeunes à une participation accrue aux activités du cercle.

Trois questions marquent de façon prépondérante de nombreuses discussions et suscitent autant de résolutions pendant la période: l'acquisition d'une personnalité juridique par la transformation des cercles en syndicats; le projet gouvernemental concurrent d'une union professionnelle formée à partir d'une fédération des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles; la question de la fusion des cercles agricoles avec les cercles de l'UCC. Nous pouvons remarquer qu'à l'occasion de ces débats le cercle UCC manifeste une présence beaucoup plus active qu'il ne l'avait fait lors de la période précédente.

C'est au cours de la décennie 1940 que les niveaux diocésain et paroissial de l'UCC acquièrent une personnalité juridique en s'incorporant en vertu de la loi des syndicats professionnels. Bien que ce projet n'ait pas soulevé d'opposition sérieuse, la façon dont il fut traité par le

⁴. Cette pratique s'étendra au fur et à mesure que les cercles UCC pourront bénéficier des avantages et des subventions qui étaient auparavant le lot exclusif des cercles agricoles.

cercle reflète l'attitude nouvelle de ce dernier face aux projets qui lui sont soumis par les instances supérieures. On ne se contente plus d'écouter les explications des conférenciers et d'acquiescer comme souvent c'était le cas dans le passé. Maintenant on questionne et on ne donne plus son accord aussi facilement, on le refuse même parfois, comme si le cercle s'était approprié son droit à l'autonomie⁵.

Les cercles, et l'UCC dans son ensemble, sont toutefois unanimes à s'opposer au projet gouvernemental de formation d'une autre association professionnelle par le regroupement des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, projet soumis par le gouvernement libéral d'Adé-lard Godbout pendant la guerre. Cette tentative de contrôle de l'association professionnelle par le politique est l'occasion pour le cercle UCC d'affirmer bien haut les principes de liberté et d'indépendance, principes que les instances supérieures de l'UCC avaient patiemment diffusés pendant la décennie précédente et que les cercles, maintenant, reprennent à leur compte.

Mais, curieusement, ce projet gouvernemental qui échouera, apparaît au même moment où un mouvement inverse tend à favoriser la disparition des cercles agricoles et leur absorption par les cercles UCC. Il semble que s'inscrit ici une étape importante du développement du plan Perron de 1929 qui prévoyait l'existence d'une seule organisation représentant les agriculteurs mais qui laissait en suspens la question de sa forme. Le projet de fédération du gouvernement Godbout apparaît

⁵. En certaines occasion, le cercle *exigera* de l'instance diocésaine qu'elle fasse faire l'étude de projets par les cercles, comme dans le cas de l'abattoir régional en 1947: Ste-Marie Salomé, PV 26-8-47. Il ira même jusqu'à refuser des projets diocésains comme celui de la création d'une seconde coopérative de tabac en 1943, voir TCN 28-4-43, p. 18.

comme une tentative des politiciens de regagner un certain contrôle sur la population rurale, contrôle qu'ils perdaient progressivement depuis l'apparition de l'UCC qui pouvait profiter de l'appui des agronomes du ministère de l'agriculture⁶.

Effectivement, plusieurs cercles UCC réussissent à fusionner avec le cercle agricole de leur paroisse, processus entraînant la disparition de ce dernier et le transfert de leurs prérogatives, les subventions entre autres, au cercle UCC. Avec l'accord des responsables du ministère, le cercle UCC leur soumettait ensuite un programme d'activités, comme le faisait auparavant le cercle agricole, et pouvait bénéficier des avantages qui, longtemps, avaient fait hésiter beaucoup d'agriculteurs dans leur choix d'adhérer à l'une ou l'autre des organisations paroissiales⁷.

Parallèlement à cette consolidation du cercle UCC s'affirme aussi ce que l'on pourrait considérer comme une volonté de l'association professionnelle locale d'exercer un contrôle hégémonique sur la vie paroissiale. Le cercle manifeste une tendance à s'accaparer le pouvoir décisionnel dans tout ce qui touche aux orientations économiques et sociales de la communauté. Ainsi, le thème d'un forum organisé par un cercle UCC en 1952 soutenait que l'UCC est plus importante que le conseil municipal ou que la commission scolaire car elle « administre des biens

⁶. Ce projet ne met pas en cause la volonté d'Adélar Godbout de poursuivre la mise en application du plan Perron dans son ensemble. Il nous apparaît plutôt comme une réponse pour tempérer les pressions devant provenir de certains groupes de députés.

⁷. Pour les fusions: Ste-Marie Salomé, *PV* 19-2-40; *AP* 22-2-40, p.2; *EN* 22-2-40, p.7. À Crabtree, *AP* 13-3-41, p.4. St-Jacques, *TCN* 12-11-41, p.20. St-Alexis, *AP* 7-3-40, p.8; *TCN* 13-3-40, p.25. St-Liguori, *AP* 12-12-40, p.2. Les procès-verbaux de Ste-Marie Salomé font état de la correspondance avec les agents du ministère. En plus de ceux mentionnés plus haut, voir aussi: *PV* 21-2-40; 28-2-40; 13-3-40. Onze procès-verbaux de 1941 à 1952 font état de subventions reçues maintenant par le cercle UCC pour, par exemple, l'entretien de verrats de race pure et l'achat d'outillages. À St-Alexis, un agronome viendra expliquer au cercle UCC les avantages de fusionner avec le cercle agricole: *TCN* 17-4-40, p.16.

d'une valeur plus grande »⁸. Il est significatif que cette volonté de placer le cercle UCC au sommet de la pyramide des institutions locales repose sur une évaluation et une valorisation des actifs représentés par chacune d'elles. Ce sont des préoccupations d'agriculteurs marchands de plus en plus spécialisés qui apparaissent ici et qui tendent à distiller dans la culture locale un système nouveau de valeurs où l'économique a la prépondérance: comme, dans la paroisse, ce sont les producteurs agricoles qui détiennent la part la plus importante de la richesse, c'est à eux que revient le droit de décider de son utilisation. La disparition du cercle agricole au profit du cercle UCC s'inscrit dans ce cheminement qui conduit progressivement ce dernier à vouloir étendre son influence sur tous les organismes paroissiaux, notamment les coopératives, les Caisses populaires et les conseils municipaux⁹.

⁸. Ste-Mélanie, AP 24-4-52, p.2.

⁹. Il y a plusieurs manifestations de cette tendance dont, entre autres: un aumônier qui propose que l'UCC soit à la tête de la paroisse et que toutes les demandes de cette dernière passent par le cercle UCC, Ste-Marie Salomé, PV 27-10-41 et TCN 12-11-41, p.20. Une résolution créant un règlement pour discuter au cercle UCC chaque passage des minutes des procès-verbaux du conseil municipal et de la coopérative de beurre locale, Ste-Marie Salomé, PV 10-3-42. Une résolution qui, pour répondre aux désirs du MAQ, dit-on, propose de remplacer le comité de production intensive du temps de guerre par le bureau de direction de l'UCC locale: Ste-Marie Salomé, PV 15-1-45 et St-Ambroise, AP 1-4-43, p.7; TCN 28-4-43, p.19-18. Des cercles UCC qui *reçoivent* le rapport du gérant de la caisse populaire, St-Jacques, TCN 24-7-40, p.12 et St-Lin, AP 2-11-44, p.4; TCN 15-11-44, p.18. Une discussion où on s'interroge s'il vaut mieux « fonder une Caisse populaire avant une coopérative de patates. » Ste-Marie Salomé, AP 28-12-39, p.2. Une résolution qui demande à ce que le gérant de la Caisse pop soit le même que le gérant de la coopérative (le même individu était secrétaire du cercle UCC), St-Liguori, AP 9-3-39, p.3. Un cercle UCC qui *accepte* que la coopérative de beurre construise une annexe pour une coopérative de vente et d'achat, St-Ambroise, AP 1-4-43, p.7; TCN 28-4-43, p.19-18. Un cercle qui *permet* au bureau de direction de la coopérative de faire une demande pour un entrepôt coopératif, St-Lin, AP 2-11-44, p.4; TCN 15-11-44, p.8. Un cercle qui *autorise* les directeurs de la beurrerie coopérative à ouvrir un poste de mirage des oeufs, St-Roch, AP 28-9-44, p.5. Un cercle qui *convoque* une assemblée générale de la coopérative pour l'affiliation de cette dernière à la Fédérée, St-Alexis, AP 21-10-43, p.2; TCN 3-11-43, p.19. Des cercles UCC qui recrutent des membres pour une coopérative de tabac: St-Alexis, TCN 10-12-41, p.16 et St-Liguori, PV 25-7-41 et 22-7-41. Une coopérative qui appuie une résolution du cercle UCC sur le prix du beurre (les directeurs des deux organismes sont pratiquement les mêmes individus), St-Cuthbert, TCN 5-2-41, p.7. Une résolution préconisant que le cercle UCC devrait organiser les loisirs des jeunes dans le but d'éviter leur départ, Crabtree, AP 16-3-44, p.2. Un cercle à l'origine de la *Fédération des oeuvres sociales de Crabtree*, organisme voué au regroupement des ressources pour l'étude des problèmes économiques et sociaux de la paroisses, Crabtree, AP 1-2-45,

Par rapport à la période précédente, ce sont les conférences à caractère idéologique qui diminuent en importance. Mais on continue d'expliquer la nécessité de l'UCC, d'en vanter les avantages et de promouvoir la noblesse d'une profession dont les membres ont le droit de s'unir comme le font toutes les classes de la société. À cet effet d'ailleurs, les conférenciers bénéficient d'un outil nouveau qu'ils utilisent et publicisent à profusion, soit la *Lettre collective des évêques sur le problème rural* qui paraît en 1937. Mais ce genre d'intervention est moins fréquent et remplacé plutôt par d'autres touchant à la dimension organisationnelle; elles sont le fait des permanents diocésains, maintenant salariés¹⁰. On vient maintenant plus souvent expliquer les aspects légaux ou techniques de la loi des syndicats professionnels, ou de la fusion avec les cercles agricoles. Ce qui explique que la majorité des intervenants à ce chapitre proviennent plus souvent du diocèse, contrairement à ce qui se passait au cours de la période précédente, à mesure que l'instance diocésaine augmente le nombre de services qu'elle dispense.

p.6. Un cercle qui organise des journées d'étude sur les problèmes de la municipalité, Ste-Marie Salomé, *AP* 23-3-50, p.7. C'est le secrétaire du cercle UCC qui était habituellement le propagandiste des assurances mutuelles UCC pour la paroisse, entre autres: St-Liguori, *PV* 13-12-44. Une résolution que le marché de la broche, de la ficelle, du clou et du ciment soit contrôlé par l'UCC, St-Barthélémy, *TCN* 29-9-48, p.18. Nous retrouvons aussi des propositions qui préfigurent certaines prérogatives de contrôle que le syndicalisme agricole québécois obtiendra dans les décennies qui suivront, telle celle de déduire les cotisations UCC à la source, sur la paie de beurre, St-Roch, *TCN* 3-2-43, p.18 et celle de l'exclusivité du droit de produire comme cette résolution demandant au gouvernement que seule la classe agricole puisse faire l'élevage du porc et de la volaille, Ste-Marie Salomé, *PV* 1-7-52.

¹⁰. Les deux premiers permanents salariés engagés par l'instance diocésaine après la guerre, un directeur général et un responsable du service d'impôts, ont une formation d'agronome.

Tableau 28: Provenance des conférenciers, thème Organisation syndicale Diocèse de Joliette, 1930-38 et 1939-52, en pourcentage					
	Provincial	Diocésain	Local	Agronomes	Autres
1930-38	9,8	29,4	54,9	2,0	3,9
1939-52	3,5	54,9	31,9	3,5	6,3

Progressivement, ces laïcs, très souvent agronomes de formation, remplaceront les membres du clergé dans l'appareil syndical, surtout régional. Ils en constitueront l'armature et continueront de véhiculer les mêmes valeurs que leurs prédécesseurs¹¹.

Pour des agriculteurs mieux informés

Encore ici apparaissent les traits d'une implication plus grande du cercle: beaucoup moins de conférences mais davantage d'initiatives prises par lui. Bien que ces questions intéressent le cercle deux fois plus qu'à la période précédente, toutes les formes, sauf la radio et les équipes d'étude, connaissent une baisse significative¹².

¹¹. Sur 79 interventions provenant du diocèse, 40 sont le fait de ces nouveaux permanents. Voir à l'annexe E le tableau complet de la provenance des conférenciers.

¹². La catégorie "autres" regroupe presque exclusivement des activités liées à l'organisation des équipes d'étude qui, bien qu'elles aient commencé timidement en 1937 et 1938, ont surtout connu un fort développement à compter de 1939. Si ce n'était de ces dernières et de l'importante activité qu'elles génèrent au sein des cercles, ce thème n'aurait pas connu une telle augmentation pendant la 2e période.

Tableau 29a: Connaissances et infos. Évolution des sous-thèmes 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Thèmes	1930-38	1939-52
Part dans l'ensemble	5	10
Radio	2	11
Ens. public	16	9
Ens. agric.	18	12
TCN	22	4
CAD	18	11
Éq. étude	24	54

Tableau 29b: Connaissances et infos. Évolution des formes d'intervention 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Formes	1930-38	1939-52
Conférences	49	18
Discussions et étude	6	15
Résolutions	10	14
Autres	35	52

Les conférences typiques de la première période, qui étaient surtout le fait de l'aumônier local, portaient principalement sur l'importance de relever le niveau général d'éducation du milieu agricole. Elles sont maintenant beaucoup plus rares et, signe des temps, remplacées par des émissions éducatives de la radio. On écoute, en groupe, l'émission *Le choc des idées* qui, après 1943, semble même supplanter la formule des équipes d'étude dans l'intérêt des auditeurs. On revendique auprès de Radio-Canada que l'émission *Le réveil rural* soit diffusée à des heures mieux adaptées à la réalité rurale et on incite aussi le même organisme à produire une émission d'affaires publiques consacrée exclusivement aux questions agricoles¹³. En somme, la classe agricole réclame sa part des services nouveaux issus de la modernité urbaine.

¹³. Entre autres: Mascouche, AP 13-12-51, p.13. St-Lin, TCN 15-2-45, p.18. St-Damien, AP 10-2-44, p.2; TCN 29-3-44, p.18. Crabtree, TCN 13-5-42, p.18; TCN 15-7-42, p.18. St-Alexis, TCN 15-4-42, p.22; AP 2-12-43, p.2. St-Liguori, PV 23-12-43. Ste-Marie Salomé, PV 15-4-42.

Le cercle s'implique davantage et se trouve à l'origine d'initiatives qui mènent à la création de bibliothèques agricoles paroissiales¹⁴. On va jusqu'à financer la création d'une école spéciale rurale pour enseigner l'agriculture en morte saison¹⁵. Face aux pouvoirs publics, on revendique un système d'éducation qui intègre l'agriculture et la coopération à ses programmes. C'est aussi sans doute pour s'assurer d'un meilleur contrôle sur ces derniers, et peut-être aussi sur leur financement, que l'on s'oppose à l'abolition des commissions scolaires municipales¹⁶.

Vers une production agricole résolument marchande

Peut-on croire qu'au seuil des années 40 les problèmes reliés à la modernisation des techniques de production ont été réglés ? C'est ce que semble suggérer la baisse très importante d'activités concernant la diffusion de ces techniques. Plus significatives encore sont les variations qui viennent modifier la hiérarchie des préoccupations entre les deux périodes. Alors que les conférences des agronomes concernant les diverses pratiques culturales ou d'élevages comptaient pour 70% des interventions pendant les années 1930, celles-ci n'en représentent maintenant que 40%. Cet enseignement est remplacé par des interventions plus directes et plus fréquentes des producteurs eux-mêmes par la voie surtout de résolutions. De plus, ces dernières se concentrent particulièrement dans un secteur qui suggère une orientation marchande et spéciali-

14. Comme par exemple à St-Roch, *TCN* 2-10-46, p.15; *AP* 26-9-46, p.6.

15. St-Jacques, *TCN* 3-7-46, p.7.

16. St-Liguori, *PV* 27-5-41. Ste-Mélanie, *TCN* 9-2-44, p.18. Ste-Élisabeth, *TCN* 9-2-44, p.18. Ste-Marie Salomé, *PV* 8-7-41.

sée très marquée chez les producteurs qui les soumettent: celui des intrants.

Thèmes	1930-38	1939-52
Part dans l'ensemble	24	14
Amén. sols	9	11
Concours	2	10
Culture	31	13
Élevage	35	11
Mixte	4	16
Intrants tot.	19	39
grains	2	10
engrais	12	6
herbicides	3	0
m. d'oeuvre	1	11
frais profs.	1	2
machinerie	0	10

Formes	1930-38	1939-52
Conférences	88	34
Discussions et étude	3	19
Résolutions	7	38
Autres	3	14

Après s'être formés aux nouvelles techniques de production, ce sont maintenant les coûts et la disponibilité des graines de semence, de la moulée, de la machinerie et de la main d'oeuvre qui préoccupent le plus les producteurs¹⁷. De nombreuses résolutions à cet effet signalent l'importance de cette question des intrants que l'on doit maintenant acheter

¹⁷. On demande des contrôles gouvernementaux sur les prix des moulées et des grains ou on réclame le maintien de certains octrois. Même chose pour la machinerie et l'essence. La question de la main d'oeuvre transparaît surtout dans les discussions et multiples résolutions concernant sa rareté et elle est particulièrement reliée à l'exemption du service militaire des fils de cultivateurs pendant la guerre.

et financer. En 1950, la Fédération canadienne de l'agriculture publiait les résultats d'une étude sur l'évolution des coûts des articles d'utilité professionnelle et des services à la ferme. Le tableau suivant montre la dégradation de la situation des agriculteurs depuis 1939.

	Depuis 1939	Depuis 1946	Depuis 1947
Coût de la vie sur la ferme	77	42	22
Main-d'oeuvre	245	23	7
Inst. aratoires	60	41	33
Ficelle engerbage	227	140	34
Essence, huile	51	17	17
Engrais chimiques	47	14	21
Outillage	100	30	31
Matériaux construction	128	86	32
Quincaillerie	65	41	23

Source: Étude de la Fédération canadienne de l'agriculture telle que reproduite de *TCN 1-11-50*, p.7

Cet enjeu nouveau en amont de la production caractérise un des pôles, avec celui de la mise en marché en aval, par lequel la logique du capital s'infiltré dans les rapports de production de la ferme dite familiale. C'est dans leur cercle UCC que les producteurs maintenant intégrés à ce système trouveront un lieu privilégié pour exprimer leurs doléances à ce sujet.

Le seul thème qui suscite plus de conférences qu'avant est celui, significatif, de l'industrie laitière¹⁸. Significatif en ce que le terme *industrie* reflète un élargissement des préoccupations qui débordent maintenant les strictes questions de production (gestion des champs et pratiques d'élevage), pour intégrer celles reliées aux intrants et, surtout,

¹⁸. Inscrit dans notre grille au sous-thème "non-précisé, culture ou élevage, mixte".

à l'adaptation de plus en plus complète au marché. Plusieurs autres conférences apparaissant sous ce thème présentent cette même différence d'avec la période précédente. Ils abordent la problématique d'une production donnée non plus seulement en termes de modernisation des techniques de production mais aussi en celui de son adaptation au marché. Ainsi plusieurs cercles accueillent des conférenciers provenant d'entreprises alimentaires avec lesquelles ils signent des contrats exclusifs d'approvisionnement après avoir reçu les informations relatives aux perspectives de marché de cette production¹⁹.

D'autres sujets de cette catégorie connaissent une fréquence accrue par rapport à la période précédente. On peut reconnaître ici certaines des prérogatives transférées des cercles agricoles aux cercles UCC après les fusions. C'est par ces derniers que transitent maintenant les demandes faites au gouvernement de machinerie lourde pour l'aménagement des sols ou d'octrois pour l'élevage d'animaux de race.

Autre élément significatif de la baisse d'importance des questions reliées à la production, les concours, autrefois organisés sur la base de la qualité d'une production donnée, portent maintenant plus souvent sur l'embellissement général de la ferme²⁰.

Premier en importance des thèmes abordés lors des réunions des cercles UCC à la période précédente, l'amélioration des techniques de production glisse maintenant au 3e rang. Les variations suggèrent de plus que les strictes questions liées à la modernisation de ces techniques

¹⁹. Par exemple des contrats avec des conserveries à St-Roch, *AP* 3-4-52, p.12; *AP* 15-2-51, p.5. St-Félix, *AP* 1-3-51, p.3. Ste-Marie Salomé, *PV* 21-3-47.

²⁰. Des 20 concours relevés, 13 sont des concours d'embellissement.

sont suffisamment avancées pour laisser place à une intégration plus poussée de ces méthodes. Le cercle exprime ici les doléances des producteurs qui ont assimilé ces nouvelles techniques et qui sont maintenant confrontés aux conséquences nouvelles de cette agriculture moderne, plus performante certes, mais articulée à un système où le nombre d'intervenants et d'intérêts divers, en augmentant, contribue aussi à accroître la concurrence.

L'évolution de ce thème permet aussi de constater un des effets de l'appui des agronomes aux cercles UCC. Ces derniers peuvent maintenant disposer de moyens nouveaux susceptibles de raffermir leur membership et, dans certains cas, deviennent les seuls organismes auxquels peuvent se rallier les producteurs qui ont décidé de s'intégrer au mouvement de modernisation.

L'intégration plus poussée de la production et de la mise en marché se reflète aussi dans les sujets reliés à cette dernière question. Bien que dans l'ensemble ces préoccupations semblent aussi importantes qu'à la période précédente, elles connaissent, de fait, une croissance significative. Les variations, surtout, à l'intérieur de cette thématique, sont révélatrices des préoccupations nouvelles des producteurs²¹.

C'est l'entrée dans le jeu de la concurrence qui est signalée ici par l'augmentation des manifestations sollicitant l'intervention de l'État en

²¹. Certaines limites de notre grille d'analyse apparaissent ici en ce que le thème de la mise en marché, crucial dans le contexte d'une agriculture en voie de spécialisation, se retrouve aussi sous des formes diverses dans d'autres catégories. Ainsi, l'approche de plusieurs éléments classés sous le thème "amélioration des techniques de production" intègre maintenant les questions de mise en marché. Même chose pour certains thèmes liés à la "défense auprès des pouvoirs publics" ainsi que pour celui, en particulier, des "stratégies de mobilisation autres que syndicales" où les préoccupations liées à la mise en marché apparaissent maintenant comme faisant partie intégrante de toute problématique concernant l'organisation et l'économie agricole.

faveur des intérêts des producteurs. Ces derniers l'expriment par de nombreuses résolutions concernant les demandes de soutien à l'exportation des surplus de beurre, celles de l'interdiction de la vente de la margarine et, surtout, celles concernant le contrôle des prix des denrées agricoles.

Tableau 32a: Mise en marché Évolution des sous-thèmes 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Thèmes	1930-38	1939-52
Part dans l'ensemble	8	9
Taxes tabac	32	2
Tarifs	4	11
M. publics	2	2
Adaptation	27	28
Normes	23	7
C. des prix	12	49

Tableau 32b: Mise en marché Évolution des formes d'intervention 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Formes	1930-38	1939-52
Conférences	42	19
Discussions et étude	20	11
Résolutions	34	65
Autres	4	5

La multiplication des interventions concernant cette dernière question est remarquable. Coincés dans les ciseaux des prix²², les producteurs n'auront de cesse de réclamer auprès des gouvernements le maintien de primes ou la fixation de prix minimums pour les produits agricoles²³.

²². Expression désignant la situation d'un producteur coincé entre l'augmentation du coût des intrants et la diminution du prix de vente de ses produits.

²³. Par contre, pour certains produits où la concurrence peut être moins forte, comme pour le sirop d'érable par exemple, on revendique plutôt l'abolition des prix maximums, entre autres: Ste-Béatrix, *TCN* 12-4-44, p.19. Épiphanie, *TCN* 28-2-45, p.19. St-Lin, *AP* 2-11-44, p.4; *TCN* 15-11-44, p.18.

Si les conférences de la décennie précédente sur la nécessité de la comptabilité pour l'établissement du coût de production pouvaient sembler théoriques à certains, cela n'est plus le cas dès le début des années 1940 alors que les producteurs eux-mêmes, se sentant assaillis autant en amont qu'en aval de leur production, revendiquent des moyens de contrôle fondés sur ce principe²⁴.

Les questions générales concernant l'adaptation au marché continuent d'être importantes. Les conférences sur le sujet sont moins souvent le fait d'agronomes que des permanents diocésains et, fait significatif, de représentants de conserveries surtout qui viennent en même temps faire signer des contrats d'approvisionnement.

Il semble que le déblocage que provoque la guerre a pour effet de révéler la fragilité de l'agriculture. Dans un marché libre et en pleine expansion, la surproduction entraîne des baisses de prix qu'une bonne part des producteurs ne peuvent supporter. Ils doivent non seulement affronter la concurrence extérieure mais ils se retrouvent aussi en concurrence les uns contre les autres. C'est ici sans doute que les efforts pressants de l'UCC dans les décennies précédentes en faveur de l'union et de la prise de conscience d'intérêts de classe pourront trouver un terrain fertile qui mèneront les producteurs à revendiquer et à obtenir dans les années qui suivent divers moyens pour contrôler collectivement et sta-

²⁴. Résolution pour fixer le coût des moulées en fonction du prix de vente du bacon, St-Damien, *TCN* 29-1-41, p.16. Une autre pour fixer le prix du beurre en fonction du coût de production, St-Ambroise, *TCN* 23-4-47, p.14. Étude et discussion sur l'opportunité de créer un *organisme légal* pour fixer les prix des produits agricoles, St-Jacques, *AP* 27-3-52, p.12. Voir aussi tout ce qui touche à l'établissement des conventions collectives de vente.

biliser ce marché extrêmement fluctuant²⁵. Mais pour l'instant, et de façon accélérée, les producteurs prennent conscience de l'instabilité de leur situation dans la nouvelle économie agricole et, dans ce contexte, semblent aussi reconnaître l'UCC comme un lieu propice à la défense de leurs intérêts.

La diversification des services financiers

Les préoccupations liées à l'accessibilité des services financiers et à l'adoption de moyens modernes de gestion restent stables entre les deux périodes mais elles connaissent des variations internes importantes. La question du crédit agricole semble avoir été réglée par la loi provinciale de 1936. Elle est maintenant supplantée par celle des assurances dont le champ est entièrement occupé par les mutuelles de l'UCC²⁶.

Tableau 33a: Services financiers Évolution des sous-thèmes 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Thèmes	1930-38	1939-52
Part dans l'ensemble	7	7
Crédit	42	1
Assurances	13	49
Gestion	45	49

Tableau 33b: Services financiers Évolution des formes d'intervention 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Formes	1930-38	1939-52
Conférences	70	65
Discussions et étude	8	16
Résolutions	18	11
Autres	4	9

²⁵. Nous faisons référence ici aux conventions collectives de vente, les plans conjoints, en 1956, ainsi qu'aux divers régimes d'assurance et de stabilisation des revenus des agriculteurs que le gouvernement accordera dans les années qui suivront.

²⁶. L'UCC crée *La Mutuelle-Vie de l'UCC* en 1936 et *La Société mutuelle d'assurances générales de l'UCC* en 1944, voir J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.138.

Si les agriculteurs connaissent des difficultés d'accessibilité aux services d'assurances depuis le XIXe siècle, ces problèmes deviennent cruciaux pour les producteurs des années 40 dont les fermes sont de plus en plus capitalisées. L'intérêt de l'UCC dans ce domaine repose ici à la fois sur le service économique qu'elle peut rendre à ses membres et sur l'attrait tout particulier que cet outil ajoute à ses arguments de recrutement²⁷. La nomination fréquente du secrétaire du cercle UCC comme représentant, ou *propagandiste*, des assurances mutuelles de l'UCC dans la paroisse confirme le lien intime entre ces deux aspects au niveau organisationnel²⁸.

Les moyens de gestion, entre autres la comptabilité et le calcul du coût de production, continuent d'accaparer une bonne part des questions liées à ce thème mais s'y ajoutent maintenant celles concernant l'impôt. Essentiellement, on retrouve ici des conférenciers de l'instance diocésaine qui viennent expliquer aux producteurs comment remplir leur déclaration et les convaincre, aussi, de le faire honnêtement. On ne peut, non plus, ignorer le lien existant ici entre cette question et celle du recrutement. Le premier service d'importance créé par l'union diocésaine est justement le service d'impôt pour lequel elle engage son deuxième permanent laïc, un agronome, au milieu des années 40²⁹.

Si ce thème continue d'être abordé dans de nombreuses conférences, il faut aussi signaler qu'il suscite beaucoup plus de discussions et d'études de la part des cercles qu'au cours de la période précédente.

²⁷. *Id.* p. 137 à 139.

²⁸. Ces nominations constituent l'essentiel de l'augmentation que connaît la sous-catégorie "autres" dans les formes d'intervention de ce thème.

²⁹. Les permanents diocésains représentent 66% des conférenciers qui abordent ces thèmes de l'assurance et de l'impôt.

Ainsi, lorsqu'on leur présente le projet de fonder une mutuelle d'incendie de l'UCC, on s'interroge sur la possibilité d'amender plutôt la loi déjà existante des mutuelles de paroisse pour que ces dernières puissent aussi assurer « le stock et le roulant »³⁰. Ou on débat de l'opportunité pour la coopérative de tabac de créer un fonds d'assurance spéciale contre la grêle³¹.

La diffusion de ces informations, les débats et discussions qu'elles suscitent étaient présents au cours de la période précédente mais ils prennent maintenant des contours mieux définis aux yeux des producteurs pour qui ces questions ont de l'importance. L'UCC y répond en consentant des efforts et de l'argent dans la mise sur pied de services dont elle attend aussi, en retour, qu'ils incitent les producteurs à rejoindre ses rangs.

Prendre sa place dans la société nouvelle

L'évolution de ce thème de la représentation auprès des pouvoirs publics, qui double en importance par rapport à la période précédente, témoigne de l'émergence d'une conscience de classe renouvelée et spécifiquement agricole face aux enjeux sociaux imposés par l'urbanisation et l'industrialisation. Cet élément majeur du discours ucéciste des années 30³² est maintenant repris, assumé et affirmé par le cercle UCC qui se fait alors le porte-parole d'une ruralité consciente de son affaiblissement progressif au sein de la société globale. On interpelle ici non seulement

³⁰. St-Liguori, *PV* 12-4-43; *TCN* 28-4-43, p.19.

³¹. St-Liguori, *PV* 26-11-45.

³². Voir en particulier les discours de l'aumônier diocésain, au début des années 30, qui insiste sur la formation d'une identité agricole nouvelle, d'une véritable conscience de classe, adaptée à la réalité d'un Québec en voie rapide d'urbanisation.

l'État, provincial ou fédéral, qui est perçu comme l'arbitre devant donner à chacun sa juste part, mais le cercle devient aussi le lieu de revendications concernant les pouvoirs locaux, municipaux, scolaires et religieux³³.

Tableau 34a: Déf. pouvoirs publics Évolution des sous-thèmes 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Thèmes	1930-38	1939-52
Part dans l'ensemble	4	8
Col. Imm.	25	10
Établissém.	5	23
Voirie	9	7
Transport	41	13
Fiscalité	2	16
Av. heure	16	8
Autres	2	23

Tableau 34b: Déf. pouvoirs publics Évolution des formes d'intervention 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Formes	1930-38	1939-52
Conférences	16	18
Discussions et étude	14	13
Résolutions	57	65
Autres	14	4

La question de la colonisation qui, somme toute, était restée assez théorique dans l'intérêt des agriculteurs des années 30, cède la place maintenant à celle, plus cruciale, de l'établissement des jeunes. Plus cruciale parce qu'elle touche à la fois à la disponibilité de la main-d'oeuvre et à la transmission du patrimoine familial³⁴. L'attrait que semble opérer la ville sur les jeunes soulève donc de multiples interro-

33. Cette forme nouvelle de revendication, pratiquement absente de la période précédente, est entrée ici sous la rubrique "autres".

34. La sous-catégorie "colonisation et immigration" fait maintenant presque toute la place à des revendications qui, pendant la guerre, s'opposent à la venue massive d'immigrants.

gations et on cherche la meilleure façon de les garder sur la terre et de faciliter leur établissement. Mais même si on peut réussir à susciter suffisamment d'intérêt et de motivation pour le métier d'agriculteur, il reste encore le problème du financement de l'établissement des jeunes, lequel s'avère de plus en plus onéreux et source d'endettement, étant donnée la capitalisation de plus en plus élevée des fermes³⁵.

À l'heure où l'État commence à intervenir en matière de sécurité sociale, le cercle UCC se fait le porte-parole du milieu rural en ce qui concerne la fiscalité et, à l'époque qui nous occupe, les allocations familiales. Dans ce dernier cas en particulier, on revendique le droit pour les familles rurales, les familles nombreuses surtout, d'être traitées de la même façon que les familles urbaines³⁶.

L'utilisation de l'automobile avait suscité beaucoup de revendications à la période précédente, surtout sur la question du port obligatoire de feux de signalisation sur les voitures hippomobiles. Maintenant, on se préoccupe davantage de la sécurité routière. On revendique, par exemple, l'obligation pour les automobilistes de disposer d'assurances pour dommages à autrui; on revendique aussi la limitation de la vitesse dans les villages et en campagne³⁷. Mais surtout, on réclame des primes réduites d'enregistrement pour l'immatriculation des tracteurs³⁸.

³⁵. Les rapports des dix premières années du crédit agricole provincial montrent d'ailleurs que la majorité des prêts que l'organisme consent le sont, non pour l'amélioration des fermes mais surtout pour l'établissement des jeunes; voir ces rapports de 1936 à 1946.

³⁶. Entre autres: St-Ambroise, *TCN* 29-3-44, p.18. Ste-Béatrix, *TCN* 26-4-44, p.18. Pour la fiscalité, on propose un revenu imposable minimum de 3000,00\$ pour les hommes mariés et de 1500,00\$ pour les célibataires, voir entre autres: St-Barthélémy, *TCN* 29-9-48, p.18. Ste-Marie Salomé, *PV* 15-9-48.

³⁷. Ste-Marie Salomé, *PV* 1-7-52. St-Liguori, *PV* 27-8-49. St-Jacques, *EN* 4-4-40, p.4.

³⁸. St-Barthélémy, *TCN* 29-4-48, p.18. St-Ambroise, *TCN* 29-3-44, p.18. St-Liguori, *PV* 6-9-50; *PV* 9-7-51. Ste-Marie Salomé, *PV* 19-1-50.

Nouvelles par rapport à la période précédente, apparaissent une série de revendications que le cercle UCC adresse aux autres institutions paroissiales. Ces manifestations sont à relier à la tendance du cercle décrite plus haut à vouloir s'imposer comme l'organisme le plus important de la paroisse. Ici toutefois, au lieu de tenter d'assumer des responsabilités relevant des autres corps publics, le cercle agit comme un organisme de pression, comme le porte-parole d'intérêts particuliers au sein de la paroisse face aux pouvoirs publics. Plus particulièrement, on demande au village d'élargir l'accès à certains services pour les agriculteurs des rangs. On demande ainsi à la fabrique de construire un abri pour les chevaux; on intervient auprès du conseil municipal pour réglementer et faciliter la distribution du pain dans les rangs ou encore pour obliger les commerces et d'autres services, tel le barbier, à rester ouvert plus tard le soir pour accommoder ceux qui n'habitent pas au village³⁹. Dans un autre ordre d'idée, symptomatique de la pénétration de certaines idées nouvelles en milieu rural, on adopte une résolution demandant la semaine de 48 heures pour tous les cultivateurs⁴⁰!

Il semble bien que le milieu rural, dès le début des années 40, soit profondément conscient des transformations qui l'ont amené à devenir minoritaire dans la société québécoise. Si l'on peut reconnaître une certaine intention du cercle UCC de s'en faire le porte-parole, il reste toutefois qu'il se démarque surtout comme le représentant d'un groupe particulier, celui des producteurs agricoles dont les caractéristiques nouvelles se dessinent maintenant de façon accélérée. Ce que ces der-

³⁹. Entre autres: Ste-Marie Salomé, *PV* 9-12-41; *PV* 3-6-42; *PV* 22-3-43; *TCN* 28-4-43, p.18. St-Jacques, *TCN* 12-11-41, p.20. Épiphanie. *TCN* 28-2-45, p.19; *TCN* 11-12-46, p.14.

⁴⁰. Ste-Élisabeth, *AP* 20-3-52, p.10.

niers semblent manifester par l'entremise de leur organisme syndical c'est le nécessaire élargissement, éclatement peut-être, du cadre de référence identitaire, autrefois paroissial, en raison des rapports nouveaux engendrés par le développement de l'économie agricole marchande.

De l'action coopérative aux conventions collectives

L'union des cultivateurs avait été un des objectifs majeurs de l'UCC des années 30. Cette nécessité s'incarnait dans l'association professionnelle mais aussi dans la formule coopérative qui, à l'époque, permettait de rejoindre plus facilement la masse des agriculteurs et proposait des solutions concrètes à leurs problèmes commerciaux. Les efforts considérables consentis pendant les années 30 ont permis d'implanter presque partout des coopératives, beurreries et fromageries surtout, qui, avec le développement de la Fédérée, constituaient un réseau relativement efficace pour répondre aux besoins d'achat et de vente des agriculteurs⁴¹. C'est ce qui explique en partie l'importance moindre de ce thème pour la période des années 40⁴².

⁴¹. Particulièrement après l'entente entre l'UCC et la Fédérée en 1938.

⁴². La sous-catégorie "autres" des formes d'intervention regroupait surtout des créations de coopératives par les cercles UCC dans la période 1930-38. Elle chute de façon importante dans les années qui suivent.

Tableau 35a: Mobilisation Évolution des sous-thèmes 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Thèmes	1930-38	1939-52
Part dans l'ensemble	23	18
Coop achat	35	6
Coop élect.	1	0,4
Coop vente	26	20
Coop cons.	0,4	5
Conv.coll.	2	9
Coop gén.	13	34
Ind. connexe	5	0,4
Club jeunes	3	5
Caisse pop.	15	20

Tableau 35b: Mobilisation Évolution des formes d'intervention 1930-38 et 1939-52 Diocèse de Joliette, en pourcentage		
Formes	1930-38	1939-52
Conférences	54	33
Discussions et étude	14	48
Résolutions	4	11
Autres	28	8

Les seules formes de coopératives pour lesquelles on peut déceler un degré d'activité plus élevé sont les coopératives de consommation, aussi appelées magasins coopératifs, ainsi que les Caisses populaires. L'intérêt pour le magasin coopératif découle du principe largement diffusé dans la période précédente du contrôle de l'économie par les agriculteurs eux-mêmes, principe que l'on étend maintenant aux biens et services non strictement agricoles. On invoque ici les mêmes raisons soit l'élimination des intermédiaires, des *trusts* et des spéculateurs ainsi que le développement de *l'achat chez nous*⁴³.

⁴³. Lors d'une discussion sur la question au cercle de St-Liguori, ceux qui étaient en faveur du magasin coop parlaient de baisse des prix et d'élimination des intermédiaires tandis que les opposants rappelaient que le *commerce libre* les avait toujours bien servis. Le consensus commença à se dessiner après que le vicaire lut le paragraphe 66 à la page 24 de la *Lettre pastorale collective des évêques sur le problème rural* qui explique pourquoi il faut créer des coopératives partout et qui expose les

L'intérêt accru pour les Caisses populaires est en bonne partie dû au fait que cette question figure en bonne place des thèmes discutés aux équipes d'étude, de 1939 à 1944 en particulier. Mis à part certains doutes que des agriculteurs peuvent continuer d'entretenir quant aux possibilités des Caisses de répondre adéquatement à leurs besoins⁴⁴, il est manifeste ici que l'activité des cercles UCC et de leurs dirigeants est déterminante dans ces fondations. Les exemples sont nombreux de résolutions concoctées par des dirigeants de cercle qui mènent à la fondation de Caisses.⁴⁵ Il arrive même que le conseil d'administration de la Caisse soit entièrement constitué des dirigeants du cercle UCC⁴⁶. Non seulement s'intéresse-t-on à leur mise sur pied mais on tend aussi à vouloir y monopoliser les activités économiques importantes de la paroisse⁴⁷.

Cette volonté, de même que la place importante que tiennent les dirigeants UCC dans les divers conseils des Caisses, s'inscrit dans cette visée hégémonique des cercles dont nous avons parlé plus haut. Dans la panoplie des organismes coopératifs de la paroisse, dont la fondation et la direction relèvent très souvent de dirigeants UCC, la Caisse apparaît

raisons mentionnées plus haut, ici: St-Liguori, *PV* 1-12-42. Voir aussi St-Roch, *AP* 3-122-42, p.2. Crabtree, où nous avons pu relever la création d'un tel magasin coop, *La Ruche*, dans *TCN* 16-4-41, p.16; *TCN* 28-5-41, p.12; *TCN* 3-12-41, p.16; *PQV*, p.142. St-Jacques, *AP* 14-3-40, p.3; *TCN* 27-3-40, p.14.

⁴⁴. On fait référence ici à leur faible liquidité.

⁴⁵. Des 48 caisses constituant l'Union régionale des caisses populaires Desjardins, 25, soit 52%, ont été fondées entre 1939 et 1952. La période la plus faste correspond à celle où les équipes d'étude se sont intéressées à la question, soit de 1939 à 1944 où on constate 18 fondations, soit 38%. Voir: L'Union régionale de Joliette des caisses populaires Desjardins, *Rapport annuel*, 1969.

⁴⁶. Comme par exemple à St-Jacques, *TCN* 24-7-40, p.12. Voir aussi dans le fichier des dirigeants l'importance de la place que prennent les dirigeants UCC dans les divers conseils des caisses.

⁴⁷. Ainsi cette volonté exprimée par les dirigeants du cercle UCC et de la coopérative de beurre (dont certains dirigeants se retrouvaient sur les bureaux de direction des deux organismes) de faire effectuer la répartition de cette dernière par la caisse locale: Ste-Élisabeth, *AP* 23-2-39, p.8; *EN* 9-3-39, p.1; *EN* 6-4-39, p.1; *EN* 13-4-39, p.1. Même chose pour St-Liguori, *AP* 16-2-39, p.16 où on souhaite de plus que le gérant de la caisse soit le même que celui de la coopérative de beurre (il était aussi le secrétaire du cercle UCC), St-Liguori, *AP* 9-3-39, p.3.

comme le bras financier du cercle UCC. Ainsi, par exemple, ne doit-on pas se surprendre de voir un gérant de caisse venir faire le rapport des activités de cette dernière à la réunion mensuelle du cercle UCC⁴⁸.

Si le nombre de conférences sur les principes coopératifs diminue en importance, cette question reçoit cependant plus d'attention par le biais de discussions et d'études. Comme pour les Caisses populaires, le thème général de la coopération figure en bonne place de ceux proposés par les équipes d'étude⁴⁹. On continue à y promouvoir la formule coopérative. Mais la fin de la période voit sourdre certaines interrogations quant à son efficacité. C'est que le développement des marchés commencé à laisser percer certaines faiblesses quant à la capacité de petites coopératives d'agir efficacement sur les prix. Pour affronter les grandes entreprises commerciales acheteuses de produits agricoles, faudrait-il penser à fusionner toutes les coopératives⁵⁰?

Ces doutes sur l'avenir des petites coopératives dans le domaine particulier de la mise en marché sont soulevés au même moment où commence à s'affirmer une formule alternative qui semblent beaucoup plus prometteuse surtout pour les producteurs les plus spécialisés: les conventions collectives, les futurs plans conjoints que permettra l'État en 1956 par la première loi de mise en marché des produits agricoles. Bien que l'idée d'appliquer à l'agriculture une méthode relevant du syndicalisme ouvrier soit présente dès le congrès de fondation de l'UCC

48. Un exemple entre autres, St-Jacques, *TCN* 27-4-40, p.12.

49. Si l'aumônier local demeure un conférencier important à ce chapitre, il faut aussi remarquer la présence dominante des permanents diocésains ainsi que celle du président et des directeurs locaux.

50. Voir entre autres Notre-Dame de Lourdes, *PV* 18-2-52.

en 1924⁵¹, c'est en 1944 que le congrès général demandera pour la première fois l'instauration d'une telle loi⁵².

Au niveau des cercles cependant, la question n'apparaît de façon significative qu'à compter de 1948 où semblent se mettre en branle les mêmes mécanismes et la même stratégie qu'avaient utilisés les instances diocésaine et centrale dans la décennie 30 pour diffuser l'idée de l'association professionnelle et de la coopération. Plusieurs conférenciers, des permanents diocésains surtout, appuyés aussi par des agronomes, viennent expliquer la formule aux membres de l'UCC desquels on sollicite des résolutions d'appui aux revendications de l'instance centrale auprès du gouvernement.

Dans le discours employé pour justifier la nécessité des conventions collectives, on retrouve les mêmes principes utilisés auparavant pour convaincre les agriculteurs de la nécessité de la formule coopérative: récupérer au profit des producteurs le contrôle détenu par les intermédiaires. S'exprime ainsi la position inconfortable du producteur coincé dans un système où il risque d'être exploité autant en amont qu'en aval. Mais ce discours a évolué pour maintenant prendre en considération la reprise de l'économie agricole et, en particulier, le phénomène de la spécialisation qui commence à imposer sa logique de façon plus significative. Par exemple, après une baisse rapide du prix du porc, on explique ainsi la nécessité des conventions collectives: « la loi de l'offre et de la demande joue habituellement contre le producteur et

⁵¹. Une résolution d'un délégué du Lac St-Jean allait dans ce sens, voir: UCC. *Rapport de la fondation et de toutes les assemblées annuelles, 1924-1927*. Montréal, 1928. 269 p.

⁵². Voir J.P. Kesteman et al. *op.cit.* p.199 et seq. Plusieurs articles et éditoriaux de la *TCN*, en particulier de Gérard Filion, abordent le sujet dès 1936.

contre le consommateur à la fois au bénéfice à peu près seule [sic] de l'intermédiaire.»⁵³.

Malgré une légère diminution de l'importance relative de ce thème dans les préoccupations des cercles des années 1940, il demeure toutefois en bonne deuxième place au niveau des activités qu'il génère. C'est dans ce domaine que l'on peut remarquer la place importante que prend le cercle UCC dans le développement de moyens permettant aux producteurs d'une paroisse de s'adapter aux enjeux nouveaux du marché agricole. On y perçoit aussi la continuité des efforts de mobilisation entrepris dès 1930 appelant la classe agricole à prendre sa place dans la société nouvelle en émergence.



Les difficultés qu'elle avait connues dans les années 1930, membership faible et aléatoire, peu d'initiatives des cercles, n'ont pas empêché l'UCC de faire passer son message. La stratégie fondamentale qui se développe en 1930 et qui consiste à s'attarder à la situation de la masse des agriculteurs a permis, au moment où l'agriculture marchande reprend son élan et où la spécialisation frappe à la porte de plusieurs fermes, de créer un lieu nouveau où peuvent se reconnaître ceux qui décident de suivre ce mouvement. Le signal de modernisation lancé par l'État en 1929, message façonné par les agronomes et dans lequel on sollicitait l'aide du clergé dans l'organisation d'une association professionnelle pour les agriculteurs, semble avoir porté fruit: le producteur

⁵³. St-Jacques, AP 27-3-52, p.12. À noter la juxtaposition ici des intérêts objectivement opposés des producteurs et des consommateurs qui préfigure les stratégies de marketing et de relations publiques que l'UCC et surtout l'UPA utiliseront souvent par la suite.

agricole des années 1940 se reconnaît dans le cercle UCC de sa paroisse et n'hésite plus à se l'approprier.

Chapitre 6
*Les enjeux de la commercialisation de
l'agriculture: l'exemple du tabac*

Les tentatives de réglementer la production et la mise en marché du tabac en feuille illustrent bien les difficultés et les problèmes soulevés par le passage à une agriculture de marché. Cette question provoque un houleux et persistant débat dans le diocèse de Joliette entre 1927 et 1942. S'y retrouvent divers intervenants dont les intérêts divergents s'affrontent publiquement et dont les multiples interventions sont abondamment diffusées par le biais de lettres ouvertes aux journaux.

La crise, latente pendant toute la période, s'exacerbe particulièrement en deux occasions, en 1927 et en 1933, alors que surgissent diverses propositions pour réglementer le marché du tabac. Une de ces propositions en particulier, l'imposition d'une taxe sur la vente du tabac en feuille, réussit à polariser fortement les opinions. Elle apparaît en fait comme le révélateur des bouleversements et des tensions que peut provoquer la commercialisation et l'industrialisation d'une production agricole. En 1940, le débat reprend sur une base nouvelle concernant la formation d'une coopérative. Les alliances se seront modifiées et le dis-

cours que l'on entend alors provenant des producteurs marque de façon significative l'évolution qu'ils auront connue pendant la période.

L'enjeu est important dans ce diocèse qui est le principal producteur de tabac au Québec. Il l'est d'autant plus qu'il affecte l'organisation déjà bien établie d'un secteur entier de l'économie régionale. La modernisation de la production et de la mise en marché du tabac provoque des scissions non seulement au sein des producteurs mais aussi entre les autres intervenants qui se partageaient traditionnellement ce marché. Les commerçants, les colporteurs divers ainsi que les manufacturiers entreprennent une véritable lutte pour leur survie.

Si l'État peut, sur la question, afficher clairement son objectif de moderniser et de développer cette production en l'articulant à l'industrie, la réciproque n'est pas aussi évidente pour les autres joueurs. L'UCC en particulier apparaît coincée entre, d'une part, ses visées modernisatrices qu'elle partage avec les agronomes du ministère et un certain nombre d'agriculteurs et, d'autre part, la forte résistance d'une partie importante de sa clientèle potentielle dont les pratiques traditionnelles, et l'existence même, se voient menacées de disparition. L'UCC sera donc prudente d'autant plus que ce débat se produit à un moment où sa jeune existence reste encore bien fragile. Tout en maintenant le cap sur les objectifs fondamentaux de modernisation, les instances diocésaine et centrale devront toutefois composer avec les clameurs divergentes qui s'élèvent de la base. Comment l'UCC peut-elle susciter l'adhésion à son projet si celui-ci risque d'éliminer une bonne partie de ceux-là même à qui il s'adresse ?

Le tabac dans Joliette

Si ce débat soulève tant de passions dans Joliette, c'est que ce diocèse est, et de loin, le principal producteur de tabac du Québec et que les intérêts économiques liés à cette production sont nombreux et variés. Autour des nombreux producteurs qui en tirent un revenu substantiel gravitent une foule d'individus et d'entreprises commerciales et industrielles dont l'importance est significative dans l'économie régionale. Il s'agit d'une production dont les caractéristiques marchandes sont déjà nettement perceptibles au XIX^e siècle. Le tabac se cultive depuis au moins 1851 dans la région et la première entreprise manufacturière apparaît en 1882 à St-Jacques. En 1889, trois manufactures étaient en activité, une à St-Jacques et deux à Joliette. L'Association des planteurs de tabac du district de Joliette fut créée en 1907¹.

En 1931, le tabac est produit sur 40% des fermes du diocèse alors qu'on ne le retrouve que sur 8% de l'ensemble des fermes québécoises².

Tableau 36: Nombre et pourcentage de fermes produisant du tabac						
Diocèse de Joliette et Québec, 1930						
	Berthier	Joliette	Assomption	Montcalm	Diocèse	Québec
Fermes en tabac	404	645	837	954	2840	11 228
Total de fermes	1904	2080	1463	1644	7091	135 957
%	21,2	31	57,2	58	40	8,3

1. PQV, p.182-184.

2. Voir à l'annexe F pour l'essentiel des données brutes tirées du recensement de 1931 concernant le tabac.

Particulièrement évidente dans l'Assomption et Montcalm, où le tabac se retrouve sur près de 60% des fermes, l'importance de cette production devient d'autant plus manifeste lorsque l'on considère qu'une très forte proportion est destinée à la vente³. Dans l'ensemble, le tabac représente une part significative des revenus des producteurs et déjà, pour certains d'entre eux qui sont plus avancés dans la voie de la spécialisation, cette part de leurs revenus peut être critique pour la survie de leur ferme⁴. Entre autres, le taux d'endettement qui est de 10% plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec, provoque une sensibilité plus forte aux fluctuations de prix particulièrement là où la production est plus spécialisée.

Avec 74% de la superficie québécoise consacrée au tabac, la région assure 79% de la production mais 64% seulement de la valeur de vente lui revient. Avec des rendements plus élevés de 6,4%, la région souffre des conséquences de ce problème caractéristique de toute production agricole marchande dont la mise en marché n'est pas organisée au bénéfice des producteurs: le surplus de l'offre. En 1930, le revenu par livre n'est que de 0,09\$ dans la région alors qu'il se situe à 0,11\$ dans l'ensemble du Québec, soit un écart de 18,2%. Cette différence devient particulièrement critique pour les fermes les plus engagées dans la production du tabac. Une différence de 0,02\$ la livre représente un

³. Ces données illustrent l'importance de la production du tabac dans la région mais il faut aussi considérer que pour certaines paroisses l'impact économique peut être plus considérable que ce que la moyenne des comtés peut suggérer. Ainsi, la moyenne par ferme des revenus du tabac s'établit à 158,00\$ dans le comté de Joliette. Mais une enquête menée par l'agronome régional en 1930 chez 22 agriculteurs de St-Thomas révèle que les revenus de cette production s'élèvent plutôt, chez ces derniers, à 350,00\$. Voir AP 20-2-30, p.7.

⁴. Lors d'une manifestation des planteurs de tabac à Ottawa en 1931, leur porte-parole insistera sur la fragilité particulière de la situation de ces producteurs qui subissent plus durement les effets de la crise parce qu'ils seraient plus spécialisés que les autres; AP 20-8-31, p.7.

manque à gagner de 22% pour les producteurs de la région⁵. Dans Montcalm où l'on retrouve une très forte proportion de producteurs de tabac en feuille, le tabac n'y rapporte que 0,08\$ la livre, faisant grimper le pourcentage du manque à gagner à 37%⁶. On peut comprendre l'ampleur de la crise en considérant qu'en 1931 le tabac ne rapportera en moyenne que 0,05\$ la livre et 0,04\$ en 1932.

Le tabac représente 1% de la valeur moyenne des produits agricoles par ferme au Québec en 1930. Dans la région, c'est 18% des revenus qui y sont produits et ce pourcentage monte à 30% dans Montcalm. Rien d'étonnant donc à ce que la baisse des prix amplifiée par la crise vienne perturber profondément ce secteur de production. À cela viennent s'ajouter le *dumping* du tabac ontarien et la menace d'imposition d'une taxe à la vente du tabac en feuille.

L'enjeu et les pratiques en cause

Jusqu'à preuve du contraire, je demeure convaincu que l'avenir de cette production [le tabac], comme celui de toutes les productions agricoles du reste, ne peut être assuré qu'à la condition qu'elle soit améliorée, commercialisée et industrialisée⁷.

Un an avant la publication du plan Perron, nous en retrouvons l'essence dans cet extrait d'une longue lettre d'un personnage important du corps agronomique. Il la publie pour clarifier, six mois après, une intervention qu'il avait effectuée à l'exposition annuelle de l'Association

⁵. $0,02\$ \times 8\,538\,263$ (nombre de livres de tabac produit dans la région) = 170 765,26\$. Divisé par les 2840 fermes qui produisent du tabac dans la région = 60,13\$ par ferme. Comme le revenu moyen provenant du tabac dans la région est de 277,00\$, le manque à gagner représente 21,7%.

⁶. Dans Montcalm, le revenu moyen par ferme provenant du tabac est de 365,00\$. Le manque à gagner de 0,03\$ la livre s'élève à 134,00\$.

⁷. J.H. Lavoie, chef du service d'horticulture au ministère de l'agriculture du Québec; AP 7-6-28, p.5.

des planteurs de tabac de Montcalm et qui, depuis lors, n'avait cessé de susciter la controverse dans la région car une de ses propositions portait sur l'imposition d'une taxe sur la vente du tabac en feuille⁸.

Tous les intervenants reconnaissent alors que la conséquence principale de cette taxe sera la disparition du commerce du tabac en feuille, du moins tel qu'il existait depuis longtemps dans la région. Les journaux régionaux s'empresseront de consacrer régulièrement pendant de nombreux mois jusqu'à deux pages entières, et souvent plus, à la publication de lettres ouvertes présentant les arguments parfois véhéments des divers opposants. Provoqué une première fois en 1927 par un agronome du ministère, le même débat reprendra cinq ans plus tard à l'instigation des grands manufacturiers de tabac⁹.

⁸. Intervention de J.H. Lavoie lors de l'exposition annuelle des planteurs dans *EN* 22-12-27, p.5.

⁹. L'abondance des lettres ouvertes, plus d'une trentaine en 1927-28 et plus d'une cinquantaine en 1933-34, permet de cerner l'essentiel des enjeux et des intérêts en cause. Dans les deux cas, les arguments sont identiques et soutenus, dans l'ensemble, par les mêmes intervenants. Sauf dans certains cas particuliers où la référence précise sera donnée, l'analyse qui suit est fondée sur l'ensemble des articles parus dans les deux journaux régionaux ainsi que dans la *TCN*. Souvent, les pages mentionnées ci-dessous présentent plus d'une lettre.

EN 9-9-26, p.1-2; *EN* 17-2-27, p.1; *AP* 5-5-27, p.3; *EN* 22-12-27, p.5; *AP* 26-1-28, p.5; *EN* 2-2-28, p.4; *AP* 9-2-28, p.7; *AP* 23-2-38, p.3; *EN* 23-2-38, p.3; *AP* 23-2-28, p.3; *EN* 1-3-28, p.1-3; *AP* 1-3-28, p.7; *AP* 15-3-28, p.5; *AP* 22-3-28, p.2; *AP* 29-3-28, p.3-6; *EN* 29-3-28, p.8; *EN* 5-4-28, p.9; *AP* 5-4-28, p.3; *AP* 12-4-28, p.5; *EN* 19-4-28, p.3; *AP* 19-4-28, p.3; *AP* 10-5-28, p.7; *AP* 31-5-28, p.7; *EN* 7-6-28, p.7; *AP* 7-6-28, p.5-7; *EN* 21-6-28, p.4-5; *AP* 21-6-28, p.2; *AP* 28-6-28, p.5; *AP* 18-10-28, p.7; *AP* 15-11-28, p.3; *AP* 29-11-28, p.7; *AP* 20-12-28, p.11; *AP* 18-7-29, p.5; *AP* 20-8-31, p.7; *AP* 17-9-31, p.7; *EN* 21-1-32, p.1; *EN* 7-4-32, p.5; *AP* 23-6-32, p.5; *EN* 14-7-32, p.1; *AP* 14-7-32, p.1; *TCN* 27-7-32, p.677; *AP* 4-5-33, p.3; *AP* 10-8-33, p.5; *AP* 17-8-33, p.1-4-5; *TCN* 23-8-33, p.724; *AP* 24-8-33, p.1; *EN* 31-8-33, p.5; *AP* 31-8-33, p.1; *AP* 7-9-33, p.1-5; *EN* 7-9-33, p.3; *TCN* 13-9-33, p.764; *EN* 14-9-33, p.5; *AP* 21-9-33, p.5; *AP* 28-9-33, p.4; *EN* 5-10-33, p.5; *TCN* 25-10-33, p.51-54; *TCN* 27-12-33, p.181; *EN* 28-12-33, p.4; *AP* 4-1-34, p.5; *EN* 4-1-34, p.1; *EN* 11-1-34, p.4-5-6; *AP* 11-1-34, p.5; *TCN* 17-1-34, p.226-229; *AP* 18-1-34, p.1-3; *EN* 18-1-34, p.2-7; *AP* 25-1-34, p.1-5; *EN* 25-1-34, p.4; *EN* 1-2-34, p.1-5-7; *AP* 1-2-34, p.5-7; *TCN* 7-2-34, p.276; *EN* 8-2-34, p.5; *AP* 8-2-34, p.5; *AP* 15-2-34, p.8; *EN* 15-2-34, p.2-3; *EN* 22-2-34, p.3-7; *AP* 22-2-34, p.7; *EN* 26-4-34, p.3; *AP* 26-4-34, p.2; *AP* 24-5-34, p.6; *EN* 9-8-34, p.2; *AP* 9-8-34, p.2; *TCN* 15-8-34; *EN* 23-8-34, p.3; *AP* 23-8-34, p.2; *TCN* 11-3-36, p.1-2; *EN* 12-3-36, p.7; *AP* 12-3-36, p.8; *EN* 26-3-36, p.7; *AP* 26-3-36, p.3; *TCN* 1-4-36, p.1-10; *TCN* 3-6-36, p.3; *EN* 10-9-36, p.1; *AP* 10-9-36, p.1; *TCN* 16-9-36, p.8; *TCN* 28-12-38, p.8-10; *AP* 7-9-39, p.4; *EN* 14-3-40, p.8; *EN* 28-3-40, p.1; *EN* 11-4-40, p.2; *EN* 18-4-40, p.1-3; *AP* 18-4-40, p.7; *AP* 25-4-40, p.6; *EN* 25-4-40, p.11; *EN* 1-5-40, p.1-8; *AP* 9-5-40, p.9; *EN* 9-5-40, p.8; *AP* 3-10-40, p.6; *AP* 6-3-41, p.8; *AP* 18-12-41, p.4; *EN* 24-12-41, p.1; *TCN* 24-12-41, p.7; *TCN*

Le marché du tabac en feuille n'existe pratiquement qu'au Québec¹⁰. On y retrouve ces producteurs qui vendent eux-mêmes leur tabac à un réseau de *pratiques*, de clients fidèles, constitué au fil du temps et qu'ils approvisionnent régulièrement à toutes les années. Ce marché sert aussi les besoins de petits producteurs qui peuvent y écouler un surplus occasionnel par l'entremise des colporteurs qui sillonnent la région. Ce sont d'ailleurs ces derniers, indépendants ou liés à une panoplie d'entreprises commerciales, qui ont la main haute sur ce marché: le nombre élevé et l'isolement des producteurs ainsi que la qualité généralement médiocre du tabac leur confèrent un pouvoir considérable sur les prix qu'ils payent aux producteurs. Il semble d'ailleurs qu'une bonne part des rebuts de la production du tabac se retrouve sur ce marché. Toutefois, malgré ses faiblesses, ce marché représente pour bon nombre de producteurs une part importante de leur revenu annuel.

Or, ce marché essentiellement québécois du tabac à pipe vendu en feuille subit à l'époque des assauts de toutes parts¹¹. Il doit d'abord concurrencer les tabacs à pipe de bonne qualité produits en Ontario et aux États-Unis, importés et manufacturés par des entreprises situées au Québec et vendus en paquets. Il subit ensuite le *dumping* des rebuts de tabac de la production ontarienne que les marchands de la région joliettaise vont chercher par wagons entiers pour être revendus ici sur le marché du tabac en feuille et qui font drastiquement baisser les prix.

25-2-42, p.1; AP 23-4-42, p.7; TCN 29-4-42, p.5; TCN 24-6-42, p.1; TCN 1-7-42, p.1; AP 16-7-42, p.5.

¹⁰. Lettre de J.H. Lavoie, AP 7-6-28, p.5 mentionnée plus haut. Un marchand affirme même que ce marché représente 90% de toute la production de la région; EN 1-3-28, p.1-3; AP 1-3-28, p.7.

¹¹. Il s'agit en réalité de variétés de tabac à cigare car le climat québécois ne permettait pas la culture de véritables variétés de tabac à pipe fins comme il s'en produit en Ontario ou aux États-Unis. Voir article de J.H. Lavoie mentionné plus haut.

Enfin, la cigarette, manufacturée et vendue en paquet, commence à attirer la clientèle plus jeune.

C'est ce marché fragile qui est bouleversé par les propositions de taxe faites en 1927 et en 1933. Le remède, avancé par les agronomes et les manufacturiers, vise à adapter la production et la mise en marché du tabac aux nouveaux besoins du marché. Pour ce faire, il faut éliminer le marché de la feuille et industrialiser toute la chaîne de la production de tabac. Les plus véhéments opposants seront les marchands qui, menacés de disparition, se poseront en défenseur des intérêts des producteurs alors que ces derniers resteront longtemps divisés et hésitants.

Les tenants de l'industrialisation

Les manufacturiers et les agronomes du ministère sont les promoteurs de l'industrialisation de la filière du tabac et d'un réaménagement complet du secteur du tabac en feuille. Si leurs intentions et leurs objectifs de départ peuvent différer, ils s'entendent toutefois sur la nécessité de moderniser ce secteur en crise qui n'a plus d'avenir, affirment-ils, s'il ne réussit pas à s'adapter aux conditions nouvelles du marché. Le problème réside dans la piètre qualité du tabac en feuille, non classé. Le commerce libre de la feuille encourage la vente de mauvais tabacs et bloque toute possibilité d'accéder aux marchés d'exportation. Cette adaptation implique des transformations profondes de toutes les étapes de la production et de la mise en marché, une «organisation bien ordon-

née de la culture, du commerce et de l'industrie du tabac», comme le propose l'agronome J.H. Lavoie¹².

Parce que l'industrie sera bientôt la seule voie capable d'assurer l'accès au marché, il faut que les producteurs s'adaptent à ses besoins. Cela signifie que l'on doit susciter son intérêt pour qu'elle achète ici un produit de haute qualité, uniforme, bien contrôlé et dont l'approvisionnement est garanti. Pour en arriver là, les agronomes ont un plan. Il faut limiter les variétés produites et ne sélectionner que les mieux adaptées au climat québécois. Les producteurs devront améliorer leurs techniques de culture et la quantité de tabac produite devra s'ajuster aux besoins du marché.

Ces objectifs ne peuvent être atteints sans une action concertée des producteurs tant au niveau de la production que de celui de la mise en marché car l'isolement où ils se trouvent leur est néfaste: «À l'heure actuelle, les bons et les mauvais planteurs vendant individuellement se font concurrence»¹³. Idéalement, il s'agirait d'une coopérative qui devra assurer la classification, le contrôle de la qualité et la vente à la grande industrie.

L'imposition d'une taxe sur le tabac en feuille, en augmentant le prix de ce dernier au même niveau que celui du tabac manufacturé, inciterait le consommateur à se tourner vers les tabacs manufacturés de meilleure qualité et mènerait progressivement à la disparition de ce vieux marché. Ne resteraient plus sur le terrain que des producteurs performants, assurés d'un revenu stable et décent grâce à une organisa-

¹². AP 7-6-28, p.5.

¹³. Id.

tion rationnelle de toutes les étapes d'une production maintenant greffée entièrement aux besoins du marché moderne.

Ce projet, caractéristique des orientations fondamentales que les agronomes insuffleront dans le plan Perron, rejoint aussi les intérêts des grandes industries manufacturières. Mais les bouleversements qu'il annonce soulèvent de fortes résistances de la part de certains planteurs et, surtout, de la part de ceux qui risquent de tout perdre dans ce processus: les marchands, nombreux, qui vivent essentiellement du marché de la feuille.

Les opposants

Tels les tisserands anglais du début du XIX^e siècle qui sacca-geaient les usines textiles qui les menaçaient de disparition, les marchands et colporteurs divers de tabac en feuille s'opposent farouchement au projet de modernisation de cette production, particulièrement à l'imposition d'une taxe. Luttant pour leur survie, ils se posent en défenseurs des intérêts des planteurs dont ils cherchent l'appui. Pendant un temps, ils l'obtiendront car une bonne partie des producteurs peuvent craindre ces changements tout particulièrement en ce temps de crise où leur fragilité est extrême. Pendant un temps aussi, ils réussiront: la taxe sur le tabac en feuille ne sera imposée qu'en 1942¹⁴. Si les marchands s'affichent comme les plus ardents opposants au projet, c'est que la disparition du commerce de la feuille provoquera leur élimination complète. Les planteurs, du moins une partie d'entre eux, bénéficient d'une alter-

¹⁴. *TCN* 1-7-42, p.1.

native en ce qu'ils pourront toujours tenter de s'adapter aux nouvelles conditions.

Leur résistance est caractéristique de celle de ces groupes menacés de disparition par ce qu'on appelle aujourd'hui les tendances lourdes du marché. Pour convaincre, leurs arguments doivent se développer sur la base d'une rationalité qui ne peut toutefois rivaliser avec celle qui soutient le projet de modernisation, ce qui les amène à puiser leur argumentation à diverses sources, sinon pour s'assurer de la victoire, du moins pour retarder le plus possible l'échéance inverse.

Tous les opposants à la taxe sur le tabac en feuille affirment qu'elle entraînera la disparition du marché de la feuille et des petits commerçants et qu'elle ne sert que les intérêts des gros manufacturiers et ce, au détriment des planteurs. On peut toutefois discerner deux tendances au sein de ce groupe: une, plus modérée, visant à conserver un marché du tabac en feuille quitte à le réorganiser; l'autre, plus radicale, qui exprime le désarroi, la panique même, des marchands menacés de disparition¹⁵.

Le discours de ces derniers repose sur une argumentation qui tente de mettre en évidence non pas leurs propres intérêts mais plutôt ceux des planteurs dont ils cherchent l'appui dans ce débat qui trouvera sa conclusion au niveau politique. Certaines contradictions ressortent de cette mise en commun des intérêts objectivement opposés des marchands et des producteurs mais l'absence d'organisation encore manifeste de ces

¹⁵. Le principal ténor de la tendance modérée est un notaire de l'Épiphanie, Ernest Forest, qui subira les accusations de conflit d'intérêt en ce qu'il serait le notaire de plusieurs colporteurs de tabac; *EN* 14-9-33, p.1. L'autre tendance s'exprime par des marchands, particulièrement J. Frenette et C.B. Marcotte.

derniers ainsi que leur relatif isolement a pu rendre cette stratégie efficace du moins au début de la période¹⁶. Ainsi, on s'oppose à tout changement malgré le fait que la crise affecte durement les producteurs. On brandit les dangers de bouleversements qui seront provoqués dans le court terme. Où se trouve, dira-t-on, l'avantage d'une taxe sur la feuille puisque 90% de la production de tabac du district est en feuille alors que 80% du tabac manufacturé est importé ? Et qu'arrivera-t-il aux producteurs qui ne pourront plus vendre leur tabac de moindre qualité et leurs rebuts si les marchands ne sont plus là pour l'acheter, comme ils l'ont toujours fait dans le passé au bénéfice des planteurs ?

Le principe sacro-saint de la libre concurrence est invoqué. Il faut laisser les marchands et les manufacturiers se faire la lutte pour l'achat du tabac des producteurs, ce qui ne peut être qu'à l'avantage de ces derniers. Il est curieux toutefois de constater que cet argument est avancé par le même marchand qui prétendait que les manufacturiers achetaient à l'extérieur 80% du tabac qu'ils manufacturaient¹⁷. D'autres arguments reposent sur des courants de pensée qui s'affirment en cette période de crise et qui relèvent de la crainte du contrôle de l'État qui ne serait profitable qu'aux *trusts*, ou aux monopoles. Enfin, on fait appel au nationalisme en signalant que la taxe ne s'attaquerait qu'aux Canadiens-français car c'est le seul groupe intéressé par le commerce de la feuille¹⁸.

¹⁶. Il s'agit ici des débats de 27 et de 33. Nous verrons plus loin que lors d'un troisième débat, en 1940, la situation des producteurs aura changé et que leur voix s'affirmera alors de façon plus autonome.

¹⁷. D'autres intervenants ont aussi démontré que ce marchand, Jos. Frenette, achetait régulièrement des wagons entiers de tabac en feuille de mauvaise qualité et des rebuts d'Ontario à très bas prix, contribuant ainsi à baisser les prix du tabac produit en région; *AP* 31-5-28, p.7; *AP* 7-6-28, p.7; *EN* 7-6-28, p.7.

¹⁸. Les taxes d'accise et le contrôle des importations relèvent du gouvernement fédéral.

Cette partie du discours des opposants à la taxe, centrée surtout sur la crainte des bouleversements que provoquerait la disparition du secteur de la feuille, se double d'une autre, plus modérée, qui s'articule davantage sur la possibilité de maintenir ce commerce mais en le réorganisant. On rejoint ici, en partie, l'analyse et les propositions des agronomes, en concédant qu'il faut améliorer la qualité du produit et de la mise en marché. La coopérative est aussi considérée comme le meilleur outil qui permettrait aux producteurs réunis, d'atteindre ces objectifs¹⁹. On suggère aussi que, pour maintenir le commerce de la feuille, il suffirait de hausser les taxes à l'importation du tabac d'Ontario, ce qui réglerait le problème puisque avant le *dumping* de cette province, tout allait bien, dit-on.

La position de l'UCC

Les planteurs sont divisés sur la question du tabac en feuille. On retrouve parmi eux une majorité de petits planteurs pour qui le commerce de la feuille est important et qui sont très sensibles aux menaces évoquées par les opposants à la taxe. Il y a aussi de plus gros producteurs déjà plus familiers avec le jeu du marché, probablement membres de coopératives, qui produisent un tabac de meilleure qualité et pour qui la disparition du commerce de la feuille serait peut-être un avantage.

C'est sur ce terrain miné que l'UCC doit avancer, elle qui se veut le porte-parole de tous les agriculteurs. Partageant les objectifs de modernisation des agronomes, elle doit toutefois, consciente de sa fragilité, temporiser en tentant de trouver des solutions mitoyennes qui pour-

¹⁹. Le notaire Forest souhaite d'ailleurs que l'UCC soit l'organisme qui prenne l'initiative de ce mouvement.

raient faire consensus. Si elle affirme trop ses orientations, elle risque de se couper d'une forte proportion de sa clientèle potentielle pour qui les efforts d'adaptation au marché seraient trop considérables. Par contre, elle ne peut renier ces mêmes orientations modernisatrices sans se mettre à dos ces planteurs plus avancés dans la voie du marché qui, même s'ils sont minoritaires, représentent pour elle le type de producteurs de l'avenir, celui qu'elle entend promouvoir. La séquence des événements entre 1927 et 1940 est révélatrice de l'attitude de l'UCC à cet égard et surtout de l'évolution qui se produit chez les planteurs pendant la même période.

Timidement et tardivement, c'est la direction centrale de l'UCC qui se manifeste la première dans le débat lors d'une manifestation à Ottawa organisée par les associations de planteurs de tabac de la région en août 1931²⁰. Elle est représentée par l'aumônier général, Léon Lebel, mais le porte-parole principal sera un curé de St-Jacques qui présente les résolutions de ne pas imposer de taxe sur la feuille et d'augmenter celle sur les tabacs importés. À ce moment, *l'ennemi* est le manufacturier qui voudrait, selon eux, abaisser les tarifs à l'importation et faire disparaître le commerce de la feuille. Tout en manifestant pour le maintien du secteur de la feuille, on est d'accord avec les agronomes pour améliorer et réorganiser la production et la mise en marché.

Un autre voyage à Ottawa est organisé en juillet 32, juste avant la conférence impériale, où, en plus de réitérer leurs demandes de l'année

²⁰. Les signataires des résolutions qui ont alors été présentées sont, d'abord, l'Association des planteurs de tabac de Montcalm, celle de l'Assomption, celle de Joliette, la Société coopérative de tabac du comté de Joliette et l'UCC provinciale; AP 20-8-31, p.7; AP 17-9-31, p.7. Mentionnons toutefois que l'instance diocésaine de l'UCC de Joliette, fondée en 1929, n'a vraiment commencé ses activités qu'en août 1931.

précédente, les planteurs proposent de demander à l'Angleterre d'ouvrir son marché. L'UCC ne participe pas à l'organisation de cette manifestation bien qu'au moins un de ses dirigeants diocésains soit présent parmi les quelques cinq cents délégués de Joliette. On peut proclamer que «La puissante organisation qu'est l'Union Catholique des Cultivateurs s'est jointe à ce mouvement» mais le porte-parole en sera le sénateur Daniel²¹.

C'est à son congrès d'août 1933, peu après la relance de l'idée de taxe sur la feuille par les manufacturiers, que l'UCC diocésaine semble devenir sinon un acteur, du moins un lieu important du débat. Les opinions s'expriment et divergent. S'il y a un début de consensus sur la nécessité de diminuer le nombre de commerçants, ceux particulièrement qui ne commercent que du tabac de mauvaise qualité, on s'entend peu sur le reste. Pour certains, la taxe pourrait contribuer justement à éliminer ces marchands qui spéculent au détriment des cultivateurs. Pour d'autres, elle est une atteinte à la liberté et ne mènerait qu'à un contrôle encore plus grand des monopoles. Peut-être une taxe de 0,10\$ au lieu de celle de 0,20\$ proposée par les manufacturiers ? Ou, à la place d'une taxe sur la feuille, une licence obligatoire pour les commerçants, ce qui contribuerait à en éliminer un certain nombre ? Il faudrait surtout contrôler le *dumping* ontarien et imposer des règles strictes de classification et d'étiquetage, sans taxe. Seul Albert Rioux, alors président général, propose que la solution pourrait se trouver dans l'action collec-

²¹. AP 30-6-32, p.1; AP 7-7-32, p.1; EN 7-7-32, p.1; EN 14-7-32, p.1; AP 14-7-32, p.1.

tive des producteurs mais il fait remarquer aussi que ces derniers sont très peu fidèles aux coopératives existantes²².

Le problème d'une action collective de mise en marché par la formule coopérative se bute alors à divers problèmes dont celui du peu de pouvoir de la coopérative sur les prix tant qu'elle ne représente qu'un joueur parmi d'autres sur le marché. Elle impose, de plus, une nécessaire discipline collective que les intérêts particuliers des producteurs finissent souvent par fissurer. Enfin, il reste encore à cette époque une embûche de taille qui peut retarder l'organisation d'une coopérative, soit le vieux conflit séparant les agriculteurs au sujet de la Fédérée. Même si on pouvait s'entendre sur la nécessité d'une coopérative, on restait divisé sur la question de son contrôle: devait-elle être autonome et sous contrôle régional ou affiliée à la Fédérée ?

Devant ces divergences, le congrès diocésain de 1933 ne trouve d'autre issue que de renvoyer la question aux cercles. S'engage alors dans les paroisses concernées une vaste course à la signature de pétitions. Une, soutenue par les coopérateurs, les manufacturiers et certains gros commerçants, en faveur d'une taxe sur le commerce du tabac en feuille. L'autre, contre la taxe, où l'on retrouve certains dirigeants UCC à côté de la majorité des marchands et colporteurs, de la Chambre de commerce de Joliette et de plusieurs conseils municipaux. Après un début prometteur pour les premiers, la contre-attaque des opposants finit par l'emporter²³.

²². De fait, le membership des coopératives est très fragile, les producteurs les abandonnant rapidement au gré des fluctuations conjoncturelles des prix du tabac. Voir *PQV*, p.185 et seq.

²³. Il semble qu'il y a eu des cercles UCC qui changèrent d'idée et s'opposèrent à la taxe après avoir signé la pétition en faveur de celle-ci. Voir en particulier *EN* 18-1-34, p.2; *AP* 25-1-34, p.5.

C'est pendant cette cabale que l'on entend pour la première fois les planteurs s'exprimer d'eux-mêmes et affirmer que leurs intérêts ne sont ni ceux des manufacturiers, ni ceux des commerçants. Cette manifestation, qui marque ce qui semble le début d'une conscience de classe, s'exprime en particulier par la bouche de deux dirigeants UCC qui appellent leurs semblables à s'organiser entre eux, au sein de l'UCC. Point n'est besoin de taxe sur le tabac en feuille, diront-ils, si on peut s'organiser entre nous pour améliorer la qualité et bénéficier d'un système de classification efficace²⁴.

Le congrès diocésain de 1934 entérine une proposition d'Albert Rioux qui enjoint les planteurs de s'organiser pour bénéficier de la loi fédérale récente des *Débouchés commerciaux*. Celle-ci prévoit qu'après un référendum positif tenu auprès des producteurs d'une production spécifique, l'État s'occupera de la mise en marché de ce produit avec prix minimum garanti et obligation pour tous les producteurs d'adhérer au mécanisme²⁵.

C'est au début de 1934 qu'est mise en vigueur une loi provinciale obligeant l'étiquetage du tabac en feuille où la variété de tabac et le nom des *manipulateurs* doivent être mentionnés²⁶. C'est sur l'application stricte de cette loi qui, semble-t-il, ne l'était pas, que la *TCN*, dans des éditoriaux de Gérard Filion, concentre son action en 1936, action dont on retrouve l'écho dans une résolution du congrès diocésain de la même année.

²⁴. AP 8-2-34, p.5; AP 15-2-34, p.8.

²⁵. Ce sont les associations de planteurs et les coopératives qui organiseront la tenue du référendum.

²⁶. EN 1-2-34, p.5; AP 1-2-34, p.5. La loi fut mise en vigueur le 5-1-1934. On appelait *manipulateurs* tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, se trouvaient entre le producteur et le consommateur.

Enfin, en 1940, des dirigeants de l'UCC reprennent le flambeau avec, comme objectif cette fois, d'inciter tous les producteurs de tabac à adhérer à la coopérative. Le discours reprend ici l'affirmation d'une identité et d'intérêts propres aux agriculteurs. Significativement, *l'ennemi* à ce moment n'est plus le manufacturier mais le commerçant. Alors qu'en 1931 le manufacturier faisait figure de menace en ce qu'il symbolisait l'industrialisation et les bouleversements qu'elle provoque, en 1940 c'est le commerçant, celui qui se trouve entre le producteur et le manufacturier, que l'on identifie comme le principal obstacle. Le métier d'agriculteur avait changé et l'UCC exprimait maintenant la pensée de ceux qui s'étaient adaptés aux nouvelles conditions, changeant aussi le jeu des alliances anciennes²⁷.

Si l'UCC comme organisme reste officiellement prudente sur la question du tabac, cela ne veut pas dire que ses membres demeurent inactifs. Au contraire, on les retrouve particulièrement impliqués dans l'organisation et le maintien de coopératives.

La Coopérative de tabac du district de Joliette est fondée en février 1929 pour le tabac à pipe²⁸. Parce qu'elle arrive au début des perturbations que connaîtra ce secteur, elle éprouvera de nombreuses difficultés pendant presque toute la décennie qui suit. Vingt ans plus tard, un agronome qui vantera sa réussite rappellera que la coopérative a dû alors faire face à un manque de capital, à un «défaut d'esprit coopératif», aux attaques de ses adversaires, des marchands surtout et aux

²⁷. L'UCC continuera à marquer son opposition à la taxe sur la feuille, quoique de façon moins véhémente, lorsque, finalement, l'État imposera cette taxe en 1942.

²⁸. AP 21-3-29, p.1. Elle est aussi appelée Coopérative de tabac de St-Jacques parce que son siège social est situé dans cette paroisse,

effets de la crise économique²⁹. Des 320 planteurs qui souscrivent une part pour 5 ans en 1929, plus de la moitié ne la renouvelleront pas en 1934 et plusieurs abandonneront même en cours de route³⁰.

La formule coopérative ne réussit à rejoindre que bien peu de planteurs soit 19% dans Montcalm, 11% dans l'Assomption et 7% dans Joliette³¹. On retrouve cependant au coeur du membership coopératif une forte représentation des membres et des dirigeants de l'UCC. Ainsi, parmi les 147 sociétaires présents à l'assemblée annuelle au début de 1931, 66 (soit 45%) sont ou seront ucécistes³². Ils sont de ceux qui n'abandonnent pas la coopérative en cette période de forts désistements. Entre 1929 et 1932, ainsi qu'en 1948, quatre dirigeants sur cinq sont de l'UCC³³. Autre indice de la place importante que prennent les ucécistes dans cette coopérative: à Crabtree, sur les 16 planteurs à souscrire une part dans la coop en mars 1929, neuf, soit 56%, sont de l'UCC³⁴.

Les rapports entre l'organisme syndical et la coopérative deviennent encore plus manifestes au début des années 40, au moment où la crise du tabac en feuille connaît son dénouement par l'imposition d'une taxe. Alors que certains, des marchands en particulier, veulent lancer une coopérative exclusivement pour le tabac en feuille, des cercles UCC

²⁹. J.B. Roy. «La Coopérative agricole de tabac du District de Joliette». *Ensemble*, vol. 9, #7, 1948, p. 28-30. La Coopérative reçut l'aide financière de la Fédérée vers 1934.

³⁰. *Id.* et AP 21-3-29, p.1; EN 21-3-29, p.3. En 1947, le nombre de sociétaires aura remonté à 639 et il sera de 675 en 1948; TCN 17-3-48, p.1.

³¹. Des 320 souscripteurs à la Coop en mars 29, 181 sont de Montcalm, 92 de l'Assomption et 47 de Joliette: AP 21-3-29, p.1; EN 21-3-29, p.3.

³². EN 5-2-31, p.5.

³³. AP 18-7-29, p.4; EN 18-7-29, p.1; AP 31-1-30, p.4; EN 5-2-31, p.5; AP 4-2-32, p.6; TCN 17-11-48, p.4.

³⁴. AP 21-3-29, p.1; EN 21-3-29, p.3; EN 21-3-29, p.8. Ces engagements sont pris suite à une visite de l'agronome au cercle agricole de Crabtree le 18-3-29.

revendiquent plutôt cette responsabilité pour la coopérative existante³⁵. Déjà, la coopérative permettait aux cercles UCC de faire du recrutement et de signer des contrats d'affiliation de planteurs en son nom³⁶.



La crise du tabac en feuille place l'UCC très tôt face au dilemme qui caractérisera longtemps son histoire. Elle doit convaincre une majorité d'agriculteurs qu'elle est la seule forme d'organisation capable de les représenter. En même temps, elle sait fort bien que ses objectifs de modernisation et d'adaptation au marché ne sont pas à la portée de tous et qu'ils provoqueront la disparition d'une bonne partie d'entre eux. Or, un fort contingent de producteurs de tabac en feuille se retrouvent dans cette catégorie de ceux qui, faute de pouvoir ou de vouloir transformer leurs pratiques, sont menacés d'être exclus de ce marché, et même de leur terre.

L'UCC partage donc les objectifs des agronomes d'améliorer et de réorganiser la production et la mise en marché de ce secteur particu-

³⁵. *Procès verbal du cercle UCC de Ste-Marie*, 22-3-43; *EN* 2-7-42, p.6.

³⁶. *Procès verbal du cercle UCC de St-Liguori*, 27-5-41. La présence des ucécistes est aussi manifeste dans une autre coopérative, la Coopérative des tabacs Laurentiens, fondée en 1937 pour le tabac à cigarette. Son implantation suit une période d'expérimentation par la Compagnie de tabac jaune clair dont les principaux actionnaires sont un marchand important de Joliette, le député de l'Union nationale Antonio Barrette et l'agronome régional A. Charbonneau. Plus de la moitié des dirigeants de cette coop sont de l'UCC entre 1941 et 1945 (Trois dirigeants sur six sont de l'UCC en 1941 et 1942 et quatre sur sept en 1943, 1944 et 1945: *AP* 10-7-41, p.1; *EN* 10-7-41, p.1; *AP* 21-5-42, p.6; *EN* 1-10-42, p.1; *AP* 27-5-43, p.3; *AP* 25-5-44, p.3; *EN* 25-5-44). Lorsqu'elle s'amorce, la production de tabac à cigarette s'effectue sur des bases neuves et modernes. La production est contrôlée selon les normes scientifiques en vigueur et la mise en marché s'organise dès le départ en fonction des besoins du marché et des manufacturiers. La présence très active du député Barrette a sans doute permis à la coopérative de bénéficier de l'aide financière importante de l'État qui lui versera 100 000,00\$ pour faciliter son démarrage: *AP* 20-1-38, p.1; *EN* 24-2-38, p.1; *AP* 17-3-38, p.1; *EN* 19-5-38, p.1; *AP* 2-6-38, p.1; *EN* 16-6-38, p.1. Sur cette coopérative, voir aussi: *EN* 4-8-38, p.1; *EN* 18-8-38, p.1; *EN* 17-11-38, p.1; *EN* 1-12-38, p.1; *AP* 1-12-38, p.5; *EN* 19-1-39, p.1; *EN* 2-3-39, p.1-8; *AP* 17-8-39, p.1; *EN* 5-10-39, p.1; *EN* 16-5-40, p.1; *EN* 27-6-40, p.1; *EN* 10-10-40, p.1; *AP* 10-10-40, p.1; *EN* 17-10-40, p.1; *AP* 9-10-41, p.4; *AP* 8-10-42, p.6; *AP* 27-5-43, p.7.

lièrement par le regroupement de ces derniers. En cela, elle reste fidèle à ses principes fondamentaux. Sur la question brûlante de la disparition du commerce de la feuille, elle prend toutefois ses distances par rapport aux agronomes en s'opposant à la taxe. Elle propose plutôt des mesures tendant à maintenir ce secteur en vie par un meilleur contrôle des importations d'Ontario et par la mise en place de règles plus strictes d'étiquetage et de classification.

Il semble que cette stratégie ait été bénéfique à l'UCC et elle illustre la démarche suivie par l'organisme à compter de 1930 pour assurer son implantation dans le milieu agricole: garder le cap sur les objectifs fondamentaux tout en s'adaptant à la réalité de la majorité des agriculteurs de l'époque. Progressivement, l'UCC crée un lieu d'identité nouvelle où se reconnaissent, peu à peu, les agriculteurs qui resteront en production. Ainsi, très peu de planteurs figurent parmi les ténors de la crise du tabac avant 1933, ce sont les autres intervenants des deux parties qui s'affichent respectivement comme les meilleurs défenseurs des intérêts de la classe agricole et qui parlent en son nom. Après 1934 toutefois, la voix des planteurs s'impose progressivement dans le concert de celles des autres acteurs et ils affirment bien haut leur identité et leurs intérêts propres, qu'ils ne craignent plus d'opposer à ceux des autres groupes, manufacturiers ou commerçants. Leurs premiers balbutiements dans la crise du tabac se sont progressivement transformés en un langage articulé qui, s'exprimant par le canal du syndicalisme, leur a permis, pour la première fois sans doute, de faire entendre leurs doléances directement, sans passer par le filtre d'un organisme de représentation politique traditionnel. L'UCC commençait à remplir son rôle.

Conclusion

Dans la première moitié du XX^e siècle, le diocèse de Joliette offre, par sa diversité, un terrain propice à l'étude du développement agricole. La modernisation de son agriculture connaît à ce moment une poussée décisive, soutenue par les exigences de plus en plus pressantes d'une société dont la moitié maintenant de sa population est urbaine.

L'examen du processus d'implantation du syndicalisme agricole au niveau local permet de voir comment cette région s'est organisée pour répondre à cette tendance de fond et comment elle a pu le faire en tentant de conserver certaines valeurs, notamment celle de la ferme familiale, tout en élaborant un système nouveau de production et de mise en marché des produits agricoles. Aujourd'hui, alors que ce modèle industriel d'agriculture est contesté, l'agriculture québécoise reste encore dans son ensemble, bien que parfois difficilement, de type *familial*, c'est-à-dire gérée par les mêmes personnes qui en sont propriétaires et qui fournissent l'essentiel du travail. Cette caractéristique trouve une bonne partie de son origine au deuxième quart du XX^e siècle, au moment où furent posées les bases de la nouvelle socioéconomie agricole.

Trois groupes distincts collaborent à ce mouvement social de développement, à cette adaptation qui exigeait beaucoup plus que de transformer les façons de produire. Ce projet de société appelle aussi à des changements dans les rapports sociaux et politiques ainsi qu'à de profondes transformations culturelles. Si, en 1924, l'initiative d'un groupe d'agriculteurs de se regrouper en association syndicale semble avoir échoué quelque quatre années plus tard, elle n'en marque pas moins un moment important du processus de modernisation de l'agriculture. Elle manifeste concrètement l'intérêt d'un groupe de producteurs à provoquer des changements fondamentaux pour adapter l'économie agricole aux besoins du marché. Ces producteurs trouveront l'appui nécessaire à la relance de leur mouvement auprès de l'État et du clergé québécois, qui, chacun pour des raisons propres, avaient intérêt à promouvoir le développement de l'agriculture de marché et à favoriser le regroupement des agriculteurs dans une forme nouvelle d'association. Cette convergence s'établit au moment où des enjeux nouveaux imposent à la société québécoise de redéfinir les structures de son secteur agricole.

L'État apparaît ici sous un jour nouveau. Du moins, le rôle actif qu'il tient alors dans la modernisation de l'agriculture tranche-t-il nettement avec l'attitude plutôt passive, non interventioniste, qu'on lui attribue encore. La politique agricole de 1929 fait apparaître l'État moins comme un agent de reproduction de l'ordre social, des élites anciennes par son soutien partisan, que comme un agent de développement et d'appui aux forces vives dans le secteur agricole en renouvellement.

Apparaît ici la nécessité de distinguer entre deux pôles au sein de l'instance politique, deux groupes qui s'affrontent sur un enjeu majeur,

celui du pouvoir. D'une part, une technocratie en émergence, celle des agronomes, architectes de la politique agricole de 1929, qui s'y appuient pour assurer leurs intérêts et affirmer leur force. De l'autre, des élus qui profitent du système de patronage traditionnel institué dans les diverses associations agricoles qu'ils contrôlent. Les relations tensionnelles entre ces deux groupes traduisent la dynamique propre du système politique et de l'État dans l'ordre politique. Le premier rend raison des rapports d'influence entre les groupes de pression et les partis politiques alors que le second, acteur sociétal, intervient dans les rapports sociaux de la société civile pour les maintenir ou les transformer¹.

C'est l'action de cette technocratie, sur le terrain, qui assure la continuité du développement du programme de 1929. À ne suivre la trace que des seules lois, aussi importantes soient-elles, telles celles du crédit agricole en 1936, de la mise en marché en 1954 ou des producteurs agricoles en 1972 - et qui sont d'ailleurs inscrites, en germe, dans le programme de 1929 -, on ne parvient pas à rendre compte des transformations les plus profondes que connaît le milieu agricole. C'est sans doute ce qui explique la conception, plutôt passive, que nous avons encore du rôle de l'État québécois dans l'agriculture avant 1950 ainsi que le peu d'intérêt qu'avait soulevé, jusqu'à ce jour, le programme de 1929 dans l'historiographie.

Le rôle important des agronomes, rôle qui a pu être dégagé ici, impose que l'on examine de nouveau, sur des bases nouvelles, l'histoire de nos institutions, de l'État en particulier. Parallèlement au milieu politique évolue un autre pouvoir, plus diffus, certes mais qui a ses

¹. Voir à ce sujet: Alain Touraine. *Production de la société*. Paris, Seuil, 1973.

propres intérêts et qui peut disposer de ses propres canaux pour les exprimer et les faire valoir. La continuité du développement agricole québécois au XX^e siècle l'illustre bien.

Au-delà de la stricte question agricole, la compréhension de cet enjeu contribue aussi à mieux éclairer d'autres aspects de l'évolution de l'État québécois de cette époque. Le programme de 1929 propose une vision industrielle du développement de l'agriculture, ce que l'on appelle communément aujourd'hui *l'industrie agro-alimentaire*. Et il semble bien que l'État avait une vue précise de la place importante que devait occuper l'entreprise privée industrielle dans ce secteur. La crise du tabac, entre autres, révèle que les objectifs du ministère dans ce domaine visaient à une intégration et à une adaptation de la production aux besoins des grandes entreprises manufacturières. De même, la limite que tracent les agronomes entre l'espace consacré au développement coopératif et celui réservé à l'entreprise privée, particulièrement dans le domaine de la transformation et de la vente aux consommateurs, semble répondre à une stratégie à long terme du développement de l'économie québécoise. À tout le moins, cette question mériterait d'être revue sur la base d'interrogations et de perspectives renouvelées.

Parmi les éléments importants de la politique agricole de 1929 figure également cette incitation au regroupement des agriculteurs dans une association unique qui deviendrait l'interlocuteur privilégié de l'État. Si, à ce moment, on ne précise pas la forme que devrait prendre cette association, c'est que cette question est l'objet de tensions qui prendront quelques années avant de se résorber. Mais au-delà de ces difficultés qui se situent sur le plan strictement politique, la convergence des

intérêts des agronomes avec ceux des agriculteurs de l'UCC, les deux désirant s'affranchir des mêmes vieux rapports politiques partisans, explique leur collaboration dans les années 1930 et 1940.

Cette complicité, qui s'étend aussi à une volonté commune de moderniser l'agriculture, fonde, dès ce moment, le type de rapports très particuliers qui font du syndicalisme agricole québécois d'aujourd'hui un intervenant nécessaire dans toutes les décisions que prend l'État concernant ce secteur économique. La loi des producteurs agricoles de 1972, en accordant le monopole de la représentation des agriculteurs à l'UCC-UPA, confirme la proposition de l'État en 1929 de ne plus transiger qu'avec une seule association². Cette originalité de l'organisation agricole québécoise, qui accorde une place importante au regroupement des producteurs individuels dans le processus de prise de décision, trouve son origine dans ces années 1930 et 1940. Elle prend forme au moment où la progression des rapports capitalistes en agriculture imposaient plutôt aux agriculteurs des conditions particulièrement difficiles, sinon insupportables et les laissaient presque sans voix dans ce système

². Dans ce contexte, la fondation récente (fin 2001) de l'Union paysanne pose d'intéressantes questions. Comme l'UCC de 1924, elle est porteuse d'un modèle nouveau d'agriculture, modèle très différent de celui, industriel, qui domine aujourd'hui. Comme l'UCC de 1924 aussi, elle ne regroupe qu'une minorité de producteurs (il serait toutefois nécessaire de disposer d'un portrait plus précis de ceux qui la composent actuellement). Et comme l'UCC de 1924, elle subit les foudres de ceux qui la craignent parce qu'elle vient contester leur pouvoir (le ministre Caron en 1924 alléguait que l'UCC ne viendrait que diviser les agriculteurs et Laurent Pellerin, président de l'UPA, soutenait le même argument dans son discours au Congrès général de l'organisme en décembre 2001). L'Union paysanne devra donc convaincre une majorité de producteurs ainsi que l'appareil d'État de la validité et de la rentabilité de son projet. À court terme, elle ne peut concurrencer le monopole de l'UPA protégé par la loi (le vote des deux tiers des producteurs est nécessaire pour l'accréditation unique). À l'instar de l'UCC des années 30, elle doit fonder son action sur le moyen et le long terme, i.e., convaincre suffisamment d'acteurs de la valeur de ce nouveau projet de société. Si, comme au début de l'UCC, la nouvelle Union ne semble attirer maintenant qu'une minorité de producteurs, qui paraissent par ailleurs aussi convaincus que leurs prédécesseurs, elle ne semble pas, par contre, disposer de l'appui de l'appareil d'État. Et pourra-t-elle trouver auprès des mouvements actuels anti-mondialisation ou environnementaux un remplaçant aussi efficace que le fut le clergé dont la caution morale a sans aucun doute contribué à construire la crédibilité de l'UCC ?

nouveau³. Dans ce contexte, le producteur isolé n'a aucun poids dans le rapport de force qui s'ensuit avec les divers intervenants extérieurs qui viennent s'insérer dans ces nouveaux rapports. L'approche collective promue par l'UCC vient contrebalancer ce déséquilibre et c'est sans doute ce qui a permis le maintien ici, et la prédominance jusqu'à ce jour tout au moins, d'une certaine forme de ferme familiale.

L'historiographie du syndicalisme agricole avait déjà fait une large place au clergé québécois. Toutefois, l'échelle locale et régionale adoptée dans cette thèse, de même qu'une approche fondée sur l'analyse de la conduite et des actions, permettent de reconsidérer la contribution réelle de ce groupe à la mise en place du syndicalisme agricole et à la modernisation de l'agriculture.

Il semble bien qu'il faille maintenant considérer l'intervention du clergé dans l'UCC comme une réponse favorable à l'appel lancé dans la politique de 1929 de collaborer à l'organisation d'une association d'agriculteurs. Dans Joliette tout au moins, leur participation est déterminante. Nous voyons mal comment l'UCC aurait pu y prendre pied et se développer sans la participation active de membres du clergé paroissial et diocésain.

Point d'attitude globalement réactionnaire chez ce groupe comme l'avaient suggéré des recherches antérieures. Au contraire, la ligne directrice qui soutient leur action est fondée sur une analyse qui se veut réaliste de la situation agricole et qui rejoint celle des agronomes. La participation du clergé a permis à l'UCC d'éliminer les trois causes

³. Voir sur ce sujet: Claude Faure. *Agriculture et capitalisme. Essai sur les rapports de production en agriculture*. Paris, Anthropos, 1978. 250 p.

principales de l'échec de ses premières années. Elle a grandement facilité son organisation à la grandeur du territoire québécois. La caution morale que leur seule présence assurait à l'organisme a contribué à le soustraire des attaques politiques partisans et à susciter la confiance dans la population agricole. Enfin, le clergé a inlassablement prêché, pour ainsi dire, en faveur du syndicalisme, expliquant aux agriculteurs la nature et le rôle de cette nouvelle forme de regroupement dans leur milieu. De concert avec les agronomes, plusieurs membres du clergé ont, de plus, contribué de façon importante à la diffusion des méthodes modernes de production et de mise en marché. Tout en acceptant les conditions et les conséquences d'une agriculture davantage capitalisée, ils ont aidé à en orienter le développement par la promotion d'une approche collective aux questions soulevées par cette évolution.

Ce faisant, le clergé diffuse dans le milieu agricole les mêmes principes qui guident son action sociale dans les autres sphères de la société. L'Église n'est pas opposée à la propriété privée, fondement du libéralisme, bien au contraire. Mais comme d'autres groupes, elle en critique les abus. Il faut aussi se rappeler que la crise des années 1930 avait signifié pour de larges couches de l'intelligentsia de l'époque que *le capitalisme était mort* et qu'il y avait là l'occasion de créer, d'inventer en fait, une socioéconomie nouvelle fondée en particulier sur les principes de la coopération. Les pénibles années de crise ont ainsi suscité une forte effervescence qui s'est traduit en termes de *renovation sociale*, de *reconquête économique*, mouvement que l'Église, avec d'autres, a contribué à porter et qui a marqué l'UCC.

Comme pour le clergé, le portrait des agriculteurs qui investissent l'UCC apparaît de façon plus précise. Si on peut relier les dirigeants des premières années aux partis politiques d'opposition de l'époque, cette caractéristique disparaît toutefois rapidement dès le début des années 30. Nous retrouvons alors un groupe relativement homogène d'individus dont les traits communs les désignent, de fait, comme une véritable élite.

Sur le plan économique, ils occupent le haut de la hiérarchie du monde agricole. Plus précisément, ils constituent le groupe d'agriculteurs dont les fermes sont les plus capitalisées, celles qui ont le plus de valeur, marquant ainsi une insertion déjà plus prononcée dans la production marchande. Socialement et politiquement, ils occupent une très forte proportion des postes électifs et de direction dans divers organismes locaux et régionaux. Enfin, ils manifestent un intérêt très marqué pour les questions qui concernent la modernisation des techniques agricoles dans tous les domaines.

C'est dans cette couche particulière d'agriculteurs que l'UCC recrute ses dirigeants. S'ils sont majoritairement plus nombreux à provenir des régions du diocèse où les conditions de la production agricole sont les plus favorables, ils ne sont cependant pas absents des régions les plus pauvres. Mais le nombre plus limité de ces derniers confirme en quelque sorte que l'UCC attirait particulièrement les agriculteurs les plus intéressés par la modernisation, les plus aptes surtout à suivre ce mouvement.

Si, par l'intermédiaire du clergé, l'UCC avait renié ses objectifs modernisateurs des débuts, jamais elle n'aurait pu convaincre ces agri-

culteurs de joindre ses rangs. Proposer qu'elle ait pu les embrigader par la seule force du discours sous prétexte que ce discours émanait d'un clergé soi-disant tout-puissant, comme l'a fait une certaine historiographie, a contribué selon nous à jeter sur le monde rural québécois une sorte de discrédit en niant à ses principaux agents toute capacité d'action sur le devenir de l'agriculture. C'est la culture québécoise dans son ensemble qui se voit ainsi déformée par un regard biaisé. L'examen des faits montre plutôt une société qui cherche à répondre à sa manière aux changements multiples auxquels elle est confrontée et qui, ce faisant, innove.

Avec cette recherche qui s'y ajoute, l'historiographie du syndicalisme agricole illustre bien à notre avis la nécessité de poursuivre des investigations qui prennent en compte à la fois la réalité des expériences et leurs perceptions. Notre démarche invite aussi à un nouvel examen des organisations et des institutions. Il nous faut mieux en comprendre les rapports entre les paliers supérieurs et la base. Mieux comprendre, en fait, la nature des relations qui y élaborent entre eux les individus et les groupes. Mieux comprendre, enfin, comment ce jeu des relations ancre les organismes dans le corps social tout entier, là où se détermine les grands enjeux de société.



Bibliographie

ARCHIVES***Archives de la Fédération de l'UPA de Lanaudière***

Cahier des séances de l'union catholique des cultivateurs de St-Liguori, 1936 à 1950.

Journal des assemblées et de la Comptabilité du cercle UCC dans la paroisse de Ste-Marie Salomé, 1940 à 1975 (photocopie).

Procès-verbaux des réunions du cercle UCC de Notre-Dame de Lourdes, 1949 à 1975.

Journal de Ferdinand Mousseau (aumônier), 1943-1947.

Livre des comptes-rendus des assemblées des syndicats de paroisse, et autres..., 1946-1959 (En fait il s'agit uniquement de quelques réunions de l'exécutif entre 1946 et 1952).

Rapports de congrès régionaux, rapports annuels, 1945-1952. (La totalité des rapports des congrès régionaux a été retrouvée dans les journaux).

Archives de la confédération de l'UPA

Rapport de la fondation et de toutes les assemblées annuelles, 1924-1927. Montréal, [s.e.], 1928. 269 p.

Rapport des congrès généraux, 1928-1952.

Procès-verbaux du Conseil général, 1928-1952.

Procès-verbaux du Conseil exécutif, 1928-1952.

Le Guide, 1931-1952.

Le Foyer Rural, 1943-1951.

Les Cours à domicile, 1934-1952.

Plusieurs brochures thématiques publiées par le Service de librairie de l'UCC.

Archives de l'évêché de Joliette

Conférences ecclésiastiques, livre du secrétaire, 1935-1965.

Emprunts des paroisses, 1918-1940.

Rapports annuels des paroisses.

Assemblées de l'Episcopat de la province, procès-verbaux, 1925-1937.

Missionnaires colonisateurs, 1924.
Chantiers (bûcherons), juridiction de F. Mousseau et J.M. Marsolais, 1948.
Fichier des paroisses (dîmes, correspondances, etc...)
Dossier sur l'UCC.
Dossier sur les coopératives, de 1919.
Dossier sur la JAC.
Ordonnances, 1924 à 1952.
Retraites pastorales; correspondance pour les prédicateurs.
Rapports des visites pastorales.

Archives de la Société d'histoire de Lanaudière

Registre des minutes de la Soc. coop. agricole de Joliette, 1917-1931.
Registre des minutes de la Soc. coop. des producteurs de patates de Joliette, 1940-1941.
Registre des minutes de la Soc. coop. agricole de St-Calixte, 1938-1946.
Registre des minutes du cercle agricole de St-Charles Borromée, 1894-1921.
Registre des comptes de la Soc. coop. agricole de St-Charles Borromée, 1917-1930.
Liste des membres de la Soc. coop. agricole de St-Charles Borromée, 1917-1930.
Registre du cercle agricole de Ste-Elisabeth, 1893-1925.
Cahier des délibérations de la Soc. coop. agricole de Ste-Elisabeth, 1931-1946.
Registre des minutes du cercle agricole de St-Jacques, 1884-1944.
Rapports financiers du cercle agricole de St-Jacques, 1915-1944.
Registre des minutes de la Soc. coop. agricole de St-Jacques, 1918-1940.
Registre de la Soc. coop. agricole de St-Jacques (actionnaires), 1918-1925.
Album-souvenir du 25^e anniversaire de l'UCC de Joliette, 1928-1953.
Brochure de l'exposition de l'association avicole, 1928.

JOURNAUX ET REVUES

- Le Bulletin des agriculteurs*, 1924-1927.
La Terre de Chez Nous dans *Le Devoir*, 1927-1929.
La Terre de Chez Nous, 1929-1952.
L'Action Populaire, 1923-1952.
L'Étoile du Nord, 1923-1952.
La revue *Ensemble*, 1941-1948.

DOCUMENTS GOUVERNEMENTAUX, et autres statistiques

- Recensements du Canada*, 1851 à 1951.
Annuaire statistiques du Québec.
Rapports du crédit agricole, 1936 à 1952.
Rapports du ministère de l'agriculture, 1924 à 1952.
Rapport annuel L'Union régionale de Joliette des Caisses populaires Desjardins. 1969.

OUVRAGES ET THÈSES***Syndicalisme agricole et coopération.***

- BEAUCHAMP, Claude. *Agropur. Cinquante ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du canton de Granby, 1938-1988*. Mtl., Boréal, 1988.
- BEAUCHAMP, Claude. *Coopération et syndicalisme agricole au Québec (1900-1930)*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, École pratique des Hautes Études, Paris, 1975.
- BEAUCHAMP, Claude. «Coopération et syndicalisme au Québec: une lutte pour le pouvoir ?» Communication au Congrès de l'ACSALF, mai 1979.
- BEAUCHAMP, Claude. «Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricoles, 1900-1930: quelques éléments de la pratique.» *R.S.*, XX, #3, sept.-déc. 1979. 337-382.
- BEAUCHAMP, Claude. «Milieu rural et agriculture, entre le rose et le noir.» *R.S.*, vol. XXIII, #3, sept.-déc. 1982. 217-226.

- BEAUDIN, Dominique. *L'UCC d'aujourd'hui*. Mtl., éd. de l'UCC, 1951.
- BÉLEC, Paul. *L'Union des cultivateurs catholiques*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Univ. de Montréal, 1970.
- BOUCHER, Paul. *Étude sur l'Union catholique des cultivateurs*. Thèse, Univ. de Montréal, 1934.
- BRODEUR, Jacques. «Les cours à domicile de l'UCC, 1929-1969: un filon inexploré de notre histoire rurale». *S.C.H.E.C. Études d'histoire religieuse*. 58 (1992). p.39-47.
- DESCHÊNES, Gaston. «Associations coopératives et institutions similaires au XIXe siècle.». *RHAF*. Vol. 29, #4 (mars) 1976. p. 539-557.
- FAUCHER, Albert. «Syndicalisme et coopération dans l'agriculture québécoise.» *Mémoire de la Société Royale du Canada*. 1980.
- FILION, Gérard. *Le syndicalisme agricole*. Québec, Action catholique, 1941.
- FORGUE, Claude. *Le plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec*. Mémoire de maîtrise (rel. ind.), Univ. Laval, 1971.
- GAUDETTE, Gabriel. *L'identité des cultures politiques de l'UCC et de l'UPA*. [s.l.], 1974.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, en coll. avec Guy BOISCLAIR et Jean-Marc KIROUAC. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA, 1924-1984*. Mtl., Boréal, 1984.
- LEDOUX, Marc-André. *L'UCC comme groupe de pression sous Duplessis, 1945-1959. Étude d'un processus de décision: la loi des marchés agricoles du Québec (1956)*. Mémoire de maîtrise (sc. pol.), Univ. de Montréal, 1971.
- LÉTOURNEAU, Firmin. *L'UCC*. Mtl., Imp. populaire ltée, [s.d.], 247 p.
- MIGNER, Robert. *Le monde agricole québécois et les premières années de l'UCC (1918-1930)*. Thèse Ph.D., histoire, Univ. de Montréal, 1975. Publiée sous le titre: *Quand gronde la révolte verte*. Mtl., La Presse, 1980.
- MINGUY-DECHENE, Claire et Carole MONTPLAISIR. *Histoire du mouvement coopératif au Québec*. Québec, éd. officiel du Québec, 1981.

- RIVET, Daniel. *Les plans conjoints québécois: une approche historique, 1953-1975*. Dépt. d'économie rurale, Univ. Laval, 1977.
- RIVET, Jean. *L'idéologie de l'Union catholique des cultivateurs, 1950-1973*. Mémoire de maîtrise (sociologie), Univ. de Montréal, 1974.
- ROUSSEAU, Yvan. «Essor et déclin d'une formule d'organisation économique: la coopération et la mutualité paroissiale.» dans Serge Courville et Normand Séguin, dir. *La paroisse*. Ste-Joy, PUL, Fonds Gérard Dion, coll. «Atlas historiques du Québec», 2001. p. 190-218.
- ROY, Jean-Baptiste. «La coopérative agricole de tabac du district de Joliette.» *Ensemble*. Vol. 9, #7, 1948. p. 28-30.
- ROUSSEAU, Yvan et Roger LEVASSEUR. *Du comptoir au réseau financier*. Mtl., Boréal, 1995. 388 p.
- RUDIN, Ronald. *In Whose Interest ? Quebec Caisses Populaires, 1900-1945*. Mtl., McGill-Queen's University Press, 1990.
- TREMBLAY-HORIK, Renée. *L'association des Fermiers-Unis de la Province de Québec (1918-1930)*. Mémoire de licence ès arts (histoire), Univ. Laval, 1972.

Agriculture et économie

- Agriculture*. 8, 3-4 (aut.-hiv. 1950). six articles sur l'industrie laitière.
- Anthropologie et société*. Numéro spécial sur l'agriculture, vol. 1, #2, 1977.
- ARMSTRONG, Robert. *Structure and Change*. Agincourt, Gage Publishing, 1984.
- BERNIER, B. «The Penetration of Capitalism in Québec Agriculture.» *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*. 13/4, 1976.
- BOISMENU, Gérard. *Le duplessisme. Politique économique et rapports de force, 1944-1960*. Mtl., PUM, 1981.
- CHATILLON, Colette. *Histoire de l'agriculture au Québec*. Mtl., 1976.
- COURVILLE, Serge et Normand SÉGUIN, dir. *Espace et culture*. Québec, PUL, 1995. 404 p.

- COURVILLE, Serge, Jean Claude ROBERT et Normand SÉGUIN. *Atlas historique du Québec. Le pays laurentien au XIX^e siècle*. Québec, PUL, 1995. 171 p.
- DE JANVRY, Alain, Élisabeth SADOULET, and Marcel FAFECHAMPS. «Agrarian Structure, Technological Innovations, and the State», dans Pranab Bardham, ed. *The Economic Theory of Agrarian Institutions*. Oxford, Clarendon Press, 1989. p. 356-382.
- DUFRESNE, Bernard. «Agriculture et politique laitière du Québec». in P. FOURNIER, dir. *Le capitalisme au Québec*. Mtl., Éd. coop. A. St-Martin, 1978. p.249-264.
- EHRENSAFT, Philip et Bruno MARIEN. «De l'agriculture à l'agrobusiness». in P. FOURNIER, dir. *Le capitalisme au Québec*. Mtl., Éd. coop. A. St-Martin, 1978. p.185-245.
- FAURE, Claude. *Agriculture et capitalisme. Essai sur les rapports de production en agriculture*. Paris, Anthropos, 1978. 250 p.
- GENDREAU, Louis. *La politique agricole du Québec sous trois gouvernements (1920-1966)*. Mémoire de maîtrise en sc. politiques, Univ. de Montréal. 1971.
- GROULX, Gérard. *La commercialisation des produits agricoles*. Thèse, Univ. de Montréal, publiée à La Trappe, Institut agricole d'Oka, 1956.
- HAMELIN, J. et Yves ROBY. *Histoire économique du Québec 1851-1896*. Mtl., Fides, 1971.
- HAYAMI, Y. and V.W. RUTTAN. *Agricultural Development An International Perspective*. Baltimore, John Hopkins Univ. Press, 1985.
- LESSARD, Diane. *L'agriculture et le capitalisme au Québec*. Mtl., L'Étincelle, 1974.
- Le capital dans l'agriculture et son financement*. Vol. 1, Rapport sur les politiques agricoles, OCDE, Paris, 1970.
- LÉTOURNEAU, Firmin. *Histoire de l'agriculture au Canada français*. Oka, 1968. 405 p.
- MINVILLE, Esdras. *L'agriculture. Études de notre milieu*. Mtl., Fides, 1943. 555 p.

- MORISSET, Michel. *Agriculture familiale ou capitaliste au Québec au XXe siècle ?*. Thèse de doctorat d'État, Univ. de Paris VIII, 1982. 583 p. Aussi: *L'agriculture familiale au Québec*. L'Harmattan, 1987.
- NEATBY, Blair. *La grande dépression des années 30*. Mtl., La Presse, 1975.
- PIOT, M. «Agriculture et capitalisme au Québec. L'agro-alimentaire et l'État.» *Anthropologie et Société*. Vol. 1, #2, 1977.
- PROVOST, Th .S. *Histoire d'un établissement paroissial de colonisation: St-Jean de Matha*. Joliette, [s.é.], 1888. Microfiche ICMH, # 12180.
- RAYNAULT, André. *Croissance et structures économiques de la province de Québec*. Québec, Min. de l'Industrie et du Commerce, 1961.
- Recherches sociographiques*. Numéro spécial sur "Le monde rural", 1988.
- RYAN, William. *Clergy and Economic Growth in Quebec, 1896-1914*. Québec, PUL, 1966.
- SÉGUIN, Normand. «L'histoire de l'agriculture et de la colonisation au Québec depuis 1850.» in N. Séguin, dir. *Agriculture et colonisation*. Mtl., Boréal, 1980.
- SÉGUIN, Normand. «Problèmes théoriques et orientations de recherches.» in N. Séguin, dir. *Agriculture et colonisation*. Mtl., Boréal, 1980. 181-199.
- SEN, Amartya K. *Choice of Techniques: An Aspect of the Theory of Planned Economic Development*. Oxford, Basil Blackwell, 1968.
- SERVOLIN, Claude. «L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste». in Yves TAVERNIER et al. dir. *L'univers politique des paysans*. Paris, A. Collin, 1972. p.41-77.
- ST-GERMAIN, Maurice. *Une économie à libérer: le Québec analysé dans ses structures économiques*. Mtl., PUM, 1973.
- ST-GERMAIN, Yves. «La société québécoise et la vie économique: quelques échos de la décennie de la grande ambivalence, 1920-1929.» *Économie québécoise*. Mtl., PUQ, 1969. 433-464.

TOUPIN, Gustave. «Évolution de l'action agronomique depuis 1912». *Agriculture*. aut. 1949. p.256-263.

WAMPACH, J.P. «Les tendances de la productivité totale dans l'agriculture, Canada, Ontario, Québec, 1926-1964». *Canadian Journal of Agricultural Economics*. XV, 1, 1967. p. 118-130.

Idéologies et mouvements sociaux.

ARES, R. *Le père Joseph Papin Archambault (1880-1966) sa vie, son oeuvre*. Mtl., Bellarmin, 1983.

BÉLANGER, André-J. *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*. Québec, PUL, 1974.

BELLAVANCE, Claude, Roger LEVASSEUR, Yvan ROUSSEAU. «De la lutte antimonopoliste à la promotion de la grande entreprise. L'essor de deux institutions: Hydro-Québec et Desjardins, 1920-1965». *Recherches Sociographiques*, XL, 3, 1999. p. 551-578.

BOURQUE, G. et J. DUCHASTEL. *Restons traditionnels et progressifs. Pour une analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis*. Mtl., Boréal, 1988.

CLINTON, Archibald. *Un Québec corporatiste ?* Hull, Asticou, 1983.

CUNÉO, C.G. «Has the Traditionnal Petite Bourgeoisie Persisted ?» *Cahiers canadiens de sociologie*. Vol. 9, #3, 1984.

DESCENT, David, et al. *Classes sociales et mouvements sociaux au Québec et au Canada*. Mtl., Éd. St-Martin, 1989. 206 p.

DUMONT, Fernand et al. *Idéologies au Canada-français*. Québec, PUL, 3 vol.: 1900-1929; 1930-1939; 1940-1976. Publiés respectivement en 1974, 1978 et 1982.

FALARDEAU, J.C. «Des élites traditionnelles aux élites nouvelles». in R. DESROSIERS. *Le personnel politique québécois*. Mtl., Boréal Express, 1972.

FORTIN, G. *La fin d'un règne*. Mtl., HMH, 1971.

FORTIN, G. «Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole.» *R.S.*, 1961.

FORTIN, G. «Milieu rural et milieu ouvrier: deux classes virtuelles.» *R.S.*, VI, #1, 1965.

- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. *Histoire du catholicisme québécois*. vol. 3, le XXe siècle, 2 tomes. Mtl., Boréal, 1984.
- JEAN, Bruno. *Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie québécoise*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Univ. Laval, 1977.
- JONES, R. *L'idéologie de l'Action catholique, 1917-1939*. Québec, PUL, 1974.
- L'Action Nationale*. Numéro spécial sur le nationalisme, LII, mars-avril 1963.
- LAURIN-FRENETTE, N. et Louis ROUSSEAU. «Les centres de la régulation: essai sur les rapports entre l'Église et l'État dans l'histoire québécoise.» *Sciences Religieuses/Studies in Religion*. Vol. 12, #3, 1983.
- MAHEU, Louis. «Problème social et naissance du syndicalisme catholique.» *Sociologie et sociétés*, 1969.
- NADEAU, J.Arthur. *Le problème rural au regard de la doctrine de l'Église*. Mtl., éd. de l'UCC, 1950.
- ROUTHIER, Gilles. «L'ordre du monde. Capitalisme et communisme dans la doctrine de l'École sociale populaire, 1930-1936.» *R.S.*, 1981.
- ROY, Fernande. *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au début du siècle*. Mtl., Boréal, 1988.
- RUDIN, Ronald. *Faire de l'histoire au Québec*. Septentrion, 1997.
- ST-AMANT, Jean-Claude. «La propagande de l'École sociale populaire en faveur du syndicalisme catholique, 1911-1949.» *RHAF*, 1978.
- ST-PIERRE, C. «Idéologie et pratiques syndicales au Québec dans les années 30. La loi de l'extension juridique de la convention collective de travail.» *Sociologie et Sociétés*. Vol. 7, #2, 1975.
- TOURAINÉ, Alain. *Production de la société*. Paris, Seuil, 1973.
- TOURAINÉ, Alain. «chap. 4: Les mouvements sociaux». *La voix et le regard*. Paris, Éd. du Seuil, 1978. p. 104-132.
- TOURAINÉ, Alain. «chap. 6: Nouveaux mouvements sociaux». *L'après socialisme*. Paris, B. Grasset, 1980. p.141-171.

TREMBLAY, M.A. «L'idéologie du Québec rural». *Travaux et communications. Académie des sciences morales et politiques du Québec*. 1, 1973. p. 212-265.

Annexe A
Statistiques agricoles
Diocèse de Joliette, 1851-1951

Tableau 1
Les productions agricoles, diocèse de Joliette, 1851-1891¹

	1851	1861	1871	1881	1891
Blé	269 448	66 905	103 658	78 190	72 807
Avoine	1 202 151	2 303 995	1 448 387	1 717 157	1 220 260
Orge	22 595	161 168	80 120	42 490	48 817
Seigle	49 904	199 387	57 446	24 649	17 163
Pois	137 936	232 363	230 456		185 248
Patates	238 845	800 084	1 039 396	783 329	883 921
Maïs	26 891	11 531	41 511	85 988	94 314
Sarrasin	66 597	91 703	129 672	186 703	175 986
Foin ²	53 447	52 912	77 025	108 987	154 854
Tabac ³	101 402		179 699	436 688	1 670 185
Chevaux	17 802	15 667	15 002	15 918	17 432
Bovins	22 673	49 557	27 665	37 914	31 373
Moutons	54 702	49 879	89 130	94 705	65 598
Vaches lait.	27 373	27 383	31 672	33 835	33 532
Porcs	23 777	21 799	24 259	52 268	57 359
Beurre ⁴	701 103	1 095 267	1 863 442	2 158 789	2 082 161
Fromage ⁵	4 719	6 742	10 364	35 325	131 321

1- Les données des récoltes sont en boisseaux. Ils proviennent des *Recensements du Canada* de 1851 à 1891 tels que reproduits dans *PQV* p. 69 à 73.

2- Les récoltes de foin sont en tonneaux.

3- Les récoltes de tabac sont en livres.

4- Beurre de ménage en livres.

5- Fromage de ménage en livres.

Tableau 2 Statistiques agricoles diocèse de Joliette, 1931 - 1951						
	1931		1941		1951	
	Québec	Région	Québec	Région	Québec	Région
nombre de fermes	135 957	7 091	154 669	7 397	134 336	6 322
superf. moy. (acres)	127	118	117	100	125	107
moy. acres exploitées	66	75	59	64	65	69
% exploité	52	63	50	64	53	64
valeur moy. des fermes (\$)	6 452	7 213	4 783	5 937	10 416	11 344
valeur moy. de l'outillage (\$)	715	758	550	661	1 578	1 695
% fermes avec tracteur	1,7	3,4	3,7	6,1	23	30,3
% main-d'oeuvre extérieure	17	23	15	21		
valeur (\$) moy. production agr./ferme	1 359	1 490	1 218	1 436		
% valeur gr. cult.	42	45	41	50		
% valeur bétail	14	14	16	14		
% valeur prod. anim.	29	29	28	25		
Dette moy. par acre amélioré	10,72	14,61	12,20	16,84		
% dette / valeur de ferme	11	15	15	18		
moy. (\$) dette/ferme	709	1 074	715	1 085		
Dépenses moy./ferme (provides. engrais. semences)	109	121	170	220		
% acres foin	62	56	62	53	64	56

Tableau 2 suite	1931		1941		1951	
	Québec	Région	Québec	Région	Québec	Région
% acres tabac	0,2	2,6	0,2	3,2	0,2	2,7
% du nbre de prod. de foin	93	88	90	87	93	89
% du nbre de prod. de tabac	8	40	4	31	2	23
moy. acres tabac/prod.	1,1	3,2	2,1	4,4	3,5	5,2
% revenu du tabac	1,6	16,4	2,2	22,8	1,9	23,4
% valeur bovins	52	51	53	50	73	65
% valeur moutons	3,8	2,6	2,5	1,8	2	0,8
% valeur porcs	5,6	6,1	6,8	8,3	12	15
% valeur volailles	4,6	6,3	4,1	6,8	4,6	9,5
moy. vaches à lait./ferme	7,8	7,5	9,5	8,3	10	8,7
moy. moutons/ferme	14,2	11,4	10,6	9,5	11,5	8,3
moy. porcs/ferme	7,5	8,7	7,5	9,2	12,5	15,3
moy. volailles/ferme	72	110	111	179	111	242
Source: <i>Recensements du Canada, 1931 à 1951</i>						

Tableau 3
Classement par types de fermes selon la provenance de leurs revenus, en %*
Diocèse de Joliette et Québec, 1941

	Québec	Région	Berthier	Joliette	L'Assompt.	Montcalm
1- grain et foin	2,4	4,3	7,6	3,4	3,8	1,2
2- autres cult. (tabac)	1,0	6,9	2,2	7,6	5,4	14,0
3- légumes, fruits	1,3	0,4	0,4	0,4	0,7	0,4
4- prod. lait	10,2	9,6	10,6	9,9	14,6	3,6
5- volailles	0,6	2,1	1,3	4,5	1,5	0,7
6- bestiaux	2,9	2,0	1,1	2,5	3,8	1,0
7 forêt et miel	5,3	3,5	3,7	2,3	1,0	6,9
8- vivrières et combinées	40,0	27,8	29,8	27,8	21,6	30,6
9- mixtes	22,5	33,9	29,8	33,3	42,4	33,1
10- temps partiel	8,3	3,3	2,9	2,7	2,0	6,0
11- non classées	5,5	6,0	10,5	5,7	3,2	2,5
1 à 6*	18,4	25,3	23,2	28,3	29,8	20,9
1 à 6+9	40,9	59,2	53,0	61,6	72,2	54,0

* 1 à 6: fermes dont 50% et plus de leurs revenus proviennent d'une production;

1 à 6 + 9: fermes dont 50% et plus de leurs revenus proviennent d'une ou deux productions.

Sources: *Recensements du Canada*, 1941.

Tableau 4
Classement par types de fermes selon la valeur des produits vendus, en %
Diocèse de Joliette et Québec, 1951

	Québec	Région	Berthier	Joliette	L'Assompt.	Montcalm
20 000\$ et +	0,1	0,3	0,2	0,5	0,2	0,1
15 000 à 19 999	0,2	0,4	0,7	0,5	0,2	0,3
10 000 à 14 999	0,7	1,0	0,5	1,8	1,3	0,4
7500 à 9999	1,3	1,6	1,4	1,7	1,8	1,4
5000 à 7499	4,6	5,6	3,1	5,1	9,0	6,3
3750 à 4999	6,2	7,2	4,0	6,7	10,5	8,5
2500 à 3749	13,1	16,4	13,2	15,3	18,4	19,8
1200 à 2499	26,4	29,8	33,3	31,8	26,6	25,7
250 à 1999 *	13,5	14,1	15,3	15,0	13,9	11,7
temps partiel *	15,8	10,2	14,7	10,0	4,6	10,4

* En 1951, les fermes vendant entre 250\$ et 1199\$ sont considérées comme commerciales si:

- 1- l'exploitant travaille hors ferme pour moins de 100 jours et, 2- si les revenus provenant des ventes de produits agricoles sont plus élevés que les autres sources de revenu.

Sources: *Recensements du Canada*, 1951.

Tableau 5
Fermes faisant rapport de revenus bruts dans certaines productions, en %
Diocèse de Joliette et Québec, 1941

	Québec	Région	Berthier	Joliette	L'Assompt.	Montcalm
foin	20,3	25,7	334,4	25,5	31,1	9,3
racines et tabac	24,0	42,7	21,7	36,6	66,5	58,9
légumes	13,6	13,8	13,8	8,9	27,5	8,3
prod. laitiers	66,2	73,4	70,6	74,9	80,6	69,1
volailles et oeufs	48,5	51,6	47,8	48,2	69,1	46,2
bovins	64,8	68,6	65,7	72,2	76,2	61,1
porcs	51,1	56,2	50,3	60,2	63,8	52,4
autres animaux et laine	30,5	25,5	29,9	27,1	23,5	19,0
miel et forêt	46,0	39,6	39,0	41,2	31,6	45,5
consommés sur la ferme	91,1	89,7	83,5	90,7	94,1	93,0
revenus de l'extérieur	42,7	24,8	30,3	23,4	14,1	28,2

Sources: *Recensements du Canada*, 1941.

Tableau 6
Fermes faisant rapport de revenus bruts dans certaines productions, en %
Diocèse de Joliette et Québec, 1951

	Québec	Région	Berthier	Joliette	L'Assompt.	Montcalm
foin	21,4	21,8	26,4	19,2	24,1	17,7
racines et tabac	21,6	35,8	20,7	31,2	39,8	56,9
légumes	6,1	6,0	4,1	2,5	10,1	9,0
prod. laitiers	67,0	69,1	68,4	69,8	73,9	64,7
volailles et oeufs	37,0	42,0	40,1	41,8	48,7	37,9
bovins	69,3	70,3	71,3	71,1	7,5	65,7
porcs	51,9	57,8	58,1	64,2	47,1	58,8
autres animaux et laine	23,1	17,2	21,2	18,1	15,6	12,7
miel et forêt	35,7	28,3	33,3	29,1	26,6	26,4
consommés sur la ferme	96,2	96,7	94,3	97,0	97,6	98,5
revenus de l'extérieur	33,9	23,6	28,0	29,1	13,2	20,4

Sources: *Recensements du Canada*, 1951.

Tableau 7
Pourcentage du revenu brut provenant de certaines productions
Diocèse de Joliette et Québec, 1941

	Québec	Région	Berthier	Joliette	L'Assompt.	Montcalm
foin	3,3	5,2	9,1	5,0	4,3	1,1
racines et tabac	3,7	17,6	9,2	20,6	17,9	23,6
légumes	3,7	1,5	2,2	0,7	2,3	1,1
prod. laitiers	26,4	23,4	23,8	22,4	27,8	19,3
volailles et oeufs	4,6	7,7	6,6	10,9	7,9	3,6
bovins	6,6	5,1	5,8	4,6	5,9	3,8
porcs	8,5	8,1	6,7	7,7	10,3	8,0
autres animaux et laine	2,5	1,6	1,9	1,3	1,4	1,6
miel et forêt	8,5	6,7	7,8	6,4	3,9	9,1
consommés sur la ferme	19,3	15,7	17,3	14,6	13,5	18,0
revenus de l'extérieur	13,0	7,5	9,4	5,7	4,7	10,7

Sources: *Recensements du Canada*, 1941.

Tableau 8
Pourcentage du revenu brut provenant de certaines productions
Diocèse de Joliette et Québec, 1951

	Québec	Région	Berthier	Joliette	L'Assompt.	Montcalm
foin	3,6	3,5	4,8	2,3	4,7	2,4
racines et tabac	2,6	14,4	13,0	16,8	9,4	17,9
légumes	1,6	0,6	0,5	0,4	1,1	0,8
prod. laitiers	27,4	22,0	21,1	19,1	29,7	18,7
volailles et oeufs	5,9	9,2	8,0	13,5	7,6	5,8
bovins	13,0	9,9	10,3	10,0	11,0	8,2
porcs	14,0	15,3	14,0	15,6	13,1	18,6
autres animaux et laine	1,3	0,6	0,8	0,6	0,5	0,4
miel et forêt	4,8	4,0	5,2	2,8	2,3	6,1
consommés sur la ferme	18,5	16,5	19,9	15,3	15,1	15,9

Sources: *Recensements du Canada*, 1951.

Annexe B
*Vicaires ayant occupé des postes de secrétaire
dans les cercles paroissiaux et au niveau
diocésain de l'UCC, 1924-1952*

Nom	Paroisse	Comté	ti	dai	dai	di	td	dad	dad	di
Barrette S.J.	St-Esprit	Montcalm	1	25	25	1				
Bérard Victor	St-Ambroise	Joliette	1	26	26	1				
Hénault Donat	St-Barthélémy	Berthier	3	29	32	4	11	31	41	11
Bernèche Alb.	Ste-Élisabeth	Joliette	2	30	31	2				
Piette Max.	St-Thomas	Joliette	4	31	34	4				
Brissette Lionel	St-Roch	Assomption	3	31	33	3				
Bérard Victor	St-Félix	Joliette	3	31	33	3				
Mousseau Ferdinand	St-Liguori	Montcalm	3	31	33	3				
Allard A.	St-Henri	Assomption	2	31	32	2				
Dion Lucien	St-Lin	Assomption	2	31	32	2				
Houle Alp.	Berthier	Berthier	2	31	32	2				
Lavallée Alp.	Berthier	Berthier	2	31	32	2				
Paquin J.Rosaire	Crabtree	Joliette	2	31	32	2				
Gadoury Félix	St-Charles	Joliette	2	31	32	2				
Payette M.	St-Calixte	Montcalm	2	31	32	2				
Charpentier J.A.	Ste-Julienne	Montcalm	2	31	32	2				
Bonin Omer	St-Jacques	Montcalm	1	31	31	1				
Gariépy J.Avila	St-Ambroise	Joliette	2	32	33	2				
Clermont Moïse	St-Barthélémy	Berthier	1	32	32	1				
Riopel A.	Ste-Élisabeth	Joliette	1	32	32	1				
Amyot V.	St-Esprit	Montcalm	1	32	32	1				
Piette Alphonse	St-Jacques	Montcalm	1	32	32	1				
Poirier F.	St-Henri	Assomption	2	33	34	2				
Lafortune Prosper	St-Roch	Assomption	2	33	34	2				
Laporte Yves	St-Damien	Berthier	2	33	34	2				
Martin J.L.	St-Charles	Joliette	2	33	34	2				
Lavallée Hermas	St-Liguori	Montcalm	2	33	34	2				
Lavallée Hermas	St-Damien	Berthier	8	34	44	11				
Lasalle Félicien	St-Ambroise	Joliette	2	34	35	2				
Perreault J.	St-Liguori	Montcalm	1	34	34	1				
Laporte J.Albert	St-Roch	Assomption	1	35	35	1				
Laporte	St-Barthélémy	Berthier	1	35	35	1				

Mousseau Ferdinand	St-Charles	Joliette	1	35	35	1	6	41	46	6
Lusignan L.	St-Liguori	Montcalm	1	35	35	1				
Bérard Wilfrid	St-Liguori	Montcalm	3	36	38	3				
Paquin Rosaire	St-Roch	Assomption	1	36	36	1				
Lafortune P.	St-Barthélémy	Berthier	1	37	37	1				
Locas H.	St-Thomas	Joliette	2	41	43	3				
Lalande Albéric	Ste-Élisabeth	Joliette	2	41	42	2				
Richard J. Antonio	St-Cuthbert	Berthier	2	42	43	2				
Rainville J.	St-Ambroise	Joliette	1	42	42	1				
Guilbeault Rosius	St-Roch	Assomption	1	43	43	1				
Charpentier Alb.	St-Damien	Berthier	1	43	43	1				
Charpentier J.A.	St-Damien	Berthier	1	43	43	1				
Richard A.	St-Ambroise	Joliette	1	43	43	1				
Fafard Vitalien	St-Ambroise	Joliette	4	44	47	4				
Poirier A.	St-Cuthbert	Berthier	2	44	47	4				
Comtois Marcel	St-Jean	Joliette	5	46	52	7				
Riberdy Jean	St-Zénon	Berthier	1	46	46	1				
Perreault J.	St-Alphonse	Joliette	1	50	50	1				
Rondeau Anselme	Ste-Élisabeth	Joliette	1	50	50	1				
Guilbault Yvanhoë	St-Henri	Assomption	1	51	51	1	1	39	39	1
total: 52			99				18			

Le tableau est classé selon l'année du premier mandat local (DAL).

Abréviations:

TL: total des mandats de secrétaire de cercle

DAL: date du premier mandat local

DBL: date du dernier mandat local

DL: nombre d'années entre les dates du premier et du dernier mandat

TD: total des mandats de secrétaire diocésain

DAD: date du premier mandat diocésain

DBD: date du dernier mandat diocésain

DD: nombre d'années entre les dates du premier et du dernier mandat

Sources: fichier constitué d'informations tirées des journaux *L'Action populaire*, *L'Étoile du Nord*, *La Terre de Chez Nous* de 1924 à 1952 et des archives de l'UPA de Joliette et de PQV.

Annexe C
Fichier des dirigeants

Sources

L'ensemble des données constituant le fichier des dirigeants locaux, diocésains et nationaux de l'UCC de 1924 à 1952 est puisé aux sources suivantes:

Journaux

- *L'Action Populaire*, hebdomadaire de la région de Joliette, 1924 à 1952;
- *L'Étoile du Nord*, hebdomadaire de la région de Joliette, 1924 à 1952;
- *La Terre de Chez Nous*, hebdomadaire de l'UCC, 1929 à 1952;
- *La Terre de Chez Nous - Le Devoir*, deux pages publiées une fois la semaine dans *Le Devoir*, 1927 à 1929.

Se retrouvent dans ces journaux les comptes rendus de réunions de cercles, les résultats d'élections locales et diocésaines, certains rapports diocésains d'activités ainsi que la majeure partie des informations sur les autres organismes et institutions.

Archives de l'UPA de Lanaudière

- * *Cahier des séances de l'union catholique des cultivateurs de St-Liguori*, 1936 à 1950;
- * *Journal des assemblées et de la Comptabilité du cercle UCC dans la paroisse de Ste-Marie Salomé*, 1940 à 1975 (photocopie);
- * *Procès-verbaux des réunions du cercle UCC de Notre-Dame de Lourdes*, 1949 à 1975;
- * *Programme souvenir du Congrès diocésain*, 1949 à 1952.

Ouvrages

- *Pour que vivent bêtes et gens*. Joliette, La Fédération de l'UPA de Lanaudière, 1983. 200 pages et index.

- Kesteman, Jean-Pierre en coll. avec Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA, 1924 - 1984*. Montréal, Boréal Express, 1984. 327 pages.

Description du fichier

Il rassemble des informations sur 1316 agriculteurs ayant été dirigeants de l'UCC de Joliette entre 1924 et 1952 ainsi que sur leur implication dans divers organismes et institutions. La liste ci-après, présente les individus par ordre de comté et de paroisse et en fonction de la première année où ils apparaissent comme dirigeant UCC. Les rubriques identifient:

- *mandats locaux*: nombre de mandats annuels comme dirigeant de cercle UCC;
- *intervalle mandats locaux*: première et dernière dates enregistrées comme dirigeant d'un cercle UCC;
- *mandats diocésains*: nombre de mandats annuels comme dirigeant diocésain UCC;
- *intervalle mandats diocésains*: première et dernière dates enregistrées comme dirigeant diocésain UCC;
- *coop., caisses pop., etc.*: affiche le nombre de mandats électifs annuels dans chacun de ces organismes et institutions;
- *concours agricoles*: affiche le nombre de fois qu'un individu a gagné un prix dans un concours agricole local, régional ou national.

N'apparaissent pas ici mais font partie du fichier, les années pendant lesquelles les mandats dans d'autres organismes ont été détenus ainsi que les catégories de production pour les prix obtenus dans les concours.

Dans l'UCC

De ces 1316 individus, 989 ont assumé des tâches électives à titre de président, vice-président, secrétaire, secrétaire-trésorier, trésorier, directeur, délégué. On retrouve aussi 327 individus qui, sans assumer de tâches électives, ont participé à divers titres aux activités des cercles et du bureau diocésain: 231 à titre de chef d'équipe d'étude (surtout au tournant des années 40), 64 proposeurs, 13 conférenciers, 10 personnes qui ont cumulé plus d'une des trois fonctions précédentes et 9 cas "divers" (ce sont des individus que nous n'avons pu identifier comme dirigeants élus mais qui sont, par exemple, choisis lors d'une réunion de cercle UCC pour faire partie du comité paroissial de bonne entente, ou pour s'occuper de la vente en groupe des produits agricoles). Il est tenu compte de ces 327 personnes dans le *Tableau des dirigeants nouveaux et réélus, par paroisse, 1924-1952* présenté plus loin. Ce groupe n'est toutefois pas comptabilisé dans les analyses effectuées sur les dirigeants élus. Les mêmes distinctions ont été faites au sujet des 89 agriculteurs répertoriés ayant eu une activité au niveau diocésain dont 48 sont des élus.

Autres organismes et institutions

Le fichier contient aussi des informations révélant l'implication des dirigeants de l'UCC comme dirigeants d'autres organismes et institutions. Nous avons considéré, d'une part, les organismes essentiellement agricoles (les coopératives agricoles de toutes sortes, les caisses populaires, les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture, les associations professionnelles d'agriculteurs autres que l'UCC ainsi que la par-

icipation aux divers concours agricoles locaux, régionaux et nationaux) et, d'autre part, les organismes non agricoles (les conseils municipaux, les commissions scolaires, les conseils de fabrique, les partis politiques provinciaux et fédéraux).

Représentativité

Le fichier présente le portrait d'environ 45% de tous les dirigeants locaux et diocésains de l'UCC ayant eu au moins un mandat électif entre 1924 et 1952. Pour les dirigeants diocésains seulement, nous disposons de la presque totalité des informations concernant leurs mandats dans l'UCC.

Comme ces informations sont présentes pour la presque totalité des cercles paroissiaux et pour toute la période concernée, nous considérons qu'il s'agit ici d'un échantillon suffisamment représentatif pour soutenir l'analyse.

En prenant comme base d'évaluation les dix-huit années pour lesquelles nous avons retrouvé le nombre officiel de cercles actifs publié par l'union diocésaine (dans les rapports annuels de cette instance, rapports retrouvés essentiellement dans les journaux), il a été possible de comparer le nombre de mandats détenus par les dirigeants élus apparaissant dans notre fichier avec le nombre total de mandats électifs pour tout le diocèse à chacune de ces années. L'exécutif d'un cercle UCC est constitué de sept personnes: un président, un vice-président, un secrétaire (ou trésorier, ou secrétaire-trésorier dans de rares cas) et de quatre directeurs. En multipliant le nombre officiel de cercles par sept,

nous obtenons ainsi le nombre total de mandats électifs pour chacune des dix-huit années où cette information est disponible.

Représentativité du fichier des dirigeants				
années	# officiel de cercles	total de mandats officiels (x7)	# de mandats du fichier	% représenté par le fichier
1929	14	98	10	10
1931	23	161	144	89
1932	27	189	92	49
1933	25	175	66	38
1934	30	210	54	26
1938	39	273	58	21
1939	26	182	44	24
1940	15	105	37	35
1941	16	112	69	62
1942	22	154	94	61
1943	23	161	126	78
1945	29	203	101	50
1946	32	224	83	37
1947	28	196	94	48
1948	29	203	86	42
1949	28	196	78	40
1950	34	238	128	54
1951	36	252	150	60
total		3332	1514	45%

Le tableau *Dirigeants nouveaux et réélus, par paroisse, 1924-1952*, présente une compilation des données tirées du fichier des dirigeants.

Légende du tableau des dirigeants

- Les couleurs marquent les fondations de cercles paroissiaux:

- * bleu: première fondation;
- * rouge: deuxième fondation;
- * vert: troisième fondation;
- * brun: quatrième fondation.

- Les chiffres superposés dans les cases: le chiffre du haut indique le nombre de nouveaux dirigeants élus pour cette paroisse et pour l'année en cours; le chiffre du bas indique le nombre de dirigeants réélus. Le total annuel ainsi divisé se retrouve sous la ligne "total" à la ligne "nouveaux / réélus".
- Dans la colonne "total", le chiffre unique (ou celui du haut dans le cas de chiffres superposés) indique le nombre total d'individus relevés pour chacune des paroisses. Le chiffre du bas, entre parenthèses, indique le nombre de dirigeants ayant eu des mandats diocésains mais pour lesquels aucun mandat local n'a pu être relevé.
- Un "X" indique qu'une ou plusieurs activités du cercle ont pu être relevées pour l'année en cours mais qu'aucun dirigeant n'a pu être identifié.
- La ligne aux chiffres superposés "# cercles / # de info." indique, en haut, le nombre de cercles, par année, pour lesquels nous avons pu relever une ou plusieurs activités. La ligne du bas indique le nombre officiel de cercles actifs selon les informations provenant des instances diocésaines. De 1931 à 1933, nous avons relevé des activités dans plus de cercles que n'en révèlent les chiffres officiels. Cet écart pourrait s'expliquer par des différences de date au moment où ces informations ont été colligées, par la faiblesse de l'organisation récente, par le fait que certains cercles n'eurent qu'une vie très courte (ils n'ont pas été comptabilisés à l'Union diocésaine). Entre 1939, 1940, 1941 et 1943, la surévaluation du nombre de cercles qui apparaît dans nos chiffres pourrait provenir du fait que nous ayons considéré qu'un cercle exis-

tait alors qu'il ne s'agissait, en fait, que d'une équipe d'étude. Il était parfois impossible de déterminer cette différence dans la teneur des chroniques des journaux.

Dirigeants nouveaux et réélus, par paroisse, diocèse de Joliette, 1924-1952																																																					
	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	total																							
S. Henri								7	0	2	0	0	0	1	1	?	10	X	X		0			8	0			2	0	35																							
S. Lin	3	0						8	0	X				2	0	3	1	4	4	X	4	2	1	3	2	1	2	2	3	46																							
Épiphanie	2	0			4	2		6	0										7	2	3	0	0	4	4	4	2	2	41																								
S. Roch								8	9	5	1	2	3	1	12	0	0	0	12	6	5	1	1	1	0	3	3	2	75																								
S. Joachim							2	7																3					12																								
S. Ignace									2																				2																								
S. Michel																5	X						0						5																								
S. Gabriel				8				x	0	x					1	12										7		33																									
Mandeville				2				x	0																			2																									
S. Barthélé.				1	X		3	4	x	4	X	0	0	12	X	X	1	X	X	X	X	0	X	X	1	X	3	1	32																								
Lanorale								2	0							11	1									7		21																									
Berthier									X							14	1										10	1	26																								
S. Damien										5	5	0	3	0	0	1	7	9	2	1	1		0				3	0	37																								
S. Norbert										0	3	6	4	2	7	4	5	6	5	5	4						8	0	29																								
S. Viateur																						6	0				0	0	6																								
Lavaltrie																						8					4	2	14																								
S. Cuthbert										X				X	16	6		5	6	1	X	9	4	3	2	2	0	1	55																								
Ile Dupas																					6						7		13																								
S. Zénon																	3	X			X	8					1	3	X	15																							
S. Ambroise	5	0	0			X	3	3	0	1	4	2	3	0	0	14	0	0	1	1	0	3	0	1	1	0	0	3	5	50																							
S. Chs. Bor.								6	1	6	1	0	2	10	0	X													26																								
S. Thomas				2				7	0	0	3			2	X	24	0	2					0	0	1	1	1	2	45																								
S. Félix				2	0	X	10	3	0				X		X	0	12	X	0	2	0	5	2	6	2		2	0	46																								
Se. Élisabe.							4	0	0	x				7	3	7		8	3	8	0	4	3	2		2	1	0	4	51																							
Se. Béatrix								6	1	X			0				9		6	0	5					1	6	3	37																								
Se. Mélanie				2				9	2	1		0				12			X	1	0					4	2	2	35																								
Crabtree								9	0	0						X	5	4	2	0	X	4	X	1	0		0	3	28																								
S. Cléophas																											X		5	17																							
Se. Émèlie								8	1	x						9	X			5		0							23																								
S. Alphonse								10	0	x			X				3										8	1	2	24																							
Nd Lourdes								2	0	0	0	0	0	0	0	0				8	6	0	0	5		4	2	0	1	28																							
Se. Marcell.																														0																							
S. Côme															2		2	1	4			6			7		2	3	1	28																							
Christ Roi																													0	(1)																							
S. Paul										X											2	5	0	0		0	X	1	9	17																							
S. Jean																													0	1	17																						
S. Alexis	7							x	0	5	0			4		1	13	3	5	8	3	1	0	X		5	1	2	58																								
S. Esprit	1							2	0					8		2	2	2	1	0	5	X	4			0	4	3	34																								
S. Liguori	2							1	6	7	4	6	1	4	7	9	12	6	5	6	4	6	7	9	9	8	9	5	3	56																							
Se. Marie S.			10		0			5	1	1	0	4		X	0	1	11	1	3	4	0	1	3	4	2	1	1	1	0	54																							
S. Calixte								10	0	x						1	5	X	3											19																							
S. Jacques								4	4	5	X	0	5	1	7	21	7	2	0	1		1	7		0	0	4	0	6	75																							
Se. Julienne								9	0																					20																							
Rawdon																X													6	0	6																						
S. Théodore																X	1	6												7																							
TOTAL	5	16	13	0	13	10	13	166	106	86	62	40	58	53	83	232	165	109	111	160	113	104	97	85	91	76	150	164	197	1296																							
nouveaux réélus	5	15	12	0	12	7	9	145	32	37	19	10	26	27	41	178	106	51	59	86	40	43	40	34	33	28	78	59	67																								
#cercles #de info.	2	8	3	0	4	5	30	28	28	14	12	15	13	21	26	26	23	22	28	20	22	22	16	17	16	29	30	32																									
Diocèse	1	0	1	0	0	1	0	6	3	13	7	0	5	2	7	17	4	0	7	1	3	2	3	0	1	0	4	0	1	89																							

Annexe D
Fichier des évaluations municipales
N.-Dd de Lourdes, 1938 et 1950 à 1952
Saint-Thomas, 1930 et 1947 à 1952

Sources

L'ensemble des données du fichier sur l'évaluation municipale fut constitué à partir des sources suivantes:

- Rôles d'évaluation des municipalités de Notre-Dame de Lourdes pour les années 1938 et 1950-51-52 (un rôle pour les trois années) et de Saint-Thomas pour les années 1930 et 1947-48-49 (un rôle pour les trois années).
- Le *Fichier des dirigeants* (voir l'annexe C) pour les informations concernant les dirigeants UCC.
- Pour la municipalité Notre-Dame de Lourdes, la liste des membres en règle de l'UCC (ceux ayant payé leur cotisation) pour les années 1949 à 1952, est tirée des *Procès-verbaux des réunions du cercle UCC de Notre-Dame de Lourdes, 1949 à 1975*.

Description

Pour chacun des rôles d'évaluation de chacune des municipalités, la liste présentée dans cette annexe mentionne:

- Les agriculteurs
 - * dans un premier temps, toutes les inscriptions aux rôles d'évaluation ont été relevées, sauf celles des organismes et institutions (fabrique, aqueduc, chemin de fer, coopératives, etc.)
 - * pour ne conserver que les agriculteurs, nous avons ensuite éliminé ceux qui avaient moins de 10 acres dans chacun des deux rôles d'évaluation de chaque paroisse. Cette procédure fut en quelque sorte validée par le fait que le rôle de St-Thomas pour 1930, qui ne mentionne pas la superficie, mentionne par contre le métier des personnes et que la comparaison avec le rôle de 1947-49, qui affiche les superficies, confirme la pertinence de 10 acres pour différencier les agriculteurs des non-agriculteurs.

* les rôles d'évaluation (sauf celui de St-Thomas pour 1930) mentionnent, sous le nom du propriétaire, les noms des autres membres de la maisonnée, il s'agit de la famille surtout. Nous avons pu ainsi identifier les fils qui travaillent avec leur père sur la ferme et qui sont dirigeants et / ou membres de l'UCC (dans ce dernier cas, pour Notre-Dame de Lourdes seulement). Ces fils sont mentionnés au fichier avec les données de la ferme de leur père. Ils sont identifiés par les sigles "£" pour le premier rôle d'évaluation et par "#" pour le rôle suivant. Ces données ne sont pas comprises dans les calculs présentant les moyennes générales des paroisses. Elles le sont toutefois pour évaluer les caractéristiques des dirigeants et des membres de l'UCC.

- La superficie

* Pour Notre-Dame de Lourdes, le formulaire d'inscription de 1938 indique "arpents" alors que celui de 1950-52 ne donne aucune indication s'il s'agit d'acres ou d'arpents. Nous ne pouvons savoir s'il s'agit effectivement d'acres ou d'arpents mais le nombre important de superficies identiques dans les deux rôles suggère que le même type de mesure fut utilisé dans les deux cas.

* Pour Saint-Thomas, nous n'avons pas d'information sur la superficie en 1930. Il n'y a pas ici de formulaire imprimé mais plutôt un registre manuscrit présentant les informations sur les évaluations de 1913 à 1930, une page par propriétaire. Le formulaire de 1947-49 est le même que pour Notre-Dame de Lourdes et ne précise pas le type de mesure utilisé.

- La valeur

* Il s'agit de la valeur des terrains et immeubles et des améliorations tel que stipulé à l'article 693 du code municipal. La diversité des critères, qui peuvent différer d'une paroisse à l'autre et d'une année à l'autre au sein d'une même paroisse, ainsi que la pratique très répandue de sous-évaluer systématiquement les

biens imposables, empêchent toute comparaison des évaluations. (Il semble y avoir un effort dans les années 20 pour uniformiser et rendre plus adéquate la constitution des rôles d'évaluation municipale. Voir à ce sujet une série de chroniques de *L'Action populaire* par Alexandre Rivest, avocat, «Chroniques Municipales et Scolaires» dans: *AP* 27-5-26, p.7; *AP* 3-6-26, p.8; *AP* 10-6-26, p.8 et *AP* 17-6-26, p.3).

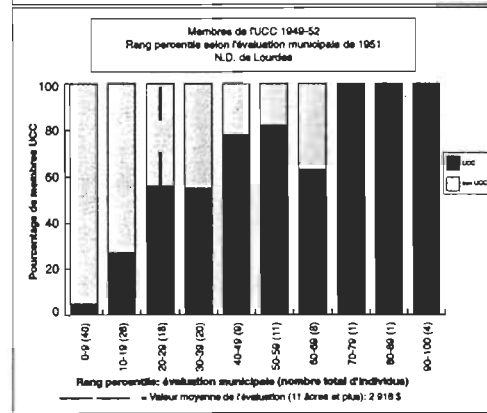
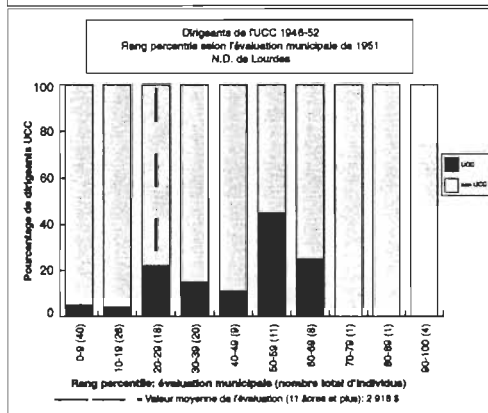
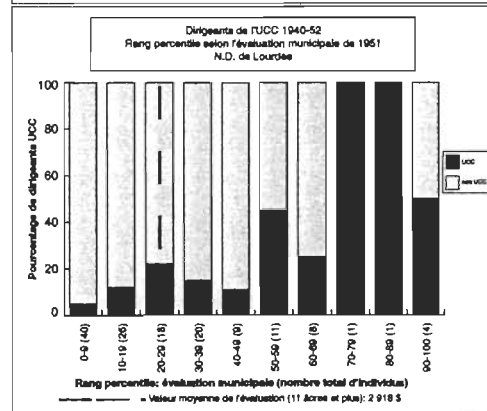
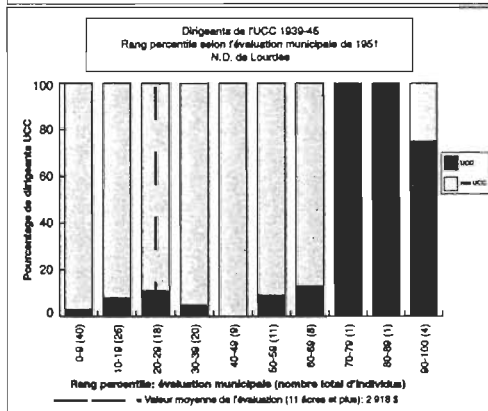
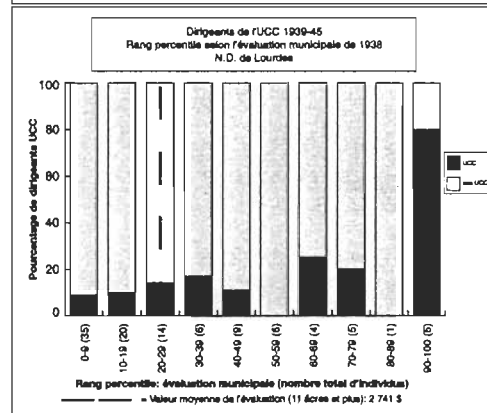
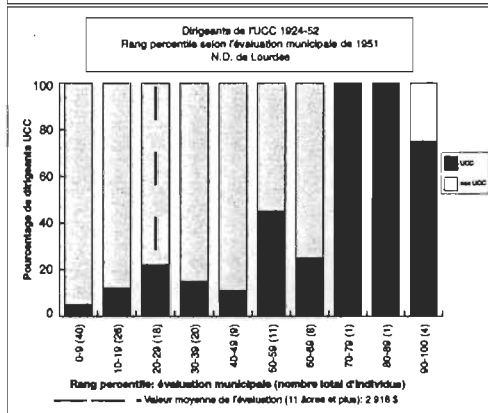
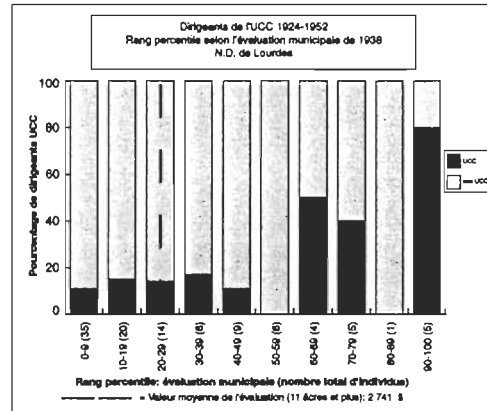
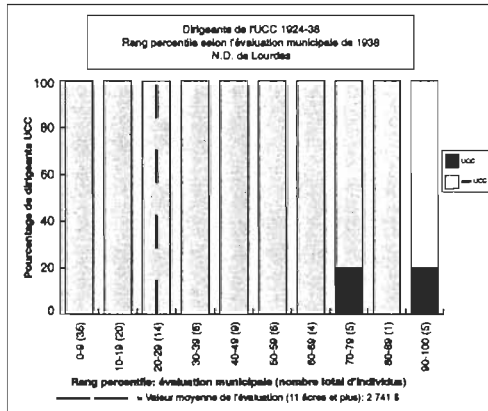
Cependant nous pouvons considérer que le rôle d'évaluation reflète justement la hiérarchie de la valeur capitalisée en immeubles des individus d'une paroisse pour une année donnée.

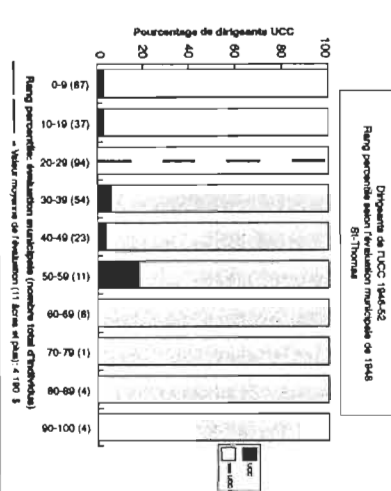
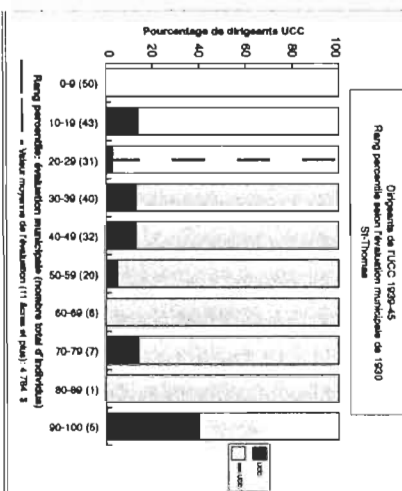
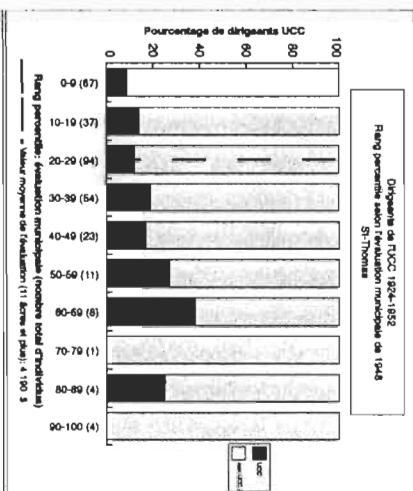
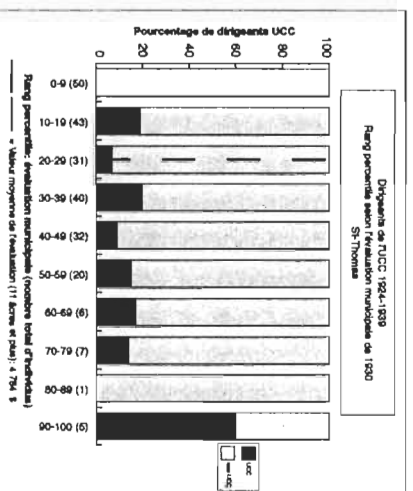
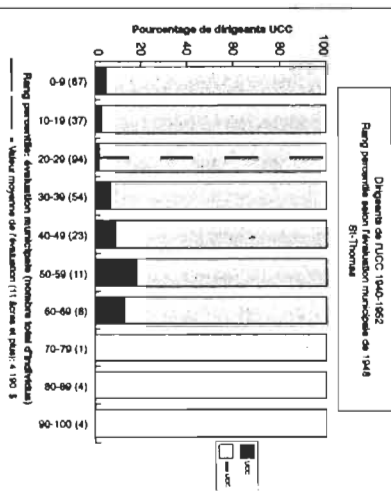
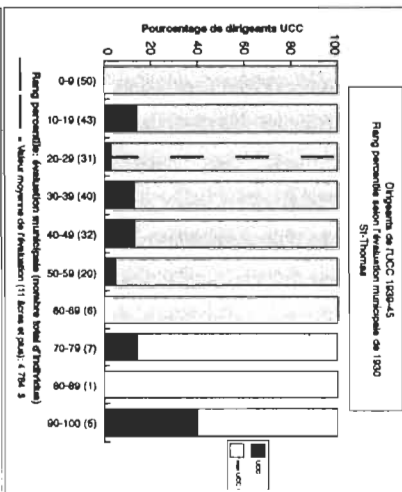
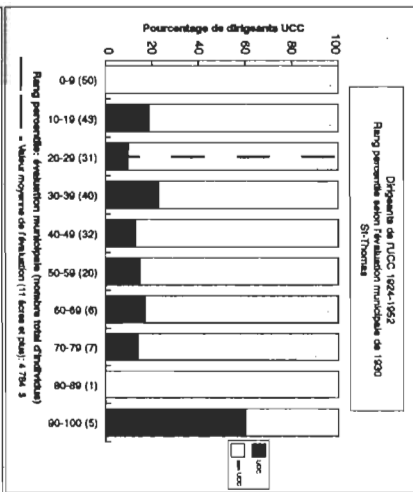
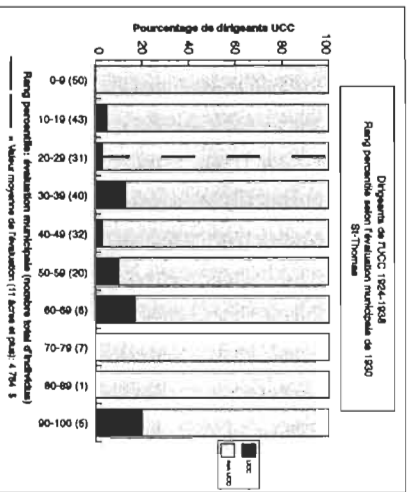
- Appartenance à l'UCC

* Les colonnes "dir.UCC" donnent le nombre de mandats annuels de ceux qui auront des fonctions électorales au sein de l'organisme. La colonne "mem.UCC", pour Notre-Dame de Lourdes seulement, indique le nombre d'années entre 1949 et 1952 où l'individu était membre en règle de l'UCC.

Graphiques

Les graphiques des deux pages suivantes présentent, pour différentes périodes, le rang percentile dans l'évaluation municipale des dirigeants de l'UCC.





Annexe E
Thèmes et intervenants
des réunions de cercles, 1924-1952

TABLEAU 1: THÈMES DES ACTIVITÉS DES CERCLES, 1924-1930					
Thèmes	Formes				Total
	Confé- rence	Discus- sion	Résolu- tion	Autre	
Développement de l'organisation syndicale					8
fonctionnement, structure	1				1
financement			1		1
recrutement, membership				1	1
relation avec autres instances de l'UCC					
idéologie					
formation des chefs	5				5
Dév. de la trans. des connaissances et infos.					1
par la radio					
par l'enseignement public					
par l'enseignement agricole					
par le journalisme agricole, TCN				1	1
par les Cours à domicile					
par les équipes d'étude					
Amélioration des techniques de production					
aménagement des sols					
organisation de concours					
pratiques culturelles					
pratiques d'élevage					
non précisé (culturelle ou élevage)					
intrants: grains					
engrais					
herbicides, pesticides					
main-d'oeuvre					
frais professionnels; frais d'électricité					
Accessibilité aux services financiers					
crédit					
assurances					
gestion, comptabilité, impôt, faillite, coût de prod.					
Amélioration des conditions de mise en marché					
taxes sur le tabac					
meilleurs tarifs; importation; exportation					
assurer l'accès aux marchés publics					
adapter les produits pour le marché					
normes de classification et d'étiquetage					
contrôle des prix					
Défense auprès des pouvoirs publics					2
colonisation; immigration					
établissement des jeunes					
voirie					
transport; immatriculation			1	1	2
fiscalité					
avance de l'heure					
poste					
Idéologie et stratégies de mobilisation (autres que syndicale)					4
org. de synd. coop. d'achat / achats regroupés				1	1
org. de coop. d'électricité					
org. de coop. de vente / ventes regroupées				3	3
org. de coop. de production					
établir des conventions collectives					
sur la coopération (en général)					
développement d'industries connexes					
club de jeunes (production)					
caisses populaires					
Divers					

TABLEAU 2: THÈMES DES ACTIVITÉS DES CERCLES, 1931-1939					
Thèmes	Formes				Total
	Confé- rence	Discus- sion	Résolu- tion	Autre	
Développement de l'organisation syndicale					232
fonctionnement, structure	18	3	9	12	42
financement	4	1	1	1	7
recrutement, membership	5	5	0	7	17
relation avec autres instances de l'UCC	30	1	1	4	36
idéologie	127	0	0	0	127
formation des chefs	1	0	0	2	3
Dév. de la trans. des connaissances et infos.					51
par la radio	0	0	1	0	1
par l'enseignement public	3	2	1	2	8
par l'enseignement agricole	8	0	1	0	9
par le journalisme agricole, TCN	10	0	1	0	11
par les Cours à domicile	4	0	1	4	9
par les équipes d'étude	0	1	0	12	13
Amélioration des techniques de production					265
aménagement des sols	20	2	1	0	23
organisation de concours	3	0	0	3	6
pratiques culturelles	78	2	2	0	82
pratiques d'élevage	84	2	7	0	93
non précisé (culturelle ou élevage)	11	0	0	0	11
intrants: grains	5	0	0	0	5
engrais	25	2	5	0	32
herbicides, pesticides	7	0	0	0	7
main-d'oeuvre	1	1	0	0	2
frais professionnels; frais d'électricité	0	0	4	0	4
Accessibilité aux services financiers					78
crédit	18	4	11	0	33
assurances	8	2	0	0	10
gestion, comptabilité, impôt, faillite, coût de prod.	29	0	3	3	35
Amélioration des conditions de mise en marché					92
taxes sur le tabac	6	6	15	2	29
meilleurs tarifs; importation; exportation	0	0	4	0	4
assurer l'accès aux marchés publics	1	0	1	0	2
adapter les produits pour le marché	19	4	0	2	25
normes de classification et d'étiquetage	10	4	7	0	21
contrôle des prix	3	4	4	0	11
Défense auprès des pouvoirs publics					44
colonisation; immigration	4	0	3	4	11
établissement des jeunes	2	0	0	0	2
voirie	0	1	3	0	4
transport; immatriculation	1	3	12	2	18
fiscalité	0	0	1	0	1
avance de l'heure	0	2	5	0	7
poste	0	0	1	0	1
Idéologie et stratégies de mobilisation (autres que syndicale)					250
org. de synd. coop. d'achat / achats regroupés	24	9	3	51	87
org. de coop. d'électricité	1	1	0	0	2
org. de coop. de vente / ventes regroupées	37	17	1	11	66
org. de coop. de production	1	0	0	0	1
établir des conventions collectives	2	1	3	0	6
sur la coopération (en général)	29	2	1	0	32
développement d'industries connexes	7	0	1	4	12
club de jeunes (production)	3	0	0	4	7
caisses populaires	30	5	1	1	37
Divers	80	5	3	9	97

TABLEAU 3 : INTERVENANTS ET THÈMES, 1931-1939					
Thèmes	Provincial	Diocésain	Local	Agronomes	Autres
Org. syndicale	aum.: 3 pré.: 6 v.pré.: 1 sec.: 2 ex.pré.: 3 15	aum.: 33 pré.: 2 v.pré.: 2 sec.(clergé): 7 dir.: 1 45	aum.: 43 pré.: 23 v.pré.: 1 sec.(clergé): 17 84	3 3	aum.autre: 2 cult.: 4 6
Information	aum.: 1 pré.: 1 2	dir.: 1 1	aum.: 11 pré.: 1 sec.(clergé): 1 13	2 2	cult.: 1 1
Production	ex.pré.: 2 2	aum.: 2 perm.: 2 4	aum.: 8 pré.: 6 sec.(clergé): 7 dir.: 1 22	120 120	cult.: 34 jeunes: 10 vendeurs: 3 gér.coop: 2 ins.beur.: 1 député: 1 51
Finances		perm.: 1 1	aum.: 8 pré.: 7 sec.(clergé): 2 17	11 11	cult.: 3 3
Marché	perm.: 1 1	aum.: 1 perm.: 1 2	aum.: 4 pré.: 1 sec.(clergé): 1 6	15 15	cult.: 2 notaire: 2 gér.coop: 2 pré.Ch.com.: 1 7
Pouvoirs publics			aum.: 2 pré.: 1 3		maire: 1 1
Mobilisation	aum.: 1 pré.: 1 sec.: 1 ex.pré.: 3 perm.: 2 8	aum.: 9 v.pré.: 2 sec.: 6 dir.: 1 perm.: 2 20	aum.: 24 pré.: 7 sec.(clergé): 4 35	28 28	cult.: 8 jeunes: 2 ins.beur.: 2 ins.cais.: 2 gér.cais.: 1 gér.coop: 2 rep.Fédérée: 1 18
Divers	aum.: 1 ex.pré.: 1 sec.: 1 3	aum.: 3 sec.: 1 4	aum.: 41 pré.: 2 sec.(clergé): 5 48	6 6	cult.: 3 jac: 3 avocat: 1 aut. curé: 1 8

TABLEAU 4: THÈMES DES ACTIVITÉS DES CERCLES, 1939-1952					
Thèmes	Formes				Total
	Confé- rence	Discus- sion	Résolu- tion	Autre	
Développement de l'organisation syndicale					399
fonctionnement, structure	11	4	36	42	93
financement		6	14	12	32
recrutement, membership	15	8	6	10	39
relation avec autres instances de l'UCC	33	7	21	18	79
idéologie	107	14	4	1	126
formation des chefs	13	1	6	10	30
Dév. de la trans. des connaissances et infos.					138
par la radio			9	6	15
par l'enseignement public	4	4	4		12
par l'enseignement agricole	7	1	4	4	16
par le journalisme agricole, TCN	4	1		1	6
par les Cours à domicile		3	3	9	15
par les équipes d'étude	10	12		52	74
Amélioration des techniques de production					203
aménagement des sols	4	3	16	2	25
organisation de concours	1	2	1	19	23
pratiques culturelles	18	7	3	3	31
pratiques d'élevage	9	3	1		13
non précisé (culturelle ou élevage)	23	12	1	1	37
intrants: grains, moulées, semences	4	3	14	2	23
engrais	4	1	8	1	14
main d'oeuvre	4	2	19		25
frais professionnels; frais d'électricité	3		1		4
machinerie; essence		6	14	1	21
Accessibilité aux services financiers					105
crédit			1		1
assurances	34	7	4	7	52
gestion, comptabilité, impôt, faillite, coût de prod.	34	10	6	2	52
Amélioration des conditions de mise en marché					125
taxes sur le tabac		1	2		3
meilleurs tarifs; importation; exportation			14		14
assurer l'accès aux marchés publics			3		3
adapter les produits pour le marché	19	7	3	6	35
normes de classification et d'étiquetage	3		6		9
contrôle des prix	2	6	53		61
Défense auprès des pouvoirs publics					111
colonisation; immigration	5		6		11
établissement des jeunes	11	7	4	3	25
voirie			8		8
transport; immatriculation			14		14
fiscalité	4	3	10	1	18
avance de l'heure			9		9
autres		4	21	1	26
Idéologie et stratégies de mobilisation (autres que syndicale)					258
org. de synd. coop. d'achat / achats regroupés	3	4	2	7	16
org. de coop. d'électricité		1			1
org. de coop. de vente / ventes regroupées	11	26	7	6	50
org. de coop. de production ou consommation	3	7	2	1	13
établir des conventions collectives	13	5	6		24
sur la coopération (en général)	35	49	3	1	88
développement d'industries connexes	1				1
club de jeunes (production)	3	1	8	1	13
caisses populaires	16	30	1	5	52
Divers	46	12	20	3	81

TABLEAU 5 : INTERVENANTS ET THÈMES, 1939-1952					
Thèmes	Provincial	Diocésain	Local	Agronomes	Autres
Org. syndicale	aum.: 5 5	aum.: 14 pré.: 11 sec.: 12 dir.: 2 perm.: 40 79	aum.: 26 pré.: 12 dir.: 4 sec.(clergé): 4 46	5 5	jeunes: 2 cult.: 7 9
Information	2	aum.: 1 sec.: 2 perm.: 2 5	aum.: 8 pré.: 3 sec.(clergé): 1 12	1 1	prédicat.: 2 2
Production	pré.: 1 1	perm.: 1 1	aum.: 2 sec.(clergé): 1 dir.: 2 5	33 33	cult.: 13 g.conser.: 3 vétérinai.: 3 rep. cies. 2 gé.coop.: 1 inconnus: 2 24
Finances		aum.: 2 pré.: 1 perm.: 42 45	aum.: 1 pré.: 2 dir.: 1 4	2 2	cult.: 3 inconnus: 13 gé. coop.: 1 17
Marché		pré.: 1 perm.: 8 9	aum.: 1 pré.: 1 sec.(clergé): 1 3	5 5	g.conser.: 7 inconnus: 3 10
Pouvoirs publics		aum.: 3 pré.: 2 sec.: 1 perm.: 5 11	aum.: 2 pré.: 1 3	1 1	inconnus: 5 re. du CN: 1 6
Mobilisation		aum.: 3 pré.: 2 sec.: 1 dir.: 2 perm.: 22 30	aum.: 11 pré.: 10 dir.: 6 27	13 13	cult.: 7 ins.beur.: 1 gér.cais.: 1 gér.coop.: 3 inconnus: 7 19
Divers		aum.: 6 pré.: 4 sec.: 6 perm.: 9 25	aum.: 11 sec.(clergé): 2 13	1 1	

Annexe F
*Statistiques sur la production du tabac
dans Joliette, 1930*

Données sur la production de tabac							
Diocèse de Joliette et Québec, pour l'année 1930							
	Berthier	Joliette	Assomption	Montcalm	Total diocèse	Québec	Diocèse/ Québec
Valeur \$ produits agricoles	2 793 821	3 078 527	2 686 543	2 014 232	10 573 123	184 709 727	5,7 %
Rapport dette/ valeur de la ferme	34,4	46,1	44,1	43,8	42,0	38,3	+ 10 %
Fermes produisant du tabac	404	645	837	954	2840	11 228	25,3 %
Total de fermes	1904	2080	1463	1644	7091	135 957	5,2 %
% fermes en tabac/ total fermes	21,2	31,0	57,2	58,0	40,0	8,3	
Acres en tabac	566	1283	2707	4836	9392	12 721	73,8 %
Livres de tabac	432 191	1 149 546	2 692 863	4 263 663	8 538 263	10 867 713	78,6 %
Valeur \$ du tabac	44 851	101 702	292 890	348 595	788 038	1 236 763	63,7 %
Source: <i>Recensement du Canada 1931</i> , tableaux 21, 22, 23, 25 et 27.							

Annexe G
Évaluations municipales de 1938 et de 1950-51-52
paroisse Notre-Dame de Lourdes

nom	superficie 1938	total \$ 1938	superficie 1950-52	total \$ 1950-52	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52	mem.ucc 1949-52
Adam Adem	181	7 200	142	8 950	1	2		1
Adam Ernest			141	7 450				1
Adam Herménégilde	53	350						
Adam Léo	24	250						
Archambeault Alfred	149	2 820	234	4 780				1
Archambeault Lucien Fils D' Alfred #			234	4 780				1
Archambeault Maurice Fils D' Alfred # £	149	2 820	234	4 780			1	1
Asselin Albani Fils De Roméo #			157	5 630				1
Asselin Anthime	210	1 720						
Asselin Bertrand Et Henri	60	400						
Asselin Charles Auguste	142	6 810	140	6 400		3	4	3
Asselin Eugène			26	300				
Asselin Eusèbe	145	1 800						
Asselin Gérard # Fils Omer			145	2 350				2
Asselin Joseph	131	1 450						
Asselin Mathias			120	2 900			4	4
Asselin Omer £ Fils Eusèbe En 38			145	2 350				4
Asselin Paul Émile £ Fils Joseph 38			122	2 000				2
Asselin Roméo	157	4 920	157	5 630				
Baril Albert	66	1 010	280	3 720			1	1
Baril Aloyus	24	500						
Baril Émile	104	1 025	204	3 100				1
Baril Eugène			170	2 850				1
Baril Joseph	128	1 180	104	1 700				
Baril René £ Fils Aloyus En 38			23	1 900				
Beaulieu Emmanuel	60	3 700	60	3 800		1	1	4
Beaulieu Gérard			15	750				
Beaulieu René £ Fils Emmanuel En 38			85	1 900				
Bellerose Francis Mme	99	5 000						
Bérard Philippe	78	400						
Bérard Viateur			79	850			1	4
Bernier Armand			41	1 400				
Moyennes	94	2 824	100	3 258				
Écart-type		2 746		3 046				

nom	superficie 1938	total \$ 1938	superficie 1950-52	total \$ 1950-52	dir ucc 1924-38	dir ucc 1939-45	dir ucc 1946-52	mem ucc 1949-52
Bernier Hervé	119	5 675	125	7 300				
Bonin Camille P. Bonin Et Fils Inc. #	48	2 100	372	16 950				1
Bonin Eugène	16	360	16	500				
Bonin P. Et Fils Inc. Paphnuce En 38	290	13 955	372	16 950	7	1		3
Boucher Antonio			20	250				
Branchaud Maurice			100	1 500				
Breault Henry	75	920						
Breault Pierre	60	840	41	900		1	1	1
Bruneau Arthur	116	2 770	116	3 700				
Bruneau Léo			116	3 700				
Champagne Donat	314	2 450	205	2 920				
Champagne Georges Étienne	151	2 365	151	3 150		1	3	3
Champagne Henry	84	2 500	84	2 500				
Champagne Joseph	99	1 450	99	1 800		1		
Chaput Jérôme	121	8 000						
Chrétien Hildège	80	1 200	45	1 200				
Coutu Armand	170	9 250	224	11 800		1		4
Coutu Charles Edouard & Fils Armand 38			69	4 600				1
Coutu Jacques #			120	6 750				1
Coutu Paul #			120	6 750				1
Desmarais Joseph	11	650				1		
Desmarais Marcel			15	750				
Desmarais Maurice			47	1 150				
Desmarais Maxime	8	550	67	1 800				2
Desmarais Michel	60	800						
Desmarais Philibert	45	2 500	101	3 700				
Desroches Maurice			112	5 900			1	1
Ducharme Émile			41	300				
Ducharme Gérard			60	500				
Ducharme Lionel	103	925						
Ducharme Octavien	60	450						
Dufresne Georges Albert			121	4 400				
Moyennes	94	2 824	100	3 258				
Écart-type		2 746		3 046				

nom	superficie 1938	total \$ 1938	superficie 1950-52	total \$ 1950-52	dir. ucc 1924-38	dir. ucc 1939-45	dir. ucc 1946-52	mem. ucc 1949-52
Dugas Anselme	66	870	191	2 500				
Dugas Charles	126	1 170						
Dupuis Lionel			40	500				
Fiset Jean Baptiste Mme M. En 38	66	600	55	500				
Fitzbay Albert	30	480						
Fitzhauff Georges	64	790						
Fitzhoy Alfred			12	550				
Fitzhoy André			18	300				
Forget Octavien	45	550						
Forget Raoul Mme M. En 38	46	700	46	800				
Forget Roland	83	950	83	1 200				
Forget Wilfrid Mme M. En 38	47	480	35	300				
Gaudet Léon Mme			63	1 100				
Geoffroy Auguste Mme M. En 38	120	7 300	120	7 100				
Geoffroy Jules	16	150						
Geoffroy Paul	28	400	28	200				
Geoffroy René			35	350				
Geoffroy Rolland Fils De Mme Aug. # £	120	7 300	120	7 100			5	4
Guay Jean			35	150				
Guilbault Abondius	88	5 150						
Guilbault Adélar	120	6 425	120	6 100				
Guilbault Albéric	42	625						
Guilbault Alphonse	146	2 180						
Guilbault Armand £ Fils Hyacinthe 38	120	7 150	165	6 750			4	3
Guilbault Hyacinthe	120	7 150						
Guilbault Jean Maurice Fils De Vict. #			86	6 000			1	2
Guilbault Lucien Fils De Victor #			90	5 350				2
Guilbault Victor	176	9 850	176	11 350		1		4
Hamelin Paul Émile			40	730				
Héneault Olivier	121	7 550	145	7 200				4
Hétu Étienne			15	700				
Hétu Hervé Mme	177	3 210						
Moyennes	94	2 824	100	3 258				
Écart-type		2 746		3 046				

nom	superficie 1938	total \$ 1938	superficie 1950-52	total \$ 1950-52	dir ucc 1924-38	dir ucc 1939-45	dir ucc 1946-52	mem ucc 1949-52
Héту Israël	45	1 100						
Hubert Amable	216	2 230						
Hubert Donat			36	450				
Hubert Léon			120	1 550				
Hubert Octavien	36	400						
Hubert Philippe			36	450				
Joly Josaphat	30	1 200	30	1 200				
Joly Louis	78	480	78	1 100				
Joly Tancrede	132	4 575	132	4 250				
Jutras Cyprien	90	1 240	90	1 500				
Laferrière Gérard			189	2 850				
Laferrière Hervé	189	1 600	189	2 850				
Lajeunesse Jean Louis			121	4 400				
Laporte André Fils De Wilfrid #			158	3 800				1
Laporte Arthur	30	150						
Laporte Darius £ Fils Hormidas En 38			79	1 500				
Laporte Émile	195	9 220	31	1 250				1
Laporte Hormidas	89	1 745						
Laporte Jacques			86	1 700				2
Laporte Joseph	151	9 650	209	9 950		1		1
Laporte Joseph Arthur	1	3 900	31	2 850				
Laporte Léo £ Fils Émile En 38			90	5 400				1
Laporte Napoléon	60	850	120	2 200		1		4
Laporte Paul			46	3 050				1
Laporte Philiás	86	800	104	2 700			1	1
Laporte Réal			120	2 200				
Laporte Wilfrid	158	2 020	158	3 800				4
Latour Antonio	90	6 400						
Latour Arthur	60	3 840						
Latour Gabriel			87	6 000				1
Latour Hervé	90	5 800	86	5 250				
Latour Lucien	99	3 615						
Moyennes	94	2 824	100	3 258				
Écart-type		2 746		3 046				

nom	superficie 1938	total \$ 1938	superficie 1950-52	total \$ 1950-52	dir ucc 1924-38	dir ucc 1939-45	dir ucc 1946-52	mem ucc 1949-52
Latour Ludovic			60	4 000				2
Latour Ovide			75	4 600				
Latour Rolland #								2
Lauzon Charles Edouard	36	400						
Marion Viateur	60	230						
Mayer Azellus			89	2 000				1
Mayer Charles Édouard			44	500				
Ménard Arthur	12	300						
Morin Laurier			85	1 900				
Papineau Jean			42	830				
Paquin Joseph	165	6 380	161	6 250			3	4
Paquin Philippe	75	4 000	75	4 050				
Paquin Réal Fils De Joseph #			161	6 250				1
Patenaude Gérard			36	700				
Patenaude Jean Marie			31	250				
Patenaude Osias			37	650				
Pelland André Fils D' Aristide #			152	7 950				1
Pelland Aristide	77	4 640	152	7 950		3	5	3
Philibert Gérard £ Chez Mme Héту En 38			177	4 200				4
Plante Joseph	63	1 000						
Raymond Napoléon À F. X. Thibodeau 38	67	3 980	64	4 100				4
Rivest Georges Mme			55	500				
Robert Azellus £ Fils Elzéar En 38	67	2 670	67	2 700		3	5	1
Robert Elzéar	67	2 670						
Robert J. H.					1			
Robert Jacques Fils D' Azellus # £	67	2 670	67	2 700				1
Robillard Arthur			80	1 450				
Robillard Robert			23	200				
Rondeau Arsène	170	1 240						
Rondeau Lucien £ Fils Arsène 38			80	1 000				
Rousse Adrien	128	1 200	128	1 800				
Rousse Bernard			60	500				
Moyennes	94	2 824	100	3 258				
Écart-type		2 746		3 046				

nom	superficie 1938	total \$ 1938	superficie 1950-52	total \$ 1950-52	dir ucc 1924-38	dir ucc 1939-45	dir ucc 1946-52	mem ucc 1949-52
Rousse Denis			45	700				
Rousse Fernand			82	2 400				
Rousse René	100	2 100	100	2 400				
Rousseau Léo Paul			40	730				
Savoie Gérard & Fils Moïse En 38			105	2 000			3	4
Savoie Moïse	105	1 400				2		
Soulière Elzéar	37	375						
St Germain Joseph	24	300	114	1 400				
Tellier Albert	30	450						
Tellier Eugène	60	4 100	214	4 650				2
Tellier Georges Étienne			90	4 950				3
Tellier Pierre	90	4 500						
Tellier Victor	45	3 150	144	8 100				
Tellier Vital			15	250				
Thibodeau Albert	134	4 130	145	4 400				
Thibodeau Azanie Mme	125	3 425						
Thibodeau Benoit & Fils Henry En 38			125	4 600				2
Thibodeau Camille	102	1 500						
Thibodeau F. X.	112	5 230						
Thibodeau Henry	125	4 630						
Thibodeau Paul & Fils Azanie En 38			90	3 600			1	4
Vincent Jean Jacques			12	700				
Vincent Joseph			12	100				
Vincent Ovila	12	570	12	700				

Moyennes
Écart-type

94

2 824

100

3 258

2 746

3 046

Annexe H
Évaluations municipales de 1930 et de 1947-48-49
paroisse Saint-Thomas

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir. ucc 1924-38	dir. ucc 1939-45	dir. ucc 1946-52
Arnault Alphonse		167	9 320			
Arneault Henri Vve	11 740					
Asselin Charles Édouard		60	150			
Asselin Georges Étienne		160	4 650			
Asselin Gilbert	3 140				1	
Asselin Gilbert Vve		90	4 260			
Asselin Ismaël	2 110	122	4 020		2	
Asselin Jean Marie		95	2 850			
Asselin Jean Maurice		106	5 080			
Asselin Mastai	5 580	20	60	4	4	
Asselin Rosario		91	2 690			
Aubé Germain		30	160			
Aubé Philiias	170					
Auger Gaspard	3 890					
Auger Rosaire		50	1 500			
Barrette Adèla Mme		90	5 740			
Barrette Albert		120	6 030			
Barrette Arthur	3 500					
Barrette Maxime	6 880					
Beaulieu Wilfrid	8 270					
Beaupré Camille	2 950	27	1 780			
Beaupré Hervé	6 770	96	5 480			
Beausoleil Joseph	1 700					
Bélair Antonio	480					
Belhumeur Joseph	230					
Bérard Cuthbert	5 600	97	4 510			
Bérard Joseph		99	3 930			
Bérard Louis	2 300					
Bérard Ovide		77	4 020		1	
Bérard Paul		103	5 600			
Bérard Philippe	20 360	201	10 040		3	
Blais L. H.		163	6 900			
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Bonin Conrad		90	5 760		1	
Bonin Donat		80	3 010			
Bonin Léon	6 220	135	7 330			
Boucher Siméon	7 210					
Brissette Armand		22	150			
Brissette Barnabé	7 960					
Brissette Norbert	380	48	420			
Brunelle Auguste	4 990					
Brunelle Bernard	4 850					
Brunelle David		87	5 340			
Caron J. C.		40	1 500			
Caron Jean Charles		18	1 300			
Casaubon F. O.		20	400			
Champagne Aristide	9 200			3		
Champagne Aristide # Joseph		136	7 220			
Champagne Crescent	1 500	1	2 700			
Champagne Joseph		136	7 220			
Champagne Lucien		227	15 980			
Champagne Théodore	1 500					
Champoux Antonio		15	20			
Chaput Jérémie	16 320					
Chaput Théodore	1 120					
Chartier Adolphe	3 500					
Chartier Camille	1 670					
Chartier Édouard		165	4 320			
Chevalier O.	430					
Coderre Adélar	30	16	100			
Comtois Alfred	5 150	79	4 380			
Comtois Charles	4 640					
Comtois Rémi 1928	8 220					
Cormier Eugène	4 900					
Cormier Jean Jacques		150	4 660			
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Corriveau Jean Paul		30	840			
Corriveau Prince Vve	6 950					
Corriveau Rémi	7 460	413	15 150			
Coulombe Adrien		19	1 500			
Coulombe Albéric	5 710	102	5 360	1		
Coulombe Albert	5 480	98	4 770			
Coulombe Dosithé	5 640	167	8 560			
Coulombe Germain		51	3 300		1	
Coulombe Joseph	11 040	120	7 380			
Coulombe Julien		57	4 380			
Coulombe Léo		46	1 680			
Coulombe Omer	7 200				1	
Coulombe Sylvio		120	4 620			
Coulombe Ubald	3 630					
Coutu Adrien	7 060	433	18 090			
Coutu Alphas		55	930			
Coutu Alphonse		144	7 510			
Coutu Anthime	8 500					
Coutu Antonio		80	4 070			
Coutu Arthur	1 200	13	1 040			
Coutu Désiré	6 940	110	5 360			
Coutu Émilien	2 500	93	5 010			
Coutu Euchariste	8 480					
Coutu Eugène	900					
Coutu Léo		70	2 140			
Coutu Lucien	1 700					
Coutu Mathilde	8 900					
Coutu Maxime	7 300					
Coutu Micheline Mme		264	10 200			
Coutu Olivier	7 270					
Coutu Omer		97	3 860			
Couture J. E.		19	450			
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
De Dobbeleer Louis		160	8 790			
Degrandpré Cuthbert	6 920					
Degrandpré Fernand		88	5 960			
Degrandpré Lionel		87	6 090			
Degrandpré Philippe	19 200	111	2 590		1	
Degrandpré René		100	7 520			
Deleemans Jos		320	10 800			
Dellemans René		53	3 490			
Denis Armand		90	5 400			
Depaepe F.		30	750			
Depaepe Florimond		339	14 880			
Deschênes Alcide	2 520					
Deschênes Fabien	4 560					
Desmarais Arthur	6 380	137	5 280			
Desmarais Eugène	5 100					
Desmarais Hormidas	7 750					
Desmarais Joseph	5 300	60	4 430			
Desmarais Osias 1929	4 910					
Desmarais Paul Émile		60	4 440			
Desmarais Robert		56	4 290			
Desrochers Léonide	6 600	78	4 270			
Desrosiers Origène		120	6 660			1
Dion Ephrem Vve	9 800					
Dion René					1	
Drainville Viateur	80	30	150			
Dubeau Hildège	4 390					
Dubeau Séverin		87	6 500			
Ducharme Georges Albert		93	6 190			
Ducharme Léon	5 620					
Ducharme Louis	580					
Ducharme Ulric	1 200					
Dudemaine Gérard		119	3 720			
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Dudemaine Philippe	11 040	99	5 070	1		
Dufresne Chrysostome	460					
Duval Armand		40	1 570			
Duval Francis	2 300	118	2 890			
Fafard Aldéric	3 830					
Fafard Ben		120	6 870			
Fafard Fidèle		100	4 550			
Fafard Narcisse	2 600	121	4 920			
Fernet Martial	8 160			1		
Fernet Onésime	880	15	300			
Fiset Hervé	900					
Fiset Octavien	5 780	1	2 000			
Fiset Stanislas	11 300	124	7 070			
Fiset Ubald		75	2 800			
Forest Adinas	6 300	135	4 950	2		
Forest Henri	8 000					
Forget Anthime	250					
Gadoury Fernand		223	10 770			
Gadoury Norbert	6 010	88	3 521	2		
Garceau Aurélien	4 890	64	3 690			
Garceau Bernardin		25	1 080		1	
Garceau Eustache	9 180					
Garceau Ladislas		84	5 210			
Garceau Lionel Aurélien		61	2 910			
Garceau Martial		181	5 320	1	2	2
Garceau Théodore	6 040	161	6 210			
Gaudet Jean Marc		105	5 570			
Gaudet Oscar		22	1 880			
Généreux Albert	2 600	160	5 610	1		
Généreux Jean Baptiste		25	1 300			
Germain Bruno		100	2 480			
Giroux Désiré	170					
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Giroux Gilles		16	150			
Giroux Joseph	560					
Giroux Viateur Roméo		46	180			
Godbout Roméo		186	10 000			
Gougeon Jean Baptiste	1 150					
Goulet Henri	1 670					
Goulet Josaphat	1 660	160	1 940		1	
Goulet Léon	1 250	94	1 290			
Goulet Léon Fils	980					
Goulet Oscar Vve	7 950	96	5 270			
Goulet Paul Émile						2
Gour Auguste	280					
Gour Auguste Vve		73	100			
Gour Simon		47	120			
Goyet Anthime		47	120			
Goyet Arthur Fanfan		25	810			
Goyet Arthur Fils De Jos	13 570					
Goyet Arthur Médard	6 110	203	7 300		1	
Goyet Charlemagne		127	2 500			1
Goyet Charles Hubert # Joseph		142	8 390			
Goyet Germain		134	2 830			
Goyet Hector	4 790					
Goyet Hector Fils De Jules	3 950					
Goyet Joseph	720	142	8 390			
Goyet Lucien		157	4 260			
Goyet Origène		53	3 610			
Goyet Victor		60	4 390			
Guilbault Olivier	3 000					
Harnois Alban		116	2 290			
Harnois Albert	3 610	172	5 470			
Harnois Alphonse	8 340	330	14 220			
Harnois Antonio	4 900					
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Harnois Charles		130	10 100			
Harnois Charles Édouard	6 530	255	4 480		1	
Harnois Ernest		331	12 790			
Harnois Étienne		153	4 760			
Harnois François	1 600					
Harnois Henri		100	6 490			
Harnois Hildège	10 810	18	70			
Harnois Honorius		90	4 300			
Harnois Irénée	4 000	159	8 570			
Harnois Irénée Sylvère		16	150			
Harnois Joseph Alexandre	6 240	94	6 130		1	
Harnois Léopold		60	2 940			
Harnois Omer		72	1 650			
Harnois Sylvère	2 030	1	2 000		1	
Harnois Toussaint		62	4 490			
Harnois William		100	5 800			
Houle Eugène	6 830					
Houle Philibert	4 600	156	8 410			1
Joly Charles	380					
Jubinvile Aldéric	4 480	60	3 790			
Lacasse Alphonse # Savignac Josaphat	4 690	83	3 700		1	
Lachapelle Ludger	400					
Lafond Alex Arthur		319	3 440			
Lafond Alphonse	2 180	221	6 640			
Lafond Ange Albert		83	4 020			
Lafond Antonio	8 310	30	680			
Lafond Antonio Fils		174	9 020			
Lafond Charles Édouard	6 580					
Lafond Elzéar	5 840					
Lafond Gabriel	8 390					
Lafond Georges	200					
Lafond Henri		91	4 900			
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Lafond Hormidas 1928	5 054					
Lafond Joseph	7 980					
Lafond Magloire	850					
Lafond Marcel		379	7 660		1	
Lafond Philibert		53	3 140			
Lafond Théodore	3 500					
Lafond Thomas	1 130					
Lafond Victor	3 670					
Lafond Wilfrid		139	7 300			
Lafortune Armand	10 000					
Lafortune Arthur		144	8 580			
Lafortune Fernand		134	6 080			
Lafortune Joseph 1928	2 520					
Lafortune Lucien	5 240	126	5 330			1
Lafortune Ovide	9 270					
Lafortune Rodolphe		173	7 630			
Lafortune William	7 250					
Laporte Osias	1 850	110	2 890		1	
Laporte Ovila	3 480					
Larivière Joseph	5 670					
Laroche Albert		45	220			
Lasalle Cyprien	8 500	90	5 960			
Lasalle Édouard		30	350			
Lasalle Élise		36	120			
Lasalle Élisée		90	5 170			
Lasalle Émile	4 100			1		
Lasalle Guillaume	7 790					
Lasalle Henri	6 410					
Lasalle Léonard		7	220		1	1
Lasalle Médard		154	5 180			
Lasalle William		26	1 510			
Lavallée Auguste Et Arthur	5 280					
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Lavallée Ephrem	7 340					
Lavallée Germain	4 580					
Lavallée Hormidas	4 910					
Lavallée Joseph Fils D' Arsène		23	120			
Lavallée Joseph Vve	130	30	120			
Lavallée Jules		108	3 720			
Lavallée Maurice		25	150			
Lavallée Normaine	1 880					
Lavallée Oscar	12 650	136	6 730			
Lavallée Wilfrid	4 870					
Lefebvre Jean Baptiste		38	3 000			
Madon Bénoni	2 410	62	2 250			
Maillé Herménégilde	340					
Malouin David	2 020	246	6 970		2	
Marcil Alfred Succ.	1 090					
Marcil Henri	3 810	272	4 500			
Martineau Alphonse		70	3 690			
Martineau Arsène	6 990	89	5 410			
Martineau Azarie	4 000					
Martineau Azarie Vve		120	5 150			
Martineau Georges	8 520					
Martineau Hildège	3 360	60	2 810			
Martineau Joseph	5 090					
Martineau Laurier					1	
Martineau Pierre	1 700	65	1 690			
Masse Atchez	6 960					
Masse Charlemagne		132	7 438			
Masse Délium		123	6 570			
Masse Gaston		71	4 390			
Masse Hildège	14 870	227	11 790			
Masse Israël	8 390					
Masse Louis	1 720					
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Masse Paul	15 430	360	14 060	1		
Masse Rémi	9 390	163	9 490		1	
Masse Rémi Fils		116	6 130			
Masse Victorin	2 400	1	1 800			
Masse Wilfrid	5 340					
Mondor Arthur	5 000	63	3 970			
Mondor Barthélémy	5 100	1	1 000		1	1
Mondor Camille	12 690	30	190			
Mondor Denis		84	5 970			
Mondor Édouard		56	4 360			
Mondor Émile # Henri		148	10 050	1		
Mondor Frédéric	7 750	105	6 300			
Mondor Henri		148	10 050	1	1	
Mondor Joseph Vve	11 700					
Montambault Antonio		230	6 000			
Moreau Anthime	3 500					
Moreau Elva		96	2 950			
Moreau Ephrem	2 270	27	1 550			
Moreau Octave	3 840					
Moreau Odiel		23	1 110			
Moreau Ovide		103	7 130			
Moreau Ovila	420	60	1 000			
Mousseau Gérard		25	340			
Mousseau Jean Baptiste	380					
Olivier Bertrand		75	4 256			
Olivier Émilien		236	5 360			
Olivier Gabriel		34	3 000			
Olivier Léopold		72	3 980			
Olivier Ulric	6 930					
Pagé Gilbert	2 160			1		
Pagé Henri	2 460	152	4 510			
Pagé Honoré	1 630					
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Pagé Lactance	2 360					
Patenaude Romuald	1 500					
Pauzé Arthur		60	100			
Pelland Atchez	160					
Pelland Narcisse		78	4 490			
Pelland Octavien	1 700	12	1 290			
Pelland Rodrigue	5 000					
Pelletier Fabien		61	3 600			
Perreault Édouard	1 800	23	6 970			
Piette Donat		32	340			
Plante Alphérie		100	470			
Plante Paul	250	51	220			
Plouffe Adélarde 1929	1 530					
Plouffe Damasse	7 190	213	12 970			
Plouffe Paul Émile		80	6 260			
Plouffe Wilfrid	12 620	20	400			
Poulette Léo	530					
Rivet Léon	4 340					
Roberge Adélarde	1 060	138	2 240			
Robillard Arthur	8 660					
Robillard Hildège	6 520	86	5 420			
Robillard Lactance	2 000					
Robillard Léandre	1 670					
Robillard Octavien	9 000					
Robillard Olivier	210					
Robillard Robert		30	100			
Robitaille Clotaire		80	5 070			
Robitaille Hildège	6 190	65	400	1	1	
Robitaille Irénée	950					
Robitaille Léon		60	4 120			
Robitaille Louis	2 990	1	1 400			
Robitaille Pierre	1 000					
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Robitaille René		57	3 920			
Robitaille Romuald		28	60			
Robitaille Valmore		132	3 470			
Robitaille Velmore		22	1 130			
Rondeau Arcade	6 580	104	5 610		3	1
Rondeau Joseph	12 480	126	8 280		1	2
Rondeau Paul Émile		65	4 600			
Rondeau Roland		78	3 890			
Roy Armand 1922	1 860					
Roy Arthur	3 480					
Roy Arthur Mme		11	40			
Roy Cyriac	9 140	6	10			
Roy Joseph	3 340					
Roy Lactance Fils 1922	1 860					
Roy Placide	9 300	96	5 050			
Roy René		80	5 170			
Roy Roger		25	660			
Roy Roma	400	126	1 320			
Roy Rosaire		78	2 950			
Roy Théo		170	4 780			
Savignac Albert		60	4 200			
Savignac Anatole	5 500					
Savignac Delphis		30	680			
Savignac Gabriel		101	5 700			
Savignac Hildège	3 560	150	4 200			
Savignac Josaphat	4 690	83	3 700			
Savignac Napoléon	4 960	51	4 500			
Savignac Omer	5 660	118	4 560			
Savignac Rogatien		60	2 360			
Savignac Rogation		30	310			
Savignac Urgel	840					
Savignac Wilfrid	1 500	78	2 600			
Moyennes	4 784	102	4 237			
Écart-type	3 683		3 272			

nom	total \$ 1930	superficie 1947-49	total \$ 1947-49	dir.ucc 1924-38	dir.ucc 1939-45	dir.ucc 1946-52
Seigneurs De Lanoraie	1 830	952	1 660			
Sleppe Albert		46	770			
Soulière Adrien	130	40	120			
St Amant Ernest		92	50			
St Amour Donat	2 300	205	4 220			
St Amour Ernest	1 400	121	3 110			
St Amour Henri	3 070	171	4 090			
St Amour Joseph	3 020					
St Martin Georges	660	31	690			
St Martin Israël		27	50			
Steppe Albert		80	4 950			
Tellier Lucien	7 030	102	5 870	1	2	
Turgeon Alphonse	2 140	88	5 920			
Turgeon Arthur	6 970					
Turgeon Joseph	4 550					
Turgeon Mastai 1929	11 700	71	5 720			
Turgeon Noël		1	1 440		1	

Moyennes

4 784

102

4 237

Écart-type

3 683

3 272

Annexe I
Fichier des dirigeants de l'UCC
Diocèse de Joliette, 1924 à 1952

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux			mandats diocésains			coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
				intervalle man. locaux			intervalle man. dio.										
Forest Antonio Roch	Épiphanie	Assomption	7	42 52		4	46 49	2		1			1				
Payette Zoël	Épiphanie	Assomption	6	42 51						5	2	4		6			
Charette Eddy	Épiphanie	Assomption	5	44 51													
Lafortune Raoul	Épiphanie	Assomption	4	25 32		2	33 34		5		2	1	2				
Leblanc Isaïe	Épiphanie	Assomption	4	31 48		1	32 32	1	5			1	1				
Amireault Lucien	Épiphanie	Assomption	4	42 50									2				
Landry Paul Émile	Épiphanie	Assomption	4	47 51								1					
Taillon Adrien	Épiphanie	Assomption	4	29 44				1	4						2		
Forest Louis Philippe	Épiphanie	Assomption	4	42 46													
Bertrand Eugène	Épiphanie	Assomption	4	43 48				1									
Grégoire Rodolphe	Épiphanie	Assomption	3	47 52							1						
Postras Albert	Épiphanie	Assomption	3	25 31				1		1			5	2			
Bertrand Albini	Épiphanie	Assomption	2	48 52													
Charpentier Octavien	Épiphanie	Assomption	2	51 52													
Lebeau Hubert	Épiphanie	Assomption	2	50 51						1							
Magnan Joseph	Épiphanie	Assomption	2	42 43								1	5	2	1	1	
Amireault Wilfrid	Épiphanie	Assomption	2	42 43				1	5				4				
Amireault Hermann	Épiphanie	Assomption	2	31 44							2	1	2				
Blanchard Éméry	Épiphanie	Assomption	2	47 48									1				
Vezeau Jacques	Épiphanie	Assomption	2	47 48													
Archambault Victor	Épiphanie	Assomption	1	29 29						2							
Bertrand Vianney	Épiphanie	Assomption	1	52 52													
Chaput Albert	Épiphanie	Assomption	1	50 50				1		1				2			
Damien Robert	Épiphanie	Assomption	1	29 29									2				
Forest Joseph	Épiphanie	Assomption	1	29 29						1			2				
totaux		1316 individus	2626			282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101	

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Papin Gérard	Épiphanie	Assomption	1	51 51						1					
Riopel Eugène	Épiphanie	Assomption	1	42 42			3		1						
Jorrot Ls Ph.	Épiphanie	Assomption	1	43 43											
Bélangier Georges	Épiphanie	Assomption	1	44 44											
Grégoire Albert	Épiphanie	Assomption	1	44 44								1		1	
Roch Joseph	Épiphanie	Assomption	1	48 48							2				
Deslongchamps Roch	Épiphanie	Assomption	1	48 48							1				
Payette Joseph Albert	Épiphanie	Assomption	1	48 48			1				1	1			
Hamelin Robert	Épiphanie	Assomption	1	49 49											
Lafortune F	Épiphanie	Assomption	1	49 49											
Blanchard Guy	Épiphanie	Assomption	1	49 49											
Desrochers Paul	Épiphanie	Assomption	1	49 49											
Coulombe P O	Épiphanie	Assomption	1	31 31										1	
Ricard Hermas	Épiphanie	Assomption	1	31 31							1	2		3	
Bélangier Émile	Épiphanie	Assomption	1	31 31											
Marion Zénon	Épiphanie	Assomption	1	31 31								1		1	
sous totaux	Épiphanie	41 individus	89		7		12	19	13	8	14	32	12	9	1
Bohémier Wilfrid	St Henri	Assomption	7	31 47			1	3						1	
Dugas Joseph	St Henri	Assomption	6	39 52			3	2						1	
Desnoyers Philiias	St Henri	Assomption	5	31 47				4						2	
Lapointe Jean Baptiste	St Henri	Assomption	5	31 47			2	4				1	2		
Jeannotte Chs Ed	St Henri	Assomption	4	31 34				1				1			1
Lapointe Henri	St Henri	Assomption	4	31 34											
Chaput Uldéric (ou Ulric)	St Henri	Assomption	4	31 34			1					1	2	2	
Quévillon Généreux	St Henri	Assomption	4	47 52											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Roy Paul Émile	St Henri	Assomption	3	50 52											
St Jean Edgar	St Henri	Assomption	3	33 39			1								
Crépeau Anatole	St Henri	Assomption	3	33 39			1								
Léveillé Bernard	St Henri	Assomption	3	50 52											
Guilbeault Albani	St Henri	Assomption	3	39 52				4			1				
Houle Thomas	St Henri	Assomption	2	39 47	1	39 39	3								
Cadieux Lucien	St Henri	Assomption	2	39 51	1	39 39									
Beauchamp Gérard	St Henri	Assomption	2	39 50	1	39 39	1								
Guilbault Yvanhoë	St Henri	Assomption	2	39 52	1	39 39	1								
Beaudoin Albert	St Henri	Assomption	2	50 51			1	5				1			
Éthier Ludger	St Henri	Assomption	2	31 32				2			1	5		2	
Gouger Hervé	St Henri	Assomption	2	39 48				3	1					1	
Leblanc Rosaire	St Henri	Assomption	2	51 52						1					
Éthier Emilien	St Henri	Assomption	2	51 52			1								
Deslongchamps Albert	St Henri	Assomption	1	50 50								3		1	
Bohémier Odilon	St Henri	Assomption	1	39 39						1		2		2	
Bourgoin Henri	St Henri	Assomption	1	39 39								6		1	
Cadieux Rosario	St Henri	Assomption	1	39 39			1	4		1				1	
Patenaude Jos	St Henri	Assomption	1	39 39											
Guilbault J (père)	St Henri	Assomption	1	47 47							4	6		2	
Lapointe Georges	St Henri	Assomption	1	47 47			3							1	
Guilbault J (fils)	St Henri	Assomption	1	47 47											
Leblanc Eugène	St Henri	Assomption	1	47 47											
L'heureux R	St Henri	Assomption	1	47 47											
Bohémier M	St Henri	Assomption	1	47 47											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Lamoureux Em	St Henri	Assomption	1	50 50											
Beaudry Augustin	St Henri	Assomption	1	39 39								1			
sous totaux	St Henri	35 individus	85		4		20	32	1	3	6	27	4	17	1
Chaumont Alphonse	St Joachim	Assomption	1	47 47				2				1	1		
Simard Viateur	St Joachim	Assomption	1	47 47				2							
Clermont Alb	St Joachim	Assomption	1	47 47											
Gauthier Ovila	St Joachim	Assomption	1	30 30											
Mathieu Joseph	St Joachim	Assomption	1	31 31											
Villeneuve Donat	St Joachim	Assomption	1	30 30											
Villeneuve Tancrede	St Joachim	Assomption	1	31 31											
Villeneuve Charlemagne	St Joachim	Assomption	1	31 31				2				2		1	
Guilbault Henri	St Joachim	Assomption	1	31 31											
Therrien Joseph	St Joachim	Assomption	1	31 31											
Renaud Majoric	St Joachim	Assomption	1	31 31				2							
Gagnon Charles	St Joachim	Assomption	1	31 31											
sous totaux	St Joachim	12 individus	12					8				3	1	1	
Bélanger Joseph Prisque	St Lin	Assomption	9	31 48			1	7				1	1		
Archambault Joseph	St Lin	Assomption	9	43 52											
Lafortune Armand	St Lin	Assomption	7	40 52			4	5							
Auger Irénée	St Lin	Assomption	6	38 45	1	38 38	3	3							
Lafrenière Donat	St Lin	Assomption	6	41 48	1	39 39	1	2							
Lamarche Zénon	St Lin	Assomption	6	38 50				1			1				
Auger Hervé	St Lin	Assomption	5	48 52			1	1					3		
Gariépy Bruno	St Lin	Assomption	5	36 52						1					
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Henri Armand	St Lin	Assomption	5	46 52											
Brisson Paul	St Lin	Assomption	4	36 44	8	39 46	1								
Henri Herman	St Lin	Assomption	4	43 52			1	1							
Hogue Jos Alfred	St Lin	Assomption	4	48 52				5		1					
Auger René	St Lin	Assomption	3	36 52											
Bélangier Napoléon	St Lin	Assomption	3	25 32											
Pelletier Léo	St Lin	Assomption	3	44 47											
Dumond Charlemagne	St Lin	Assomption	3	43 45											
Dumont Anselme	St Lin	Assomption	3	45 47			2								
Brien Lucien	St Lin	Assomption	3	46 48											
Bélangier Donat	St Lin	Assomption	3	47 49											
Lafrenière François	St Lin	Assomption	3	50 52				1							
Dugas Roch	St Lin	Assomption	2	51 52											
Hogues Oscar	St Lin	Assomption	2	40 41			7					1	1		
Gariépy Anselme	St Lin	Assomption	2	41 48			1	2							
Lafrenière Rosaire	St Lin	Assomption	2	44 45											
Thuot Adrien	St Lin	Assomption	2	43 44			3	6							
Archambault Anselme	St Lin	Assomption	2	46 47			1								
Latendresse Eugène	St Lin	Assomption	2	51 52											
Archambault Eugène	St Lin	Assomption	1	25 25				1					1		
Archambault Pierre	St Lin	Assomption	1	31 31			2	1					2		
Beaudoin Albert	St Lin	Assomption	1	41 41				2			2	6			
Beaudoin Thomas	St Lin	Assomption	1	31 31							1	1		1	
Brien Victorin	St Lin	Assomption	1	31 31							2				
Drainville Albini	St Lin	Assomption	1	37 37				1							
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Drainville L A	St Lin	Assomption	1	39 39				3							
Gariépy Rod	St Lin	Assomption	1	38 38						1					
Huneault Joseph	St Lin	Assomption	1	31 31				3		1					
Lacasse Gaétan	St Lin	Assomption	1	35 35											
Locat Doria	St Lin	Assomption	1	40 40				1							
Malouin Stanislas	St Lin	Assomption	1	31 31			1								
Pauzin René	St Lin	Assomption	1	25 25											
Desroches A	St Lin	Assomption	1	41 41											
Tourangeau Henri	St Lin	Assomption	1	49 49											
Thuot Pacifique	St Lin	Assomption	1	40 40			3					1		1	
Laporte A	St Lin	Assomption	1	47 47											
Guilbeault Louis	St Lin	Assomption	1	52 52			1								
Henri Dieudonné	St Lin	Assomption	1	52 52											
Thuot Raymond	St Lin	Assomption	1	52 52											
Lamarche Rodolphe	St Lin	Assomption			1	39 39				1					
sous totaux	St Lin	48 individus	128		11		33	46		5	6	10	8	2	
Desroches Almanzor	St Roch	Assomption	16	37 52	12	34 52				5	2				1
Archambault Arthur	St Roch	Assomption	16	33 52				7	1		1				
Beaudry Albert	St Roch	Assomption	9	38 50									3		
Lemire Clément	St Roch	Assomption	8	45 52			1				2		2		
Lafortune Josaphat	St Roch	Assomption	7	31 38	2	37 38		5	1	1	3	5			
Labrèche Edouard	St Roch	Assomption	7	32 46	1	38 38		2		1					
Brien Armand	St Roch	Assomption	7	36 52						2	3		1		
Brisebois Albert	St Roch	Assomption	6	47 52											
Dumont Roméo	St Roch	Assomption	6	42 52			1								
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Lemire Louis	St Roch	Assomption	6	31 36								4		1	
Lafortune Adolphe	St Roch	Assomption	6	43 48											
Desrochers Joseph	St Roch	Assomption	5	32 43							1		3		
Allard Cyprien	St Roch	Assomption	4	49 52							1	1			
Lafortune Gaston	St Roch	Assomption	4	49 52				2							
Leclerc Donat	St Roch	Assomption	4	34 38											
Gagnon Didace	St Roch	Assomption	4	38 44									1		
Dugas Gonzague	St Roch	Assomption	4	38 44								4			
St André Arthur	St Roch	Assomption	4	32 44								2		2	
Beaucage Almanzor	St Roch	Assomption	3	33 35								2	2		
St André Laurier	St Roch	Assomption	3	50 52											
Allard Ruben	St Roch	Assomption	3	42 44											
Gariépy Edouard	St Roch	Assomption	3	44 48			1						1		
Gariépy Arcade	St Roch	Assomption	3	42 44											
Laramée Eddy	St Roch	Assomption	3	42 44									1		
Brien Georges	St Roch	Assomption	3	32 44											
Lesage Adélar	St Roch	Assomption	3	42 44			1						1		
Duhamel Paul	St Roch	Assomption	3	31 45								1			
Duval Jean Baptiste	St Roch	Assomption	3	46 48						1	3				
Duval Arthur	St Roch	Assomption	3	31 38								4			
Duval Xavier	St Roch	Assomption	3	33 35					1		1				
Bohémier Jos	St Roch	Assomption	3	50 52											
Lafortune Ubald	St Roch	Assomption	2	32 42	1	42 42						1			
Duval Joseph	St Roch	Assomption	2	33 34							3	1			
Laramée Amédée	St Roch	Assomption	2	32 33											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Labrèche Jules Edmond	St Roch	Assomption	2	43 44			2				1	1			
Dumont Ange Albert	St Roch	Assomption	2	44 46			2	2							
Henri Antonelli	St Roch	Assomption	2	43 44											
Villemaire Édouard	St Roch	Assomption	2	31 32			1				4				
Renaud Joseph	St Roch	Assomption	2	31 39			7		1		3			1	
Beaudry Roch	St Roch	Assomption	2	35 36				6							
Lemire Joseph	St Roch	Assomption	2	35 36					1						
Mercier Henri	St Roch	Assomption	2	38 42					1	1		4		1	
Perreault Frédéric	St Roch	Assomption	2	38 42									4	1	
Lafortune Paul	St Roch	Assomption	2	42 43							1				
Desroches Joseph	St Roch	Assomption	2	42 43			1					2		1	
Mercier Téléphore	St Roch	Assomption	2	43 51									2		
Duval Laurent	St Roch	Assomption	2	51 52						3	5				
Dumont Léon	St Roch	Assomption	1	38 38								2			
Lamarche Hermas	St Roch	Assomption	1	38 38						1	1		1		
Malo Roland	St Roch	Assomption	1	33 33											
Allard Jean Baptiste	St Roch	Assomption	1	44 44											
Racette Yvanhoë	St Roch	Assomption	1	44 44			1	4			1	2			
Beaucage Frédéric	St Roch	Assomption	1	44 44								1			
Mercier Alfred	St Roch	Assomption	1	49 49			1			3	3				
Marsolais Louis	St Roch	Assomption	1	32 32											
Marien Antoine	St Roch	Assomption	1	32 32			5	6				1	2		
Lescarbot Cyriac	St Roch	Assomption	1	31 31										2	
Riopel Léo	St Roch	Assomption	1	31 31			1		1						
Riopel Joseph	St Roch	Assomption	1	32 32										1	
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Rochon Isidore	St Roch	Assomption	1	36 36							1	1			
Desrochers A	St Roch	Assomption	1	36 36											
Rochon Ludger	St Roch	Assomption	1	38 38								5		1	
Riopel Eugène	St Roch	Assomption	1	38 38			1						1		
Bélangier Louis	St Roch	Assomption	1	38 38											
Vézina Carmélus	St Roch	Assomption	1	38 38					2	1			1		
Beauchamp Alfred	St Roch	Assomption	1	38 38							1				
Duval Alphonse	St Roch	Assomption	1	42 42						1	1				
Allard Edmond	St Roch	Assomption	1	42 42					1		1	1		1	
Dugas Joseph	St Roch	Assomption	1	42 42										1	
Hamelin Maurice	St Roch	Assomption	1	42 42						2	3				
Rochon Israël	St Roch	Assomption	1	42 42											
Thibodeau Joseph	St Roch	Assomption	1	43 43											
Gagnon Léonidas	St Roch	Assomption	1	43 43								4		2	
Charpentier Edmond	St Roch	Assomption	1	51 51											
Renaud Ernest	St Roch	Assomption	1	50 50						2	4				
sous totaux	St Roch	75 individus	222		16		26	34	10	24	50	49	26	15	1
Blais Antonio	Berthier	Berthier	2	51 52											
Goulet Gaston	Berthier	Berthier	2	51 52											
Hénault Gérard	Berthier	Berthier	2	51 52											
Houde Gabriel	Berthier	Berthier	2	51 52							1				
Lavallée Maurice	Berthier	Berthier	2	51 52											
Mousseau Juneau	Berthier	Berthier	2	51 52											
Piette Benoit	Berthier	Berthier	2	51 52						1					
Tellier Léopold	Berthier	Berthier	2	51 52											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Giroux Viateur	Berthier	Berthier	1	51 51								1			
Mousseau Alphonse	Berthier	Berthier	1	51 51											
Plante Bernard	Berthier	Berthier	1	52 52											
Chevrette Victor	Berthier	Berthier	1	39 39											
Gervais Albiny	Berthier	Berthier	1	39 39											
Coutu Adélar	Berthier	Berthier	1	39 39								1			
Coulombe Hildège	Berthier	Berthier	1	39 39											
Brissette Norbert	Berthier	Berthier	1	39 39											
Laporte Hervé	Berthier	Berthier	1	39 39											
Ferland Arthur	Berthier	Berthier	1	39 39			3	1		2					1
Daragon Delphis	Berthier	Berthier	1	39 39								1			
Soulière Wilfrid	Berthier	Berthier	1	39 39								1			
Savignac Raymond	Berthier	Berthier	1	39 39							1				
Degrandpré Émile	Berthier	Berthier	1	39 39											
Paquin Adrien	Berthier	Berthier	1	39 39											
Mousseau Hyacinthe	Berthier	Berthier	1	39 39							1				
Dumontier Mastai	Berthier	Berthier	1	39 39			9				1				
Lavallée Joseph Arthur	Berthier	Berthier	1	40 40											
Mousseau Alfred	Berthier	Berthier			2	40 41	2					6		2	2
sous totaux Berthier	27 individus		34		2		14	1		3	4	10		2	3
Courchesne Alfred	Ile Dupas	Berthier	2	43 50								2			
Courchesne Jean Louis	Ile Dupas	Berthier	1	50 50								1			
Hérard (ou Huard) Joseph	Ile Dupas	Berthier	1	50 50								3	1		
Hérard Wilfrid	Ile Dupas	Berthier	1	50 50											
Sylvestre Pierre	Ile Dupas	Berthier	1	43 43							2	2	1		
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Chevalier Honorius	Ile Dupas	Berthier	1	43 43								3			
Dandonneau Hector	Ile Dupas	Berthier	1	43 43								2			
Courchesne Émile	Ile Dupas	Berthier	1	43 43											
Farly Arsène	Ile Dupas	Berthier	1	43 43						1		2			
Fernet Maurice	Ile Dupas	Berthier	1	50 50								1	1		
Cardin Germain	Ile Dupas	Berthier	1	50 50								1			
Courchesne Jean Philippe	Ile Dupas	Berthier	1	50 50								1			
Sylvestre L J Gérard	Ile Dupas	Berthier	1	50 50							1	3			
sous totaux Ile Dupas	13 individus		14							1	3	20	3		
Boivin Zénon	Lanoraie	Berthier	2	31 32											
Bonin Hervé	Lanoraie	Berthier	2	50 52						1		1	1		
Champagne Damase	Lanoraie	Berthier	2	31 32								3		2	1
Robillard Paul Antoine	Lanoraie	Berthier	2	50 52											
Laroche Albert	Lanoraie	Berthier	2	39 40											
Champagne Roméo	Lanoraie	Berthier	2	39 50							1				
Bonin Louis Joseph	Lanoraie	Berthier	1	39 39								3			
Desrosiers Donat	Lanoraie	Berthier	1	40 40											
Hénault Georges	Lanoraie	Berthier	1	39 39										1	
Ducharme Ls Joseph	Lanoraie	Berthier	1	39 39				3		1		3		1	
Bonaventure Zotique	Lanoraie	Berthier	1	39 39											
Arpin Ls Joseph	Lanoraie	Berthier	1	39 39											
Boucher Ephrem	Lanoraie	Berthier	1	39 39											
Desrosiers Jean Baptiste	Lanoraie	Berthier	1	39 39											
Beauparlant William	Lanoraie	Berthier	1	39 39								3		3	
Mondor Jules	Lanoraie	Berthier	1	39 39				3				1			
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Rondeau Médard	Lanoraie	Berthier	1	50 50											
Beuparlant Philippe	Lanoraie	Berthier	1	50 50			4					6			
Mondor Antonio	Lanoraie	Berthier	1	50 50											
Rondeau Armand	Lanoraie	Berthier	1	50 50				1				1			
Bonaventure Conrad	Lanoraie	Berthier	1	50 50											
sous totaux Lanoraie		21 individus	27				4	7		2	1	21	1	7	1
Giguère Omer	Lavaltrie	Berthier	2	45 50											
Lacombe Noël	Lavaltrie	Berthier	2	45 50								2			
Lavoie Hervé	Lavaltrie	Berthier	2	45 51											
Mousseau Maurice	Lavaltrie	Berthier	2	50 51											
Boisvert Roch	Lavaltrie	Berthier	1	50 50	1	33 33									
Boisjoli Avila	Lavaltrie	Berthier	1	50 50											
Charland Joseph	Lavaltrie	Berthier	1	50 50								1	1		
Lacombe Claude	Lavaltrie	Berthier	1	51 51											
Lacombe Guy	Lavaltrie	Berthier	1	51 51											
Frenette Charles Eugène	Lavaltrie	Berthier	1	45 45								4			
Pelletier Lionel	Lavaltrie	Berthier	1	45 45								1			
Goyette Émile	Lavaltrie	Berthier	1	45 45								1			
Forest Simon	Lavaltrie	Berthier	1	45 45								4			
Giguère Bruno	Lavaltrie	Berthier	1	45 45											
sous totaux Lavaltrie		14 individus	18		1							13	1		
Boisjoli Alcide	Mandeville	Berthier	2	29 32											
Charpentier Jos	Mandeville	Berthier	2	29 32								1			
sous totaux Mandeville		2 individus	4									1			
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Valois Arthur	St Barthélémy	Berthier	7	29 38	3	31 33	7			2					
Roy Edgar	St Barthélémy	Berthier	5	34 52	3	50 52		1	1			1	1		
Désy Gilles	St Barthélémy	Berthier	3	34 50	5	38 49	2						2		
Caron Omer	St Barthélémy	Berthier	3	51 52						1		1			
Sylvestre Rodrigue	St Barthélémy	Berthier	3	50 52											
Dumontier Arthur	St Barthélémy	Berthier	2	50 51											
Lafontaine Victor	St Barthélémy	Berthier	2	50 51											
Laurendeau Xavier	St Barthélémy	Berthier	2	38 50			4						1		
Bérard Azarie	St Barthélémy	Berthier	2	31 38										2	
Barrette Louis	St Barthélémy	Berthier	2	34 38			3	1							
Béland René	St Barthélémy	Berthier	2	34 38					1						
Brousseau Cuthbert	St Barthelemy	Berthier	1	41 41	11	42 52									
Désy F Xavier	St Barthélémy	Berthier	1	38 38	10	31 40	3	1			1	1	1		
Ayotte Justin	St Barthélémy	Berthier	1	52 52											
Clément Albert	St Barthélémy	Berthier	1	52 52			1						1		
Laferrière Amable	St Barthélémy	Berthier	1	31 31				1			1	1		1	
St Germain Cuthbert	St Barthélémy	Berthier	1	31 31											
Lafontaine Amable	St Barthélémy	Berthier	1	32 32							1				
Désy Joseph	St Barthélémy	Berthier	1	32 32				1			2				
Bernèche Urgel	St Barthélémy	Berthier	1	32 32										1	
Lincourt Urgel	St Barthélémy	Berthier	1	32 32											1
Farly Eugène	St Barthélémy	Berthier	1	38 38					1			6			
Allard Z	St Barthélémy	Berthier	1	38 38											
Bernèche Louis Joseph	St Barthélémy	Berthier	1	38 38					1			1			
Plante Adélar	St Barthélémy	Berthier	1	38 38								1			
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Caumartin Aristide	St Barthélémy	Berthier	1	38 38								1			
Brûlé Wilfrid	St Barthélémy	Berthier	1	38 38								1	1		
Savoie C E	St Barthélémy	Berthier	1	38 38								1			
Massé Rémi	St Barthélémy	Berthier	1	38 38											
Sylvestre Edmond	St Barthélémy	Berthier	1	38 38					1						
Bérard Gédéon	St Barthélémy	Berthier	1	38 38				1							
Roy Jean	St Barthélémy	Berthier	1	48 48											
Bélaïr Ls Philippe	St Barthélémy	Berthier			2	46 47	8			1	2				
Lincourt Antonio	St Barthélémy	Berthier			1	38 38	1	1			1	4			
sous totaux	St Barthélémy	34 individus	54		35		29	7	5	4	8	19	7	4	1
Fernet Gérard	St Cuthbert	Berthier	5	39 49											
Drainville Irénée	St Cuthbert	Berthier	5	46 50						1	1				
Coulombe Ls Joseph	St Cuthbert	Berthier	4	48 51			1								
Dégrandpré Philippe	St Cuthbert	Berthier	4	48 52											
Drainville Rosario	St Cuthbert	Berthier	3	49 51						1					
Fafard Paul (à Jos)	St Cuthbert	Berthier	3	46 48				2	1				1		
Denis Armand	St Cuthbert	Berthier	3	42 44			2			1	1				
Denis Arthur	St Cuthbert	Berthier	3	39 47							1	1			
Toupin Adrien	St Cuthbert	Berthier	3	46 48											
Toupin Avila	St Cuthbert	Berthier	3	47 49											
Fontaine Alcide	St Cuthbert	Berthier	2	43 50											
Fafard Jos (Hector)	St Cuthbert	Berthier	2	46 47				1				1			
Lambert Azarie	St Cuthbert	Berthier	2	49 50										1	
Clément Paul Émile	St Cuthbert	Berthier	2	48 49											
Clément Joseph	St Cuthbert	Berthier	2	39 44							2	7	2		
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Destremes Philippe	St Cuthbert	Berthier	2	40 42				2				4			
Coulombe Paul	St Cuthbert	Berthier	2	40 42				2				2			
Fafard Roméo	St Cuthbert	Berthier	2	40 52			2		2						
Clément Henri	St Cuthbert	Berthier	2	39 40				3						3	
Lockwell N Lorenzo	St Cuthbert	Berthier	1	43 43											
Brunelle Armand	St Cuthbert	Berthier	1	43 43											
Clément Sylva	St Cuthbert	Berthier	1	43 43											
Fafard Désiré	St Cuthbert	Berthier	1	43 43			1	1	1					1	
Cabana Louis Marie	St Cuthbert	Berthier	1	43 43											
Vadnais Azellus	St Cuthbert	Berthier	1	44 44				1		1	1				
Morel Wellie	St Cuthbert	Berthier	1	47 47											
Rémillard Armand	St Cuthbert	Berthier	1	47 47									1		
Désy Raoul	St Cuthbert	Berthier	1	47 47								7			
Roberge Jean H	St Cuthbert	Berthier	1	50 50									2		
Chenevert Camille	St Cuthbert	Berthier	1	50 50				3		1	1				
Grégoire Cuthbert	St Cuthbert	Berthier	1	39 39											
Langevin Clodère	St Cuthbert	Berthier	1	39 39										2	1
Lauzon Gédéon	St Cuthbert	Berthier	1	39 39								3			
Sylvestre Arthur	St Cuthbert	Berthier	1	39 39					1						
Destremes Cuthbert	St Cuthbert	Berthier	1	39 39					1				2		
Denis Denis	St Cuthbert	Berthier	1	40 40											
Denommé Bernard	St Cuthbert	Berthier	1	40 40											
Toupin Wilfrid	St Cuthbert	Berthier	1	40 40										1	
Manègre Cuthbert H	St Cuthbert	Berthier	1	42 42								1		2	
Lachapelle Lorenzo	St Cuthbert	Berthier	1	42 42											
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux		mandats diocésains		coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques		
			intervalle man. locaux		intervalle man. dio.												
Roberge Ubald	St Cuthbert	Berthier	1	42	42												
Fafard Albéric	St Cuthbert	Berthier	1	42	42												
Rousseau Ovide	St Cuthbert	Berthier	1	46	46								1				
Plante Rosaire	St Cuthbert	Berthier	1	46	46												
Langevin Victorin	St Cuthbert	Berthier	1	46	46												
Hardy Pierre	St Cuthbert	Berthier	1	46	46												
Fafard Paul (à Pacifique)	St Cuthbert	Berthier	1	46	46		1	2	1			1					
Brizard Oscar	St Cuthbert	Berthier	1	52	52								1				
Toupin Alfred	St Cuthbert	Berthier	1	39	39												
Roberge Anselme	St Cuthbert	Berthier	1	39	39							4	1	1			
Fafard Romulus	St Cuthbert	Berthier	1	39	39												
Marcoux Octavien	St Cuthbert	Berthier	1	39	39								1			1	
Brunelle Henri	St Cuthbert	Berthier	1	39	39												
Deschesnes Alphonse	St Cuthbert	Berthier	1	39	39												
Sylvestre Léo	St Cuthbert	Berthier	1	39	39												
sous totaux	St Cuthbert	55 individus	90				7	17	7	5	7	31	12	11	2		
Denommée Damien	St Damien	Berthier	12	34	51	6	45	50		1		1		1			
Fiset Honorius	St Damien	Berthier	11	33	52	1	36	36	2	1	5						
Boucher J P Aldéric	St Damien	Berthier	8	36	44					2	1			1			
Frappier Edouard	St Damien	Berthier	7	36	46					2	1			2			
Bolduc Camille	St Damien	Berthier	5	33	38									1			
Dupcreault J Arthur	St Damien	Berthier	5	36	40							1		2	1		
Denommé Armand	St Damien	Berthier	4	41	44				2	1							
Croisetière Aldéric	St Damien	Berthier	3	34	38					1		1				1	
Lafrenière Jérôme	St Damien	Berthier	3	41	52												
totaux		1316 individus	2626			282			495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Lafrenière Omer	St Damien	Berthier	3	34 41						2		1		3	
Forget Henri	St Damien	Berthier	3	40 51											
Bolduc Georges	St Damien	Berthier	2	33 34				5				1			
Bruno Joseph	St Damien	Berthier	2	40 43											
Forget Théophile	St Damien	Berthier	2	34 35						1	2	4	2		
Gravel Israël	St Damien	Berthier	2	41 51								2			
Marion Jos	St Damien	Berthier	2	34 35						1			1		
Provost Donat	St Damien	Berthier	2	40 43											
Beuparlant René	St Damien	Berthier	2	43 44											
Bruneau Joseph	St Damien	Berthier	2	40 41					1			3			
Denommée Rémi	St Damien	Berthier	2	40 41								6			
Gravel Émile	St Damien	Berthier	1	39 39	2	44 45									
Forest Joseph	St Damien	Berthier	1	33 33				7				1	1	3	
Préville Georges	St Damien	Berthier	1	41 41											
Croisetière Georges	St Damien	Berthier	1	42 42								2	1		
Forest Georges Albert	St Damien	Berthier	1	42 42											1
Gravel Damien	St Damien	Berthier	1	44 44											
Dubeau Adrien	St Damien	Berthier	1	51 51											
Turenne Damien	St Damien	Berthier	1	51 51											
Tessier Albert	St Damien	Berthier	1	51 51											
Croisetière Siméon	St Damien	Berthier	1	33 33											
Dandonneau Damien	St Damien	Berthier	1	41 41				6							
Tellier Japhat	St Damien	Berthier	1	40 40								1			
Gravel Rosario	St Damien	Berthier	1	40 40											
Fiset C	St Damien	Berthier	1	41 41											
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux		mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques	
			intervalle man. locaux													
Marion R	St Damien	Berthier	1	41	41			1								
Dandonneau Jean	St Damien	Berthier	1	41	41											
Robert Adrien	St Damien	Berthier	1	41	41				1			4	1	1		
sous totaux	St Damien	37 individus	99			9	2	26	7	4	7	28	6	14	3	
Coutu J F (ou J R)	St Gabriel	Berthier	3	28	50											
Gingras Laurent	St Gabriel	Berthier	3	50	52											
Coutu Anatole	St Gabriel	Berthier	2	52	52											
Morin Fortunat	St Gabriel	Berthier	2	28	39							2		1	1	
Paquette Hervé	St Gabriel	Berthier	2	50	52							1				
Pelland Albias	St Gabriel	Berthier	2	28	32											
Plante Joseph	St Gabriel	Berthier	2	28	39			1				10	2			
Poirier Lucien	St Gabriel	Berthier	2	50	52					1						
Sylvestre Alfred	St Gabriel	Berthier	2	38	39											
Coutu Alphonse	St Gabriel	Berthier	1	28	28	7	31	38	1		1	2				
Armstrong Joseph	St Gabriel	Berthier	1	28	28											
Croisetière Germain	St Gabriel	Berthier	1	52	52											
Rainville Alphonse	St Gabriel	Berthier	1	28	28						1					
Rainville Chs. E.	St Gabriel	Berthier	1	52	52											
Sarrasin Gabriel	St Gabriel	Berthier	1	52	52											
Tessier Alfred	St Gabriel	Berthier	1	28	28							1	1		2	
Tessier Cuthbert	St Gabriel	Berthier	1	52	52							1				
Dufresne Hildège	St Gabriel	Berthier	1	39	39											
Coutu Lucien	St Gabriel	Berthier	1	39	39											
Bastien Edmond	St Gabriel	Berthier	1	39	39											
Bellerose Gabriel	St Gabriel	Berthier	1	39	39								1	1		
totaux		1316 individus	2626			282	495	499	175	181	1129	1106	344	219	101	

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Bibeau Déodard	St Gabriel	Berthier	1	39 39											
Coutu Jules	St Gabriel	Berthier	1	39 39											
Roy Alpha	St Gabriel	Berthier	1	39 39								1			1
Lafortune Sinai	St Gabriel	Berthier	1	39 39								2			1
Desrosiers Aldor	St Gabriel	Berthier	1	39 39			1								
Maroin Fortunat	St Gabriel	Berthier	1	39 39											
Degrandpré Charles Auguste	St Gabriel	Berthier	1	39 39							2				
Majeau Auguste	St Gabriel	Berthier	1	39 39									1		
Laporte J B	St Gabriel	Berthier	1	50 50											
Pelland Roland	St Gabriel	Berthier	1	50 50											
Turenne Adrien	St Gabriel	Berthier	1	50 50			1								
Morin Hervé	St Gabriel	Berthier	1	50 50											
sous totaux	St Gabriel	33 individus	44		7		3	1	1	2	2	20	5	2	5
Courchesne Camille	St Ignace	Berthier	1	32 32								1			
Plante Lucien Henri	St Ignace	Berthier	1	32 32						1				1	
sous totaux	St Ignace	2 individus	2							1		1		1	
Richard Clément	St Michel	Berthier	2	39 46				1				1	1	2	
Baier Charles	St Michel	Berthier	1	39 39											
Beaulieu Elzéar	St Michel	Berthier	1	39 39											
Beauséjour Armand	St Michel	Berthier	1	39 39			1	2		1			1	1	
Riopel Louis	St Michel	Berthier	1	39 39											
sous totaux	St Michel	5 individus	6				1	3		1		1	2	3	
Bibeau Ls Philippe	St Norbert	Berthier	3	50 52											
Marcoux Marcellin	St Norbert	Berthier	3	50 52						1					
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Rondeau Pierre Aimé	St Norbert	Berthier	3	50 52				2		1		1		2	
Aubin Donat	St Norbert	Berthier	2	50 52									1		
Marion Hormidas	St Norbert	Berthier	2	40 50			1					1			
Bacon Arcade	St Norbert	Berthier	2	40 50											
Laporte Fernand	St Norbert	Berthier	2	50 52						1					
Paradis Lucien	St Norbert	Berthier	1	52 52											
Poulette Georges	St Norbert	Berthier	1	52 52											
Aubuchon Joseph	St Norbert	Berthier	1	40 40			1				1	2			
Boivin Donatien	St Norbert	Berthier	1	40 40								2			
Marion Jos	St Norbert	Berthier	1	40 40									1		
Robillard André	St Norbert	Berthier	1	40 40							1	1			
Champagne Joseph D	St Norbert	Berthier	1	40 40								2	1	1	
L'heureux Wilfrid	St Norbert	Berthier	1	40 40											
Laporte Paul Auguste	St Norbert	Berthier	1	40 40				6		1	1	4			
Roch Lucien	St Norbert	Berthier	1	40 40								2			
Ducharme Émile	St Norbert	Berthier	1	40 40							1	1		1	
Pelland J	St Norbert	Berthier	1	40 40											
Denis Cléophas	St Norbert	Berthier	1	40 40			2								
Héroux Ludger	St Norbert	Berthier	1	40 40			2								
Dubeau Horace	St Norbert	Berthier	1	40 40			2	1							
Ferland Joseph	St Norbert	Berthier	1	40 40								1		1	
Champagne Olivier	St Norbert	Berthier	1	41 41									1		
Laporte Bernard	St Norbert	Berthier	1	41 41			1	1					2		
Coulombe Armand	St Norbert	Berthier	1	50 50											
Chrétien Elphide	St Norbert	Berthier	1	50 50											
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Majeau René	St Norbert	Berthier	1	50 50											1
Pilon Ovide	St Norbert	Berthier	1	52 52											
sous totaux	St Norbert	29 individus	39				9	10		4	4	17	6	5	1
Laferrière Roland	St Viateur	Berthier	3	43 50											
Rouleau Antonio	St Viateur	Berthier	3	43 51			6					3			
Fafard Urbain	St Viateur	Berthier	1	43 43											
Laferrière J T	St Viateur	Berthier	1	43 43								1			
Rougeaud Adrien	St Viateur	Berthier	1	43 43											
St Germain Georges	St Viateur	Berthier	1	43 43											
sous totaux	St Viateur	6 individus	10				6					4			
St Georges Anselme	St Zénon	Berthier	3	45 51											
Lefèbvre Raymond	St Zénon	Berthier	2	50 51								1			
Gouin Michel	St Zénon	Berthier	1	51 51				1							
Grenier Alphonse	St Zénon	Berthier	1	40 40											
Grenier Joseph	St Zénon	Berthier	1	40 40											
Richard Léo	St Zénon	Berthier	1	40 40											
St Georges William	St Zénon	Berthier	1	51 51								2	1		
Tessier Joseph	St Zénon	Berthier	1	51 51											
Rondeau Roger	St Zénon	Berthier	1	45 45								2			
Dulac Georges Albert	St Zénon	Berthier	1	45 45											
Trudel Georges	St Zénon	Berthier	1	45 45				1				5			
Durand Philippe	St Zénon	Berthier	1	45 45								1			
Rondeau Lucien	St Zénon	Berthier	1	45 45			1								
Rivest Charles Auguste	St Zénon	Berthier	1	45 45								1			
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux		intervalle man. locaux		mandats diocésains		intervalle man. dio.		coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
			1	2	3	4	5	6											
Champagne Zénon	St Zénon	Berthier	1	45	45										2				
Lamontagne P E	St Zénon	Berthier				3	50	52											
sous totaux	St Zénon	16 individus	18			3				1	2				14	1			
Brunelle Joseph	Christ Roi	Joliette									3								
sous totaux	Christ Roi	1 individus									3								
Granger Maurice	Crabtree	Joliette	7	40	52	11	42	52	9	3			1	5			1		
Payette Omer	Crabtree	Joliette	6	41	52				2			2		4	5		1		
Jetté Alidas	Crabtree	Joliette	4	31	43				3			5		8	4		5		
Jodoin Georges Étienne	Crabtree	Joliette	4	40	43					1									
St Georges Lucien	Crabtree	Joliette	3	31	33	1	32	32		2				1	10		5		1
Sansregret Albert	Crabtree	Joliette	3	40	42									1	1		2		1
Payette Lorenzo	Crabtree	Joliette	3	45	52										2		1		
Rivest Gérard	Crabtree	Joliette	3	45	52								1	1					
Beauséjour Edmond	Crabtree	Joliette	2	41	52					2					2		3		1
Chevalier Hector	Crabtree	Joliette	2	40	41										3				2
Lapointe Gérard	Crabtree	Joliette	2	42	45									2	2				
Froment Louis	Crabtree	Joliette	2	42	52				1					2	1		9		
Beauséjour Alphonse	Crabtree	Joliette	2	31	42							1		1	2				
Desrosiers Maurice	Crabtree	Joliette	2	45	47												1		
Beaudoin Joseph	Crabtree	Joliette	2	45	47							1		5	1		3		1
Rivest Jean Baptiste	Crabtree	Joliette	1	41	41									1					
Sansregret Éloi	Crabtree	Joliette	1	52	52									1					
Faust Florent	Crabtree	Joliette	1	47	47									1					
Desrosiers Alfred	Crabtree	Joliette	1	31	31									1			1		
totaux		1316 individus	2626			282			495	499		175	181	1129	1106	344	219		101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Desrosiers Octave	Crabtree	Joliette	1	31 31					1		3				
Jodoin Léopold	Crabtree	Joliette	1	31 31				1	3		5	6	4	1	
Granger Magloire	Crabtree	Joliette	1	31 31					1		1				
Lafortune Roméo	Crabtree	Joliette	1	31 31					2	1	4	7			1
Thibodeau Eustache	Crabtree	Joliette	1	31 31							1				
Desrosiers Victor	Crabtree	Joliette	1	40 40											
Payette Raoul	Crabtree	Joliette	1	41 41											
Chevalier Hervé	Crabtree	Joliette	1	52 52								4			
Rivest Jean Marie	Crabtree	Joliette	1	52 52							1				
sous totaux	Crabtree	28 individus	60		12		15	9	16	3	49	50	36	6	2
Bonin Paphnuce	Nd Lourdes	Joliette	8	32 39	5	34 38	1		2		10	3	1		2
Pelland Aristide	Nd Lourdes	Joliette	8	43 52	1	52 52		3			4	1	8	3	
Robert Azellus	Nd Lourdes	Joliette	8	42 52								1	2		
Geoffroy Rolland	Nd Lourdes	Joliette	5	46 52						1	4				
Asselin Mathias	Nd Lourdes	Joliette	4	49 52											
Champagne Geo Étienne	Nd Lourdes	Joliette	4	43 51						1	2	1			
Guilbault Armand	Nd Lourdes	Joliette	4	49 52					1						
Paquin Joseph	Nd Lourdes	Joliette	3	50 52								7		1	
Savoie Gérard	Nd Lourdes	Joliette	3	50 52											
Adam Adem	Nd Lourdes	Joliette	2	42 43	1	34 34		3	1	1	5	1	2		
Savoie Moïse	Nd Lourdes	Joliette	2	42 43				3					1		
Beaulieu Emmanuel	Nd Lourdes	Joliette	2	43 46								3			
Breault Pierre	Nd Lourdes	Joliette	2	43 46								3	1		
Asselin Charles Auguste	Nd Lourdes	Joliette	1	42 42	6	44 49						2	1		
Guilbault Jean Maurice	Nd Lourdes	Joliette	1	49 49							1				
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Robert J H	Nd Lourdes	Joliette	1	32 32									1		
Thibodeau Paul	Nd Lourdes	Joliette	1	49 49											
Guilbeault Victor	Nd Lourdes	Joliette	1	42 42							2		2		
Champagne Joseph	Nd Lourdes	Joliette	1	42 42				3							1
Laporte Joseph	Nd Lourdes	Joliette	1	42 42				3			1	3	2		1
Laporte Napoléon	Nd Lourdes	Joliette	1	42 42								1	1		
Coutu Armand	Nd Lourdes	Joliette	1	43 43				3			4	3	1	2	1
Desmarais Joseph	Nd Lourdes	Joliette	1	43 43								7			
Bérard Viateur	Nd Lourdes	Joliette	1	46 46							2				
Baril Albert	Nd Lourdes	Joliette	1	46 46			5					3			
Laporte Philias	Nd Lourdes	Joliette	1	46 46											
Desroches Maurice	Nd Lourdes	Joliette	1	46 46							1				
Archambeault Maurice	Nd Lourdes	Joliette	1	52 52											
sous totaux	Nd Lourdes	28 individus	70		13		6	18	4	3	36	39	23	6	5
Payette Lucien	St Alphonse	Joliette	3	50 52								1			
Belisle Patrick	St Alphonse	Joliette	2	31 40											
Gareau Henri	St Alphonse	Joliette	2	31 32				4	1		4	13			
Marchand Alexis	St Alphonse	Joliette	2	31 40				6	1		2		3		
Marchand Gaston	St Alphonse	Joliette	2	50 51								4			
Neilan John	St Alphonse	Joliette	2	31 32					1	1	1	3	3		
Lachapelle Clément	St Alphonse	Joliette	2	50 51											
Lanoué Charles Alfred	St Alphonse	Joliette	2	50 51								5			
Loyer Josaphat	St Alphonse	Joliette	2	50 51			1				5	1			
Thériault Éloi	St Alphonse	Joliette	2	50 51											
Langelier Raymond M	St Alphonse	Joliette	2	50 51											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Jeanssonne Roméo	St Alphonse	Joliette	1	52 52											
Lépine Arthur	St Alphonse	Joliette	1	31 31				1				2			2
Mailhot Pierre	St Alphonse	Joliette	1	52 52											
Marchand Georges	St Alphonse	Joliette	1	31 31							1	9	2		
Rivest Léo	St Alphonse	Joliette	1	31 31							3	12	3		
Gariépy Azarie	St Alphonse	Joliette	1	50 50									1		
Gariépy Omer	St Alphonse	Joliette	1	51 51											
Gaudet Albert	St Alphonse	Joliette	1	31 31				7		1	1	16	3		1
Thouin Némias	St Alphonse	Joliette	1	31 31							1				
Latendresse Joseph	St Alphonse	Joliette	1	31 31				5							
Laforest Joseph	St Alphonse	Joliette	1	40 40											
Pellerin Arthur	St Alphonse	Joliette	1	40 40							4	1			
Préville Armand	St Alphonse	Joliette	1	40 40											
sous totaux	St Alphonse	24 individus	36				1	23	3	2	22	67	15		3
Parent Wilfrid	St Ambroise	Joliette	11	42 52	1	42 42	2								
Neveu Damien	St Ambroise	Joliette	10	24 51	6	24 36	10		2		2		8	2	4
Simard Hector	St Ambroise	Joliette	10	24 45			5	3							
Chevrette Adélar	St Ambroise	Joliette	8	24 35	15	26 40				1	2	18	1		5
Sicard Camille	St Ambroise	Joliette	7	30 47	1	38 38						3		2	
Robert Donat	St Ambroise	Joliette	4	34 39	2	33 38	1			1					
Courchesne Charles Auguste	St Ambroise	Joliette	4	30 34			4			1					
Desrosiers Hermas	St Ambroise	Joliette	4	24 32									1	2	
Fitzpatrick Arsène	St Ambroise	Joliette	4	24 32								13	4		2
Forest Sinaï	St Ambroise	Joliette	4	34 39									3	1	
Perreault Adrien	St Ambroise	Joliette	4	36 41				4			1		1		
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux		mandats diocésains		coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques		
			intervalle man. locaux	intervalle man. dio.	intervalle man. locaux	intervalle man. dio.											
Parent Joseph	St Ambroise	Joliette	4	34	39						3						
Grégoire Gérald	St Ambroise	Joliette	3	48	52	7	46	52			1						
Grégoire Joseph	St Ambroise	Joliette	3	30	32			1			1						
Lamontagne Paul	St Ambroise	Joliette	3	45	51												
Neveu Émery	St Ambroise	Joliette	3	39	42				3		2	2					
Chevrette Joseph	St Ambroise	Joliette	3	36	45			4		1		1			1		
Beauséjour Fernand	St Ambroise	Joliette	2	51	52						1						
Boucher Réginald	St Ambroise	Joliette	2	51	52					1							
Chevrette Abel	St Ambroise	Joliette	2	51	52						4						
Grégoire Léo	St Ambroise	Joliette	2	45	52			4	3		3		2				
Grégoire Éméry	St Ambroise	Joliette	2	39	47						6			1			
Beauséjour Wilfrid	St Ambroise	Joliette	2	39	46			3			1						
Comtois Viateur	St Ambroise	Joliette	2	39	46			2					2				
Desrochers Lionel	St Ambroise	Joliette	2	46	47			1			1	1					
Roy Siméon	St Ambroise	Joliette	1	33	33	1	33	33									
Beauséjour Joseph	St Ambroise	Joliette	1	52	52												
Ducharme Joseph	St Ambroise	Joliette	1	52	52					1	4						
Simard Onésime	St Ambroise	Joliette	1	52	52			1									
Robert Philias	St Ambroise	Joliette	1	43	43							9		1			
Tremblay Edouard	St Ambroise	Joliette	1	45	45												
Ducharme Gaspard	St Ambroise	Joliette	1	31	31							2					
Desmarais Alfred	St Ambroise	Joliette	1	31	31			5				1		1			
Bourgeois Georges	St Ambroise	Joliette	1	31	31					1		4	1				
Grégoire Alexandre	St Ambroise	Joliette	1	35	35									1			
Beaudry Edouard	St Ambroise	Joliette	1	35	35								1				
totaux	1316 individus		2626			282			495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Boucher Joseph	St Ambroise	Joliette	1	36 36			4	2			4				
Parent Adrien	St Ambroise	Joliette	1	39 39											
Héту Armand	St Ambroise	Joliette	1	39 39			1							1	
Maheu Albert	St Ambroise	Joliette	1	39 39											
Landry Eugène	St Ambroise	Joliette	1	39 39											
Ducharme Cléo	St Ambroise	Joliette	1	39 39											
Rivest Philias	St Ambroise	Joliette	1	39 39					1						
Brouillette Elva	St Ambroise	Joliette	1	39 39							4				
Courchesne Rosario	St Ambroise	Joliette	1	39 39			1		1		4				
Sicard Alfred	St Ambroise	Joliette	1	39 39											
Beauséjour Maximilien	St Ambroise	Joliette	1	39 39				3					1		
Robert Viateur	St Ambroise	Joliette	1	52 52							1				
Larivière Omer	St Ambroise	Joliette	1	52 52											
Généreux Avila	St Ambroise	Joliette	1	34 34											
Forest Arthur	St Ambroise	Joliette			2	29 30			20	1	1	6	3		
Perreault Grégoire	St Ambroise	Joliette			1	33 33				1					
sous totaux	St Ambroise	52 individus	130		36		49	18	25	10	53	60	28	12	12
Majeau Henri	St Charles	Joliette	5	31 35	2	33 34		1	1	1	8	9			1
Lafortune Florent	St Charles	Joliette	4	33 36	4	33 38	1			4	2	5	1		
Bouchard Jean Charles	St Charles	Joliette	4	37 43											
Desrosiers Napoléon	St Charles	Joliette	4	33 36					3		11	8			
Masse Aquila	St Charles	Joliette	3	31 34							2		2		
Robillard Wellie (ou Wilfrid)	St Charles	Joliette	3	33 35			1	1	1		4		1		
Dalphonд Romuald	St Charles	Joliette	2	32 34	1	34 34		3	2		14	2			
Gauthier Adrien	St Charles	Joliette	2	36 37							3				
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Parent Médard	St Charles	Joliette	2	31 32					1		2		1		
Bélair Wilfrid	St Charles	Joliette	2	33 34						1	8	3			1
Bazinet Georges	St Charles	Joliette	2	33 36					2	1	11	12			
Martel Napoléon	St Charles	Joliette	2	33 34									1		
Houle Wilfrid	St Charles	Joliette	2	34 36								1			3
Bergeron Jos	St Charles	Joliette	1	37 37								1			
Compartineau Michel	St Charles	Joliette	1	37 37											
Desrochers Simon	St Charles	Joliette	1	31 31								9			1
Dufresne Jos	St Charles	Joliette	1	31 31							1				3
Gaudreault Ernest	St Charles	Joliette	1	37 37											
Gauthier Dorilas	St Charles	Joliette	1	36 36											
Gravel Ernest	St Charles	Joliette	1	37 37											
Lanthier Jos Edmond	St Charles	Joliette	1	37 37											
Lapointe Hector	St Charles	Joliette	1	37 37											
Pageau William	St Charles	Joliette	1	37 37											
Racine Émile	St Charles	Joliette	1	37 37											
Tremblay Arthur	St Charles	Joliette	1	37 37											1
Joly Albert	St Charles	Joliette	1	31 31			1					3			
Champagne Henri	St Charles	Joliette													
Marcil Patrick	St Charles	Joliette						2			3	2			
sous totaux	St Charles	28 individus	50		7		3	7	10	7	69	55	6		10
Bellerose Roger	St Cléophas	Joliette	2	43 52											
Cloutier Lucien	St Cléophas	Joliette	1	52 52											
Ducharme Léon	St Cléophas	Joliette	1	43 43											
Geoffroy Lorenzo	St Cléophas	Joliette	1	52 52											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Lapointe Paul	St Cléophas	Joliette	1	52 52											
Marion Émilien	St Cléophas	Joliette	1	52 52											
Martineau Wilfrid	St Cléophas	Joliette	1	43 43				3			1	1			
Cloutier Olivier	St Cléophas	Joliette	1	43 43				3		1			1	1	
Corriveau Abondius	St Cléophas	Joliette	1	43 43								2			
Mc Murray Azellus	St Cléophas	Joliette	1	43 43								2		2	
Plante Léo	St Cléophas	Joliette	1	43 43											
Poirier Rolland	St Cléophas	Joliette	1	43 43											
Sarrazin Yvon	St Cléophas	Joliette	1	43 43											
Desrosiers Lucien	St Cléophas	Joliette	1	43 43				3				1	1	1	2
Cloutier Alphonse	St Cléophas	Joliette	1	43 43				3	1		1	4	1		2
Ducharme Georges Albert	St Cléophas	Joliette	1	43 43											
Martineau Ademar	St Cléophas	Joliette	1	52 52				3				1			
sous totaux	St Cléophas	17 individus	18					15	1	1	2	11	3	4	4
Larochelle Hervé	St Côme	Joliette	3	45 52											
Venne Paul	St Côme	Joliette	3	48 51											
Bélanger J David	St Côme	Joliette	2	40 42											
Chevrette Isaïe	St Côme	Joliette	2	51 52								2			
Gagnon Philéas	St Côme	Joliette	2	40 42											
Morin Conrad	St Côme	Joliette	2	50 51											
Morin Jean Louis	St Côme	Joliette	2	50 51											
Venne Lionel	St Côme	Joliette	2	48 51											
Baillargeon Josaphat	St Côme	Joliette	2	45 48								2			
Venne Georges	St Côme	Joliette	2	45 48			1					6		2	
Lajeunesse Avila	St Côme	Joliette	1	52 52								1			
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Morin Pierre	St Côme	Joliette	1	38 38											
Paquet Joseph	St Côme	Joliette	1	38 38											
Poulin J Alfred	St Côme	Joliette	1	42 42											
Gilbert François	St Côme	Joliette	1	42 42											
Gagnon Joseph	St Côme	Joliette	1	42 42											
Bélangier J Alfred	St Côme	Joliette	1	41 41						1					
Gagnon Joseph A	St Côme	Joliette	1	42 42											
Riopel Armand	St Côme	Joliette	1	45 45								2			
Morin Raoul	St Côme	Joliette	1	45 45								1			
Riopel Bernard	St Côme	Joliette	1	45 45											
Morin Alfred	St Côme	Joliette	1	48 48								2	2	1	
Blais Lionel	St Côme	Joliette	1	48 48								1			
Riopel Henri	St Côme	Joliette	1	48 48											
Mireault Hildège	St Côme	Joliette	1	48 48								6			
Venne Joseph	St Côme	Joliette	1	48 48											
Goulet Albert	St Côme	Joliette	1	51 51											
Venne Ovila	St Côme	Joliette	1	51 51											
sous totaux	St Côme	28 individus	40				1			1		23	2	3	
St Aubin Jules	St Félix	Joliette	7	31 47	7	40 48	1								
Rondeau Joseph	St Félix	Joliette	6	40 52			1	1				4			
Rondeau Philibert	St Félix	Joliette	6	28 46			4								
Desrosiers Joseph	St Félix	Joliette	5	28 33	4	31 34	2				1	1			
Marion Hervé	St Félix	Joliette	5	31 43			2				3				
Bellerose Barthélémy	St Félix	Joliette	5	31 43				1				3			
Poirier Albert	St Félix	Joliette	4	31 46			1		1		1				
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Trudel Alfred	St Félix	Joliette	4	40 46											
Coutu Joseph Émile	St Félix	Joliette	4	31 40			2					1			
Boucher Albert	St Félix	Joliette	3	46 52								2	1		
Guérard Joseph	St Félix	Joliette	3	31 33								1			
Laforest Raoul	St Félix	Joliette	3	32 47				3			1	3		1	
Rainville Calixte	St Félix	Joliette	3	45 52			1								
Joly Viateur	St Félix	Joliette	3	43 46											
Aubin Avila	St Félix	Joliette	2	51 51								2			
Brissette Louis	St Félix	Joliette	2	40 52			2								
Bellerose Joseph	St Félix	Joliette	2	45 46									1		
Guérard Hormidas	St Félix	Joliette	2	45 46											
Coulombe Paul	St Félix	Joliette	2	31 39								2			
Beausoleil Joseph	St Félix	Joliette	1	32 32			2	2				4			1
Houde Joseph	St Félix	Joliette	1	51 51							1				
Poirier Ludger	St Félix	Joliette	1	32 32							2				
Boucher Lucien	St Félix	Joliette	1	45 45							2				
Durand Gérard	St Félix	Joliette	1	45 45				1			2				
Ducharme Viateur	St Félix	Joliette	1	46 46											
Tellier Joseph	St Félix	Joliette	1	47 47								1			
Laferrière Joseph Alphonse	St Félix	Joliette	1	47 47			3		2	2		1	1		
Marion Wilfrid	St Félix	Joliette	1	47 47						1					
Aubin Donat	St Félix	Joliette	1	47 47											
Bellerose Philias	St Félix	Joliette	1	47 47								3			
Marion Pierre Léon	St Félix	Joliette	1	47 47											
Lafortune Raoul	St Félix	Joliette	1	31 31											
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Rondeau Pierre	St Félix	Joliette	1	31 31							1		1		
Desroches Lucien	St Félix	Joliette	1	31 31											
Lapierre Edouard	St Félix	Joliette	1	40 40							2	3			
Forget Victor	St Félix	Joliette	1	40 40											
Fréchette David	St Félix	Joliette	1	40 40							1		1		
Robillard C Arthur	St Félix	Joliette	1	40 40								1			1
Marion Henri	St Félix	Joliette	1	40 40											
Charron Albert	St Félix	Joliette	1	40 40											
Geoffroy Félix	St Félix	Joliette	1	40 40											
Éméry Camille	St Félix	Joliette	1	40 40								1			
Baril Alp	St Félix	Joliette	1	40 40											
Fréchette Elphège	St Félix	Joliette	1	43 43									1		
Durand Marcel	St Félix	Joliette	1	48 48											
Durand Albert	St Félix	Joliette	1	48 48											
Aubin J Eugène	St Félix	Joliette			3	44 46	24	1			1		2	1	
sous totaux	St Félix	47 individus	98		14		45	9	3	3	18	33	8	2	2
Durand Joseph	St Jean	Joliette	3	49 52											
Comtois Wallace	St Jean	Joliette	2	46 48					1						
Lépine Jean Marie	St Jean	Joliette	2	49 51											
St Georges René	St Jean	Joliette	2	49 52											
Geoffroy Viateur	St Jean	Joliette	2	48 49											
Ducharme Arthur	St Jean	Joliette	1	48 48											
Roy Léandre	St Jean	Joliette	1	48 48											
Bérard Félias	St Jean	Joliette	1	49 49											
Rondeau Eugène	St Jean	Joliette	1	49 49											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Roberge Joseph N	St Jean	Joliette	1	49 49								1			
Gravel Louis	St Jean	Joliette	1	48 48											
Rondeau Gérard	St Jean	Joliette	1	48 48											
Vincent René	St Jean	Joliette	1	48 48											
Champagne Philippe	St Jean	Joliette	1	48 48					1		1		2	1	
Gadoury Noël	St Jean	Joliette	1	48 48											
Desroches Jean	St Jean	Joliette	1	52 52											
Gravel Albertin	St Jean	Joliette	1	52 52								2			
sous totaux	St Jean	17 individus	23						2		1	3	2	1	
Beauchamp Pascal	St Paul	Joliette	3	44 48			2		1		3	1	3	3	
Forest Gérard	St Paul	Joliette	3	44 46				1							
Amyot René	St Paul	Joliette	2	44 52							2	2			
Beaudoin Bernard	St Paul	Joliette	1	52 52											
Bélaïr Gaston	St Paul	Joliette	1	52 52							2				
Desmarais Charlemagne	St Paul	Joliette	1	52 52											
Fiset Gaston	St Paul	Joliette	1	52 52											
Forget Pierre	St Paul	Joliette	1	52 52											
Froment Joseph	St Paul	Joliette	1	52 52								5	1		
Prud'homme Edmond	St Paul	Joliette	1	52 52											
Renaud Lucien	St Paul	Joliette	1	52 52							2	1	3		1
Rivest Viateur	St Paul	Joliette	1	52 52				1		1	2	1			
Blais Joseph	St Paul	Joliette	1	43 43											
Poirier Joseph	St Paul	Joliette	1	43 43											
Lapierre Arthur	St Paul	Joliette	1	44 44				1				3			
Amyot Léo	St Paul	Joliette	1	44 44				1			1				
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Beudoin Philippe	St Paul	Joliette	1	50 50							2				
sous totaux	St Paul	17 individus	22				2	4	1	1	14	13	7	3	1
Garceau Martial	St Thomas	Joliette	5	34 52				1				1			
Asselin Mastai	St Thomas	Joliette	4	31 34	4	42 45	2			1	3				
Rondeau Arcade	St Thomas	Joliette	4	39 47							2	1	1		
Bérard Philippe	St Thomas	Joliette	3	39 41			2		3		26	5			1
Champagne Aristide	St Thomas	Joliette	3	31 34											1
Tellier Lucien	St Thomas	Joliette	3	37 40						1	1	1			
Rondeau Joseph	St Thomas	Joliette	3	39 48				2			3	1			1
Asselin Ismaël	St Thomas	Joliette	2	39 41							1				
Forest Adinas	St Thomas	Joliette	2	31 34					2		8	1	1	2	1
Gadoury Norbert	St Thomas	Joliette	2	31 34							1	2	3		
Goulet Paul Émile	St Thomas	Joliette	2	50 51											
Lasalle Léonard	St Thomas	Joliette	2	41 48											
Malouin David	St Thomas	Joliette	2	39 41			1					1			
Robitaille Hildège	St Thomas	Joliette	2	31 39			1	1			3				
Mondor Henri	St Thomas	Joliette	2	34 39				2	1		12	9			2
Mondor Barthélémy	St Thomas	Joliette	2	39 46				2				1			
Harnois Charles Edouard	St Thomas	Joliette	1	41 41											
Dudemaine Philippe	St Thomas	Joliette	1	28 28			2				11	1		1	
Fernet Martial	St Thomas	Joliette	1	31 31										1	
Généreux Albert	St Thomas	Joliette	1	28 28			3				1	5	6		1
Goyet Charlemagne	St Thomas	Joliette	1	52 52											
Houle Philibert	St Thomas	Joliette	1	52 52							3				
Coulombe Omer	St Thomas	Joliette	1	39 39			2	1			1	1			
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Lacasse Alphonse	St Thomas	Joliette	1	39 39				1							
Bérard Ovide	St Thomas	Joliette	1	39 39											
Turgeon Noël	St Thomas	Joliette	1	39 39				1				1			
Pagé Gilbert	St Thomas	Joliette	1	31 31							3				1
Coulombe Albéric	St Thomas	Joliette	1	34 34									1		
Lasalle Émile	St Thomas	Joliette	1	37 37				1				5			
Martineau Laurier	St Thomas	Joliette	1	39 39											
Lafond Marcel	St Thomas	Joliette	1	39 39							1	1			
Laporte Osias	St Thomas	Joliette	1	39 39											
Asselin Gilbert	St Thomas	Joliette	1	39 39							6				
Goulet Josaphat	St Thomas	Joliette	1	39 39											
Goyette Arthur	St Thomas	Joliette	1	39 39							8	1	1	2	
Harnois Sylvère	St Thomas	Joliette	1	39 39				1			3				
Bonin Conrad	St Thomas	Joliette	1	39 39							2	2			
Degrandpré Philippe	St Thomas	Joliette	1	39 39							4	1			
Harnois Joseph	St Thomas	Joliette	1	39 39										1	
Coulombe Germain	St Thomas	Joliette	1	39 39											
Garceau Bernardin	St Thomas	Joliette	1	39 39											
Masse Rémi	St Thomas	Joliette	1	39 39								3			
Dion René	St Thomas	Joliette	1	39 39											
Lafortune Lucien	St Thomas	Joliette	1	48 48				2			6	1			
Desrosiers Origène	St Thomas	Joliette	1	51 51											
Masse Paul	St Thomas	Joliette			1	33 33									
Mondor Émile	St Thomas	Joliette													
sous totaux	St Thomas	47 individus	72		5		13	15	6	2	109	45	13	7	8
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Ayotte Louis	Ste Béatrix	Joliette	3	40 52								1		1	
Gravel Arthur	Ste Béatrix	Joliette	3	40 51				1			1	4		1	
Latendresse Michel	Ste Béatrix	Joliette	3	42 44				1							
Parent Frs	Ste Béatrix	Joliette	3	31 36						1		1	2	3	
Riopel Lionel	Ste Béatrix	Joliette	3	50 52											
Thériault Emmanuel	Ste Béatrix	Joliette	3	42 52								3			
Beaulieu Joseph	Ste Béatrix	Joliette	2	51 52							1	3	3		
Desroches Joseph	Ste Béatrix	Joliette	2	42 43			2					8			
Ducharme Léo	Ste Béatrix	Joliette	2	51 52							1	2			
Gilbert Rosaire	Ste Béatrix	Joliette	2	51 52						1					
Mireault Marcel	Ste Béatrix	Joliette	2	51 52											
Pelletier Jacques	Ste Béatrix	Joliette	2	51 52											
Riopel Henri (ou Hervé)	Ste Béatrix	Joliette	2	51 52											
Desroches Roméo	Ste Béatrix	Joliette	2	42 44											
Pelletier Alfred	Ste Béatrix	Joliette	2	31 40			1				3	1			1
Latendresse Arthur	Ste Béatrix	Joliette	2	31 32			1					1			
Desroches Albert	Ste Béatrix	Joliette	2	31 32											
Marcil Arthur	Ste Béatrix	Joliette	2	31 32											
Jeansonne Wilfrid	Ste Béatrix	Joliette	2	31 32											
Bélangier Omer	Ste Béatrix	Joliette	1	32 32	2	32 33	1		1	2	1	4		1	1
Ayotte Joseph	Ste Béatrix	Joliette	1	52 52									1		
Bordeleau Léo	Ste Béatrix	Joliette	1	52 52			1	2				1	1		
Prud'homme Lucien	Ste Béatrix	Joliette	1	52 52											
Pellerin Gérard	Ste Béatrix	Joliette	1	42 42											
Ayotte William	Ste Béatrix	Joliette	1	42 42								2			
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Beaulieu Adélard	Ste Béatrix	Joliette	1	44 44											
Desroches Ernest	Ste Béatrix	Joliette	1	44 44											
Jeanson Jean	Ste Béatrix	Joliette	1	44 44											
Gariépy Armand	Ste Béatrix	Joliette	1	44 44				2				7			
Beaudry Alcibiade	Ste Béatrix	Joliette	1	44 44								1			
Parent Albert	Ste Béatrix	Joliette	1	40 40											
Perreault Herménégilde	Ste Béatrix	Joliette	1	40 40											
Loyer Louis	Ste Béatrix	Joliette	1	40 40								2		1	
Mireault Albert	Ste Béatrix	Joliette	1	40 40				1			1	1			
Beaudry Arthur	Ste Béatrix	Joliette	1	40 40										1	
Arbour Ovila	Ste Béatrix	Joliette	1	40 40			2				1	4		2	
Bélangier Joseph	Ste Béatrix	Joliette	1	40 40								1		1	
sous totaux	Ste Béatrix	37 individus	62		2		8	7	1	4	9	47	7	11	2
Gagnon Donat	Ste Élisabeth	Joliette	5	41 52							1				
Allard Aimé	Ste Élisabeth	Joliette	4	39 49	1	39 39					1				
Robichaud Gustave	Ste Élisabeth	Joliette	3	30 32	4	31 34	4	1		3	2				
Ferland Mathias	Ste Élisabeth	Joliette	3	50 52	2	50 51									
Villemure Joseph	Ste Élisabeth	Joliette	3	39 42	1	38 38		1			1		5	1	
Ferland Léopold	Ste Élisabeth	Joliette	3	38 49	1	39 39							1		
Martel Alfred	Ste Élisabeth	Joliette	3	30 37											
Martel Maurice	Ste Élisabeth	Joliette	3	30 37											
Ménard Georges	Ste Élisabeth	Joliette	3	49 52											
Ducharme Alcide	Ste Élisabeth	Joliette	3	42 52											
Bérard Norbert	Ste Élisabeth	Joliette	3	43 49											
Joly Gérard	Ste Élisabeth	Joliette	3	45 49											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Barrette Philibert	Ste Élisabeth	Joliette	2	37 39	6	37 42									
Tessier Joseph	Ste Élisabeth	Joliette	2	38 39	1	39 39		4						2	
Allard Gérard	Ste Élisabeth	Joliette	2	41 42											
Bérard Cuthbert	Ste Élisabeth	Joliette	2	41 42			3		1		11			2	
Desroches Joseph	Ste Élisabeth	Joliette	2	43 44											
Gaboury Armand	Ste Élisabeth	Joliette	2	41 42											
Hénault Hermas	Ste Élisabeth	Joliette	2	41 42							1				
Lefebvre Iazarre	Ste Élisabeth	Joliette	2	43 44							1	1			
Morin Jean Paul	Ste Élisabeth	Joliette	2	37 38											
Philibert Léonard	Ste Élisabeth	Joliette	2	45 52							1				
Piette Omer	Ste Élisabeth	Joliette	2	41 42				1			4	1	1		
Adam Omer	Ste Élisabeth	Joliette	2	43 44							2				
Ducharme Jules	Ste Élisabeth	Joliette	2	43 45						1					
Bellerose Roland	Ste Élisabeth	Joliette	1	39 39	1	39 39			1		3				
Asselin Eugène	Ste Élisabeth	Joliette	1	39 39	1	39 39		1					1		
Coutu Joseph Alphonse	Ste Élisabeth	Joliette	1	39 39	1	39 39					6		1		
Coutu Marciel	Ste Élisabeth	Joliette	1	52 52											
Desroches Hector	Ste Élisabeth	Joliette	1	37 37							2				
Desrochers Antonio	Ste Élisabeth	Joliette	1	37 37											
Desrosiers Cléophas	Ste Élisabeth	Joliette	1	41 41										1	
Gérard Joseph	Ste Élisabeth	Joliette	1	41 41											
Morin (ou Marion) F X	Ste Élisabeth	Joliette	1	30 30											
Poirier Hector	Ste Élisabeth	Joliette	1	52 52							1			1	
Rondeau Arthur	Ste Élisabeth	Joliette	1	37 37											
Rondeau Joseph	Ste Élisabeth	Joliette	1	37 37			2								
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Rondeau Rosaire	Ste Élisabeth	Joliette	1	37 37											
Ménard Viateur	Ste Élisabeth	Joliette	1	42 42											
Philibert Euclide	Ste Élisabeth	Joliette	1	42 42					1		2	1			
Adam Ernest	Ste Élisabeth	Joliette	1	49 49						1	2				
Philibert Horace	Ste Élisabeth	Joliette	1	39 39							1				
Pelland Hildège	Ste Élisabeth	Joliette	1	39 39											
Lavallée Arthur	Ste Élisabeth	Joliette	1	43 43			1					2			
Ducharme Albert	Ste Élisabeth	Joliette	1	43 43			2					1			
Rainville Georges	Ste Élisabeth	Joliette	1	43 43							1				
Ducharme Georges	Ste Élisabeth	Joliette	1	45 45											
Coutu Lucien	Ste Élisabeth	Joliette	1	45 45			3					1			
Gervais Zénon	Ste Élisabeth	Joliette	1	52 52											
Drainville Lucien	Ste Élisabeth	Joliette	1	52 52											
Aubin Armand	Ste Élisabeth	Joliette	1	38 38											
sous totaux	Ste Élisabeth	51 individus	91		19		15	8	3	5	43	7	9	7	
Beaudoin Olivier	Ste Émélie	Joliette	2	31 32			1					1			
Desroches Eugène	Ste Émélie	Joliette	2	39 43								1		1	
Bellerose Jean Louis	Ste Émélie	Joliette	2	39 43								3		2	
Généreux Armand	Ste Émélie	Joliette	2	43 45			2					4			
Belland Omer	Ste Émélie	Joliette	1	32 32											
Desrosiers Joseph Rodolphe	Ste Émélie	Joliette	1	31 31				2		1		10			4
Généreux Aristrèle	Ste Émélie	Joliette	1	31 31			1					1			
Hénault Georges	Ste Émélie	Joliette	1	31 31								2			
Pelland Omer	Ste Émélie	Joliette	1	31 31				2							
Rondeau Félix	Ste Émélie	Joliette	1	31 31											
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Rousseau Olivier	Ste Émérie	Joliette	1	31 31											
Tellier Clément	Ste Émérie	Joliette	1	31 31											
Généreux Joseph	Ste Émérie	Joliette	1	39 39			1								
Blais Donat	Ste Émérie	Joliette	1	39 39											
Telliers Éméry	Ste Émérie	Joliette	1	39 39											
Champagne Alph	Ste Émérie	Joliette	1	39 39											
Robillard Jos Moïse	Ste Émérie	Joliette	1	39 39			2	2						1	
Beaudry Joseph	Ste Émérie	Joliette	1	39 39											
Robillard Philippe	Ste Émérie	Joliette	1	39 39				1				1			
Durand Olivier	Ste Émérie	Joliette	1	43 43					2					1	
Beaudry Rodolphe	Ste Émérie	Joliette	1	43 43										1	
Arbour Henri	Ste Émérie	Joliette	1	43 43								3			
Beaudry Hilaire	Ste Émérie	Joliette	1	43 43											
Dufresne J Ernest	Ste Émérie	Joliette			2	40 41						2			
sous totaux	Ste Émérie	24 individus	27		2		7	7	2	1		28		6	4
Tellier Bernard	Ste Mélanie	Joliette	5	43 52				3			1				
Tellier Louis	Ste Mélanie	Joliette	4	31 44	7	34 40				2	4	5	1		1
Benoit Alphonse	Ste Mélanie	Joliette	3	50 52	7	33 52		1							
Lépine Louis	Ste Mélanie	Joliette	3	31 39									1	1	
Malo William	Ste Mélanie	Joliette	3	31 33								9		2	2
Perreault Japhet	Ste Mélanie	Joliette	3	26 33											1
Perreault Joseph	Ste Mélanie	Joliette	3	26 33					2		4				2
Tellier Georges Albert	Ste Mélanie	Joliette	3	32 39			2								
Benny Willie	Ste Mélanie	Joliette	2	39 43	1	42 42	6	3							
Alary Albert	Ste Mélanie	Joliette	2	31 33								1	1		
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Barrette Philibert	Ste Mélanie	Joliette	2	31 32											1
Benny James	Ste Mélanie	Joliette	2	31 33			1					2		2	
Desserres Louis	Ste Mélanie	Joliette	2	50 51											
Fleury Rodolphe	Ste Mélanie	Joliette	2	50 51							1	4			
Nadeau Hervé	Ste Mélanie	Joliette	2	39 51											
Vincent Hervé	Ste Mélanie	Joliette	2	39 50				3				1	1		
Gravel Joseph	Ste Mélanie	Joliette	2	39 44			3					1		2	
Perreault Parfait	Ste Mélanie	Joliette	2	31 35			1				1	1	1		
Alary Rosaire	Ste Mélanie	Joliette	1	51 51								5			
Gaudet Émilien	Ste Mélanie	Joliette	1	50 50											
Nadeau Edouard	Ste Mélanie	Joliette	1	31 31							1	3			
Pelletier J I	Ste Mélanie	Joliette	1	33 33											2
Perreault Georges Albert	Ste Mélanie	Joliette	1	52 52				2				2			
Vincent Armand	Ste Mélanie	Joliette	1	51 51											
Vincent Jean Marie	Ste Mélanie	Joliette	1	52 52						1					
Perreault William	Ste Mélanie	Joliette	1	31 31											1
Perreault Louis	Ste Mélanie	Joliette	1	32 32								2			
Héту Germain	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39							1				
Allary Albert	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39				1			1				
Goyette Hervé	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39											
Lapierre Albert	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39			3					1			
Desrosiers Francis	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39								3			
Allary Rosaire	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39											
Tellier Martial	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39							1				
Desserres François	Ste Mélanie	Joliette	1	39 39											
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
sous totaux	Ste Mélanie	35 individus	64		15		16	13	2	3	15	40	5	7	10
Breault Cyrille	Rawdon	Montcalm	2	51 52											
Laliberté Léo	Rawdon	Montcalm	2	51 52											
Breault Georges	Rawdon	Montcalm	1	51 51				1			1				
Breault Ludger	Rawdon	Montcalm	1	51 51							1	3			
Lane Joseph	Rawdon	Montcalm	1	51 51				2			1	3			
Breault Réginald	Rawdon	Montcalm	1	51 51											
sous totaux	Rawdon	6 individus	8					3			2	3			
Payette Wilfrid	St Alexis	Montcalm	8	39 45				1						2	
Aumont Rosaire	St Alexis	Montcalm	7	33 52	6	33 38		6		1	8	2			1
Ricard Georges Albert	St Alexis	Montcalm	7	37 52			1	1			4	1	1		
Marsolais Bernard	St Alexis	Montcalm	6	40 46	3	50 52					3				
Forest Alfred	St Alexis	Montcalm	5	40 45			2	4			20	1			
Perreault Gaston	St Alexis	Montcalm	5	40 50				1							
Roy Wilfrid	St Alexis	Montcalm	5	40 45								1		1	
Mireault Stanislas	St Alexis	Montcalm	4	40 49								1			
Perreault Georges	St Alexis	Montcalm	4	42 45				3				1			
Allard Conrad	St Alexis	Montcalm	4	40 44			3				1	2	1		
Marsolais Fernand	St Alexis	Montcalm	3	49 52	1	36 36					2	1			
Allard Napoléon	St Alexis	Montcalm	3	25 39	1	34 34	2		1	1	4	1			
Breault Lothaire	St Alexis	Montcalm	3	40 50				2				2			
Dupuis Napoléon	St Alexis	Montcalm	3	25 37							1	1			
Marsolais Adrien	St Alexis	Montcalm	3	25 43				5			14	4		1	
Dufort Odilon	St Alexis	Montcalm	3	43 45							1				
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux		mandats diocésains		coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques		
			intervalle man. locaux	intervalle man. dio.	intervalle man. locaux	intervalle man. dio.											
Mailhot Osias	St Alexis	Montcalm	3	40	43				1		32	3					
Marsolais Médéric	St Alexis	Montcalm	2	25	32	1	36	36						1			
Locat Florent	St Alexis	Montcalm	2	50	52					1							
Marsolais Alfred	St Alexis	Montcalm	2	33	37						5	1					
Marsolais Jacques	St Alexis	Montcalm	2	33	43						1						
Pelletier Joseph	St Alexis	Montcalm	2	33	37						4	2		1			
Perreault Léo	St Alexis	Montcalm	2	41	52							1					
Thuot Émilien	St Alexis	Montcalm	2	49	52					1	2						
Wolfe Albert	St Alexis	Montcalm	2	37	40						7	2					
Thériault Alcidas	St Alexis	Montcalm	2	42	43												
Forest Henri	St Alexis	Montcalm	2	43	46					1	2						
Ricard Aubin	St Alexis	Montcalm	2	44	45						6						
Ricard Léon	St Alexis	Montcalm	2	44	45						1						
Marsolais Philippe	St Alexis	Montcalm	2	40	41				3		6	1					
Allard Aristide	St Alexis	Montcalm	1	42	42	1	43	43	2	1		11					
Lamarche Joseph	St Alexis	Montcalm	1	37	37							1					
Marsolais Henri	St Alexis	Montcalm	1	37	37												
Mireault Joseph	St Alexis	Montcalm	1	40	40						4		1	1	1		
Piquette Léo	St Alexis	Montcalm	1	33	33												
Ricard Émile	St Alexis	Montcalm	1	52	52						6						
Ricard Joseph	St Alexis	Montcalm	1	52	52						1	1	1	1			
Leblanc Philippe	St Alexis	Montcalm	1	42	42				1								
Thériault Émile	St Alexis	Montcalm	1	42	42				4			1					
Lanoue Stanislas	St Alexis	Montcalm	1	43	43						1						
Allard Alcide	St Alexis	Montcalm	1	43	43												
totaux	1316 individus		2626			282			495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Marsolais Maurice	St Alexis	Montcalm	1	44 44									1		
Clermont Jean Paul	St Alexis	Montcalm	1	43 43							1		1		
Mailhot Lucien	St Alexis	Montcalm	1	45 45											
Beaudoin Hervé	St Alexis	Montcalm	1	49 49							1	1			
Varin Joseph	St Alexis	Montcalm	1	49 49									1		
Mailhot Paul	St Alexis	Montcalm	1	49 49											
Perreault Arthur	St Alexis	Montcalm	1	40 40				2			1				
Perreault Émile	St Alexis	Montcalm	1	40 40			1				1	1	2		
Liard Georges	St Alexis	Montcalm	1	40 40							1		1		
Mailhot Arthur	St Alexis	Montcalm	1	41 41							6	1			
Payette Conrad	St Alexis	Montcalm	1	41 41											
Venne Adrien	St Alexis	Montcalm	1	43 43							1		2		1
Lamarche Paul Émile	St Alexis	Montcalm	1	43 43											
Lanoue Oridas	St Alexis	Montcalm	1	43 43							1				
Marsolais Gustave	St Alexis	Montcalm	1	25 25								2			
Mireault Alexis	St Alexis	Montcalm	1	25 25											
Marsolais Albert	St Alexis	Montcalm	1	25 25							2				
sous totaux	St Alexis	58 individus	130		13		16	37	2	5	151	47	12	8	3
Tourangeau Joseph	St Calixte	Montcalm	4	31 39											
Brien Gonzague	St Calixte	Montcalm	3	31 43											
Lajoie Hubert	St Calixte	Montcalm	3	31 43											
Beauchamp Albini	St Calixte	Montcalm	2	31 38				1							
Mantha Antoine	St Calixte	Montcalm	2	39 41											
Mantha Zéphirin	St Calixte	Montcalm	2	39 41			5								
Boisvert Edouard	St Calixte	Montcalm	1	39 39											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Courtemanche Émile	St Calixte	Montcalm	1	31 31								2			
Labelle Joseph	St Calixte	Montcalm	1	39 39											
Lajoie Émile	St Calixte	Montcalm	1	31 31											
Lajoie Zalapha	St Calixte	Montcalm	1	31 31										2	
Ratelle Ludger	St Calixte	Montcalm	1	39 39											
Vézina Olivier	St Calixte	Montcalm	1	31 31										1	
Brien Roch	St Calixte	Montcalm	1	31 31											
Lajoie X	St Calixte	Montcalm	1	31 31											
Dufresne Wilfrid	St Calixte	Montcalm	1	41 41											
Courtemanche Amédée	St Calixte	Montcalm	1	41 41							1				
Duquette Marcel	St Calixte	Montcalm	1	41 41											
Thinel Marcel	St Calixte	Montcalm	1	38 38								2			
sous totaux	St Calixte	19 individus	29				5	1			1	4		3	
Desrochers Léo	St Esprit	Montcalm	8	36 52	8	42 49		3				2		1	
Lachapelle Yvan	St Esprit	Montcalm	4	44 52							1				
Grégoire Antonio	St Esprit	Montcalm	3	25 32			2	1		1	14				
Landry Philippe	St Esprit	Montcalm	3	41 52							1				
Sansregret Henri	St Esprit	Montcalm	3	31 36			7							1	
Majeau Elie	St Esprit	Montcalm	3	40 46							2	1			
Duval Arthur	St Esprit	Montcalm	2	51 52							4				
Perreault Donatien	St Esprit	Montcalm	2	51 52											
Rivest Edouard	St Esprit	Montcalm	2	36 51				2			30		1		
Vézina Armand	St Esprit	Montcalm	2	46 51							1	2			
Henri Emmanuel	St Esprit	Montcalm	2	42 43			1	1							
Desroches Antonio	St Esprit	Montcalm	2	44 46											
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Grégoire Augustin	St Esprit	Montcalm	2	44 46							1	1			
Lachapelle Armand	St Esprit	Montcalm	2	40 44											1
Lesage Benoit	St Esprit	Montcalm	2	44 46											
Bertrand Auraldi	St Esprit	Montcalm	1	36 36					18		10			2	
Dulong Aimé	St Esprit	Montcalm	1	39 39											
Dulong Noël	St Esprit	Montcalm	1	52 52											
Duval Hermas	St Esprit	Montcalm	1	36 36							1				
Henri Valmore	St Esprit	Montcalm	1	52 52											
Marien Zénon	St Esprit	Montcalm	1	36 36						1					
Marsan Armand	St Esprit	Montcalm	1	39 39											
Perreault Hermas	St Esprit	Montcalm	1	36 36							22	1		2	
Perreault Jos Ed	St Esprit	Montcalm	1	51 51							1				
Vézina Aquilas	St Esprit	Montcalm	1	36 36			10	2				1			
Villemaire Calixte	St Esprit	Montcalm	1	36 36								1			
Henri Ubald	St Esprit	Montcalm	1	44 44			2					1			
Grégoire Cham	St Esprit	Montcalm	1	46 46							2	1	1		
Marsolais B	St Esprit	Montcalm	1	46 46											
Lapalme Antoine	St Esprit	Montcalm	1	46 46								1			
Lapalme Jules	St Esprit	Montcalm	1	31 31				1		1	12				
Allard Wilfrid	St Esprit	Montcalm	1	41 41							46				
Locat Napoléon	St Esprit	Montcalm	1	51 51							5	2			
Trudel René	St Esprit	Montcalm	1	52 52				2			1				
Lesage Oscar	St Esprit	Montcalm			1	33 33									
sous totaux	St Esprit	35 individus	61		9		22	12	18	3	154	14	2	6	1
Migue Alfred	St Jacques	Montcalm	10	32 42			1	3		1	1				
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Contant Ferdinand	St Jacques	Montcalm	8	32 40	8	39 46		5		1		4	2	1	1
Leblanc Edouard	St Jacques	Montcalm	8	39 51			2	2			9		1		
Forest Anatole	St Jacques	Montcalm	7	33 51							4		2		
Dupuis Mastai	St Jacques	Montcalm	5	37 41	5	38 48	1	3		1			2		
Marsolais Robert	St Jacques	Montcalm	5	32 52	1	33 33	1	4			1	1	1		
Lanoue Marcel	St Jacques	Montcalm	5	31 40			4	3				3			
Migue Laurier	St Jacques	Montcalm	5	46 52			1			1	2				
Gauthier Gérard	St Jacques	Montcalm	4	33 46	9	33 52	9	8		1	6	1			
Desrochers Athanase	St Jacques	Montcalm	4	31 40			1				1			1	
Gagnon Wilfrid	St Jacques	Montcalm	4	39 50			2	6			4	2		1	
Leblanc Léo	St Jacques	Montcalm	4	45 49						1	1				
Marion Jos	St Jacques	Montcalm	3	31 33	4	31 34	5		1	4	5	13	11		1
Marion Auguste	St Jacques	Montcalm	3	36 39	2	36 39		1							
Thibodeau Eugène (ou Origène)	St Jacques	Montcalm	3	38 40	1	39 39									
Gagnon Adolphe	St Jacques	Montcalm	3	36 38							3	2		2	
Therrien Eugène	St Jacques	Montcalm	3	36 39						2		1	2		
Venne Henri	St Jacques	Montcalm	3	39 41											
Mercure Marcel	St Jacques	Montcalm	3	39 41				1							
Venne Médéric	St Jacques	Montcalm	2	38 39	1	39 39	3				1				
Cadioux Viateur	St Jacques	Montcalm	2	52 52			1				1				
Coderre Paul	St Jacques	Montcalm	2	50 52							2				
Desrochers Olivier	St Jacques	Montcalm	2	36 37							2	7			
Gagnon Philéas	St Jacques	Montcalm	2	50 51			1	6							
Lapalme Damien	St Jacques	Montcalm	2	36 37							6				
Morin Philippe	St Jacques	Montcalm	2	31 32											
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Venne Lucien	St Jacques	Montcalm	2	38 39				2				5			
Marsolais Jean Paul	St Jacques	Montcalm	2	40 41			1	1		4	4				
Dupuis Nazaire	St Jacques	Montcalm	2	33 39								7			
Marsolais René	St Jacques	Montcalm	2	38 39			1				1				
Forest Zéphirin	St Jacques	Montcalm	2	39 40				1			3				
Marsolais Raoul	St Jacques	Montcalm	2	39 40						1					
Landry Magloire	St Jacques	Montcalm	2	39 40											
Dupuis Eugène	St Jacques	Montcalm	2	39 40			1	8			16				
Gagnon Trefflé	St Jacques	Montcalm	2	39 40											
Desrochers Alphonse	St Jacques	Montcalm	2	39 40							2				
Marion Damase	St Jacques	Montcalm	2	39 40						2	1				
Marsolais Roger	St Jacques	Montcalm	1	39 39	1	39 39									
Piquette Gaston	St Jacques	Montcalm	1	41 41	1	48 48	2								
Desrochers Alcide	St Jacques	Montcalm	1	38 38	1	36 36									
Allard René	St Jacques	Montcalm	1	52 52						2					
Gagnon Yves	St Jacques	Montcalm	1	52 52						1					
Lapalme Pierre	St Jacques	Montcalm	1	52 52			1								
Leblanc Arthur	St Jacques	Montcalm	1	52 52			1								
Robert Rosaire	St Jacques	Montcalm	1	50 50											
Lazure Raymond	St Jacques	Montcalm	1	50 50											
Coderre Guy	St Jacques	Montcalm	1	46 46						1	2				
Coderre Olivier	St Jacques	Montcalm	1	46 46						1	1				
Miguë Laurent	St Jacques	Montcalm	1	46 46											
Beaudoin Donat	St Jacques	Montcalm	1	46 46			3								
Gaudet Maurice	St Jacques	Montcalm	1	46 46				3		1	3	1			
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Laurin Adonias	St Jacques	Montcalm	1	46	46						2	1	2		
Marsolais Paul	St Jacques	Montcalm	1	41	41		1				3	1			
Lévesque Louis	St Jacques	Montcalm	1	32	32						1		1		
Desrochers Antonio	St Jacques	Montcalm	1	33	33							2	2	1	
Sincerny Adalbert	St Jacques	Montcalm	1	33	33						1				
Jetté Léandre	St Jacques	Montcalm	1	38	38										
Brien Henri	St Jacques	Montcalm	1	38	38						7				
Dupuis Alphonse	St Jacques	Montcalm	1	39	39		1								
Gagnon Maurice	St Jacques	Montcalm	1	39	39					1	3				
Venne Rosario	St Jacques	Montcalm	1	39	39			3			3	4		1	
Brisson Ovila	St Jacques	Montcalm	1	39	39		2					1			
Blouin Jules	St Jacques	Montcalm	1	39	39										
Guilbault Raoul	St Jacques	Montcalm	1	39	39										
Dupuis Zéphirin	St Jacques	Montcalm	1	39	39										
Plouffe Camille	St Jacques	Montcalm	1	39	39		1				1				
Racette Arthur	St Jacques	Montcalm	1	39	39						1				
Landry Oscar	St Jacques	Montcalm	1	40	40				1	4					2
Desrochers Julien	St Jacques	Montcalm	1	40	40		2				2	2			
Lachapelle Ephrem	St Jacques	Montcalm	1	40	40		1								
Forest Raoul	St Jacques	Montcalm	1	40	40										
Lapointe Jean Paul	St Jacques	Montcalm	1	40	40						3		1		
Venne Joseph (à Médéric)	St Jacques	Montcalm	1	40	40						2				
Delorme Jacques	St Jacques	Montcalm	1	43	43										
Dupuis Clovis	St Jacques	Montcalm	1	52	52										
Gaudet Alfred	St Jacques	Montcalm	1	39	39									1	
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
sous totaux	St Jacques	76 individus	165		34		50	60	2	30	111	58	27	8	4
Lépine Andréas	St Liguori	Montcalm	15	32 47					2		1		3		
Rivest Albert (fils De Napoléon)	St Liguori	Montcalm	13	31 47			1		1			1	1		
Rivest Joseph (fils De Ludger)	St Liguori	Montcalm	10	25 48	1	34 34	2				1				
Vincent Claude	St Liguori	Montcalm	10	41 52			1			1	5				
Perreault Rosaire	St Liguori	Montcalm	8	44 51						2	2		2		
Richard Louis	St Liguori	Montcalm	8	39 50				2			1	2	5		
Desrosiers Léo Paul (ou Léopold)	St Liguori	Montcalm	7	40 51	1	45 45									
Desrosiers Alphonse	St Liguori	Montcalm	7	41 52											
Grenier Sinaï	St Liguori	Montcalm	7	31 38			3				1		1	1	
Beauséjour Hervé	St Liguori	Montcalm	6	46 51			1						1		
Laporte Athanase	St Liguori	Montcalm	6	37 45					1			2	2		
Lépine Georges	St Liguori	Montcalm	6	46 51						1					
Richard Joseph Ed	St Liguori	Montcalm	6	33 45									2	1	
Breault Ernest	St Liguori	Montcalm	5	35 40								3			
Mailhot Joseph	St Liguori	Montcalm	5	35 43			1		1		2			2	
Gaudet Joseph	St Liguori	Montcalm	4	31 38			4					1	3		
Lépine Alfred	St Liguori	Montcalm	4	44 50			1								
Desrosiers Joseph Alphonse	St Liguori	Montcalm	4	34 40									2		
Boucher Adrien	St Liguori	Montcalm	3	31 40			2								
Desrosiers Joseph	St Liguori	Montcalm	3	31 33											
Larivière Raoul	St Liguori	Montcalm	3	48 50									1		
Lépine Bernard	St Liguori	Montcalm	3	51 52						1					
Rivest Jean Marie	St Liguori	Montcalm	3	41 43			1						1		1
Gagnon Henri	St Liguori	Montcalm	3	33 40								2			
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Desrosiers Jean Marie	St Liguori	Montcalm	3	48 50											
Lagacé Edouard	St Liguori	Montcalm	2	40 41	4	40 43	2								
Lapointe Arthur	St Liguori	Montcalm	2	44 45											
Rivest Paul	St Liguori	Montcalm	2	44 45											
Perrault Louis	St Liguori	Montcalm	2	39 40											
Beauséjour Antonio	St Liguori	Montcalm	2	39 40				1							
Jetté Henri	St Liguori	Montcalm	2	39 40											
Perrault Roland	St Liguori	Montcalm	2	39 40											
Rivest Hxna	St Liguori	Montcalm	2	31 32											
Lachapelle Odilon	St Liguori	Montcalm	2	32 33								1	1		
Richard Edouard	St Liguori	Montcalm	2	33 35							2				
Forget Ovila	St Liguori	Montcalm	1	25 25										1	
Lapointe Roland	St Liguori	Montcalm	1	51 51											
Mailhot Armand	St Liguori	Montcalm	1	31 31											
Marsolais Gérard	St Liguori	Montcalm	1	46 46											
Parent Donat	St Liguori	Montcalm	1	51 51											
Rivest Arthur	St Liguori	Montcalm	1	52 52											
Barrette Alfred	St Liguori	Montcalm	1	40 40											
Rivest Odilon	St Liguori	Montcalm	1	31 31											
Nadeau Ernest	St Liguori	Montcalm	1	33 33								1			
Lépine Lucien	St Liguori	Montcalm	1	33 33											
Forget Fernand	St Liguori	Montcalm	1	33 33											
Auger J A	St Liguori	Montcalm	1	39 39											
Grenier Alphonse	St Liguori	Montcalm	1	39 39									1		
Robert Patrick	St Liguori	Montcalm	1	39 39											1
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Picard Antonio	St Liguori	Montcalm	1	39 39											
Lachapelle Ladislas	St Liguori	Montcalm	1	39 39						5		1			1
Auger Georges	St Liguori	Montcalm	1	39 39								4			
Marsolais Hornidas	St Liguori	Montcalm	1	39 39			2								1
Mireault Armand	St Liguori	Montcalm	1	46 46											
Jetté Jean René	St Liguori	Montcalm	1	46 46											
sous totaux	St Liguori	55 individus	192		6		21	3	5	10	15	18	26	5	4
Dupuis Léo	St Théodore	Montcalm	1	40 40								3			1
Paquette Lucien	St Théodore	Montcalm	1	41 41										1	
Rivest Olivier	St Théodore	Montcalm	1	41 41						1	1	4			
Crépeau Joseph	St Théodore	Montcalm	1	41 41						1		2			
Latendresse Joseph	St Théodore	Montcalm	1	41 41						1	1	2		1	
Grenier Germain	St Théodore	Montcalm	1	41 41											
Lajeunesse Joseph	St Théodore	Montcalm	1	41 41								5			
sous totaux	St Théodore	7 individus	7							3	2	16		2	1
Éthier Émile	Ste Julienne	Montcalm	3	31 44					2			4	2	2	
Leblanc Adhémar	Ste Julienne	Montcalm	2	31 44				3					2		
Villemaire L Philippe	Ste Julienne	Montcalm	1	44 44			2	1	1	2	46	4		2	2
Wolfe Viateur	Ste Julienne	Montcalm	1	44 44											
Duquette René	Ste Julienne	Montcalm	1	44 44										1	
Ricard Adrien	Ste Julienne	Montcalm	1	44 44				2				2		1	
Lambert Ernest	Ste Julienne	Montcalm	1	44 44				4				3			
Roy Aubin	Ste Julienne	Montcalm	1	44 44									1		
Wolfe Léonard	Ste Julienne	Montcalm	1	43 43							5				
totaux		1316 individus	2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Majeau Conrad	Ste Julienne	Montcalm	1	43	43						2	1			
Payette Azarie	Ste Julienne	Montcalm	1	43	43			4					1		
Ricard Octavien	Ste Julienne	Montcalm	1	43	43							1	1		
Brissette J A	Ste Julienne	Montcalm	1	43	43							2	1		
Lachapelle Léo	Ste Julienne	Montcalm	1	31	31						8				
Leblanc Alcide	Ste Julienne	Montcalm	1	31	31		1				2		1	1	
Racette Eugène	Ste Julienne	Montcalm	1	31	31				2					1	
Beauchamp Ovide	Ste Julienne	Montcalm	1	31	31		1					1		2	1
Jetté J Bte	Ste Julienne	Montcalm	1	31	31						11		1		
Jetté Ph	Ste Julienne	Montcalm	1	31	31										
Forget Eug	Ste Julienne	Montcalm	1	31	31										
sous totaux	Ste Julienne	20 individus	23				4	14	5	2	74	18	10	10	3
Lord Gérard	Ste Marie	Montcalm	10	42	52						2	2			
Dalpe Laurent	Ste Marie	Montcalm	8	45	52		1				2	2			
Brien Octave	Ste Marie	Montcalm	7	26	38		2		1		3	1			
Gareau Émile (ou Émilien)	Ste Marie	Montcalm	6	40	52				1		1				
Gaudet Antonin	Ste Marie	Montcalm	6	40	52				2		4				
Gaudet Séraphin	Ste Marie	Montcalm	6	26	44						2	1	1		
Forest Amédée	Ste Marie	Montcalm	5	26	46		4				3				
Granger Claude	Ste Marie	Montcalm	5	48	52										
Légaré Martin	Ste Marie	Montcalm	5	35	47						1				
Martin Joseph	Ste Marie	Montcalm	5	35	52		1			1	1	3			
Melançon Claude	Ste Marie	Montcalm	5	48	52					4	1				
Bourgeois Hubert	Ste Marie	Montcalm	4	40	50						4	1			
Johnson Eugène	Ste Marie	Montcalm	4	43	46						1				
totaux		1316 individus	2626			282	495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Lépine Roger	Ste Marie	Montcalm	4	46 49							1				
Mireault Charlemagne	Ste Marie	Montcalm	4	40 45					2		2	1			
Mireault Henri	Ste Marie	Montcalm	4	31 41			9		1	5	8			4	
Richard Robert	Ste Marie	Montcalm	4	46 49			1					3			
Brien Adalbert	Ste Marie	Montcalm	3	43 45								3			
Dalpé Arthur	Ste Marie	Montcalm	3	40 41			1				3	2		1	
Granger Fabien	Ste Marie	Montcalm	3	43 45											
Bourgeois Adrien	Ste Marie	Montcalm	3	32 40					2	1	6			1	
Antille (ou Anctil) Ludovic	Ste Marie	Montcalm	2	47 48											
Blanchard Clément	Ste Marie	Montcalm	2	42 50							1				
Bourgeois Charles	Ste Marie	Montcalm	2	35 40			1		2		3	6	1		1
Bourgeois Conrad	Ste Marie	Montcalm	2	26 42							1				
Bourgeois Viateur	Ste Marie	Montcalm	2	51 52						2	2				
Dalpé Edouard	Ste Marie	Montcalm	2	40 41					2		1	3	1		
Fontaine Charlemagne	Ste Marie	Montcalm	2	43 44								2			
Gaudet Jean	Ste Marie	Montcalm	2	39 40					2	1	1				
Gaudet Jean Paul	Ste Marie	Montcalm	2	40 41					1						
Gauthier Viateur	Ste Marie	Montcalm	2	31 42							1	4			
Johnson Paul Émile	Ste Marie	Montcalm	2	40 41			2		2		1	2			
Lord Eugène	Ste Marie	Montcalm	2	46 47											
Melançon Gustave	Ste Marie	Montcalm	2	41 42			1					2	1		
Mireault Léo	Ste Marie	Montcalm	2	47 48											
Richard Gustave	Ste Marie	Montcalm	2	31 32							1	10			
Mireault Prosper	Ste Marie	Montcalm	2	26 40										2	
Brien Ludger	Ste Marie	Montcalm	1	26 26								1			
totaux	1316 individus		2626		282		495	499	175	181	1129	1106	344	219	101

Nom	Paroisse	Comté	mandats locaux	intervalle man. locaux	mandats diocésains	intervalle man. dio.	coop.	caisses pop	cercles et soc. d'agri.	autres ass. profes.	concours agricoles	conseils municipaux	comm. scolaires	conseils de fabrique	partis politiques
Careau Paul Émile	Ste Marie	Montcalm	1	40	40				1						
Coderre Louis	Ste Marie	Montcalm	1	47	47						1	3	1		
Gaudet Donatien	Ste Marie	Montcalm	1	42	42						1				
Lépine Émile	Ste Marie	Montcalm	1	31	31								1		1
Melançon Joseph	Ste Marie	Montcalm	1	31	31					1		10			
Bourgeois Émile	Ste Marie	Montcalm	1	40	40		3				2			1	
Dalpé Jean Marie	Ste Marie	Montcalm	1	40	40						1				
Anctil Ludovic	Ste Marie	Montcalm	1	47	47										
Marchand Joseph	Ste Marie	Montcalm	1	50	50										
Brien Moïse	Ste Marie	Montcalm	1	49	49										
Laurin Éphrem	Ste Marie	Montcalm	1	35	35						1	3			
Gaudet Narcisse	Ste Marie	Montcalm	1	26	26		1								
Mireault Lucien	Ste Marie	Montcalm	1	26	26						1				1
Blouin Paul Émile	Ste Marie	Montcalm	1	26	26		2				1	2			
Melançon Ovide	Ste Marie	Montcalm	1	26	26						1	5			
Johnson Antonio	Ste Marie	Montcalm	1	33	33				1		1	14	2		
sous totaux	Ste Marie	54 individus	153				29		20	15	67	86	8	9	3

totaux	1316 individus	2626	282	495	499	175	181	1129	1106	344	219	101
---------------	-----------------------	-------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-------------	------------	------------	------------